

MEMOIRES DE LA SOCIETE NATIONALE DES ...



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1884



PARIS
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS DU LOUVRE
ET CHEZ
DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
QUAI DES AUGUSTINS, 37

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1884.

MM. E. Guillaume,	Président.
L. Courajod,	Premier Vice-Président.
E. Saglio,	Deuxième Vice-Président.
H. Gaidoz,	Secrétaire.
E. Corroyer,	Secrétaire-Adjoint.
Ed. Aubert,	Trésorier.
Pol. Nicard,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. de Barthélemy.
A. Héron de Villefosse.
U. Robert.
Abbé Thédenat.
Michelant.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. A. Prost.
G. Perrot.
G. Duplessis.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Avril 1884.

MM.

1. Nieuwerkerke (le comte de), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).

2. Maury (Alfred), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collège de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).

3. Renier (Léon), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, administrateur de la Bibliothèque de l'Université, professeur au Collège de France, à la Sorbonne (1845-1877).

4. Egger (Émile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences honoraire à l'École normale, rue de Madame, 68 (1858-1879).

5. Deloche (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue de Gravelle, 60, à Saint-Maurice (Seine) (1856-1879).

MM.

6. Lacabane (Léon), O. ✱, ancien directeur de l'École des Chartes, rue d'Uzès, 12 (1841-1882).

7. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1861-1882).

8. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).

9. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✱, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Avril 1884.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).

2. Bordier (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).

3. Renan (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (9 avril 1851).

4. Nicard (Pol.), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

5. Michelant (Henri-Victor), ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (19 décembre 1853).

6. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).

MM.

7. Delisle (Léopold), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855).

8. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

9. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (7 août 1861).

10. Bertrand (Alexandre), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Soufflot, 22, et au château de St-Germain (7 août 1861).

11. Rey (A.-E. Guillaume), ✱, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).

12. Guérin (Victor), ✱, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).

13. Riant (le comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), boulevard de Courcelles, 51 (2 mai 1866).

14. Read (Charles), ✱, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

15. Heuzey (Léon), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des beaux-arts et à l'École du Louvre, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

16. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

MM.

17. Perrot (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École normale, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868).

18. Wescher (Carle), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).

19. Robert (P.-Charles), C. ✻, intendant général en retraite, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue de Latour-Maubourg, 25 (3 mars 1869).

20. Prost (Auguste), ✻, rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).

21. Duplessis (Georges), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).

22. Dumont (Albert), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur au Ministère de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Regard, 6 (6 décembre 1871).

23. Demay (Germain), ✻, chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 5 (2 avril 1873).

24. Guillaume (Edmond), ✻, architecte du palais du Louvre, membre de la Commission des bâtiments civils, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

25. Courajod (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).

MM.

26. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

27. Saglio (Edmond), ✱, conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

28. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, rue de Grenelle-St-Germain, 80 (5 janvier 1876).

29. Longnon (Auguste), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, boulevard des Invalides, 34 (7 juin 1876).

30. Guiffrey (Jules), ✱, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

31. Schlumberger (Gustave), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

32. Rayet (Olivier), ✱, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Notre-Dame-des-Champs, 75 (4 avril 1877).

33. Gaidoz (Henri), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

34. Müntz (Eugène), bibliothécaire à l'École nationale des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Pernelle, 8 (8 mai 1878).

35. Mowat (Robert), O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

36. Corroyer (Édouard), ✱, architecte du gouvernement, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

MM.

37. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), professeur à l'École des Chartes, rue des Saints-Pères, 13 (5 novembre 1879).

38. Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

39. Boislisle (Arthur de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

40. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

41. Robert (Ulysse), inspecteur général des archives et des bibliothèques départementales, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

42. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 35 (5 juillet 1882).

43. Thédenat (l'abbé), ancien directeur du collège de Juilly, rue de Bagneux, 9 (8 novembre 1882).

44. Ramé (Alfred), conseiller à la Cour d'appel, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Provence, 62 (4 avril 1883).

45. Flouest (Édouard), ✻, ancien procureur général, rue de Rivoli, 158 (5 mars 1884).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Avril 1884.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Nyd (l'abbé), à Sermoyer, par Pont-de-Vaux (6 avril 1881).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✻, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Pilloy, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Alpes (Hautes-).

MM.

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Ardennes.

Delahaut (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au grand séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aveyron.

Cérès (l'abbé), directeur du Musée, à Rodez (10 juillet 1872).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Teissier (Octave), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Marseille, boulevard Longchamp, 135 (2 juin 1872).

Blancard (Louis), ✱, archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Barthélemy (le docteur), à Marseille, boulevard Chave, Villa Doria (5 mai 1880).

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Aix, rue Villeverte, 27 (4 avril 1883).

Calvados.

MM.

Chatel (Eugène), archiviste du département, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1868).

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Moisy (Henri), à Lisieux (3 janvier 1877).

Travers (Émile), secrétaire de la Société des beaux-arts, à Caen (7 mars 1877).

Liesville (le comte Alfred de), à Caen (12 mars 1879).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✱, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Laurière (Jules de), à Angoulême (3 mai 1876).

Lièvre, président du Consistoire, à Angoulême (7 juin 1876).

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue du Duc, 27 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Lefort (Louis), ✱, à Nohan, commune d'Allichamps (3 février 1875).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Côte-d'Or.

MM.

Lapérouse (Gustave), ✱, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

Arbaumont (Jules d'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✱, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✱, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas, professeur à la Faculté de droit, à Dijon (5 mars 1884).

Weiss (André), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, (5 mars 1884).

Côtes-du-Nord.

Lemière (P.-L.), à Saint-Brieuc, boulevard National, 2 (16 décembre 1865).

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Galy (le docteur), O. ✱, conservateur du Musée, à Périgueux (10 décembre 1879).

Gay (Victor), à Labarde, par la Coquille (5 mai 1880).

Doubs.

MM.

Soultrait (le comte Georges de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, trésorier-payeur général, à Besançon (2 février 1864).

Castan (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), conservateur du musée, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevallier (l'abbé Ulysse), ✻, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Aurès, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

Révoil (Henri), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).



Garonne (Haute-).

MM.

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Gantier (Antoine), au château de Picayne, près Cazères-sur-Garonne (3 juin 1874).

Morel (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Sacaze (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

Girard (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse, rue Sainte-Germaine, 3 (15 février 1882).

Gironde.

Brunet (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Grellet-Balguerie (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

Collignon (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux, place Pey-Berland, 10 (13 février 1878).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

MM.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Decombe (Lucien), chef de bureau à la mairie, à Rennes (4 juin 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Landes.

Tartière (Henri), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Eugène), secrétaire de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Chaverondier (Auguste), ✱, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard, conservateur du Palais-des-Arts, à Saint-Étienne (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Loire (Haute-).

MM.

Aymard, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Chassaing (Augustin), ✱, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Wismes (le baron de), à Nantes, rue Royale, 9 (7 juin 1876).

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Loiret.

Pibrac (Germain-Philippe-Anatole du Faur, comte de), ancien élève de l'École polytechnique, à Orléans, rue des Anglaises, 12 (15 mai 1865).

Boucher de Molandon, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✱, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Orléans (5 mars 1873).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Michel (Edmond), ✱, au château de Touvent, par Fontenay-sur-Loing (4 avril 1877).

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Loir-et-Cher.

Du Plessis (G.), à Blois (9 avril 1840).

Rochambeau (le marquis Achille de), ✱, au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Storelli (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot.

MM.

Fontenille (Paul de), à Cahors (15 février 1882).

Lot-et-Garonne.

Barrère (l'abbé), à Agen (9 janvier 1851).

Magen (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Piette (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers, rue de la Préfecture, 18 (8 novembre 1876).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Marne.

Loriquet (Charles), conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

MM.

Barthélemy (le comte Édouard de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Courmelois (5 mars 1873).

Baye (le baron Joseph de), à Baye (1er avril 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

La Boullaye (E. Jullien de), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), vice-consul d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Nancy (9 février 1870).

Homolle, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Nancy (7 avril 1880).

Germain (L.), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Meuse.

MM.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Chautard, doyen de la Faculté des sciences à l'Université catholique, à Lille (6 mars 1872).

Delattre (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

Rigaux (Henri), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henri), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Université catholique, à Lille (7 juin 1882).

Quarré Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Cagnat (René), chargé de cours à la Faculté des lettres, à Douai (9 janvier 1884).

Oise.

Colson (le docteur), O. ✻, à Noyon (9 juillet 1852).

MM.

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Marsy (le comte de), archiviste-paléographe, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Aguan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Letrône (Ludovic), à la Motte, par Ceton (15 novembre 1882).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Van Drival (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités du département, à Arras (9 janvier 1854).

Linas (Charles de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Arras (2 mars 1859).

Beck de Fouquières, à Ramecourt (3 mars 1869).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

MM.

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✱, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Dard (le baron), O. ✱, à Aire-sur-la-Lys (25 juillet 1883).

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Bourgade La Dardye (de), à Lezoux (8 février 1882).

Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de), ✱, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard, à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883).

Pothier (Edgard), ✱, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur de l'École d'artillerie du 18e corps d'armée, à Tarbes (16 janvier 1884).

Pyrénées-Orientales.

Tourret, à Perpignan, place Grétry, 4 *bis* (1er février 1882).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Guigue (M.-C.), ✱, archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum des sciences naturelles, à Lyon (3 mars 1875).

MM.

CHAMBRUN DE ROZEMONT (Art. DE), à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (5 juillet 1876).

BAYET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

GIRAUD, conservateur des musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

MARTHA (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

Saône-et-Loire.

BULLIOT (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

CHARMASSE (Anatole DE), à Autun (14 mars 1866).

FONTENAY (Harold DE), à Autun (5 janvier 1870).

LACROIX (T.), membre de l'Académie de Mâcon, à Mâcon (7 mai 1873).

Sarthe.

HUCHER (E.), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du Musée archéologique de la ville, au Mans (18 novembre 1863).

CHARLES (l'abbé Robert), au Mans (3 juillet 1878).

BERTRAND (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Flore, 48 (2 juillet 1879).

Savoie.

RABUT (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

MANTELLIER, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller à la Cour de cassation, à Neuilly-sur-Seine (10 février 1845).

MM.

MAZARD (H.-A.), à Neuilly, avenue de Neuilly, 85 (16 juin 1875).

Seine-et-Marne.

PONTON D'AMÉCOURT (le vicomte DE), ✻, à Trilport (21 décembre 1864).

DAMOUR (Léon), à Fontainebleau (3 février 1875).

Seine-et-Oise.

MOUTIÉ (Auguste), ✻, à Rambouillet (9 mars 1849).

CORBLET (le chanoine Jules), ✻, à Versailles, rue Saint-Louis, 13 (12 mai 1858).

LEBEURIER (le chanoine), ancien archiviste du département de l'Eure, à Mantes (4 juin 1862).

COUGNY (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

MASQUELEZ, ✻, bibliothécaire de l'École militaire, à Saint-Cyr (1er février 1865).

HENNEBERT, O. ✻, lieutenant-colonel du génie, professeur de fortification à l'École militaire de Saint-Cyr, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

CHARDIN (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

PÉCOUL (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

FOURDRIGNIER (Édouard), à Versailles, passage Saladin, 1 (4 juin 1879).

CARON (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

Seine-Inférieure.

SEPTENVILLE (le baron DE), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

BEAUREPAIRE (Ch. DE ROBILLARD DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

MM.

Sauvage (l'abbé E.), à Ectot-l'Auber, par Yerville (13 novembre 1872).

Estaintot (le vicomte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen, rue du Rempart, 4 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (de), ✻, au Tréport (3 janvier 1883).

Sèvres (Deux-).

Beauchet-Filleau, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

Favre (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Niort (7 novembre 1883).

Somme.

Garnier (Jacques), ✻, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

Cagny (le chanoine Paul de), à Amiens, rue Lemerchier, 36 (5 mai 1858).

Beauvillé (Victor Cauvel de), à Montdidier (8 décembre 1858).

Van Robais (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Tarn.

Clausade (Gustave de), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Tarn-et-Garonne.

Marcellin (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

Mary-Lafon, ✻, bibliothécaire, à Montauban (9 mars 1853).

Vaucluse.

Deloye (Auguste), ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

MM.

Morel (Léon), receveur particulier des finances, à Carpentras (1er juillet 1874).

Vienne.

Lecointre-Dupont (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radégonde (9 janvier 1851).

La Croix (le R. P. de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ancien vice-consul de France, à Syra (Grèce) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), consul de France, à Livourne (Italie) (5 décembre 1883).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

MM.

HALLIWAL (James-Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

BIRCH (Samuel), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée Britannique, à Londres (9 décembre 1850).

ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

PARKER (Sir John-Henri), à Oxford (2 juin 1858).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

FRANKS (Augustus-Wollaston), directeur de la Société des Antiquaires de Londres (5 février 1862).

HARTH (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

LEWIS (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

BUNNELL LEWIS, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Belgique.

WITTE (le baron J. DE), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers (19 mai 1846).

CHALON (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

DEL MARMOL, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

MM.

Dognée (Eugène-M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

Pinchart (A.), chef de section aux Archives du royaume, à Bruxelles (7 avril 1869).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Danemark.

Worsaae (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

MM.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'Antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le commandeur G.-B. de), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Garrucci (le R. P. Raffaele), ✻, ancien professeur au Collège romain, à Rome (9 juillet 1854).

Henzen (le docteur Wilhem), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (16 janvier 1867).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Norwège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Portugal.

Macedo (le conseiller, commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Diefenbach (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

MM.

Lepsius (Richard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1853).

Russie.

Kœhne (le baron Bernard de), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

Ouvaroff (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Schneller, à Lucerne (1er juillet 1857).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Morel-Fatio (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne (11 juillet 1866).

Geymüller (le baron Henry de), à Champitet près Lausanne (6 février 1884).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.

ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.

ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.

GARD, *Nimes*. Académie.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.
— — Société française d'archéologie.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.
— *Compiègne*. Société historique.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.

SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société historique et archéologique du Gâtinais.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
— Commission des antiquités du département.
— *Rambouillet*. Société archéologique.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.

VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.

VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.

YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
-- *Sens*. Société archéologique.

ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— Société numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.

BADE, *Manheim*. Société historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.

— *Valence*. Société archéologique.

Etats-Unis, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.

— *Boston*. Société des Antiquaires.

— — Institut archéologique d'Amérique.

— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.

— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.

— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.

— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.

— *Washington*. Institut Smihtsonien.

Grèce, *Athènes*. Société archéologique.

Hesse-Darmstadt, *Mayence*. Société des Antiquaires.

Hollande, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

Italie, *Rome*. Académie des Lincei.

— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.

— *Turin*. Académie royale des sciences.

Luxembourg, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

Nassau, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

Portugal, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

Prusse, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.

— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.

Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

Suède, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Suisse, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

Turquie, *Constantinople*. Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 15 Avril 1884.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Auber (l'abbé), Vienne.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Aurès, Gard.
Aymard, Haute-Loire.
Azaïs (Gabriel), Hérault.
Babeau (Albert), Aube.
Barrère (l'abbé), Lot-et-Garonne.
Barthélemy (le comte Édouard de), Marne.
Barthélemy (le docteur), Bouches-du-Rhône.
Baye (le baron Joseph de), Marne.
Bayet (Charles), Rhône.
Beauchet-Filleau, Deux-Sèvres.
Beaudouin (Jules), Côte-d'Or.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvillé (Victor Cauvel de), Somme.
Beauvois (E.), Côte-d'Or.
Beck de Fouquières, Pas-de-Calais.
Bernard (l'abbé E.), Morbihan.
Berthelé (J.), Deux-Sèvres.
Bertrand (Arthur), Sarthe.
Bigarne (Charles), Côte-d'Or.

MM.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bourgade La Dardye (de), Puy-de-Dôme.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brunet (Gustave), Gironde.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagnat (René), Nord.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Casati (Charles), Loiret.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cerès (l'abbé), Aveyron.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Rhône.
Chantre (Ernest), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charles (l'abbé Robert), Sarthe.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Calvados.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chautard, Nord.
Chauvet, Charente.
Chaverondier (Auguste), Loire.
Chevallier (l'abbé Ulysse), Drôme.
Clausade (Gustave de), Tarn.
Collignon (Maxime), Gironde.
Colson (le docteur), Oise.
Corblet (le chanoine Jules), Seine-et-Oise.
Cougny (E.), Seine-et-Oise.

MM.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Damour (Léon), Seine-et-Marne.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dard (le baron), Pas-de-Calais.
Decombe (Lucien), Ille-et-Vilaine.
Dehaisnes (l'abbé), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delattre (Victor), Nord.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deschamps de Pas (Louis), Pas-de-Calais.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Du Lac (Jules), Oise.
Du Plessis (G.), Loir-et-Cher.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Estaintot (le vicomte Robert d'), Seine-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Favre (Louis), Deux-Sèvres.
Finot (Jules), Nord.
Fontenay (Harold de), Saône-et-Loire.
Fontenille (Paul de), Lot.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Galy (le docteur), Dordogne.
Gantier (Antoine), Haute-Garonne.
Gariel, Isère.

MM.
Garnier (Jacques), Somme.
Gauthier (Jules), Doubs.
Gay (Victor), Dordogne.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Haute-Garonne.
Giraud, Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Gonnard, Loire.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guigue (M.-C.), Rhône.
Hardy (Michel), Dordogne.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Homolle, Meurthe-et-Moselle.
Hucher, Sarthe.
Jacob (Alfred), Meuse.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. de), Vienne.
Lacroix (T.), Saône-et-Loire.
Lafaye (Georges), Bouches-du-Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Laigue (Louis de), Livourne.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Laurière (Jules de), Charente.

MM.

Lebègue, Haute-Garonne.
Lebeurier (le chanoine), Seine-et-Oise.
Lebreton (Gaston), Seine-Inférieure.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Lecointre-Dupont (G.), Vienne.
Lefort (Louis), Cher.
Lemière (P.-L.), Côtes-du-Nord.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letrône (Ludovic), Orne.
Lièvre, Charente.
Liesville (le comte Alfred de), Calvados.
Linas (Charles de), Pas-de-Calais.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Loriquet (Charles), Marne.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Mantellier, Seine.
Marcellin (l'abbé), Tarn-et-Garonne.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.
Mary-Lafon, Tarn-et-Garonne.
Masquelez, Seine-et-Oise.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazard (H.-A.), Seine.
Michel (Edmond), Loiret.
Moisy (Henry), Calvados.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Jean-Pierre-Marie), Haute-Garonne.
Morel (Léon), Vaucluse.

MM.

Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Moutié (Auguste), Seine-et-Oise.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Nyd (l'abbé), Ain.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Pibrac (Anatole du Faur, comte de), Loiret.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.
Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Ponton d'Amécourt (le vicomte de), Seine-et-Marne.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Pothier (Edgard), Hautes-Pyrénées.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré Reybourbon, Nord.
Rabut (Laurent), Savoie.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henri), Nord.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.

MM.

Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Sacaze (Julien), Haute-Garonne.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Grèce.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny, Constantinople.
Soultrait (le comte de), Doubs.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Taillebois (Émile), Landes.
Tamizey de Larroque, Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Teissier (Octave), Bouches-du-Rhône.
Terninck (A.), Pas-de-Calais.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Tourret, Pyrénées-Orientales.
Travers (Émile), Calvados.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Van Hende, Nord.
Van Drival (le chanoine), Pas-de-Calais.
Van Robais, Somme.
Voulot, Vosges.
Weiss (André), Côte-d'Or.
Wismes (le baron de), Loire-Inférieure.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 9 Janvier.

Présidence de MM. G. Duplessis et E. Guillaume.

M. G. Duplessis, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Dans ce jour où votre président a le devoir de vous remettre en mémoire les événements petits ou grands qui se sont passés sous vos yeux, il est heureux de constater tout d'abord que notre compagnie n'a eu à déplorer cette année la perte d'aucun de ses membres résidants. Après les épreuves de l'année dernière, année funeste entre toutes qui nous avait ravi deux de nos confrères les plus éminents, Adrien de Longpérier et Jules Quicherat, nous éprouvons une vive satisfaction à nous retrouver au complet dans cette enceinte où périodiquement nous venons nous entretenir des choses qui nous intéressent. Notre famille, sans avoir été en aucune façon diminuée, s'est même accrue d'un membre; M. Edmond Leblant, que ses fonctions de directeur de l'École française d'archéologie de Rome tiennent éloigné de Paris une partie de l'année, en acceptant d'être nommé membre honoraire, a laissé une place vacante de membre résidant. A cette place a été élu M. Alfred Ramé, conseiller à la cour d'appel de Paris et vice-président du Comité des travaux historiques.

« Notre nouveau confrère est un archéologue des plus dis-

tingués ; il se repose des émotions quelquefois assez vives que ses fonctions de magistrat lui procurent en étudiant les monuments d'architecture demeurés debout dans notre belle France. S'il a accordé tout d'abord une attention particulière aux constructions bretonnes, c'est que c'est à Rennes, dans sa ville natale, qu'il a appris à aimer l'archéologie, mais peu à peu le cercle de ses études s'est agrandi, et il a successivement étudié notre architecture nationale dans toutes les provinces. En archéologue bien avisé, il a interrogé les textes en même temps qu'il regardait les monuments eux-mêmes et nous avons l'espoir qu'il voudra bien désormais donner à la Société des Antiquaires la primeur des découvertes qu'il ne peut manquer de faire. Au moment où nous perdions Quicherat, le chef incontesté de l'archéologie nationale, nous avons été heureux de voir entrer parmi nous non seulement un de ses disciples les plus compétents, un de ses admirateurs les plus fervents, mais encore un savant dont le maître appréciait hautement la valeur scientifique.

« Si nous avons la satisfaction de n'avoir à déplorer la perte d'aucun de nos confrères résidant à Paris, il n'en est malheureusement pas de même de nos associés correspondants. Pendant l'année 1883, nous avons perdu MM. Édouard Fleury, Gaultier du Mottay, Jules Chevrier, Florian Vallentin, Paul Joannon et Alfred Potiquet.

« Parmi ces associés correspondants, M. Édouard Fleury était un de ceux qui avaient parcouru la carrière la plus active. Bien que la meilleure partie de son existence ait été consacrée à la politique, il avait toujours aimé avec une ardeur fiévreuse l'archéologie. Il était à la tête de ces savants de province qui ne laissent passer aucune occasion de révéler l'activité de leur pays natal. Il avait non seulement fouillé les archives, interrogé les papiers et compulsé tous les manuscrits relatifs au département de l'Aisne, il avait lui-même dirigé des fouilles et, partout où il y avait quelque chose à découvrir ou à expliquer, il se transportait le premier, ne regardant ni à la peine, ni à la dépense lorsque les intérêts historiques de son pays natal étaient en jeu. Il a publié de nombreuses dissertations dans différentes revues locales et

notamment dans les *Mémoires de la Société académique de Laon* et a signé des monographies consacrées à ses compatriotes qui jettent un jour nouveau sur des points ignorés ou mal connus de l'histoire générale. Lorsqu'il fut admis parmi nous, c'est au moment où il venait de publier deux volumes du plus grand intérêt : *Les Manuscrits à miniatures des Bibliothèques de Laon et de Soissons*. Dans ces dernières années, il a réuni dans un corps d'ouvrage les recherches qu'il avait faites pendant toute sa vie sur les *Monuments et les Antiquités du département de l'Aisne*. La mort ne lui a pas permis de mettre la dernière main à cet important travail. Les quatre premiers volumes sont sur les rayons de votre Bibliothèque, mais, pour le cinquième et dernier, les dessins seuls sont achevés et le texte reste à faire.

« M. Joachim Gaultier du Mottay appartenait depuis plus de vingt ans à notre Société; il avait été nommé associé correspondant national à Plérin (Côtes-du-Nord) le 7 janvier 1863. Ses travaux étaient presque exclusivement consacrés aux antiquités du département qu'il habitait. Ses *Recherches sur les voies romaines des Côtes-du-Nord*, la *Géographie historique* et le *Répertoire archéologique* de ce département lui ont mérité l'estime des archéologues. Par son caractère affable, par sa bienveillance autant que par son savoir, il groupa autour de lui tous les hommes d'études de son département et fut l'âme de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

« N'aurait-il attaché son nom qu'au *Bulletin épigraphique de la Gaule* que M. Florian Vallentin aurait bien mérité de la science française. En fondant cette revue qui, dès ses débuts, avait attiré à elle les principaux archéologues, notre regretté confrère avait entendu combler une lacune, et le succès a prouvé qu'il ne s'était pas trompé. Son œuvre ne périra pas. Un des nôtres continue avec un dévouement infatigable le labeur de M. Florian Vallentin et nous sommes assurés qu'entre ses mains le *Bulletin épigraphique* est appelé à vivre longtemps.

« C'est pour avoir scruté avec une passion véritable les moindres recoins d'un chef-lieu de canton de Seine-et-Oise

que M. Alfred Potiquet a été admis l'année dernière dans notre Compagnie. Il n'a pu que bien rarement assister à nos séances ; atteint d'une maladie terrible, il ne parvenait à vaincre ses souffrances que lorsqu'il s'occupait de sa ville natale, Magny-en-Vexin. On ne s'imagine pas ce que peut découvrir un passionné lorsque toutes ses forces tendent à un même but. M. Potiquet publia successivement des notices sur les seigneurs, sur les savants, sur les artistes, sur les hommes de lettres nés dans le canton de Magny, il écrivit l'histoire de l'église du chef-lieu et dressa un armorial de ce même canton. Tous ces travaux, qui exigèrent des recherches considérables non seulement dans les archives locales mais encore dans nos dépôts publics de Paris, sont écrits par un homme convaincu que les investigations les plus longues et les plus pénibles n'ont jamais rebuté.

« MM. Jules Chevrier et Paul Joannon étaient, avant tout, des collectionneurs intelligents. Dans le pays qu'ils habitaient, ils recueillaient tous les objets de quelque valeur qui étaient découverts, et, l'un et l'autre, ils savaient fort bien apprécier l'importance archéologique de leurs trouvailles et en expliquer l'intérêt. M. Jules Chevrier a légué au Musée de Chalon-sur-Saône toutes ses collections et M. Paul Joannon a fait profiter le Musée du Louvre de très beaux vases en bronze trouvés en Corse qu'il a lui-même décrits dans une longue note parue dans notre *Bulletin*.

« Si, dans la question relative à la conservation des Arènes de Paris, la Société des Antiquaires n'a pas été consultée autant qu'elle aurait pu l'être, elle a cependant, grâce au zèle et à l'activité de plusieurs de ses membres, été la première à donner son avis et à émouvoir l'opinion. La campagne a réussi, les vestiges d'une civilisation à peu près disparue ont été sauvés ; il y aurait injustice à ne pas constater, au moins dans cette enceinte, que l'initiative de la Société n'a pas été complètement étrangère à ce résultat heureux.

« Deux fois, le 30 mai et le 21 novembre, la Société des Antiquaires a demandé avec insistance à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts de prendre en mains la conservation des ruines de Sanxay et de ne pas laisser

anéantir les découvertes si intéressantes du Rév. P. de la Croix. Si aucune décision n'a encore été prise, si les vœux de la Société n'ont pas encore été exaucés, nous savons de bonne source que les dispositions du gouvernement sont excellentes et que tous les efforts seront tentés pour que les précieuses substructions mises au jour par le R. P. de la Croix soient conservées à jamais.

« C'est par des actes de cette nature qu'une Compagnie accuse son existence et sa raison d'être. En témoignant son intérêt aux événements de son ressort qui s'accomplissent sous ses yeux, loin de sortir de ses attributions, elle remplit strictement le mandat qu'elle a reçu. Trop rarement les questions archéologiques ont la bonne fortune d'émouvoir l'opinion, trop rarement elles intéressent ce que l'on est convenu d'appeler le public ; il est bon que, lorsqu'une occasion se présente, on ne la laisse pas échapper. En agissant comme elle agit, la Société des Antiquaires a révélé son utilité immédiate et a montré que ses membres ne se contentaient pas de rédiger des mémoires sur des questions d'histoire, mais portaient un intérêt sérieux à toutes les choses qui peuvent contribuer à la gloire archéologique de notre pays.

« Je ne vous parlerai, Messieurs, ni des communications que vous avez faites, ni des mémoires que vous avez écrits. Si je n'ose affirmer que vous les avez tous écoutés avec une religieuse attention, je suis certain que vous les avez tous lus avec intérêt, car votre comité de publication qui, naguère, avait pu paraître, aux yeux de quelques-uns de nos confrères, agir avec une sage lenteur, ne laisse plus aujourd'hui la moindre prise à la critique. Au moment où je parle, vous avez entre les mains les trois premiers fascicules du Bulletin pour l'année 1883 ; vous recevrez sous peu de jours le quatrième fascicule. Vous avez remarqué également les améliorations notables introduites par votre comité de publication dans notre bulletin de 1882. Au lieu d'une seule table des matières indiquant les communications d'après l'ordre des séances, il a inauguré un système qui facilite les recherches. Les nouvelles tables sont de trois sortes : dans la première sont consignés les renseignements généraux ; la seconde com-

prend les communications faites par les membres de la Compagnie classées par noms d'auteurs; dans la troisième enfin, tous les noms de lieux cités sont mentionnés, ce qui permet de retrouver sans peine un document qui intéresse particulièrement une ville, une bourgade ou une province. Il n'y a donc que justice à remercier nos confrères dévoués qui président au classement de nos travaux et qui, grâce à ces innovations, ont permis aux érudits de tirer plus facilement profit de nos publications.

« Nous venons de faire l'expérience de notre règlement rajeuni; au lieu de nous réunir, comme par le passé, trois fois par mois, nous vous avons conviés à venir chaque semaine, sauf pendant les trois mois de l'année où chacun de nous cherche à respirer un air autre que celui de la capitale; notre appel a été si bien entendu que notre excellent trésorier a été un moment effrayé de votre assiduité aux séances; il a vu les jetons de présence disparaître avec une telle rapidité qu'il a appelé l'attention du bureau sur cet empressement imprévu. Avec une sollicitude toute paternelle pour les intérêts de la Compagnie, il nous a fait entrevoir les dangers que pourrait courir la Société si ses ressources annuelles étaient inférieures aux dépenses nécessaires, et, en administrateur prèvoyant, il nous a averti qu'il ne répondait pas de l'équilibre de notre mince budget. Votre bureau a pensé qu'il fallait laisser s'écouler une année entière avant de décider s'il était nécessaire d'apporter aux cotisations une modification quelconque et il a transmis au président qui va entrer en fonctions le soin d'appeler l'attention de ses confrères, s'il y a lieu, sur l'état financier de la Société. Quelle que soit la détermination que prendront ceux qui vont nous remplacer, ils s'uniront à nous, nous en avons la certitude, pour remercier M. Aubert du zèle et du dévouement qu'il apporte à ses fonctions et pour lui demander de continuer à gérer longtemps encore les fonds trop peu considérables qui lui sont confiés.

« Après vous avoir remercié, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider la Société pendant l'année 1883, je n'ai plus qu'à prier notre confrère M. Guillaume de vouloir bien prendre possession du fauteuil. »

Sur la proposition de M. E. Guillaume, président élu, des remerciements sont votés au président et au bureau sortants; la Compagnie décide que le discours de M. G. Duplessis sera imprimé dans le Bulletin.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3e série, t. VII, fasc. 16, 1883, in-4°.

Journal des Savants, décembre 1883, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 4e série, t. XV. Nancy, 1883, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXII (1881-82), nos 3-4. Reims, 1883, in-8°.

Perrot (G.) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III. Phénicie, Cypre, Judée. Paris, 1884, in-8°.

Rayet (Olivier). *Monuments de l'art antique*, livr. VI. Paris, 1883, in-4°.

Sacaze (Julien). *Épigraphie de la civitas Consoranorum*. Paris, 1883, in-8°.

Storelli (A.). *Notice historique et chronologique sur les châteaux de Fougères et du Gué-Péan*. Paris, 1883, in-4°.

— *Notice historique et chronologique sur les châteaux du Moulin et de Cheverny*. Paris, 1883, in-4°.

— *Notice historique et chronologique sur les châteaux de Talcy et de Diziers*. Paris, 1883, in-4°.

— *Notices historiques et chronologiques sur les châteaux de Villesavin et de Herbault en Sologne*. Paris, 1883, in-4°.

Tamizey de Larroque. *Documents inédits pour servir à l'histoire de la ville de Dax*. Paris, in-8°.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable à l'élection de M. A. Chabouillet au titre de membre honoraire. On procède au vote et M. A. Chabouillet ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement est proclamé membre honoraire.

M. l'abbé Thédenat, au nom de la commission chargée

d'examiner les titres de M. R. Cagnat, professeur à la faculté de Douai, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. R. Cagnat, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Douai (Nord).

M. Palustre, associé correspondant national à Tours, signale un tombeau de la cathédrale de Nantes attribué au célèbre sculpteur Michel Colomb. Ce tombeau était caché depuis quarante ans derrière des boiseries dont M. Palustre a obtenu l'enlèvement passager. L'examen attentif du monument lui a causé une désillusion, car, si l'enfeu est bien celui de Guillaume Gueguen, aumônier de la reine Anne, la statue couchée sur le sarcophage lui paraît venir d'un autre tombeau. M. Palustre appuie son opinion de divers arguments, il conclut que l'œuvre originale de Colomb n'existe plus. — M. Ramé, membre résidant, demande que la question soit l'objet d'une enquête et qu'on obtienne un moulage de la statue pour en faciliter l'étude.

M. O. Rayet annonce qu'il a entrepris aux Archives du ministère des Affaires étrangères des recherches relatives aux acquisitions d'antiquités faites par le Gouvernement français dans les diverses contrées du Levant. Il communique une série de lettres de M. Gaspary, vice-consul honoraire de France à Athènes. Ces lettres donnent d'intéressantes informations sur la manière dont a été formée la collection d'Antiques du comte de Choiseul Gouffier et sur l'origine exacte de quelques-uns des monuments qui, après avoir fait partie de cette collection, ont fini par entrer au Louvre.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 29 mai 1786.

Monseigneur,

M. de Truguet, commandant le bâtiment du Roy le Tarleston (?), est arrivé le 21 de ce mois dans ce port. Le principal but de son voyage est de faire voir les antiquités d'Athènes à Milady Craven. Sur la recommandation de M. le comte de Choiseul Goufier (sic),

je me suis empressé d'aller recevoir cette dame au Port Pirée et de la conduire chez moy. J'ay contribué autant que j'ay pu à l'agrément du petit séjour qu'elle y a fait et je lui ay témoigné les égards dus à son rang. J'ay eu les mêmes attentions pour M. de Vernon, son compagnon de voyage, et pour le commandant du brik.

M. l'Ambassadeur a envoyé par cette occasion M. Fauvel à Athènes ; il désire qu'il y fasse quelque séjour et que je lui obtienne la liberté de mouler les sculptures du temple de Minerve. J'en ay conféré avec le commandant de la citadelle et je faciliterai à M. Fauvel les moyens de remplir sa mission.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 1er février 1787.

Monseigneur,

M. le comte de Choiseul m'ayant écrit qu'il désirerait avoir quelque marbre, je viens d'obtenir la permission d'en prendre quatre sur lesquels il y a des inscriptions curieuses; deux de ces marbres étaient dans Athènes et les deux autres se trouvaient à Éleusis[1]. Je les ay fait embarquer sur le brigantin l'Affrique (*sic*), commandé par le capitaine Allard de Saint-Tropès, destiné pour Marseille. M. Fauvel, à qui j'ay obtenu la liberté de mouler les sculptures du temple de Minerve, a terminé heureusement sa mission. Il a chargé sur ce brigantin vingt-six caisses numérotées et bien conditionnées, moyennant ce, le fruit de son voyage est en lieu de seureté, malgré les menées secrètes de l'ambassadeur d'Angleterre pour y mettre empêchement.

A trois lieues du Port Pirée, dans les terres de l'Attique, il y avait un fort joly marbre sur lequel il y a quatre figures et une petite inscription, je l'ay fait porter à bord de l'Afrique avec trois cippes représentant des hommes et des femmes qui se disent les derniers adieux, sur un de ces cippes il y a un superbe fleuron[2] et des inscriptions sur tous les trois. J'y joins une petite Minerve et un Esculape que je conservais depuis quelque temps pour M. le comte de Choiseul; j'ay de plus fait embarquer une pierre sur laquelle il y a une inscription où il est parlé de Musée; si je puis découvrir d'autres marbres, je n'épargneray aucune démarche pour les enlever, et j'espère, Monseigneur, que vous ne désapprouverez pas le zèle que j'ay mis à satisfaire M. l'Ambassadeur.

1. Ce sont les nos 63 et 64 des *Inscriptions grecques du Louvre*, de M. Frœhner.

2. Probablement le no 125 du *Catalogue d'antiquités de la collection Choiseul*.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 16 juillet 1787.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre dont il a plu à votre Grandeur de m'honorer le 15 avril. M. le comte de Choiseul me sçait beaucoup de gré des mouvements que je me suis donnés pour luy procurer les marbres antiques qu'il désirait, et me mande dans ses dépêches des 17 février et 25 may de n'épargner aucun moyen d'en avoir de ceux du temple de Minerve ou d'ailleurs sur lesquels il pourrait se trouver des inscriptions; je lui ay représenté, Monseigneur, que les chefs du pays sont divisés par les nouveaux troubles qui agitent la ville d'Athènes, que les marbres sculptés du château sont trop matériels pour être enlevés en secret et qu'en général les acquisitions seraient difficiles dans les circonstances actuelles. M. l'ambassadeur cependant attache beaucoup de prix à ces recherches, et Votre Grandeur approuve que je cherche à le satisfaire. Je redoubleray mes soins à cet égard, et j'auray l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte du succès de mes démarches.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 31 juillet 1787.

Monseigneur,

M. de Truguet, commandant la corvette du Roy la Flèche, a relâché le 19 de ce moys dans la rade de Pirée, d'où il a appareillé le 24 pour Ténédos. J'ay fait porter à bord de ce bâtiment deux marbres sur lesquels il y a des inscriptions intéressantes et deux urnes sépulcrales pour M. le comte de Choiseul; il y a un bas-relief dans un hospice, et d'autres morceaux curieux dans quelques églises, mais le pouvoir du Voïvode ne s'étend pas jusque-là. Si je puis obtenir ces objets, je les embarqueray sur le premier bâtiment qui partira d'ici en droiture pour France, et j'auray l'honneur d'en informer Votre Grandeur. . . . .

Gaspary au Ministre.

Athènes, 12 septembre 1787.

Monseigneur,

J'ay fait embarquer sur le navire du capitaine Rousset, de Marseille, le bas-relief dont j'ay eu l'honneur de parler à Votre Grandeur, et deux marbres antiques que M. le comte de Choiseul désirait. J'ai de plus fait charger sur ce bâtiment dix caisses de sculptures

en plâtre et un panier contenant deux têtes de marbre très intéressantes. J'adresse ces objets à mon correspondant à Marseille et je luy mande de les tenir aux ordres de M. l'Ambassadeur.

. . . .

Gaspary au Ministre.

Athènes, 6 février 1788.

Monseigneur,

Le commandant d'Athènes vient de me faire présent d'un marbre sur lequel il y a un arbre au milieu de deux figures, et une inscription intéressante [1], je l'ay fait copier une lettre après l'autre, y en ayant d'effacées, et je me suis flatté que Votre Grandeur ne désapprouverait pas que je mis sous ses yeux une copie exacte de cette inscription; le marbre qui en est chargé était enterré, et elle doit être inconnue. J'en ai envoyé un double à M. le comte de Choiseul Gouffier. Il me mande dans sa lettre du 9 novembre dernier de continuer avec plus d'exactitude encore les recherches qu'il m'a recommandé de faire pour tous les objets d'antiquité qui l'intéressent, et de ne rien négliger pour luy procurer les pièces que je pourray découvrir. Je redoubleray mes démarches à cet égard et je n'épargneray aucun moyen de satisfaire monsieur l'Ambassadeur.....

Gaspary au Ministre.

Athènes, 27 février 1788.

Monseigneur,

. . . .

Je suis charmé que Votre Grandeur ait approuvé l'observation que j'ai faite à M. le comte de Choiseul sur la difficulté d'enlever les marbres des monuments antiques. Depuis lors, les chefs du pays se sont réunis, et j'ai obtenu du commandant d'Athènes la permission de prendre une métope qui était détachée du temple de Minerve [2]. Le capitaine de la frégate anglaise la Perle [3], à bord

1. Il s'agit du compte-rendu des dépenses faites par les trésoriers des richesses sacrées d'Athéna sous l'archontat de Glaukippos (410-409). L'en-tête représente en effet le peuple athénien, sous les traits d'un vieillard, rendant ses comptes à Athéna devant l'olivier sacré de l'Erechtheion. Froehner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n° 46.

2. C'est la 10° métope du côté sud du Parthénon. Elle est aujourd'hui au Louvre. Froehner, *Sculpture antique du Louvre*, n° 128.

3. M. Seymour Finch.

de laquelle il y a un milord, a tenté inutilement de l'acquérir. J'ai profité de cette permission pour enlever une belle colonne de porphire et un tronçon de colonne également de porphire. Ces objets précieux étaient dans le château d'Athènes, et les puissances du pays ont bien voulu me les faire avoir gratuitement. Je les ay fait embarquer sur le vaisseau du capitaine Giloux, des Martigues. J'ay encore fait charger sur ce navire le marbre intéressant dont j'ay eu l'honneur d'envoyer l'inscription à votre grandeur, et de plus un cyppe et un autre marbre sur lequel il y a aussi une inscription curieuse. J'en ay informé M. le comte de Choiseul et j'espère qui (*sic*) sera satisfait du succès de mes recherches. La métope a été encaissée comme il faut et conditionnée sous mes yeux. Le correspondant de M. l'Ambassadeur tiendra ce chef-d'œuvre à sa disposition avec les deux colonnes de porphire et les trois marbres.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 7 août 1788.

. . . .

Je suis charmé que Votre Grandeur soit satisfaite de l'envoi que je luy ay fait de la copie de deux figures et d'une inscription gravée sur le marbre que j'ay expédié à Marseille pour M. le comte de Choiseul. Je viens de faire charger d'autres marbres sur le navire du capitaine Pons pour cet ambassadeur, et je les adresse à son correspondant à Marseille suivant ses intentions.

Gaspary au citoyen de la Croix, ministre des relations extérieures.

Athènes, 3 messidor de l'an 4°.

. . . .

Il se trouve dans l'hospice des cy-devant capucins d'Athènes quelques caisses contenant des bas-reliefs en plâtre moulés sur des temples suivant l'état cy après appartenant à l'ex-ambassadeur Choiseul Gouffier. Ces objets d'antiquités ont été séquestrés par le citoyen Fauvel, artiste, pour 1,500 piastres qu'il dit avoir à répéter pour ses appointements de trois ans par cet ex-ambassadeur au service duquel il était. Il y a eu à cet effet un acte passé dans la chancellerie de Constantinople le 18 février 1793, et enregistré dans celle d'Athènes le 3 floréal de l'an 4°.

État des objets d'antiquité appartenant à l'ex-ambassadeur Choiseul Gouffier mentionnés dans l'inventaire du couvent des cy-devant capucins d'Athènes où ils se trouvent. Cet inventaire a été dressé

le 10 prairial de l'an II, après le départ du Père Élisée de Paris, en présence des citoyens français résidant dans cette ville :

Dans le vestibule de l'église :

Quatre caisses clouées, dont trois appartenant au cy-devant comte de Choiseul Gouffier et une au cit. Domangeville.

Dans la chambre sur l'église :

Vingt caisses contenant diverses pièces d'antiquité que le citoyen Fauvel dit appartenir au cy devant comte de Choiseul Gouffier.

Dans un petit magasin à côté de l'église :

Divers marbres que le cit. Fauvel dit appartenir au cy devant comte de Choiseul, ambassadeur.

Séance du 16 Janvier 1884.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, t. I à IV, 1880 à 1883. Paris, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, in-4°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 32e année, nlle série, 128e liv. Saint-Omer, 1884.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1883, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Doubs*, 5e série, t. VII, 1882. Besançon, 1883, in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, t. XX, january to april 1883, in-8°.

— *of the Canadian Institute,* t. I, fasc. 4. Toronto, 1883, in-8°.

Publications de la Société pour favoriser le développement de Royan; Bulletin, 1, 2, 3, 4. Royan, 1876, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. VIII, fasc. 1 et 2, mars et juin 1881. Bordeaux, in-8°.

— *pour la défense et le développement des intérêts généraux de Royan; Statuts*. Paris, 1875, in-8°.

Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge, t. XVI, nlle série, part. I, 1883.

Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte, neue folge, t. III, fasc. 3 et 4. Iena, 1882, in-8°.

Cauley (Edward). *Dictionary of Egyptian hieroglyphics*. Philadelphia, 1883.

Geymüller (Henry de). *Documents inédits sur les thermes d'Agrippa, le Panthéon et les thermes de Dioclétien*. Lausanne, 1883, in-4°.

— *Cento disegni di architettura d'ornato e di figure di frà Giovanni Giocondo*. Firenze, Bocca, 1882, in-8°.

— *Samothrace*. Paris, 1882, in-8°.

Kerviler (René). *Des projectiles cylindro-coniques ou en olive, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, Baër, 1883, in-8°.

Lemarié (Eugène). *Monographie de la commune de Sainte-Ramée*. Royan et Paris, 1883, in-18.

Sacaze (Julien). *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. Paris, Baër, in-8°.

Correspondance.

M. A. Chabouillet, nommé membre honoraire à la précédente séance, écrit pour remercier la Compagnie de son élection.

M. R. Cagnat, associé correspondant national à Douai, écrit pour remercier la Compagnie de son élection.

M. Germain Bapst, présenté par MM. A. Bertrand et L. Delisle, — M. Flouest, présenté par MM. Egger et Aubert, — M. E. Molinier, présenté par MM. A. de Barthélemy et E. Saglio, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par l'élection de M. Chabouillet à l'honorariat. Les commissions, chargées de présenter les rapports sur les titres scientifiques des candidats, seront composées ainsi qu'il suit : pour M. Bapst, de MM. le marquis de Vogüé, A. Maury et G. Perrot ; pour M. Flouest, de MM. Héron de Villefosse, A. Bertrand et H. Gaidoz ; pour M. Molinier, de MM. Courajod, Müntz et R. de Lasteyrie.

M. Louis Lucas, professeur agrégé à la faculté de droit de Dijon, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Dijon. Le président désigne MM. Thédenat, Nicard et de Montaiglon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. André Weiss, professeur agrégé à la faculté de droit de Dijon, présenté par MM. Schlumberger et Courajod, sollicite le titre d'associé correspondant national à Dijon. M. le président désigne MM. Thédenat, Aubert et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Bertrand, au nom de la commission chargée de présenter un rapport sur la candidature du colonel Pothier, lit un rapport favorable. On procède au vote, et le colonel Pothier est proclamé associé correspondant national à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

La Compagnie fixe à la première séance de mars l'élection d'un membre résidant à la place de M. Chabouillet, élu membre honoraire.

M. Aubert, trésorier, lit un rapport sur la situation financière de la Compagnie pendant l'exercice 1883; les conclusions de ce rapport sont adoptées et la Compagnie vote des remerciments au trésorier.

M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau la collection complète du *Bulletin critique* :

« Deux des directeurs de cette revue et plusieurs de leurs collaborateurs ont l'honneur d'appartenir à la Compagnie. Ils se font un devoir d'offrir à notre bibliothèque les quatre années publiées. Désormais, les numéros seront adressés à la Société à mesure qu'ils paraîtront. Si le *Bulletin critique* s'occupe de travaux relatifs aux temps modernes, il rend

compte également des ouvrages concernant le moyen âge et l'antiquité. Les travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et ceux de notre Société y sont analysés. Ce recueil n'est donc pas étranger aux questions dont s'occupe la Compagnie. »

M. Mazard, associé correspondant à Neuilly, fait passer sous les yeux de la Société divers tessons de poteries analogues à ceux qu'il lui a déjà soumis dans la première séance du mois de mai 1882 et qui lui avaient été communiqués, comme ces derniers, par le R. P. Camille de La Croix. Ils proviennent, les uns de Sanxay, les autres de diverses localités, notamment du département du Loiret, et laisseraient supposer que ce genre tout particulier de fabrication céramique ne se pratiquait pas exclusivement dans les environs de Sanxay, ou que l'usage de ces poteries était assez répandu.

M. Mazard rappelle que ces fragments sont en terre ayant subi une haute cuisson qui leur a donné la dureté des grès, dureté nécessaire pour permettre la fusion de l'enduit vitreux fort épais qui revêtait les vases à l'intérieur, et dont l'épaisseur, par endroits, n'est pas moindre de 0m01. M. Mazard ne connaît pas dans les poteries antiques ou du moyen âge d'autre exemple de ce mode de couverte, véritable verre, garnissant l'intérieur des vases. Un détail fort curieux se remarque sur deux des tessons : la surface de l'enduit est semée de petites fleurs minuscules, sans doute d'une graminée, lui donnant un peu l'aspect d'une mosaïque. Ce mode de décor se trouvant répété deux fois sur des échantillons de provenances diverses, on peut admettre que ce semis de fleurs n'est pas accidentel, mais introduit intentionnellement dans la pâte.

Le P. de La Croix considère ces tessons comme antiques, n'ayant pas trouvé dans les lieux où il les a recueillis de poteries du moyen âge.

M. Mowat présente le moulage d'un buste en terre cuite découvert à Rennes, qui lui a été communiqué par M. Decombe, conservateur du Musée de cette ville. C'est le buste

d'une femme drapée et voilée, à haute coiffure nattée ; son cou est orné d'un collier.

M. l'abbé Thédenat présente à la Société les neuf pièces les plus intéressantes du trésor d'argenterie découvert à Montcornet, près Laon [1].

M. Mazard fait remarquer que la céramique gallo-romaine fournit des vases semblables au seau d'argent qui fait partie de ce trésor.

M. A. Ramé présente une photogravure du dessin de Gaignières représentant le tombeau de Guillaume Gueguen, évêque de Nantes, mort en 1507, dont il a été question dans la dernière séance. Il fait remarquer que l'identité de l'enfeu mis au jour dans la cathédrale de Nantes par M. Léon Palustre étant certaine, la présomption était que la statue en marbre blanc couchée sur la tombe est bien celle du prélat auquel ce monument a été élevé. Le Dr Guépin allègue, il est vrai, dans son histoire de Nantes (p. 185), que « la statue n'a pas « été détruite, mais volée en 93 et que depuis elle a été brisée « et vendue par morceaux à un mouleur, » qui les aurait fait cuire « pour faire du plâtre. » Ce récit, qui soulève bien des objections, n'est pas une preuve suffisante de la destruction de l'œuvre de Michel Columbe. Mais, grâce à l'opération si bien menée à fin par M. Palustre en décembre dernier, nous pouvons rapprocher le dessin de Gaignières du monument tel qu'il existe aujourd'hui. M. Palustre trouve la statue du prélat trop courte pour la place qu'elle occupe, mais il a fallu trouver à la tête et aux pieds l'espace nécessaire pour agenouiller deux anges en prières qui ont disparu. Cette première objection a donc peu de force. Mais une autre beaucoup plus sérieuse se tire de la position des mains du prélat : elles sont dressées sur la poitrine dans l'œuvre de Michel Columbe et rabattues sur les épaules dans la statue qui est conservée à Nantes ; la mitre est aussi d'une forme et d'un dessin tout différents. Mais ce dessin, un des moins bons de la collection

1. Cf. *Bulletin de* 1883, p. 314 et sv.

de Gaignières, présente de telles inexactitudes dans la représentation de l'architecture du monument, que quelques incorrections dans la partie sculptée ne devraient pas surprendre. Il y a un moyen certain de s'assurer de l'identité de la statue, c'est d'examiner si les traces de scellement de l'œuvre primitive coïncident avec l'effigie actuelle. A Dol, sur le magnifique tombeau de Jean Juste, la statue de l'évêque Thomas James, qui a disparu, a laissé une silhouette très apparente sur la dalle funéraire, quoiqu'il n'y ait pas eu descellement, mais la poussière, en s'accumulant le long des reliefs, a laissé une sorte de fin bourrelet qui dessine les contours de l'image. La dalle de l'évêque Gueguen devrait donc être très soigneusement examinée après que la statue aura été enlevée; et cet examen sera probablement décisif.

En l'état, la substitution de statue est très vraisemblable, mais n'est pas encore démontrée.

L'ancienne, d'après le dessin de Gaignières, devait avoir plus de relief que la nouvelle; il est bien difficile de constater l'identité de cette dernière. M. Léon Palustre l'attribue à François Hamon, mort en 1532. Mais la mitre du prélat n'appartient pas par sa forme à une époque aussi avancée du XVI[e] siècle, et semblerait plutôt antérieure que postérieure au temps de Guillaume Gueguen; la disposition des bras et la simplicité du travail annoncent aussi une époque antérieure.

Il y a là un petit problème intéressant à résoudre; en tous cas, il faut remercier M. Léon Palustre d'avoir fourni les éléments de décision qui ont fait si longtemps défaut, et qui nous auraient manqué longtemps encore s'il n'avait substitué son initiative personnelle aux lenteurs des décisions officielles.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Je viens de recevoir de notre confrère, M. Jules de Laurière, en ce moment à Rome, la copie d'une inscription très intéressante qui a été découverte sous ses yeux, le 9 janvier dernier, dans les fouilles du Forum, près de la maison des Vestales, au pied du Palatin. Sur la face principale, on lit :

MAGNO · ET · INVICTO ·
AC SVPER · OMNES · PRIN
CIPES · FORTISSIMO ·
· FELICISSIMOQVE ·
IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · PIO · FEL · AVG ·
PARTH · MAX · BRIT · MAX ·
GERMAN · MAX · PONT · MAX ·
TRIB · POTEST · XVII · IMP · III
COS IIII · P · P ·
MANCIPES · ET · IVNCTORES
IVMENTARII · VIARVM ·
APPIAE · TRAIANAE · ITEM ·
ANNIAE · CVM · RAMVLIS · DIVINA
EIVS
PROVIDENTIA REFOTI · AGENTES
SVB CVRA · CL · SEVERIANI · MAMILI · SVPERSTITIS
MODI · TERVENTINI · PRAEFF · VEHICVLORVM

Magno et invicto ac super omnes principes fortissimo felicissimoque, Imp(eratori) Cae(sari) M(arco) Aurelio Antonino, Pio, Fel(ici), Aug(usto), Parth(ico) max(imo), Brit(annico) max(imo), German(ico) max(imo), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XVII, imp(eratori) III, co(n)s(uli) IIII, p(atri) p(atriae),

Mancipes et junctores jumentarii viarum Appiae, Trajanae, item Anniae cum ramulis, divina providentia ejus refoti, agentes sub cura Cl(audii) Severiani, Mamili(i) Superstitis, Modi(i) Terventini, praef(ectorum) vehiculorum.

« Sur une des faces latérales est gravée une seconde inscription ainsi conçue :

*l*OC · ADSIGN · AB · CAECILIO · ARIS*tone?*
C · V · CVR · OPER · PVBL · ET MAX*imio?*
PAVLINO · C · V · CVR · AED · SAC*rarum*
DEDIC · V · NON · IVL
L · VALERIO · MESSALLA · C · SVET*rio*
SABINO COS

[L]o(cus) adsign(atus) ab Caecilio Aris[tone?] c(larissimo) v(iro)

cur(atore) oper(um) publ(icorum) et Max[imio?] Paulino c(laris-simo) v(iro) cur(atore) aed(ium) sac[rarum].

Dedic(atum) V non(as) Jul(ias), L(ucio) Valerio Messalla, G(aio) Suet[rio] Sabino co(n)s(ulibus).

« Cette inscription de la face latérale confirme la date de 214 contenue déjà dans les mentions chronologiques qui accompagnent le nom de Caracalla sur la face principale. Elle nous fournit pour la première fois les noms complets d'un des consuls ordinaires de 214, *L(ucius) Valerius Messalla*, dont on ne connaissait jusqu'ici d'une façon certaine que le cognomen. D'après un passage de Dion Cassius [1], on avait conjecturé à tort qu'il s'appelait *Silius Messalla*. L'autre consul est *G(aius) Octavius Appius Suetrius Sabinus* [2].

« L'inscription a été élevée par les *mancipes*, c'est-à-dire par les fermiers du *cursus publicus* sur les voies indiquées. La mention des *praefecti vehiculorum*, qui apparaissent à la fin du texte comme des directeurs, prouve qu'il s'agit bien des *mancipes cursus publici* résidant dans les *mutationes* placées le long des routes, ainsi qu'on le voit par un passage de Cassiodore [3]. Il existait, pour les voies romaines, d'autres *mancipes* d'une classe plus relevée, entrepreneurs des réparations ou des travaux sur une ou plusieurs routes, et qui sont connus par les inscriptions [4] et par les auteurs [5].

« Les *mancipes cursus publici* ont fait faire cette dédicace d'accord avec les *junctores jumentarii*, c'est-à-dire avec ceux

1. Lib. LXXIX, c. v.

2. Sur ce personnage voy. Th. Mommsen, *Ephem. epigr.*, t. I, p. 130 à 141 : *De titulis C. Octavii Sabini cos. a. p. Chr. CCXIV.*

3. *Variarum*, lib. IIII, 47 : « ..... collectam quantitatem per vices agentes *mancipibus mutationum* volumus applicari..... » — Cf. au Code Théodosien, lib. VIII, tit. v ; ce titre v est consacré au *cursus publicus* ; voy. surtout les lois 15, 26 et 36 ; la loi 65 a pour titre : *De mancipibus per stationes singulas conlocandis.*

4. Ainsi : *Cn. Cornelius Musaeus manceps viae Appiae* (C. I. L., t. VI, n. 8468) ; ..... *Diadumenus manceps viarum Laurentinae et Ardeatinae* (C. I. L., t. VI, n. 8469). — Cf. le n. 3824 du t. VI, relatif aux travaux que les *mancipes* doivent exécuter sur la *via Salaria*.

5. « Plurima per Italiam itinera *fraude mancipum* et incuria magistratuum « interrupta et impervia. » Tacite, *Ann.*, III, 31.

qui attelaient les bêtes de somme ou de trait dans les *mutationes* ou relais de poste, comme nous dirions aujourd'hui. Ces *junctores jumentarii* pouvaient être des paysans, propriétaires résidant le long des routes, qui, à la suite d'un traité, fournissaient les attelages, chevaux ou mulets, suivant les besoins de la véhiculation, car j'ai peine à croire que de simples garçons d'écurie, des palefreniers, aient été mentionnés sur cette inscription à côté des *mancipes*[1]. On connaît plusieurs collèges de *jumentarii*[2].

« Les voies auxquelles appartenaient ces *mancipes* et ces *junctores jumentarii* sont : 1° la *via Appia*, qui allait de Rome à Brundisium, en passant par Tarracina, Capua, Beneventum et Venusia ; 2° la *via Trajana*, qui formait comme un rameau de la *via Appia* à Beneventum, pour gagner Brundisium par un autre chemin, en remontant au nord et en longeant l'Adriatique par Canusium et Gnathia ; 3° la *via Annia cum ramulis*. Cette dernière voie est nommée dans une inscription d'Osimo, en Picenum, avec les voies *Clodia*, *Cassia*, *Cimina*, *tres Trajanae*, *Amerina*[3]; elle formait avec ces différentes voies, dont elle était voisine, un groupe spécial surveillé à la fin du Ier siècle par un seul curateur. Une *via Augusta*, connue par deux inscriptions, paraît avoir été un des *ramuli* de la *via Annia*[4].

« Ces *mancipes* et ces *junctores jumentarii* étaient dirigés et contrôlés dans leur service par des *praefecti vehiculorum*, qui sont ici au nombre de trois, Claudius Severianus, Mamilius Superstes, Modius Terventinus, correspondant précisément aux trois voies désignées plus haut. Il faut en conclure qu'en Italie, au commencement du IIIe siècle, il y avait à la tête du

1. On trouve au Digeste, L, 16, 203, une énumération d'esclaves attachés spécialement à la personne du maître parmi lesquels sont mentionnés des *junctores* : « ... qui ad ejus corpus tuendum atque ipsius cultum praepositi destinatique essent, « quo in genere *junctores*, cubicularii, coci, ministratores atque alii... » Le contexte prouve, selon moi, de la manière la plus évidente qu'il faut lire *unctores*. Ce texte ne peut donc pas servir à éclaircir la situation de nos *junctores jumentarii* quoique les lexiques, au mot JUNCTOR, y renvoient le lecteur.

2. Voy. Marini, *Fr. Arv.*, p. 775 ; adde C. I. L., t. V, n. 4294.

3. Wilmanns, *Exempla*, n. 1171.

4. Wilmanns, *Exempla*, n. 793 ; Orelli, n. 1303.

service postal sur chacune des grandes voies, ou au moins sur certaines grandes voies les plus fréquentées, un fonctionnaire de l'ordre équestre, portant le titre de *praefectus vehiculorum*. Le fonctionnaire ainsi dénommé n'était donc pas, du moins au IIIᵉ siècle, comme on le croit généralement, le directeur général des postes de l'empire.

« On comprend facilement qu'avec la centralisation administrative des Romains, les voies qui mettaient Rome en communication avec les provinces étaient devenues comme les grandes artères de l'empire, et que la circulation des courriers et des voyageurs, fonctionnaires ou commerçants, y était extrêmement active. De là vint la nécessité d'avoir un préfet spécialement chargé du service sur chacune de ces voies. Il n'en était pas de même dans les provinces où les inscriptions nous font connaître à peu près à la même époque des *praefecti vehiculorum* réunissant dans la même main la direction des relations postales dans un district déterminé, formé quelquefois de plusieurs provinces limitrophes[1]. »

« Dans les Gaules, qui nous intéressent particulièrement, nous savons qu'au milieu du IIIᵉ siècle la Narbonnaise, la Lyonnaise et l'Aquitaine étaient placées sous la direction d'un seul *praefectus vehiculorum ;* celui dont le nom nous a été conservé par une inscription appartenait à la dernière classe des procurateurs, celle des *sexagenarii*[2]. C'est une inscription de Rome, datée de l'année 247 de notre ère, qui a fait connaître ce fonctionnaire[3].

A E G I P P I

L · MVSSIÓ · AEMILIANO ·
LAVRENTI · LAVINATIVM ·

1. O. Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der roemischen Verwaltungsgeschichte*, t. I, p. 102; Th. Mommsen, *Rœmisches Staatsrecht*, 2ᵉ édition, t. II, p. 989.

2. Il y avait des *praefecti vehiculorum* de rang différent. Ainsi L. Baebius Juncinus fut praefectus vehiculorum *centenarius*, et ensuite *ducenarius ;* cf. les exemples réunis par W. Henzen dans les *Annali dell' Instit.*, 1857, p. 95 et sv.

3. C. I. L., t. VI, n. 1624; elle est malheureusement perdue.

IIII · MILIT · V · E · PRAEF · VEHICVL ·
TRIVM · PROV · GALL · LVGDVNENS
NARBONENS · ET · AQVITANICae
AD · SS · LX · PROC · ALEX · PELVSI · Phari
AD·SS·C·PROC·PORTVS·VTRIVSQ·AD ss..
VIRO · INNOCENTISSIMO
CODICARII · NAVICVLARII · ET
QVINQ · CORP · NAVIGANTES · OB
INSIGNEM · EIVS · ERGA · SE
BENIVOLENTIAM · AC · SINGV
LAREM · ABSTINENTIAM

Aegippi. L(ucio) Mussio Aemiliano, Laurenti Lavinatium, quattuor milit(iarum), v(iro) e(gregio), praef(ecto) vehicul(orum) trium prov(inciarum) Gall(iae), Lugdunens(is), Narbonen(sis) et Aquitanic[ae] ad sestertium sexaginta milia, proc(uratori) Alex(andreae) Pelusi P[hari?] ad sestertium centum milia, proc(uratori) portus utriusq(ue) ad [sestertium......], viro innocentissimo,

Codicarii navicularii et quinq(ue) corp(orum) navigantes ob insignem ejus erga se benivolentiam ac singularem abstinentiam.

« Sur la face latérale était gravée la date suivante :

DEDIC · XV · KAL · IVN
D D · N N [philippis]
A V G G CoS
CVRANT · NVN · HERMOGENi
AVN · L · PAVLINO · COZ mo

Dedic(atum) XV kal(endas) jun(ias), d(ominis) n(ostris) [Philippis] Aug(ustis), curant(e) Nun(nio) Hermogen[iano?] L(ucio) Paulino Coz(mo).

« Borghesi a prouvé[1] que le nom martelé était celui des deux Philippe; le texte ne peut donc appartenir qu'aux années 247 ou 248 (18 juin).

1. *Œuvres*, t. VI, p. 255-256.

« La provenance ligorienne de cette inscription, rapprochée de cette particularité que la *Narbonnaise* est indiquée, au lieu de la Belgique, parmi les *tres provinciae Galliarum*[1], avait fait soupçonner son authenticité, mais le texte se retrouve dans le manuscrit de Pighius et, d'ailleurs, une récente découverte faite en Tunisie lui donne un second brevet d'authenticité. Cette découverte complète d'une manière attendue, mais dont la preuve manquait, les renseignements sur le service des postes au IIIe siècle dans les Gaules. Elle prouve, en effet, que la province de Belgique était comprise dans le service d'un autre *praefectus vehiculorum*.

« Voici l'inscription qui fournit ce renseignement[2]; elle a été découverte à Si-Amor-Djedidi, l'ancienne *colonia Zamensis*[3] :

Q · IVLIO · MAXIMO
DEMETRIANO · E · M · V ·
FISC · ADV · XL · GALLIARV*m*
PROC · XX · HEREDITATIVM (VM liés)
PER · VMB*riam* · ET · TVSCI
AM · PRA*ef* · *vehicu*LOR ·
PER · *belgica*M · ET · DVAS
G*e*RMAN · SINGVLARIS · IN
TEGRITATIS · VIRO · PAT · PVB
MVNATIVS · SATVRNINVS
*a*VVNCVLO · LOCO · AB · OR
dine · IMPETRATO · S · P · P ·

Q(uinto) Julio Maximo Demetriano, e(gregiae) m(emoriae) v(iro), fisc(i) adv(ocato) quadragesimae Galliaru(m), proc(uratori) vigesimae hereditatium per Umb[*riam*] *et Tusciam, pra*[*e*-*f*(*ecto*) *vehicu*]*lor*(*um*) *per* [*Belgica*]*m et duas G*[*e*]*rmanias, sin-*

1. D'une manière officielle les *tres provinciae Galliarum* sont l'Aquitaine, la Belgique et la Lyonnaise; la Narbonnaise reste toujours en dehors.

2. J'en ai reçu une copie de M. Poinssot et un excellent estampage de M. Letaille; j'ai expliqué le texte à l'École pratique des Hautes-Études, dans les premiers jours de juillet 1883. Depuis, l'inscription a été publiée par M. Poinssot dans le *Bulletin des antiquités africaines*, janvier 1884, p. 77, n. 296.

3. Cf. une inscription de la même localité dans le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires* de 1883, p. 213.

gularis integritatis viro, pat(rono) pub(lico), Munatius Saturninus [a]vunculo, loco ab or[dine] impetrato, s(ua) p(ecunia) p(osuit).

« Les compléments des lignes 6 et 7 sont absolument certains. Du reste, à la fin du IIe siècle, on trouve déjà la Belgique réunie aux deux Germanies pour le service de certaines procuratelles impériales [1].

« Ainsi, après la réforme de Septime Sévère [2], la Gaule était divisée en deux districts au point de vue des relations postales. Dans le premier étaient comprises la Narbonnaise, la Lyonnaise et l'Aquitaine ; dans le second était placée la Belgique réunie pour ce service aux deux Germanies. Chacun de ces districts postaux était administré par un *praefectus vehiculorum*, personnage appartenant à l'ordre équestre.

« Dans la nouvelle inscription de Rome, la face latérale contient, outre les noms des consuls dont j'ai parlé plus haut et la date très précise du 3 juillet de l'année 214, les noms des deux fonctionnaires qui ont désigné l'emplacement du monument. Ce sont le *curator operum publicorum*, nommé *Caecilius Aris[ton?]*, et le *curator aedium sacrarum*, nommé *Max[imius?] Paulinus*. Ce dernier intervient sans doute à cause du voisinage immédiat de la maison des Vestales. Les circonstances dans lesquelles cette inscription a été découverte font, en effet, supposer qu'elle était placée dans un bureau ou une station de la vehiculatio, attenant à la maison des Vestales.

« On peut juger par ces éclaircissements que le texte envoyé par M. Jules de Laurière présente un très grand intérêt. »

Séance du 23 Janvier.

Présidence de M. E. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, Ve année, nos 1 et 2, 1er et 15 janvier 1884. In-8°.

1. Voy. Wilmanns, *Exempla*, n. 638, 1260 *b*, 1260 *c*, 1293, 1294, etc.

2. « Post haec, quùm se vellet commendare hominibus, *vehicularium munus* a « privatis ad fiscum traduxit. » Spartien, *Vie de Sévère*, chap. XIV. Ainsi ce prince mit à la charge du trésor les frais du service de la poste qui auparavant étaient supportés par les particuliers.

Revue Africaine, 27e année, no 160, juillet-août 1883. Alger, 1883, in-8°.

BERTHELÉ (J.). *Rapport sur les travaux de la Société des Deux-Sèvres en* 1882-83 *et sur la réorganisation du Musée lapidaire de Saint-Maixent*. Niort, 1883, in-8°.

DESCHAMPS DE PAS (L.). *Le missel d'Odoard de Bersaques*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

CHATELLIER (Paul DU). *Les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne*. Paris, 1883, in-8°.

PAGART D'HERMANSART. *L'ancienne chapelle de Saint-Omer et le chanoine Guilluy*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *L'Artois réservé, son conseil, ses états, ses élections de* 1640 *à* 1677. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *Convocation du tiers état de Saint-Omer aux états généraux de France ou des Pays-Bas en* 1308, 1346, 1420, 1427, 1555, 1683 *et* 1789. Saint-Omer.

ROMAN. *Monnaies mérovingiennes des cités d'Embrun et de Gap*. In-8°.

Correspondance.

Le colonel Pothier, associé correspondant national à Tarbes, écrit pour remercier la Compagnie de son élection.

Travaux.

M. Flouest, associé correspondant national à Lugny (Côte-d'Or), lit une note dans laquelle il expose le résultat des travaux exécutés par M. Paul du Chatellier, associé correspondant national à Pont-l'Abbé (Finistère), dans les sépultures de l'âge de bronze en Bretagne.

M. A. Bertrand communique 26 photographies représentant des objets conservés au Musée de Bologne et dont les clichés appartiennent au Musée de Saint-Germain.

M. Héron de Villefosse présente une tablette de diptyque consulaire appartenant au Musée du Louvre. Au siècle dernier le diptyque complet était conservé à Milan dans la collection du comte de Settala. Malheureusement cette tablette,

qui a été gravée dans l'ouvrage de Gori, ne porte pas de nom de consul; elle est simplement décorée d'un monogramme deux fois répété, dont l'explication n'est pas certaine. — Le revers, primitivement uni, a été sculpté à une époque postérieure : on y voit Adam et Ève, des Centaures, des Sirènes, des Satyres et différents quadrupèdes dont l'ensemble constitue une sorte de bestiaire. Le travail de ce revers est très fin; l'exécution en est remarquable. Le style de la sculpture permet de la considérer comme une œuvre de la Renaissance italienne, probablement du xvᵉ siècle.

M. Héron de Villefosse présente ensuite, de la part de M. Jules de Laurière, associé correspondant, la photographie, prise sous deux aspects différents, d'une des statues de Vestales découvertes dans les fouilles du forum, à Rome. Au point de vue du costume, cette statue est très intéressante, particulièrement pour les détails de la coiffure et pour la disposition du *suffibulum*. — A Rome on continue le déblaiement de l'atrium de la maison des Vestales vers le nord-ouest; les travaux actuels ont lieu le long du mur qui regarde le Palatin.

M. Mowat fait observer que le nom de la grande Vestale inscrit sur le piédestal d'une statue a été effacé par un martelage. On croit trouver l'explication de cette mutilation dans l'hypothèse que cette Vestale se serait convertie au christianisme.

M. Joseph Roman, associé correspondant national à Gap, lit un mémoire dans lequel, à l'aide de certains documents, il fixe la date des cathédrales d'Embrun et de Gap. Ces deux églises, attribuées avec persistance par différents auteurs et par les traditions locales à Charlemagne, remontent, d'après M. Roman, la première au xiiiᵉ siècle et la seconde à la fin du xiiᵉ et au commencement du xiiiᵉ. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat annonce que le trésor de Montcornet (Aisne), dont il a parlé à diverses reprises, est augmenté de

six nouvelles pièces qui avaient été jusqu'ici distraites de la trouvaille. Ce sont trois gobelets et trois soucoupes en cuivre plaqué d'argent, ce qui porte à 34 le nombre des objets trouvés.

M. A. de Barthélemy communique une note de M. Joseph de Baye, associé correspondant national à Baye, relative à la décoration empruntée au règne animal par l'industrie gauloise. Cette note est renvoyée à la Commission des impressions.

Séance du 30 Janvier.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza; *transunti*, t. VIII, fasc. 1. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 18. Bône, 1880, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, n° 117, 2e trimestre 1883. Orléans, 1883, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,* t. IV, livr. 5, 1er janvier 1884. Saintes, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. X, livr. 6. Périgueux, 1883, in-8°.

Documents historiques bas-latins, provençaux et français, concernant principalement la Marche et le Limousin, publiés par A. Leroux, E. Molinier et A. Thomas, t. I. Limoges, 1883.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre; Armorial général, t. XII, fasc. 1. Bourges, 1883, in-8°.

Revue Savoisienne, 1883, in-4°.

Aubertin (Charles). *Le Morimont ou la justice criminelle à Beaune*. Beaune, 1883, in-18.

Aurès (Auguste). *Essai sur le système métrique assyrien*, fasc. II. Paris, 1874, in-8°.

Benoit (M. A.). *Le Breitenstein (grande pierre). — (Les Druides, l'empereur Frédéric III, le général Hoche.)* Metz, 1883, in-8°.

Joubert (le Dr). *Histoire de la forêt de Bellême.* Mamers, 1884, in-8°.

Molinier (Émile). *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France*, in-4°.

— *Fragments d'un inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Victor de Paris.* Paris, 1882, in-8°.

Babeau (Albert). *Imprimeurs, libraires et relieurs troyens d'autrefois,* 1623-1725. Troyes, 1884, in-8°.

Revoil (H.). *Conférence sur le théâtre antique d'Orange faite devant le Congrès de la Société française d'archéologie.* Tours, in-8°.

Vachon (Marius). *La vérité sur la question du Mont-Saint-Michel.* Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. le baron H. de Geymüller, présenté par MM. Duplessis et Courajod, sollicite le titre d'associé correspondant étranger à Lausanne (Suisse). Le président désigne MM. Müntz, Corroyer et Demay pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Pagart d'Hermansart, présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Saint-Omer. Le président désigne MM. Guiffrey, de Lasteyrie et Longnon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. G. Duplessis, au nom de la Commission des fonds, lit un rapport approuvant la gestion du trésorier. La Compagnie adopte les conclusions de ce rapport et vote des remerciements au trésorier.

M. Courajod, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. L. de Farcy, lit un rapport favorable. On procède au vote et M. L. de Farcy, ayant obtenu la majorité réglementaire des suffrages, est proclamé associé correspondant national à Angers (Maine-et-Loire).

M. Bertrand, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier, donne quelques détails complémentaires sur une découverte faite récemment à Vichy et dont M. Héron de Villefosse a déjà entretenu la Compagnie à une précédente séance (7 novembre 1883)[1]. Il présente un dessin de l'anneau en bronze portant l'inscription votive au dieu *Vorocius* et communique de nouveaux renseignements sur la figure de bronze trouvée en même temps que cet anneau. Cette figure, d'une dimension peu ordinaire, a disparu ; il a été impossible de savoir en quelles mains elle était passée.

M. A. Bertrand lit deux lettres de M. Célestin Port, associé correspondant national à Angers, qui lui signale, à propos des dolmens troués, un rapprochement intéressant. En classant des procès-verbaux de visites d'églises paroissiales faites par l'abbé Bouvard, en 1644, il a vu que, dans l'église de Saint-Jean du Marillais, un des plus vieux centres de l'Anjou, l'abbé avait ordonné de supprimer et de faire boucher « un trou qui est au bas de l'aultel pour empescher la superstition qu'aulcuns commettent, y faisant mettre la teste « de leurs enfants. »

Plusieurs membres de la Société signalent, à ce propos, des exemples analogues.

M. Gaidoz communique une inscription française qui se trouve sur une cloche d'une église de Galway, en Irlande :

D · O · M · P · GAVDEFFROY DE LARVE
PAR LA GRACE DE DIEV ABBE DE
S^T SAVLVE ET S^R DE CAVRON
WALOIS MA NOMME POVR SERVIR
A LEGLISE DVDICT CAVRON 1631
LOVIS LONGREE NOVS AT · FAICT.

M. Gaidoz communique en même temps la lettre ci-jointe qu'il a reçue de M. Richard Langrishe, vice-président de la Société historique et archéologique d'Irlande : « Il y a une

1. Cf. *Bulletin* de 1883, p. 261 et 323.

« cloche dans l'ancienne église de Saint-Nicholas, à Gal-
« way, qui porte l'inscription ci-dessus. L'histoire de Galway, « de Hardimar nous apprend que deux cloches furent fondues « en 1684 et deux autres en 1726 pour compléter le carillon « des six cloches qui existent toutes encore aujourd'hui. Il « donne l'inscription de la cloche française, mais sans rien « ajouter. Je m'occupe d'écrire des notices sur les anciennes « cloches de l'Irlande et j'espère que vous pourrez m'aider « à découvrir l'histoire de cette belle cloche, depuis si long- « temps exilée ici. Je lis dans un dictionnaire géographique « de France que Saint-Saulve était une abbaye près de « Valenciennes (2 kil.), église d'une ancienne abbaye détruite « en 1793 : Cavron-Saint-Martin (Pas-de-Calais), canton de « Hesdin (6 kil.). Je ne puis comprendre le nom de Walois; « est-il possible que ce soit le nom de la cloche? Les cloches « ont souvent des noms en Angleterre. Il serait intéressant « de savoir comment cette cloche est venue de l'église de « Cavron à Galway où elle se trouve depuis 1684. »

M. de Montaiglon fait remarquer que Walois est peut-être un nom de saint. En effet, dans la liste des saints publiée dans l'Annuaire de la Société de l'histoire de France on trouve un saint Valoy, par abréviation de Quingalois, *Vinuolocus*, 3 mars, honoré à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

M. de Lasteyrie communique à la Société un petit buste en bronze de Mercure qui appartient à M. Feuardent, et qui mérite d'être rapproché d'un très curieux monument que possède la Bibliothèque nationale et que vient de publier M. Mowat dans la *Gazette archéologique* du mois de janvier 1884.

« Ce bronze représente le dieu Mercure en buste, la poitrine nue, la tête coiffée du pétase ailé ; deux cornes d'abondance, dont le bas est caché sous deux branches de feuillage, encadrent le buste du dieu ; une petite sphère est appliquée au point d'intersection des deux cornes. Un petit anneau devait y être soudé ; deux autres anneaux se voient sur les côtés du buste, et les restes de deux autres se reconnaissent encore aux extrémités des cornes d'abondance. A ces anneaux

devaient être suspendues des chainettes supportant de petites sonnettes, comme le prouve avec évidence l'objet analogue publié par M. Mowat, et qui plus complet possède encore les chainettes et les sonnettes au nombre de sept qui manquent dans celui-ci. Le Mercure de la Bibliothèque présente une autre particularité fort curieuse qui n'existe point sur le bronze de M. Feuardent. Au bas du buste du dieu, au point de jonction des deux cornes d'abondance, se voit un petit buste de Jupiter; deux autres bustes, l'un de Minerve, l'autre de Junon, sont fixés au sommet des deux cornes d'abondance. Il ne semble pas que des figures du même genre aient jamais été fixées au bronze de M. Feuardent, quoique à vrai dire il ne soit point absolument impossible que des figurines aient pu être soudées sur la petite boule placée au bas du buste ou derrière les bouquets de fruits qui sortent des cornes. Elles ont pu être détachées à une date ancienne et ne laisser aucune trace. Mais c'est là une hypothèse que ne justifie pas suffisamment l'état actuel du bronze.

« A part ce détail, le bronze de M. Feuardent offre l'analogie de composition la plus entière avec celui du Cabinet des Médailles. Il vient même le compléter fort heureusement. En effet, en examinant ce dernier, on se demande vainement de quelle façon il pouvait être fixé ou suspendu à l'objet, quel qu'il fût, qui devait lui servir de support. Le bronze de M. Feuardent, plus complet sous ce rapport que son congénère de la bibliothèque, a conservé intact un petit anneau de suspension qui est placé sur le sommet de la coiffure du dieu entre les deux ailes du pétase. Or le bronze de la Bibliothèque nationale est percé en cet endroit d'un petit trou que M. Mowat a considéré comme le résultat d'un choc. Nul doute qu'il ne provienne de l'arrachement d'un anneau tout semblable à celui qui se voit sur la tête du Mercure de M. Feuardent.

« Enfin ces deux objets, qui offrent tant de points de rapport, paraissent provenir tous les deux de la même région de la Gaule. Celui de la Bibliothèque a appartenu jadis à M. Durand qui disait l'avoir recueilli à Orange. M. Feuardent croit que le sien a été trouvé à Vienne en Dauphiné. On

voit donc que de toutes les façons ces deux curieuses figures méritent d'être rapprochées, et l'on doit savoir gré à M. Feuardent qui, avec son obligeance habituelle, a bien voulu nous permettre de faire cette intéressante confrontation. »

M. E. Guillaume dépose sur le bureau des photographies représentant l'état des fouilles qu'il dirige au Louvre, sous la galerie de la Vénus de Milo.

Séance du 6 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 30e année, 1882. La Roche-sur-Yon, 1882, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, 5e année, no 3. Paris, 1884, in-8°.

Histoire des quatre fils Aymon, illustration de E. Grasset; gravure et impression de Ch. Gillot; introduction par Ch. Marcilly. Paris, 1883, in-4°.

Journal des Savants, janvier 1884, in-4°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1882. Poitiers, 1884, in-8°.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft für vaterlændische Alterthümer, t. XXI, fasc. 6. Zurich, 1884, in-4°.

Revue de l'Art chrétien, 27e année, 3e série, t. III (XXXV de la collection), livr. 1, janvier 1884, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologickoga Druztva, t. VI, livr. 1, 1884. Zagrel-Agram, in-8°.

Bernard (l'abbé Eugène). *Les Dominicains dans l'Université de Paris* ou *Le grand couvent des Jacobins*. Paris, 1883, in-8°.

Bontemps (G.). *Theophili presbyteri et monachi diversarum artium schedula;* liber secundus, translatore Georgio Bontemps. Paris, 1876, in-4°.

Bremond d'Ars (le comte Anatole). *Allocution prononcée à*

l'installation du bureau triennal de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure. Nantes, 1884, in-18.

Decombe (Lucien). *Description de divers objets anciens et notamment de haches et épées en bronze trouvées à Rennes.* Rennes, 1883.

Geymüller (baron Henry de). *Les estampes attribuées à Bramante, aux points de vue iconographique et architectonique.* Paris, 1874, in-8°.

Marsy (le comte de). *Obituaire et livre des distributions de l'église-cathédrale de Beauvais.* Beauvais, 1883, in-8°.

Zeller-Werdmüller (H.). *Denkmæler aus der Feudalzeit im Lande Uri.* (*Das Kæstchen von Attinghusen.*) Zurich, 1884, in-4°.

Travaux.

M. A. de Barthélemy annonce le décès de M. Louis Rosenzweig, archiviste du Morbihan, associé correspondant national à Vannes, et de M. F. Morand, associé correspondant national à Boulogne-sur-Mer et membre du Comité des travaux historiques et scientifiques de cette ville. M. le Président exprime les regrets que ces pertes causent à la Compagnie.

M. R. Mowat présente deux ouvrages : 1° la *Description de divers objets anciens et notamment de haches et épées en bronze trouvées à Rennes* par M. Lucien Decombe ; 2° le second livre de l'*Essai sur divers arts par Théophile prêtre et moine*, traduit par Georges Bontemps ; ce dernier ouvrage est offert au nom de la veuve du traducteur.

M. Müntz, au nom de la Commission chargée d'examiner les titres de M. le baron H. de Geymüller, lit un rapport favorable ; on passe au vote, et M. le baron H. de Geymüller, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Champitet près Lausanne (Suisse).

M. Guiffrey, au nom de la Commission chargée d'examiner

les titres de M. G. Musset, bibliothécaire à la Rochelle, lit un rapport favorable; on passe au vote, et M. G. Musset, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à la Rochelle (Charente-Inférieure).

M. de Boislisle, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Tamizey de Larroque, lit un rapport favorable; on passe au vote, et M. Tamizey de Larroque, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Gontaud (Lot-et-Garonne).

M. le Président déclare vacante la place de membre résidant laissée libre par la promotion de M. A. Chabouillet au titre de membre honoraire.

M. Mowat communique, de la part de M. Allmer, associé correspondant, un dessin colorié, exécuté par M. Albin Michel, de la mosaïque découverte à Nimes; le sujet représente le roi Pélias assis sur son trône, au-dessus d'une sorte d'estrade; à sa droite, Alceste, sa fille, debout, et demi-vêtue. Devant lui, Admète amenant un char attelé d'un lion et d'un sanglier, et réclamant la main d'Alceste. Dans le fond, un garde casqué et un esclave.

Le même membre présente une bague en or massif retirée de la Seine, à Paris. Elle a pour chaton une émeraude-intaille sur laquelle on voit Persée armé de la *harpé* et tenant de la main gauche la tête coupée de Méduse. Devant lui, à ses pieds, le miroir reflétant l'image de cette tête. Ce bijou appartient à M. Feuardent.

M. Mowat présente ensuite une monnaie alexandrine inédite de l'empereur Elagabale. Autour de l'effigie laurée de l'empereur, il lit la légende AT(τοκράτωρ) M(άρκος) AYP(ηλιος) ANTΩNINOC KAIC(αρ) AΠOΛΛ/////. Le reste est rogné, mais doit peut-être se compléter Ἀπόλλωνος υἱός; ou plutôt ἱερεύς, d'après une monnaie de coin romain du même empereur, sur laquelle on lit SACERD(*os*) DEI SOLIS ELAGAB(*alis*).

A la suite de la communication de M. R. Mowat, M. Fros-

sard dit que, sous ce titre « *La mosaïque du mariage d'Admète*, » M. G. Maruéjol vient de publier dans une revue paraissant à Nimes (*Nemausa*, 1re année, pages 363-392) un mémoire fort complet sur la mosaïque dont on vient de parler. La mosaïque, trouvée à 1 m. 80 de profondeur sous l'ancienne maison Mazel, en face des Halles, formait le sol d'un *tablinum ;* elle a 30 pieds romains de longueur sur 20 pieds de largeur. Au centre se trouve un cartouche carré de 1 m. 58 de côté, représentant le mariage d'Admète et, tout autour, un vaste encadrement très compliqué où figurent de nombreux animaux, parmi lesquels le perroquet et l'antilope. Le mémoire de M. Maruéjol est à divers égards digne d'être consulté par les archéologues.

M. Héron de Villefosse présente l'empreinte d'une pierre gravée antique, découverte près de Decize (Nièvre).

« Le propriétaire du château de Saulx, près Decize, M. Gandoulf, a découvert cette pierre dans une fouille qu'il a dirigée au milieu d'une prairie voisine de son habitation. Une source d'eau minérale avait été remarquée dans cette prairie. M. Gandoulf résolut de la dégager et de la capter. Il put constater que la source avait été utilisée à l'époque romaine et il retrouva l'aménagement antique de la fontaine. Le bassin était formé de trois cuvettes carrées superposées; celle du haut était la plus large et celle du fond la plus petite; deux poutres placées en biais servaient à soutenir les terres. On a recueilli dans cette fouille plusieurs ex-voto en terre blanche, des poteries, une clef en fer, dont le manche en bronze représente une panthère, et une pierre gravée en jaspe vert sanguin sur laquelle on lit très distinctement

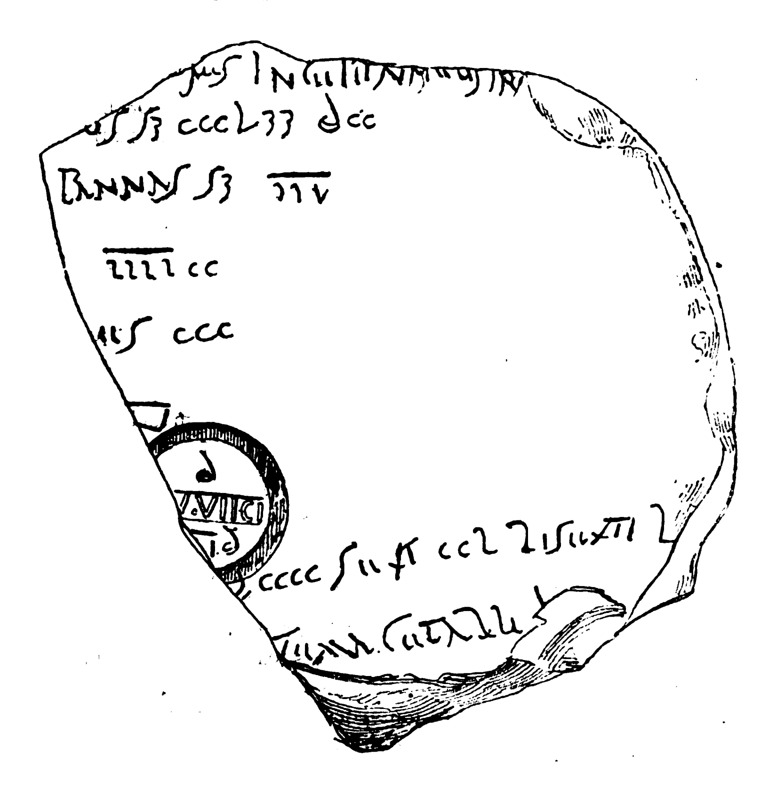
COCCEIAN
VSEDOMIT
VS

Cocceianus Edomitus.

« Ce sont probablement les noms d'un malade qui, ayant ressenti les effets bienfaisants de ces eaux, avait voulu laisser un témoignage de sa reconnaissance à la divinité protectrice de la fontaine. Les monnaies recueillies vont depuis Domitien jusqu'à Claude le Gothique. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom de M. l'abbé Cérès, conservateur du Musée archéologique de Rodez et associé correspondant de la Compagnie, deux poteries couvertes de grafittes, trouvées par ce savant à la Grosfesenque, commune de Millau (Aveyron).

La première doit être rapprochée de la curieuse poterie avec grafitte provenant de la même localité et gravée dans le Bulletin de 1882 (p. 298). On y reconnaît également des noms de vases de capacités déterminées, tels que *nanus*, *sextiulis*, *bisextialis*, *acetabulum*. Ces noms sont accompagnés de chiffres qui indiquent le nombre de vases de telle ou telle nature fabriqués par l'ouvrier.



. . . . *rus incepit nanos*. . . .
. . . . . . *os sz cccl zz dcc*
. . . . *pannas sz* $\overline{\overline{iii}}$
. . . . . . $\overline{\overline{iiii}}$ *cc*
. . . . . *es ccc*
. . . . .
. . . . . . *d*
. . . . . . $\bar{i}$ *d*
. . . . *s cccc sext ccl bisexti l* . .
. . . . [*i*]*tem acetabul*[*a*] . . . .

Le nom du potier devait se trouver à la première ligne; les lettres ...*rus* en forment probablement la terminaison. M. Mowat a publié[1] un grafitte qui se trouve sur une amphore du Musée de Saintes et qui offre une certaine analogie avec celui de la Grosfesenque : c'est le memento d'une commande de 156 vases en forme de *lagona*, exécutée par un potier nommé *Solda*, pour le compte d'un particulier appelé *Martialis*.

La seconde est un fragment de moule portant, tracé à la



pointe, le nom *Gatpas*, qui doit être rapproché de certains

1. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II, p. 111.

noms gaulois en *as*, tels que Urupas, Esumopas, etc. Avec ces deux fragments de poteries se trouve une espèce de rondelle concave en bronze qui a les dimensions d'un bouton et au fond de laquelle ont été imprimés des traits régulièrement espacés, ce qui donne à ce poinçonnage l'apparence d'une estampille.

Les deux poteries inscrites sont représentées ici au tiers de leur grandeur réelle. Je dois prévenir le lecteur que les deux autres, publiées l'an dernier, ont été au contraire reproduites au double de leurs dimensions ; la Commission des impressions n'ayant eu, comme document pour les faire graver, qu'une photographie qui les donnait ainsi. La Grosfesenque (et non pas la Grau-Fezen comme cela a été imprimé par erreur en 1882) est une maison isolée de la commune de Millau. Dans la plaine voisine de cette maison M. l'abbé Cérès a recueilli une très grande quantité de débris céramiques à reliefs et une vingtaine de vases intacts. Les estampilles sur fonds de vases sont au nombre de plusieurs centaines et l'une d'elles donne le nom RVTAENVS. Notre confrère y a trouvé en outre des ébauchoirs, différents outils de potiers, une quinzaine de monnaies du haut empire, des fibules, un bout de flèche en bronze et des grains de collier. Il est certain qu'il y avait là un centre assez considérable de fabrication céramique.

M. Maxe-Werly lit un mémoire sur la découverte d'un collier mérovingien au lieu dit Prétiaire, près du village de Totainville (Vosges); ce collier a été trouvé dans une carrière abandonnée, ouverte jadis sur l'emplacement d'un cimetière antique. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 13 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 4e trimestre 1883. Fontainebleau, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. VIII.

La Croix (Le Père Camille de). *Hypogée-martyrium de Poitiers*. Paris, 1883, in-4°.

Marsy (Le comte de). *Pierre l'Hermite, son histoire et sa légende*. Amiens, 1884, in-8°.

Riocour (Le comte de). *Les monnaies lorraines*. Nancy, 1883, in-8°.

Roman (J.). *Visites faites dans les prieurés de l'ordre de Cluny du Dauphiné, de* 1280 *à* 1803. Montbéliard, 1883, in-8°.

Schlumberger (G.). *Cinq sceaux de l'époque byzantine*. Paris, 1883, in-8°.

— *Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins; sceaux de plomb inédits de fonctionnaires provinciaux*. Paris, 1883, in-8°.

— *Sceaux byzantins. Les églises, les couvents, les palais, le cirque de Constantinople*. In-8°.

— *Sceaux en plomb de chefs des Manglavites impériaux à Byzance*. Paris, in-8°.

— *Sigillographie byzantine des ducs et capétans d'Antioche, des patriarches d'Antioche et des ducs capétans de Chypre*. Gênes, 1883, in-4°.

Thédenat (H.). *Étude sur le camp et la ville de Lambèse, traduite de l'allemand de Wilmanns, et augmentée d'un appendice épigraphique*. Paris, Thorin, 1884, in-8°.

Witte (Le baron J. de). *Notice sur Adrien de Longpérier*. Bruxelles, 1884, in-18.

Correspondance.

MM. de Farcy, Musset et Tamizey de Larroque écrivent pour remercier la Compagnie de leur admission comme associés correspondants nationaux.

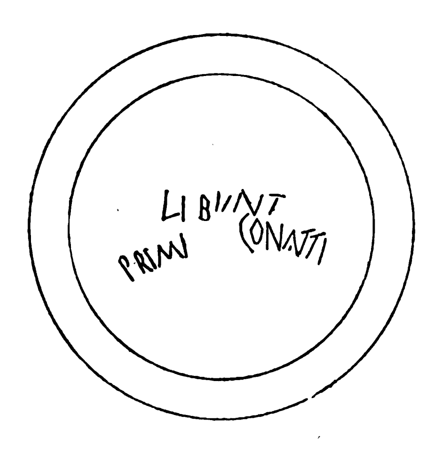
Travaux.

M. Corroyer fait hommage, au nom de M. Gillot, de l'*Histoire des quatre fils Aymon*, imprimée et illustrée à l'aide de procédés nouveaux.

Au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Pagart d'Hermansart, M. Guiffrey lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Pagart d'Hermansart, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Pilloy, M. Ramé lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Pilloy, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Saint-Quentin (Aisne).

M. Paul Allard, associé correspondant national à Rouen, présente une petite coupe rouge en terre cuite, provenant de la collection de M. Bellon, et découverte par celui-ci dans un tombeau romain, près d'Arras, en 1878.



Cette coupe porte une marque de potier que l'on pourrait lire AMN(*ii*) ou ANN(*ii*). Mais ce qu'elle offre d'intéressant, c'est le graffite suivant, gravé sous le pied :

LIBENT
PRIMI CONATTI

M. Allard croit pouvoir lire : *Libent primi conatti*, et voit dans le mot *conatti* l'orthographe et la prononciation populaires pour *cognati*. — Un membre fait observer que ces trois mots sont plutôt trois noms propres.

Séance du 20 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-1884, serie terza. *Transunti*, t. VIII, fasc. 2 et 3. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, 5e année, n° 4, 15 février 1884, in-8°.

— *de la Diana*, novembre 1883 à février 1884. Montbrison, 1884, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois*, t. XXII. Vendôme, 1883, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1882, XXXIIe année, 1883, liv. 4. In-8°.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, t. XXI, 1883. Saint-Brieuc, 1883, in-8°.

Barthélemy (Anatole de). *Monnaies gauloises au type du cavalier*. In-8°.

Doisnel (J.-S.). *Boucher de Guilleville, échevin d'Orléans; récit de la mort de Concino-Concini, marquis d'Ancre*, suivi de pièces justificatives. Orléans, 1883, in-8°.

Dramard (E.). *Table des bulletins et mémoires publiés par la Société des antiquaires de la Morinie*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique invite la Compagnie à prendre part aux travaux du prochain congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Travaux.

M. Alex. Bertrand entretient la Compagnie des objets provenant de la station de la Tène, à tort présumée lacustre, et qui en réalité est un poste militaire ayant été occupé d'abord par les Helvètes et ensuite par les Romains. On y a trouvé des armes, des monnaies gauloises et romaines jusqu'à l'époque de Trajan, ainsi qu'une brique portant l'estampille de la légion xxi[e] Rapax, stationnée à *Vindonissa*. Ces objets lui ont été signalés par M. le docteur Gross, de Neuveville (Suisse).

M. Alex. Bertrand communique, en outre, de la part de M. Aug. Nicaise, associé correspondant national à Châlons-sur-Marne, un dessin et une note sur un fragment de vase découvert à la Cheppe (Marne), en 1883, dans une sépulture à char gaulois, malheureusement violée. Ce vase de terre brune, à grain fin, de forme haute et étroite, est orné de peintures d'un rouge violacé figurant, au moins sur deux zones de sa surface, des griffons adossés en forme de S.

M. O. Rayet ne pense pas que le vase soit originaire du pays où il a été trouvé. M. Héron de Villefosse dit que l'ornementation du vase de la Cheppe rappelle les décorations des peintures étrusques qui se voient dans les tombeaux de Caere et de Tarquinies.

M. Flouest est convaincu, avec MM. Rayet et Héron de Villefosse, que des produits céramiques ont été introduits dans la Gaule, au temps de son autonomie, par un commerce d'importation, et qu'ils y étaient recherchés par les Gaulois riches avec cet intérêt qui s'attache aux objets rares et de luxe. Les poteries grecques recueillies par M. Bulliot au Mont-Beuvray, les vases campaniens rencontrés dans quelques sépultures des Rémes et des Lingons, notamment la coupe au discobole de Sommebionne et le canthare à palmettes exhumé du tumulus de la Motte-Saint-Valentin, aux environs de Langres, en sont des preuves décisives. Mais il ne faudrait pas regarder comme nécessairement exotiques

toutes les poteries des gisements gaulois antérieurs à la conquête, dont le motif ornemental appartient à un style plus ou moins spécial aux régions méditerranéennes de l'Europe orientale. Les potiers gaulois ont cherché plus souvent qu'on ne le suppose à copier les œuvres de leurs rivaux de l'étranger. Le tumulus de Grand-Bois, commune d'Aignay, Côte-d'Or, a livré une coupe du type du calix, peinte à dessins géométriques élégamment combinés, qui est manifestement un pastiche. Il en est de même de la petite amphore, à bandes peintes dans le sens horizontal, que M. Perron a découverte dans le tumulus de Mercy-sur-Saône; les nécropoles des plaines champenoises ou les stations lacustres de la Suisse fourniraient au besoin d'autres exemples. Ces imitations se trahissent ordinairement par un faire hésitant et gauche, par des formes lourdes et massives, par un galbe sans hardiesse artistique et sans franchise de parti pris. Mais le moyen décisif pour les reconnaitre est l'examen de la texture interne de la terre employée à la confection du vase. Si la pâte en est impure et grossière, si elle est pétrie de granules calcaires ou siliceux, si elle a, comme les matières limoneuses, une apparence finement feuilletée, s'il a fallu la faire épaisse pour lui donner de la force de résistance, si enfin la cuisson en est sommaire et imparfaite, on peut hardiment conclure à la fabrication indigène.

Sans doute les potiers primitifs du bassin oriental de la Méditerranée ont aussi fabriqué des produits auxquels la plupart de ces défauts sont reprochables. La céramique de Santorin et d'Hissarlik est là pour l'attester; mais leurs élèves s'étaient rapidement perfectionnés et ils avaient appris, longtemps avant les premières exportations commerciales, cet art de préparer les terres figulines que les Gaulois ont ignoré jusqu'au siècle d'Auguste. Par conséquent, s'il est avéré qu'une céramique d'origine étrangère a quelquefois pris place parmi les offrandes funèbres dans les sépultures gauloises, il serait erroné néanmoins de considérer à priori, comme produits exotiques, toutes les poteries de style un peu distingué qui s'écarteraient de la pauvreté ordinaire de la céramique gauloise proprement dite.

M. de Lasteyrie entretient la Société des fouilles qui viennent d'être entreprises dans le chœur de la cathédrale de Nantes et qui ont eu pour résultat de dégager une crypte des premières années du XIe siècle. La Société archéologique de la Loire-Inférieure, sachant qu'il existait d'anciennes substructions en cet endroit, obtint l'autorisation de faire les recherches nécessaires pour déterminer la nature exacte de ces constructions. Grâce au libéral concours de l'administration municipale, de nombreux ouvriers ont pu procéder au déblaiement de cette crypte, un architecte de talent, M. Montfort, en a fait un relevé exact, dont notre zélé correspondant, M. René Kerviler, a envoyé copie à notre confrère M. de Barthélemy; le même architecte, dans un rapport détaillé, a fait ressortir l'intérêt de cette découverte, et indiqué quelques-uns des moyens qui permettraient de conserver cette crypte, sans rien changer aux dispositions arrêtées pour la reconstruction de la cathédrale. Voici un résumé des passages les plus intéressants de ce rapport :

La crypte de la cathédrale de Nantes se compose d'une abside en hémicycle, au centre de laquelle se dressent quatre colonnes de granit, avec leurs bases, fûts et chapiteaux. Une sorte de banc de pierre règne à la partie inférieure du mur qui entoure l'abside. Il supporte une série de colonnes engagées. Un déambulatoire entoure cette abside; des colonnes engagées recevaient, du moins dans la partie actuellement mise au jour, les retombées des arcs de la voûte. Trois petites baies très étroites sont percées dans le mur qui sépare le déambulatoire de l'abside, on n'y voit aucune trace d'encastrement d'un vitrail ou d'une fermeture quelconque. Un mur de construction romaine traverse obliquement le sol et les fondations du déambulatoire. Un autre mur, probablement de même date, traverse la partie centrale de la crypte. Deux arcs à double voussure en plein cintre, murés depuis longtemps, correspondent sans doute aux anciennes entrées de la crypte.

Sous le banc de pierre qui entoure la partie centrale, on a découvert une cachette où ont été ramassées trente-huit pièces d'argent du XIIe siècle; un assez grand nombre d'osse-

ments ont été trouvés entassés dans le déambulatoire, ainsi qu'un squelette intact qui n'avait point été déplacé et auprès duquel on a recueilli un grand vase, sorte d'urne funéraire avec couvercle.

Ce monument appartient au plus tard au milieu du XIe siècle. Il est sans doute de la même époque que la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux et que celle de Sainte-Croix à Quimperlé.

A la suite de ces fouilles, deux questions se posent tout naturellement :

Ces restes sont-ils conservables ?

Peut-on en concilier la conservation avec les exigences résultant des travaux en cours d'exécution ? A ces deux questions, MM. Kerviler et Montfort, dont la compétence au point de vue technique ne saurait être récusée par personne, répondent affirmativement.

Les murs et les colonnes actuellement dégagés sont intacts. Le béton formant l'ancien sol subsiste presque partout et la dépense résultant de la réfection d'un nouveau sol et des raccords à faire aux murs dans leur partie supérieure serait insignifiante.

Enfin, pour s'assurer que ces restes peuvent être conservés quelles que soient les nouvelles dispositions arrêtées pour le chœur, M. Montfort a pris la peine de relever toutes les cotes de niveau de la crypte et du chœur. Il a constaté que le sommet des chapiteaux de la crypte se trouve à 0 m. 27 c. au-dessous du niveau du seuil de la nouvelle sacristie, et à 1 m. 15 au-dessous du sol du chœur actuel. Si, comme cela est probable, le nouveau chœur doit être élevé de quelques marches au-dessus du sol de la nef, rien n'est plus facile que de conserver cette crypte ; mais dans le cas même où le chœur devrait être de plain-pied avec la nef, il serait encore facile de la conserver en la recouvrant de voûtes surbaissées, voire même d'un plancher en fer.

Malheureusement, le bruit court à Nantes que l'architecte actuellement chargé des travaux de la cathédrale serait disposé à faire disparaître cette curieuse crypte. M. de Lasteyrie le croit certainement incapable d'un pareil acte de vanda-

lisme ; toutefois, devant l'émotion que soulève à Nantes l'idée qu'on pourrait songer à ne pas conserver des restes aussi intéressants, M. de Lasteyrie pense, d'accord avec M. de Barthélemy et les archéologues nantais, qu'il appartient à tous les amis de nos anciens monuments d'intervenir énergiquement auprès des autorités compétentes en faveur de la crypte de Nantes. M. de Lasteyrie, dès qu'il a été prévenu de la découverte, s'est empressé de la signaler à l'attention du Comité des inspecteurs généraux des Édifices diocésains, il en a également entretenu la Commission des Monuments historiques, qui a émis à l'unanimité un vœu en faveur de la conservation du monument et a décidé qu'une requête en ce sens serait immédiatement adressée au ministre des Cultes. M. de Lasteyrie pense que la Société des Antiquaires de France, se conformant à bien des précédents qu'il est superflu de rappeler, doit elle aussi prendre en main la défense de la crypte de Nantes et émettre un vœu en faveur de sa conservation.

Après quelques observations de divers membres, la Société émet à l'unanimité le vœu que la crypte de la cathédrale de Nantes soit conservée et charge son président de transmettre ce vœu à M. le ministre des Cultes.

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national à Bagnères-de-Bigorre, présente le dessin d'un autel votif provenant de Pouzac (Hautes-Pyrénées).

Pouzac est une commune limitrophe de Bagnères-en-Bigorre ; c'est le premier village au nord de la ville thermale. La vallée se resserre un peu en cet endroit ; à l'ouest, une colline, parallèle à la vallée, émerge de deux cents mètres environ au-dessus du village et donne naissance à un promontoire couronné par une étroite esplanade, retombant en pente raide de tous côtés, sauf à l'ouest. Ce promontoire a reçu depuis longtemps le nom de *Camp de César*. Une tranchée sépare le promontoire de la colline principale. Inutile d'y chercher aucun souvenir d'aucun César dont l'histoire ait fait mention. Sa faible surface, sa forme resserrée ne permettraient pas d'y établir un camp. Nous admettrons facile-

ment qu'il y ait eu pourtant à diverses époques un poste d'observation ou de refuge sur cette terrasse. Les déblais extraits de la tranchée ont été reportés sur l'esplanade pour former un petit mur de terre au milieu duquel on a planté, à une époque inconnue et probablement moderne, un bloc erratique de quartzite anguleux, comme il y en a tant sur les bords de l'ancien glacier jusqu'à la commune de His (*Finis*).

C'est sur le lieu appelé *Camp de César* qu'on a déterré, au siècle dernier, un autel et quelques tronçons d'épée.

Après avoir passé par plusieurs mains, l'autel est actuellement caché dans un jardin potager faisant partie de la propriété de MM. d'Uzer, à Salut, commune de Bagnères; mais, avant de quitter Pouzac, il a été l'objet d'une grossière contrefaçon. Sur une pierre du pays, mesurant de face un carré de 40 centimètres et muni postérieurement de 4 goujons en fer engagés dans un pan de mur, on fit graver ces mots en capitales modernes :

MARTI
INVICTO
CAIVS
MINICIVS
POTITVS
V. S. L. M.

Depuis plusieurs années, cette inscription moderne a été descellée et gardée dans la ferme où nombre de touristes et d'amateurs l'ont vue et copiée, la prenant pour l'original. Finalement, elle a tenté un étranger, un Anglais dit-on, qui l'a achetée et emportée dans son pays, croyant sans doute avoir en main un monument épigraphique authentique.

Nous avons vu souvent cette copie; elle a même été publiée, mais ce n'est que dans ces derniers temps qu'il nous a été donné de retrouver le monument original. Le faux avait eu jusqu'ici les honneurs du vrai, et la description que nous allons donner va se trouver nouvelle par suite de la notoriété indue prise par une reproduction imparfaite.

L'autel du *Camp de César* est un bloc de marbre blanc de Saint-Béat; il a souffert, dans sa partie supérieure, des injures

du temps, mais sa conservation est très satisfaisante. Les moulures du haut et du bas se continuent sur les quatre faces ; seule, la face antérieure porte une inscription gravée en creux sur le dé. Il m'a semblé que la moulure supérieure se compose d'un réglet, d'un quart de rond et d'un talon ; mais je puis être plus affirmatif pour la moulure de la base qui montre un congé, un listeau, un tore et un chanfrein.



Hauteur totale du monument, 0,79.
Épaisseur du dé, 0,175.

Les lettres, inégales dans leurs dimensions, varient en hauteur de 4 c. à 3 c. 5. Le dessin montre la maladresse du lapicide, mais aussi l'âge du monument. Le texte, — *Marti invicto Gaius Minicius Potitus v. s. l. m.*, — nous apprend que l'autel est dédié à Mars.

De l'autre côté de la vallée, à mi-côte de la serre de Pouzac, nous avons trouvé les traces d'une habitation romaine, des tuiles à crochet et d'autres fragments céramiques, mais nulle trace d'estampille d'une légion.

Séance du 27 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. IV, livr. 1. Brive, 1883, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, janvier à mars 1884. Mulhouse, 1884, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or)*; 18e et 19e années, 1881-82. Semur, in-8°.

Revue de la Société des études historiques, faisant suite à l'Investigateur, 4e série, t. I, 49e année, 1883. Paris, in-8°.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 3. Paris, Imprimerie nationale, 1884, in-8°.

Fontenille (Paul de). *Mémoire adressé à messieurs les ministres des cultes et des beaux-arts sur les peintures murales du XIVe siècle, à la cathédrale de Cahors.* Cahors, 1881, in-4°.

Linas (Charles de). *Les disques crucifères; le flabellum ou l'umbella.* Paris, Klincsieck, in-4°.

Longpérier (A. de). *Œuvres*, publiées par M. G. Schlumberger, t. VI. Paris, Leroux, 1884, in-8°.

Travaux.

M. G. Schlumberger offre le dernier volume des *Œuvres de M. A. de Longpérier* dont il a dirigé la publication posthume.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après une copie qui lui a été envoyée par M. Schmitter, une inscription funéraire trouvée tout récemment à Cherchell, dans la propriété de M. Guillemin.

EVATΓAE
VENVSTE
OCLATIVS
CHEREAS
CONIVGI

Evatiae Venust[*a*]*e*, *Oclatius Ch*(*a*)*ereas conjugi.*

Les A ne sont pas barrés; ligne 4, le H et le E du nom Chereas sont liés. L'orthographe la plus ordinaire de ce mot est par un AE, à la première syllabe.

Le nom gentilice Evatius est fort rare. Je n'en ai trouvé que deux exemples outre celui-ci ; ils proviennent aussi d'Afrique. Le premier se rencontre sur une liste de noms de soldats trouvée à Lambèse[1], *L. Evatius Datus*. Dans une autre inscription également de Lambèse, il est porté par une femme[2], mais, dans cette dernière inscription, il paraît être un *cognomen*.

M. Courajod lit une note sur plusieurs médaillons de marbre provenant du château de Gaillon, appartenant au Musée du Louvre, inscrits sur ses inventaires, et conservés dans la cour de l'École des beaux-arts, à Paris. Ces sculptures, œuvres de l'École italienne, datent de 1509 environ, et sont sorties de l'atelier d'artistes étrangers créé à Paris, au château du Petit-Nesle, par les rois de France. A ce propos, M. Courajod indique quelques-unes des principales traces laissées par l'influence italienne, depuis le milieu du xv[e] s., dans les monuments de la France, et il esquisse plus particulièrement l'historique de l'établissement royal dans lequel les princes de la maison de Valois attirèrent et entretinrent successivement à Paris un grand nombre des plus illustres

1. *C. I. L.*, t. VIII, n° 2565 *a*, 10.
2. *C. I. L.*, t. VIII, n° 4044.

maîtres de l'Italie pendant les quatre-vingts premières années du XVIe siècle.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« A la dernière séance de la Société, M. A. Bertrand a présenté le débris d'un vase découvert en 1883 dans une sépulture gauloise de la Cheppe (Marne) et faisant partie de la collection de M. Aug. Nicaise. Ce fragment de vase est orné de peintures violacées représentant des animaux fantastiques en forme de S avec une tête de griffon. M. Bertrand a rapproché de ces curieuses peintures les griffons en bronze trouvés dans le tumulus de la garenne des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine, et publiés par M. Flouest [1]. Ces griffons servaient d'anses à un lébès en bronze dont les débris ont été retrouvés et dont une restauration complète a été exécutée dans les ateliers du Musée de Saint-Germain.

« C'est à l'occasion de ces remarquables bronzes que je désire faire quelques observations. Je voudrais signaler à l'attention de nos confrères des griffons en bronze, tout à fait analogues, découverts dans les fouilles entreprises à Olympie aux frais du gouvernement prussien. D'excellentes photographies en ont été éditées [2], par les soins de la Commission allemande; il est donc facile, en rapprochant ces photographies des planches publiées par notre confrère M. Flouest, de se rendre compte de la parenté indiscutable qui existe entre les griffons du tumulus des Mousselots et les griffons d'Olympie. Les derniers ont dû probablement aussi servir d'anses à un lébès. Ces anses, formées par des têtes d'animaux, se remarquent autour de l'orifice de certains vases apodes ou sur des couvercles de vases provenant des nécropoles étrusques, tantôt sur des récipients en terre cuite noire [3],

1. *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne*, 4e fascicule; *les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine* (Côte-d'Or). Semur, 1876, avec planches.

2. *Die Ausgrabungen zu Olympia*, III, taf. XXIV *a*, et IV, taf. XX *b*.

3. *Museo Etrusco al Vaticano*, parte prima, 1842, in-f°, tav. IV, III et V, 2, anses formées par quatre têtes de bœuf. Il existe au Musée du Louvre deux monuments analogues (salle des vases noirs étrusques).

tantôt sur des monuments en bronze[1]. On peut constater sur les bronzes des Mousselots et sur ceux d'Olympie non seulement le même mouvement du cou et de la tête, la même expression dans le bec èt les yeux, la même forme aiguë des oreilles et de l'aigrette, mais encore une décoration identique consistant en petites écailles finement tracées à la pointe et couvrant entièrement le long cou recourbé de ces animaux fantastiques.

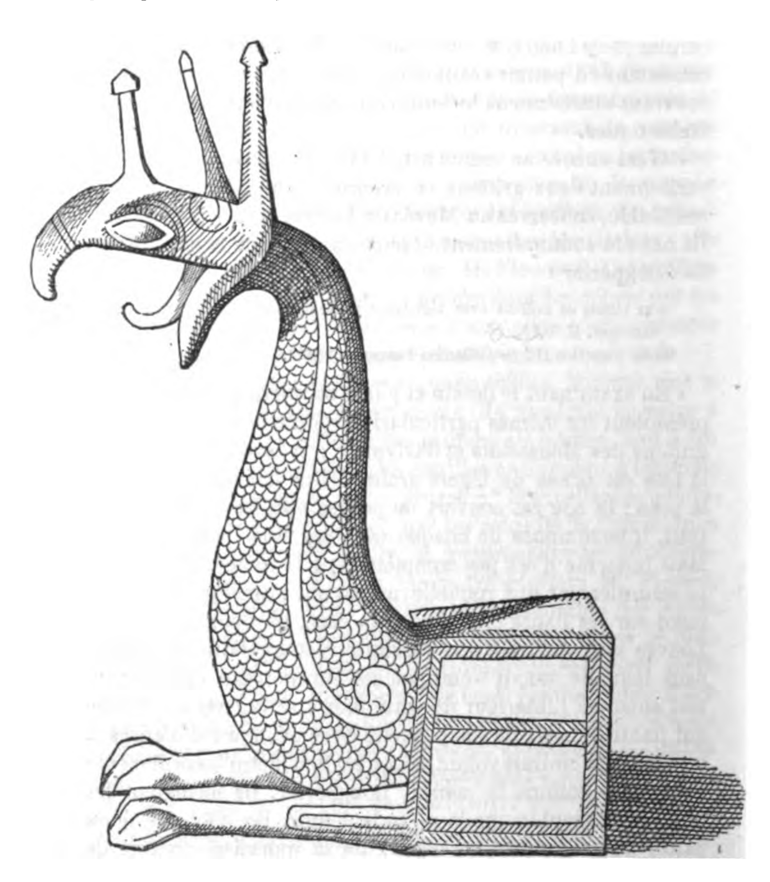
« C'est encore au même art, à la même civilisation qu'appartiennent deux griffons en bronze, d'un style absolument semblable, conservés au Musée du Louvre (salle des bronzes). Ils ont été sommairement décrits en ces termes par Adrien de Longpérier :

> Deux bustes de griffons avec aigrette. Ornements d'un siège. Ancien travail étrusque. H. 0,13.
> Musée Napoléon III. — Collection Campana, 1862[2].

« En examinant le dessin ci-joint, on verra que ces griffons présentent les mêmes particularités d'ornementation que les griffons des Mousselots et d'Olympie : la partie supérieure de la tête est ornée de légers grafittes qui figurent les plis de la peau ; le cou est couvert de petites écailles indiquées au trait, interrompues de chaque côté par une longue spirale. Mais la forme n'est pas complètement la même. Au lieu de se terminer par une rondelle mince qui s'appliquait exactement sur les flancs convexes d'un vase, les deux griffons du Louvre sont munis d'une mortaise rectangulaire en bronze dans laquelle venait s'emmancher un morceau de bois ; on voit encore à l'intérieur de cette mortaise le rivet en bronze qui fixait le bois. Ils ne peuvent donc avoir servi d'anses à un vase et je croirais volontiers qu'au lieu d'être les ornements d'un siège comme le pensait Longpérier, ils formaient les pieds d'un meuble que je ne puis définir. En effet, les deux pattes qui s'élancent en dehors de la mortaise, comme de l'avant-corps de l'animal, n'ont pas été agencées de la sorte sans un but déterminé ; leur surface inférieure, parfaitement

1. *Ibid.*, tav. XIV, 1 ; XV, 1.
2. A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n°s 422 et 423.

plane, correspond à celle de la mortaise. Il est évident que ces deux pattes ont été jetées ainsi en avant et sur le même plan pour donner plus d'assiette et de solidité aux bases dont



elles font partie. La hauteur exacte est de 0 m. 145 ; la patine est verdâtre, mélangée de reflets bleus à certains endroits. La provenance exacte de ces bronzes n'est pas connue ; on peut penser que le marquis Campana les avait recueillis dans les

fouilles des nécropoles étrusques de l'Italie. On a retrouvé à Olympie des griffons en bronze de même forme[1].

« En comparant ainsi les pièces analogues de provenances différentes, mais de fabrication identique, on fournira d'intéressants matériaux à ceux qui écriront l'histoire du commerce et de l'art dans l'antiquité ; on arrivera aussi à dater d'une manière certaine le mobilier funéraire de nos tumulus de la Gaule, et ce résultat sera pour nous particulièrement précieux. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, de la part de M. Jules de Laurière, associé correspondant national, la photographie d'une fresque découverte à Pompeï à la fin de l'année 1882 et représentant, d'après l'opinion de M. le commandeur J.-B. de Rossi[2], une caricature du *Jugement de Salomon*. Trois personnages habillés à la romaine sont assis sur une estrade ; celui du milieu s'appuie de la main gauche sur un sceptre ; derrière eux se tiennent debout quelques soldats. Devant le tribunal est placée une table ronde, à pieds courts, sur laquelle est étendu un enfant qu'un soldat s'apprête à couper en deux avec un énorme coutelas de cuisine. Une femme debout tient l'enfant (c'est la fausse mère) ; elle paraît indifférente, tandis qu'une autre femme éplorée (la vraie mère) se précipite à genoux aux pieds du tribunal et implore la grâce du petit innocent en levant les bras d'un air suppliant. Dans le fond, des soldats en armes ; à gauche, la foule du peuple assistant à cette scène. Tous les personnages ont d'énormes têtes et de petites jambes ; l'intention satirique du peintre n'est pas douteuse. La lettre de M. de Laurière, qui accompagnait cet envoi, est datée de Pompeï, février 1884, et renferme les intéressants détails qui suivent :

« Cette peinture était placée au bas d'un mur, près du sol,
« dans une petite chambre. Le sujet qui la précédait repré-
« sente des pygmées chassant le crocodile et l'hippopotame
« dans la vallée du Nil ; l'ensemble rappelle les scènes de la

1. *Die Ausgrabungen zu Olympia*, II, taf. XXXI, 2.

2. Voir le *Bulletin critique* du 1er décembre 1882, p. 272, *Le jugement de Salomon dans une fresque de Pompeï*, par J.-B. de Rossi.

« grande mosaïque de Palestrina. Sur un mur voisin, une « fresque, traitée dans un style inférieur, représente des ani« maux féroces, tigres et lions, poursuivant des gazelles. Le « jugement de Salomon et la chasse au crocodile ont été « transportés à Naples.

« On vient de découvrir, il y a quinze jours, dans le tri« clinium d'une maison trois panneaux d'une conservation « remarquable qui représentent des scènes de festins dont les « convives, hommes et femmes, armés de coupes, semblent « mener joyeuse vie. L'intérêt de l'une de ces charmantes « peintures est augmenté par la présence d'une acclamation « bachique inscrite au-dessus des personnages :

FACITIS · VOBIS · SVAVITER · EGO · CANTO · EST · ITA · VALEA

« J'ai vu ce matin, grâce à l'obligeance de M. Lempo, sous« directeur des fouilles, trois magnifiques trompettes de gla« diateurs, en bronze, de forme circulaire; elles ont 4 m. 20 « de développement. Elles ont été trouvées, il y a trois jours « seulement, dans une maison qui devait être une *trattoria*. « Tout près de là, mais dans la rue, on a trouvé aussi l'em« preinte d'un cadavre qui vient d'être moulé. Le corps était « muni d'une épaisse ceinture, sans plis, en cuir probable« ment, ce qui fait supposer que ce cadavre est celui d'un « gladiateur. »

M. le comte de Marsy demande la parole pour un hommage :

« M. Paul de Fontenille, associé correspondant à Cahors, m'a prié d'offrir en son nom à la Société un mémoire sur les peintures murales du XIVe siècle, découvertes à la cathédrale de Cahors, en 1874, et dont un peintre de cette ville, M. Calmon, a entrepris le grattage et commencé la restauration.

« Un album de photographies joint au mémoire de M. de Fontenille permettra à la Société de juger de l'intérêt de ces peintures, dont la Société des études du Lot voudrait assurer la conservation et en faveur desquelles elle sollicite le concours des ministres des cultes et des beaux-arts. »

M. le comte de Marsy fait ensuite la communication suivante :

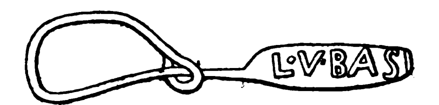
« Quelques-uns des membres de la Société auront sans doute lu dans la dernière livraison du *Bulletin monumental* une communication de M. le chevalier da Silva, associé étranger de l'Académie des beaux-arts, sur la découverte faite récemment à Penella, dans l'Estramadure portugaise, d'un torques en or, du poids de plus de 2 kilogrammes. Ayant reçu ces jours derniers la reproduction de ce bijou, j'ai pensé vous être agréable en la plaçant sous vos yeux.

« Le poids énorme de ce collier a porté M. da Silva à croire qu'il était plutôt destiné à décorer une statue de petite dimension qu'à être porté par un homme. Nous ne voyons pas sur quoi appuyer cette supposition et M. Bertrand pourrait sans doute nous citer des bijoux de ce poids qui n'ont cependant pas une destination votive. »

M. R. Mowat présente le dessin d'un fragment de fibule en bronze étamé, découvert à Castelnaudary et conservé au Musée de Narbonne.

Il a fait l'objet d'une note de feu Tournal, adressée au Comité des travaux historiques et insérée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, tome IV (1866), p. 481 : « Voici la liste des découvertes faites à Narbonne depuis quelques mois. Tous les objets sont au Musée : 1° Fibule en bronze, trouvée à Castelnaudary, destinée à être fixée aux pattes des oiseaux. Elle porte le nom de L. V. Bassus, etc. »

Le croquis, ci-joint, exécuté par M. Allmer, donne la



véritable lecture de l'estampille qu'il faut lire *L(ucii) V(alerii)* ou *V(ibii) Bas*[*si*]. Il aide surtout à faire comprendre la bizarre explication de Tournal, permise tout au plus dans une causerie familière, mais peu digne de la publicité officielle.

M. A. de Barthélemy lit la note suivante au nom de M. Ch. de Linas, associé correspondant national à Arras :

« 1° Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, n° 2, p. 102 à 104, renferme la description et les dessins de plusieurs instruments de fer et de bronze trouvés dans le département de la Moselle. L'auteur de la note explicative, notre savant confrère M. Prost, soupçonne qu'il s'agit d'outils, mais sans en être parfaitement convaincu. Le



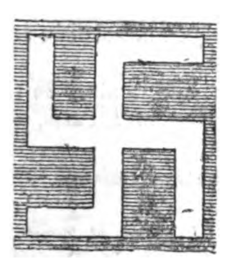
calque ci-joint d'une miniature, ms. Nero, C. IV de la bibliothèque Cottonienne, me semble résoudre affirmativement la question. Sur ce dessin, qui représente une *fuite en Égypte*, saint Joseph s'avance tenant sur son épaule une besace accrochée à un objet *absolument pareil* aux trois spécimens gravés dans le *Bulletin*. Quel attribut l'artiste normand a-t-il donné ici à l'époux de la sainte Vierge ? Évidemment un outil de charpentier, une doloire à manche vertical, dont un homme du métier pourra expliquer vraisemblablement le maniement. Dans les scènes de ce genre, saint Joseph porte d'ordinaire un simple bâton ; mais l'exemple fourni par notre manuscrit n'est pas isolé, et je puis en citer un autre où le saint figure avec un symbole encore plus

étrange. Une châsse limousine du XIIIe siècle, au musée chrétien du Vatican, montre le patron des charpentiers marchant armé de la canne caractéristique des *Compagnons du Devoir*.

« 2° A la p. 191 du même Bulletin se trouvent reproduits des objets communiqués par M. Maxe-Werly, qui m'intéressent particulièrement. Malheureusement la note explicative néglige certains détails qu'il m'importerait de connaître.

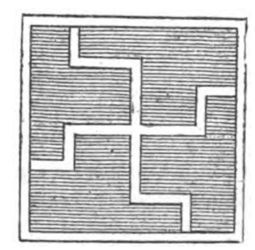
« Si l'aspect des quatre figures ne me trompe pas, nous devons avoir ici un spécimen de cloisonné mérovingien, dont le réseau offre un dessin très particulier qui m'était jusqu'à présent inconnu ; mais que représente le motif principal du décor ?

« Voici la croix gammée telle qu'on la rencontre sur les





Ancien vase grec.



Bijoux de la Marne.

monuments antiques où une influence hindoue se fait sentir ; aucune des terminaisons ne touche à l'encadrement : à Reims, là où la cloison est restée intacte, chaque branche horizontale se replie à angle droit et va rejoindre le bord. J'y trouve le prototype du *redent*, thème favori, en Angleterre, en Suède, à Tongres, des bijoux incrustés de verroteries. Que l'orfèvre ait eu quelque réminiscence de swastika ou de méandre, cela est possible, et même probable, mais il l'a appliquée à sa manière, et il en a tiré un assez heureux parti sur la contreplaque de la boucle. Pour me rendre un compte exact de la trouvaille champenoise, il faudrait que je pusse

m'en procurer les photographies, grandeur d'exécution ; les clichés, faits sur estampages, ne suffisent pas.

« Si M. Maxe-Werly obtenait de M. Léon Foucher les épreuves que je sollicite, il me rendrait un service dont je lui serais reconnaissant. »

Séance du 5 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippône, n°s 8 et 9. In-8°.

Bulletin de l'Académie d'Hippône, n° 18. Bône, 1883, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XI, 1re livr. Périgueux, 1884, in-8°.

Revue africaine, 27e année, n° 161, septembre-octobre 1883. Alger, 1883, in-8°.

Chapelain (J.). *Lettres*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, t. II, janvier 1659-20 décembre 1672. Paris, Imp. nationale, 1885, in-4°.

Faider (Ch.). *Coutumes du pays et comté de Hainaut ;* introduction. Bruxelles, 1883, in-4°.

Gilliodts-van-Severen. *Coutumes des pays et comté de Flandre ; coutume du bourg de Bruges,* t. II. Bruxelles, 1883, in-4°.

Girard (Paul). *Aristophon d'Azénia*. Paris, Thorin, 1883, in-8°.

Hippeau (C.). *Dictionnaire topographique du département du Calvados*. Paris, Imp. nat., 1883, in-4°.

Mazarin (Cardinal). *Lettres pendant son ministère*, recueillies et publiées par M. A. Chéruel, t. III, janvier 1648-décembre 1650. Paris, Imp. nat., 1884, in-4°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Chabouillet, nommé membre honoraire. MM. le marquis de Vogüé, Courajod et Héron de Villefosse donnent lecture des rapports rédigés par

eux au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Germain Bapst, E. Molinier et Flouest. On passe au vote et M. Flouest, ayant obtenu, au second tour de scrutin, la majorité exigée par le règlement, est proclamé membre résidant.

M. l'abbé Thédenat lit deux rapports favorables au nom des commissions chargées d'examiner les candidatures au titre d'associé correspondant national de MM. A. Weiss et P.-L. Lucas, tous deux professeurs à la Faculté de droit de Dijon; on procède au vote, et MM. A. Weiss et P.-L. Lucas, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Dijon (Côte-d'Or).

M. de Barthélemy, au nom de la commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les Mémoires du travail de M. J. Roman intitulé *Documents fixant la date de la construction des cathédrales d'Embrun et de Gap*. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, associé correspondant national à Ruffec, fait la communication suivante :

« Je signale à la Compagnie une récente découverte qui m'a semblé avoir un grand intérêt pour l'histoire de la Gaule. C'est celle d'une sépulture sous tumulus, à incinération partielle comme celles de Halstatt, avec *char* et curieux ornements de bronze.

« Ce tumulus en terre est situé sur la rive droite de la Charente, au lieu dit le Gros-Guignon, commune de Savigné près Charroux (Vienne); il a environ 35 mètres de diamètre et 6 mètres de hauteur; dans la partie sud-ouest, il contenait une voûte ou calotte en pierres et moellons, épaisse de 1m50, recouverte de 2 mètres de terre. C'est sur cette voûte que le squelette avait été déposé; de chaque côté, en ligne droite, on a retrouvé les roues d'un char et une série d'ornements de bronze que j'ai déposés sur le bureau.

« Il est utile de donner une liste sommaire des objets recueillis :

« 1° Revêtements en fer des roues ; épais de 0m03 comme ceux trouvés à la Gorge-Meillet.

« 2° Fragments de petits cercles en fer destinés à consolider les moyeux.

« 3° Un mors formé de tiges en fer, ornées d'une virole en bronze.

« 4° Série de rondelles en bronze de grandeurs différentes, percées d'un trou à leur centre, et fixées à des bandes de bois ou de fer *droites*, par des gros clous en bronze à tête hémisphérique.

« 5° Nombreux clous en bronze, fondus d'une seule coulée.

« 6° Clous en fer sur lesquels on a coulé des têtes en bronze.

« 7° Feuilles de bronze ayant recouvert des barres de bois *droites*.

« 8° Série de sphères creuses qui se fixaient sur des tiges de bois à la façon d'une pomme de canne et qui ornaient probablement les côtés du char.

« 9° Série de petits ornements en bronze coulé, formant des cercles et des dents de loup qui devaient orner le bas du char ; on retrouve des motifs analogues d'ornementation dans les chars assyriens[1].

« 10° Deux urnes en terre brune incontestablement gauloises.

« Quelques autres objets ont été perdus ou dérobés, et je n'ai pas actuellement de renseignements suffisants pour en parler.

« De cet ensemble d'objets, je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

« Les sépultures à char se trouvent dans l'ouest de la Gaule avec les dolmens.

« Les chars avaient au moins deux côtés formés de parois droites et étaient probablement quadrangulaires.

« Les plaques en bronze, classées généralement comme

1. Cf. Georges Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, pl. x.

des accessoires de harnachement, sont, au Gros-Guignon, des ornements du char.

« Et j'ajoute que les populations de cette époque, antérieures à César, coulaient aussi bien le bronze que nous, du moins pour les objets de petit volume. »

M. Bertrand fait remarquer que c'est le premier tumulus de ce genre que l'on ait découvert dans l'ouest de la France.

M. Cournault, associé correspondant national à Nancy, fait circuler une casserole et une passoire en bronze entrant exactement l'une dans l'autre, trouvées dans une carrière près de Nancy.

M. Cournault communique ensuite la photographie d'un monument gallo-romain représentant des scieurs de long.

Séance du 11 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, 5e année, no 5, 1er mars 1884. In-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 164, novembre 1883. *Lettres de saint Yves*. Chartres, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, séances du 3 avril au 24 juillet 1883. Toulouse, 1883, in-4°.

Journal des savants, février 1884. Paris, in-4°.

Baye (le baron Joseph de). *Notes sur le château de Montmort (Marne)*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.

Germain (Léon). *Le Camée antique de la bibliothèque de Nancy*. Tours, in-8°.

— *L'enseigne de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine*. Nancy, 1884, in-8°.

Maxe-Werly. *Numismatique Soissonnaise*. In-8°.

Correspondance.

MM. Weiss, P.-L. Lucas, Pilloy et Pagart d'Hermansart

écrivent pour remercier la Compagnie de leur admission au nombre des associés correspondants nationaux.

M. Jules Blancard écrit de Saint-Paul-Trois-Châteaux pour annoncer la découverte dans cette ville d'une mosaïque romaine avec sujets mythologiques; elle a été trouvée dans le jardin du couvent des frères Maristes.

Travaux.

M. de Lasteyrie lit un mémoire de M. Ch. de Linas sur le disque en or trouvé à Auvers et précédemment communiqué à la Compagnie par M. de Boislisle.

A propos de cette lecture, M. Bertrand fait remarquer qu'on n'a pas le droit de refuser aux Gaulois de la vallée du Danube d'être les auteurs de certains objets d'art; l'hypothèse d'une origine orientale n'est nullement nécessaire.

M. Flouest demande également à faire quelques réserves sur la fécondité décorative attribuée par M. de Linas au signe en S auquel sa note est consacrée. Certains dessins annexés à cette note ne témoignent pas, à ses yeux du moins, d'une filiation directe et incontestable au regard de ce signe. Il a été sans doute interprété, suivant les temps, de diverses manières et s'est prêté à des combinaisons variées, mais une donnée d'ordre supérieur a, jusqu'au triomphe du christianisme, maintenu son extensibilité dans des limites qu'il importe de ne pas méconnaître.

Très insuffisamment caractérisé par son assimilation à la lettre S[1], ce signe n'est pas simplement un motif ornemental, un enroulement gracieux imaginé par un artiste et aussitôt adopté par ses émules. C'est d'abord et avant tout un signe religieux, un symbole sacré traduisant pour les initiés une idée mystique et rentrant ainsi dans la série des

1. La configuration de la lettre S ne reproduit guère en effet les deux volutes terminales qui en sont le principal élément. Procédant d'un même point initial et succédant immédiatement l'une à l'autre, ces deux volutes donnent à l'ensemble du signe la configuration de deux crosses paraissant naître l'une de l'autre et évoluant en sens inverse.

idéogrammes hiératiques. Venu d'Orient en Occident, comme la croix gammée ou swastika, à une époque très reculée, ce signe a suivi une marche parallèle, en acquérant une importance égale, quoique moins remarquée. Sa valeur symbolique est aujourd'hui reconnue et on en recherche curieusement l'exacte signification. Elle semble le rattacher à l'idée de la lumière vivifiante, de la chaleur qui provoque la fermentation du germe, du feu qui, loin de détruire, propage au contraire la vie par le développement de son intensité. Il se juxtapose au carreau du tonnerre, en procédant comme lui du feu du ciel,. mais, alors que ce carreau est la permanente menace de la dévastation et de la mort, il semble en être le correctif et n'intervient qu'à titre d'emblème de vitalité.

Ces données assurément ne peuvent encore être produites que sous bénéfice d'inventaire, mais il n'en est pas moins avéré que le signe en S est l'attribut d'une personnalité divine dont le rôle prépondérant est attesté par l'universalité du culte qui lui était rendu. Il n'est peut-être pas de peuple de race aryenne chez qui ce signe ne se soit fréquemment rencontré. Nos ancêtres gaulois, « *gens admodum dedita religionibus*[1] », le tenaient en singulière vénération; c'était pour eux une marque de bon augure et ils en faisaient un talisman. Ils en munissaient leurs armes, leurs bijoux, leurs instruments usuels et jusqu'aux offrandes funèbres, comme pour enlever toute chance d'interruption à l'action protectrice du dieu. On le grava à cet effet sur le champ de médailles rondes avec bélière permettant de les ajouter aux perles des colliers.



Médaille-amulette de Caranda.

Certains guerriers celtes et gaulois le portaient très ostensi-

1. Cæs., *De bel. gal.*, VI.

blement sur cette chaîne en bronze qui maintenait, au dire de Diodore [1], leur longue épée à leur flanc droit. Quelques-uns en faisaient timbrer leur casque, comme d'autres y plaçaient, en guise de cimier, la roue ou rouelle qui les constituait clients particuliers du grand dieu Taranos [2]. Les femmes tenaient à en parer la face la plus en vue de leurs bracelets, ou lui faisaient une place d'honneur parmi leurs amulettes préférés.

Les affectations d'intérêt individuel n'épuisaient pas la faveur dont on l'entourait; un grand nombre de cités de la Gaule l'ont inscrit sur leurs monnaies, à côté d'autres symboles dont le caractère religieux n'est pas discutable. On l'adaptait au surplus jusqu'aux images des dieux eux-mêmes, témoin cette statuette du musée du Louvre découverte vers la fin du siècle dernier, près de Vassy, dans l'oppidum du Châtelet, et que de judicieux échanges feront prochainement entrer au Musée des antiquités nationales. Cette statuette prouve d'une manière décisive que c'est au culte du plus grand, du plus honoré de leurs dieux, au culte de ce *Dis pater « a quo se prognatos praedicant* [3] » que les Gaulois rattachaient le signe dont il s'agit.

C'est en effet le *Dis Pater*, tel que le concevaient les Gaulois de nos régions, avec sa masculinité puissante, sa taille trapue, ses épaules carrées, sa chevelure épaisse et sa barbe touffue dont la statuette du Châtelet reproduit les traits. Il ne tient pas seulement en ses mains la roue et le foudre révélateurs du maître du tonnerre, il porte encore, passé au bras droit et s'appuyant sur l'épaule, un grand anneau d'où pendent neuf de ces S à volutes. Elles acquièrent

1. (Bibl. hist., V, 38.) Le musée de Troyes possède une de ces chaînes-baudriers recueillie en 1843 dans le cimetière antique de Méry-sur-Seine, Aube. Elle se compose d'anneaux ronds et presque plats réunis les uns aux autres par un tenon rigide à double perforation, au centre duquel apparaît, de deux en deux, le signe en S en fort relief. Comme pour mieux prévenir toute méprise sur sa signification, le tenon terminal auquel est adaptée la porte de l'agrafe, lui substitue le foudre du dieu Tonnant sous la forme particulièrement consacrée que rappellent certains chrismes, ou la figure héraldique nommée *bâtons de Navarre*.

2. V. les casques sculptés sur l'arc de triomphe d'Orange.

3. Cæs., *De bel. gal.*, VI, 4.

ainsi, comme élément déterminatif, une valeur égale à celle du foudre, de la roue, du marteau double ou maillet, du



Dis Pater de l'oppidum du Châtelet.

vase ollaire affirmant partout en Gaule la dédicace au souverain de l'Olympe gaulois des petits autels de laraire pour

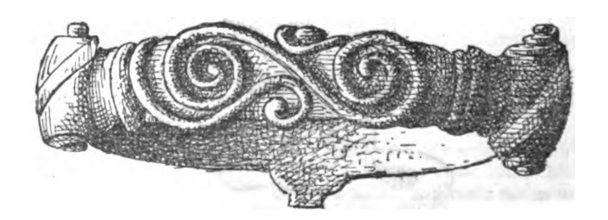
lesquels on avait voulu faire l'économie de la figuration plus compliquée du dieu.

Le signe en S a gardé sa physionomie native pendant une longue suite de siècles. On le trouve, par exemple, toujours semblable à lui-même, et sur des vases funéraires de ces nécropoles ombriennes que les récents travaux de M. Gherardini font remonter à huit ou neuf siècles avant notre ère,



Vase en terre de la nécropole ombrienne de Corneto.

et sur ce bracelet d'une Gauloise des temps de la conquête, dont, il y a quelques mois, M. le baron de Baye a découvert la sépulture à Mareuil-le-Port. Rien n'est plus commun que



Bracelet de Mareuil-le-Port.

le signe en S dans la belle collection de parures gauloises recueillie en Champagne et conservée dans le musée du château de Baye. Il en est, pour ainsi dire, la décoration usuelle.

L'intérêt de l'idée qu'on y attachait y est particulièrement mis en relief par un élégant torques ouvert, en bronze, se terminant par deux petits globes de même métal. Un calcul manifeste a fait laisser absolument lisses toutes les surfaces de ce bijou : on a systématiquement renoncé pour lui aux traits de burin et aux poinçons divers qui agrémentent un si grand nombre de ses pareils. Cette abstention n'a certainement pas eu d'autre cause que le désir de donner plus de valeur au signe en S faisant saillie sur la partie visible de chacun des deux globes.

Mais, quelque souci que l'on eût de conserver au signe symbolique sa configuration originelle, on s'était cependant appliqué de très bonne heure à le disposer en divers sens, et même à en faire l'élément fondamental de combinaisons multiples. On n'en saurait trouver de démonstration meilleure que celle fournie par le beau disque d'Auvers dont la présentation à la Société a donné naissance[1] à l'intéressant mémoire de M. de Linas. On veillait seulement à ce que son type essentiel fût toujours reconnaissable à première vue. On s'attachait même scrupuleusement à lui maintenir, dans les groupements qu'on en faisait dériver, ce caractère si digne de remarque[2] d'être agencé de telle sorte, qu'en raison de sa parfaite symétrie, il n'a, à proprement parler, ni commencement ni fin, ni base ni sommet nécessaires, ni côté attitré de droite ou de gauche et qu'il reste invariable dans son aspect spécial de quelque côté qu'on le présente.

Le triskèle, si fréquent sur les antiquités gauloises et notamment sur les monnaies, est l'élément le plus démonstratif, comme le plus ordinaire, des combinaisons auxquelles se prête si aisément le signe en S. Il en est en outre le plus frappant peut-être par la disposition ternaire qu'il affecte et qui cadre si bien avec ce que nous savons de la propension des Gaulois à partager les idées pithagoriciennes sur la valeur mystique des nombres. Sans doute certains triskèles monétaires

1. V. dans le *Bulletin* de 1883, en regard de la page 164, une belle reproduction de ce disque par l'héliogravure.

2. Il le partage du reste avec la plupart des signes symboliques ayant eu cours en Gaule.

peuvent n'être que l'altération du monogramme qui a conjugué, à l'origine, un *alpha* et un *rho* sur les statères Arvernes; mais, pour généraliser cette donnée et nier sans réserve l'intervention du signe en S dans la création du triskèle, il faudrait d'abord démontrer que cette altération même n'a pu déterminer un graveur de coin à ramener au triskèle typique une association de lettres dont il n'avait plus l'intelligence, et expliquer ensuite pourquoi le triskèle se rencontre sur le célèbre casque d'Amfreville[1], sur les garnitures de bouclier d'Étrechy[2], sur les bracelets de Saint-



Bracelet du tumulus de Montsaugeon, Haute-Marne.

1. Une des meilleures reproductions qui en aient été faites se rencontre dans la belle étude consacrée par le comte R. de Lasteyrie dans la *Gazette archéologique*, en 1883, à *La phalère en or trouvée à Auvers* (*Seine-et-Oise*).

2. *Cimetière gaulois du Mont-Blanc à Étrechy, canton de Vertus* (*Marne*); description archéologique par M. Paul du Chatellier, dans la 4e livraison de *La Champagne souterraine* de M. E. Morel, pl. 19.

Remy-sur-Bussy [1] et du tumulus de Montsaugeon [2], sur la stèle funéraire du grand Mal-Deu dans la forêt vosgienne du Ban-de-Harol [3], ainsi que sur cent autres monuments absolument étrangers à la numismatique, où ne s'aperçoit guère la convenance de la conjonction des deux lettres grecques.

Les motifs ornementaux, ayant pour base l'emploi du signe en S, devinrent vraisemblablement plus libres et plus hardis dans leurs complications en Gaule, à mesure que l'influence du pouvoir théocratique déclina au profit des entreprises de l'élément guerrier. La notion initiale perdit nécessairement de sa précision et il n'est guère douteux que, vers les derniers temps de l'autonomie gauloise et surtout pendant les trois premiers siècles de la domination romaine, la préoccupation artistique ait fait quelquefois échec au rigorisme de la tradition religieuse. C'était le commencement de l'évolution qui semble avoir fait du signe en S l'inspirateur des *postes* si commodes aux architectes et ornemanistes. Son prestige toutefois ne s'évanouit pas entièrement ; s'il fut momentanément amoindri par le fait de l'intronisation des divinités romaines, il n'en reprit pas moins un sérieux essor à la faveur du renouveau que les invasions franques ménagèrent aux coutumes et aux croyances d'autrefois. Un grand nombre de familles gauloises, restées fidèles au souvenir des ancêtres, s'abandonnèrent volontiers à la réaction, le jour où elles se sentirent affranchies des exigences de l'administration romaine. Elles y furent d'ailleurs aidées par les afflux répétés de populations germaniques que l'*officina gentium* déversait sur leur territoire et qui, vierges encore de tout contact avec les civilisations de l'Europe méridionale, avaient gardé dans leur intégrité primitive la plupart des traditions aryennes. La

1. E. Morel, *La Champagne souterraine*, 4e et 5e livraisons, pl. 36, fig. 10 et 11.

2. On remarquera, à propos de ce bracelet, que son motif ornemental répété *trois fois* sur la périphérie ne se compose (à part le cordon marginal en grenetis dont l'unique rôle est de le faire apparaître mieux en l'isolant) que du *triskèle* accostant le signe en S, lequel, se doublant par une ingénieuse disposition de la volute centrale, se constitue ainsi lui-même de *trois* éléments. Le prestige de la combinaison ternaire pourrait-il se révéler sous un aspect plus significatif ?

3. V. *Rev. des Sociétés savantes*, note de M. J. Quicherat.

faveur reconquise par le signe sacré devint même si grande qu'il put marcher de pair, pendant quelque temps, avec la croix du Christ. Il put se juxtaposer à elle dans des agencements décoratifs dont la portée confessionnelle est manifeste. Notre confrère M. J. Pilloy en fournit plusieurs exemples dans ses très instructives *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*[1] et il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la même et si étrange concurrence entre l'idéogramme païen et le symbole chrétien par excellence se produisait, vers la même époque, jusqu'en Asie-Mineure, puisque le triskèle, c'est-à-dire le signe à sa troisième puissance, accoste l'effigie du Christ, et le simple signe en S, celle de la Sainte-Vierge et des apôtres, sur un médaillon byzantin en or recueilli, presqu'en territoire galate, aux environs de l'ancien Iconium[2]. Il semble que la piété des Lycaoniens hésitait encore entre deux signes essentiellement vénérables et de signification parallèle à ses yeux. On peut aussi supposer que par une de ces transactions provisoires auxquelles ils ont dû plusieurs fois se résigner, afin de ne pas heurter trop vivement les sentiments ou les habitudes des néophytes, les ministres du culte nouveau toléraient alors qu'un symbole consacré de vieille date par le respect universel pût s'adapter à la personne divine, à la Vierge et aux apôtres. Quoi qu'il en soit de ces deux hypothèses, rien n'établit mieux que le fait qui les provoque l'erreur archéologique dans laquelle on tomberait, si, refusant au signe en S son caractère de symbole religieux, on prétendait le réduire au simple rôle d'un motif ornemental de pure fantaisie.

M. Bertrand déclare qu'il partage le sentiment de M. Flouest sur l'origine et la valeur hiératique du signe dont il s'agit.

M. de Lasteyrie croit qu'une chronologie est difficile à établir parmi des objets que l'on connaît encore si peu.

Le travail de M. Linas est renvoyé à la Commission des impressions.

1. Trois fascicules grand in-8°, publiés de 1880 à 1882, chez Triqueneaul-Devienne, à Saint-Quentin; un quatrième fascicule est sous presse.

2. V. dans le *Bulletin* de 1883, en regard de la page 126, la planche accompagnant la note lue par M. Schlumberger à la séance du 7 mars, au nom de M. Sorlin-Dorigny.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, lit la note suivante :

« M. L. Germain, associé correspondant national à Nancy, me prie de communiquer à la Compagnie l'estampage d'une inscription qui a été découverte dans une ancienne chapelle de l'église d'Arrancy (Meuse), sur une table de pierre, très mince, mesurant $1^{m}565$ de long sur $0^{m}375$, et dont les quatre côtés sont sculptés, ce qui indique qu'elle était isolée. Le peu de largeur de cette table de pierre ne permet guère de penser qu'il s'agit d'un autel.

« La sculpture des profils se compose d'une inscription en beaux caractères minuscules gothiques qui, partant de l'un des angles, s'allonge sur trois côtés et se termine par trois lettres enjambant sur le quatrième, décoré d'une guirlande. Une autre guirlande, plus étroite, court, au-dessous, le long des quatre côtés. Voici la légende :

m · cccc · & · xxx · | vii · me · firēt · faire ·
martin · donwey · et · waltrin · filz ·
chardi | gnō · vaille · dem | ade

([En l'année] 1437, me firent faire Martin Donwey et Waltrin, filz Chardignon *vaille de Made ??*) »

M. Frossard fait la communication suivante :

« L'abbaye de l'Esacaledieu (Hautes-Pyrénées), fondée en 1140, a été plusieurs fois ravagée et restaurée. Il n'en reste plus qu'une seule inscription que nous présentons à la Compagnie. Cette inscription est inédite et malheureusement incomplète.



« Une belle dalle en pierre couvrait un tombeau. Un jour, ayant besoin de voûter un petit canal, on utilisa cette dalle qui, n'ayant qu'une faible épaisseur, céda vers son milieu; d'où une déplorable fracture. De plus, le lieu étant humide, la surface de la pierre a souffert et l'inscription tend à disparaitre. Nous en avons pris un estampage dont la publication ne sera peut-être pas sans intérêt.

« Nous constatons que sur cette pierre tumulaire on avait tracé quatorze lignes comme si on voulait écrire un petit poème de sept vers; deux seulement ont été gravés :

QUEM LAPIS ISTE TEGIT QU(?)ET(?)ERNUS CUNCTA PEREGIT.
VIR MAGNI MUNDO MODO TERRA CINISQUE SECUNDO.

« *Celui que recouvre cette pierre quaternus* (?) *a tout accompli.*

« *Homme de qualité qui n'est plus* (*maintenant*) *que terre et cendre dans le second monde...*

« Le mot douteux pouvait être le nom propre, c'est-à-dire le plus important de l'inscription.

« La dalle a 0m78 de largeur hors œuvre. Les caractères variés et élégants nous reportent au XIIe siècle. »

M. Frossard présente ensuite un sceau d'évêque trouvé dans les dragages de la Seine. Il porte cette inscription :

† SIGILL · BARTHOLOMEI DEI GRACIA DICENSIS · EPI

M. l'abbé Thédenat lit la note suivante :

« Le 2 avril 1882, des paysans, travaillant dans un champ appartenant à la ferme de Mortières, commune du Tremblay, canton de Gonesse (Seine-et-Oise), ont trouvé, à une profondeur de 0m 30 environ, un trésor composé de 599 monnaies :

« 7 monnaies en or, frustes et illisibles.

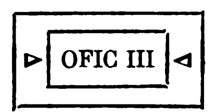
« 353 monnaies en argent.

« 239 monnaies en cuivre.

« Les rois dont les noms se lisent sur les monnaies d'argent sont : François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV. — Aucune d'elles n'est nouvelle.

« On a trouvé, avec les monnaies, les débris d'un vase en cuivre dans lequel on les avait enfouies. »

M. Héron de Villefosse signale de la part de M. Bertrand, président de la Société d'émulation de l'Allier, quatre plaquettes en plomb trouvées récemment à Lyon, dans la Saône, et présentant l'inscription suivante imprimée en relief, dans un petit cartouche à queues d'aronde :



Ofic(ina) tertia.

Ces plombs sont de petites dimensions comme presque tous ceux qui ont été déjà recueillis dans la Saône, à Lyon, en si grande quantité et dont une belle collection a été formée par M. E. Récamier[1].

M. Héron de Villefosse lit ensuite une note sur les inscriptions recueillies par le R. P. Cam. de la Croix dans les fouilles d'Herbord, dites de Sanxay :

« Aucune de ces inscriptions n'est complète; elles ont été trouvées à l'état de fragments à l'exception des petites inscriptions sur poteries.

« 1° Il y a quelques années, avant l'arrivée du P. de la Croix à Sanxay, un fermier du voisinage déterra à gauche du temple, mais très près de l'enceinte, une pierre dont il se servit pour boucher un trou dans sa maison. Il fit disparaitre un fragment d'encadrement qui dérangeait son projet, mais respecta trois grandes lettres d'un beau caractère, gravées sur la pierre[2] :

POL

« La hauteur des lettres est de 0m18.

1. Sur la remarquable collection de plombs antiques recueillis à Lyon dans les graviers de la Saône, que possède M. Étienne Récamier, cf. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité,* t. I, p. 209, note 1.

2. Ferdinand Delaunay, *Antiquités de Sanxay* (*Vienne*), 1862, p. 23-24; le P. C. de la Croix, *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord dites de Sanxay*, 1883, p. 17.



« Le reste de moulure et la hauteur des caractères donnent à penser que ce fragment appartient à la *première* ligne d'une inscription votive et il parait très probable que cette première ligne contenait le nom d'Apollon, selon l'ingénieuse hypothèse de M. J. de Laurière :

*a*POL*lini*

« De cette restitution, si elle est admise, découlent des conséquences, que je n'ai pas à exposer ici, sur la divinité honorée dans le temple de Sanxay.

« 2° Dans les fouilles du temple, le P. de la Croix a recueilli 143 fragments épigraphiques sur pierre ou marbre dont les uns portent une lettre, d'autres la moitié ou le quart d'une lettre : jusqu'ici il a été impossible de les réunir et de les rapprocher dans un ordre acceptable. Il semble que ces fragments appartiennent au moins à deux textes différents. Voici ceux qui peuvent être lus :

« *a*. Fragment d'une inscription votive ; la première ligne est sur un morceau ; les deux autres lignes sont sur un autre morceau qui s'adapte au premier :

TI · I*ulius*	haut.	0m052
ECR	—	0m045
V[illegible] *s · l · m*	—	0m055

« Les lettres sont d'une très bonne époque, sans doute du premier siècle de notre ère.

« *b*. Fragment renfermant un chiffre :

· II haut. 0,062.

« *c*. Fragment qui semble contenir les trois lettres *ssi* :

SSI haut. 0m09

« *d*. Fragment de la partie inférieure d'une inscription :


haut. 0m08

« Faut-il transcrire *sue*... ou *sul..?*

« 3° Les inscriptions sur terre cuite sont peu nombreuses ; en voici la liste :

« *a*. Marques de fabriques sur des petites coupes ou des plats, à couverte rouge-lustré, lettres en relief :

ADVOCISI · O	*Advocisi o(fficina)*
CRICIRO · OF	*Criciro(nis) of(ficina)*
DAGOMARVS F	*Dagomarus f(ecit)*
IMPR....	1.....
MAGIO F	*Magio f(ecit)*
REGVJJI	*Regulli (manu)*
. . . . . IM	. . . .
SALVE	*Salve*

« *b*. Marque du fabricant sur le bord d'une jatte en terre blanche, lettres en relief :

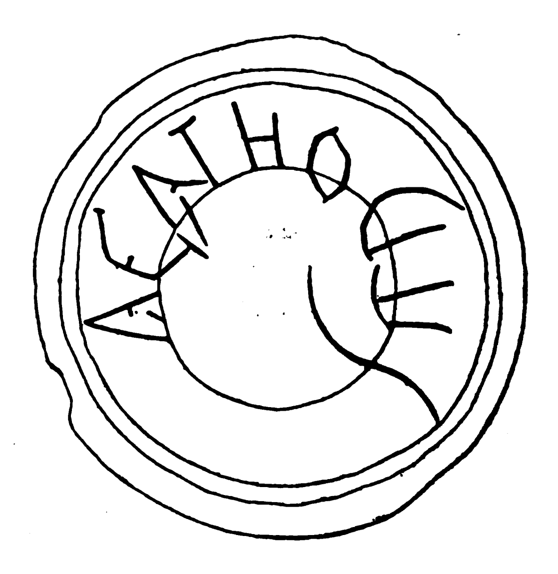
REGENVS F *Regenus f(ecit)*

« *c*. Sous le fond d'un vase en poterie commune à couverte noir-lustré ; les lettres ont été tracées à la pointe après la cuisson :

AGATHOCLIIS *Agathocles*

« Le nom grec *Agathocles* est devenu à l'époque romaine un cognomen fréquemment porté par des affranchis, parce qu'il était usité comme nom servile. La forme du G cursif avec une petite barre médiane qui lui donne l'apparence d'un Є est remarquable. On trouve une forme analogue du G

1. Cf. IMPRITOMAE, H. de Fontenay, *Inscriptions céramiques d'Autun*, p. 45, n. 189.



sur l'anneau de Vichy (voir le *Bulletin* de 1883, p. 265 et p. 266, note 1).

« *d*. Sur la panse d'un vase à goulot, lettres tracées à la pointe très nettement :

MVR

« *e*. Sur un carreau en terre blanche, malheureusement brisé à gauche ; les caractères ont été tracés à la pointe dans la terre molle avant la cuisson :

.....LLIVS [*Magi*]*llius ?*

« Tels sont les fragments épigraphiques de divers genres trouvés dans les fouilles de Sanxay. J'ai pensé qu'il y avait intérêt à les réunir et à les faire connaître. Les fragments classés sous les n°s 1 et 2 *a* appartiennent à des textes votifs et viendraient confirmer, s'il en était besoin, la destination du monument dans lequel ou près duquel ils ont été recueillis. »

M. Mowat annonce, d'après une note publiée par divers journaux, que la ville de Paris est sur le point d'acheter pour le musée Carnavalet, au prix de 15,000 francs, la collection d'antiquités romaines trouvées rue Nicole et appartenant à M. Landau. Il trouve ce prix exagéré.

Séance du 19 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société historique de Langres, t. II. Langres, in-8°.

Berty (Feu A.). *Topographie historique du vieux Paris; région du faubourg Saint-Germain*. Paris, Imp. nat., 1882, in-4°.

Goy (Pierre de). *Note sur la résidence des parlementaires à Bourges, d'après deux anciens plans*. Bourges, 1881, in-8°.

— *Rapport sur une épée en fer trouvée à Vornay*. Bourges, 1883, in-8°.

— *Sépultures antiques en Berry*. Bourges, 1884, in-8°.

Hellot (A.). *Un grand marchand de Dieppe au XIVe siècle. De la chapelle Saint-Sauveur de Longueil*. Rouen, 1878, in-8°.

Lasteyrie (R. de). *Phalère en or trouvée à Auvers (Seine-et-Oise)*. Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. Pierre de Goy, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Bourges. MM. Bertrand, Mowat et Ramé formeront la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Chauvet, présenté par MM. Longnon et Robert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Ruffec (Charente). MM. Bertrand, Müntz et Rayet sont désignés pour

former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. J. de Laurière, associé correspondant national à Angoulême, communique les photographies des découvertes faites récemment à Pompéï et à Rome et entretient la Compagnie des fouilles du forum et en particulier de celles de la maison des Vestales, fouilles qu'il a spécialement suivies pendant son dernier séjour à Rome.

Séance du 26 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza; *Transunti*, t. VIII, fasc. 4, 5, 6. Roma, 1884.

Bulletin de correspondance hellénique, VIII, 7e année. Paris, in-8°.

— *épigraphique de la Gaule*. Vienne, 1881-84, 3 vol. in-8°.

Inventaire général des œuvres d'art du département de la Seine, t. III; *édifices départementaux dans Paris et hors du département de la Seine*. Paris, 1883, in-4°.

Revue belge de numismatique, 1884, 40e année, 2e livr. Bruxelles, in-8°.

Godard-Faultrier. *Inventaire du musée d'antiquités Saint-Jean et Toussaint*. Angers, 2e édition, 1884, in-8°.

Perrot et Chipiez. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III. Phénicie, Chypre, Judée. Paris, Hachette, 1884.

Roman (J.). *Histoire et description de l'église de Notre-Dame d'Embrun (Hautes-Alpes)*. Paris, in-8°.

— *Histoire et description des monuments du département des Hautes-Alpes*. Paris, in-8°.

Travaux.

M. Mowat présente en souvenir de M. Florian Vallentin,

associé correspondant national récemment décédé, les trois premiers volumes du ***Bulletin épigraphique de la Gaule*** dont M. Florian Vallentin a été le fondateur et le directeur.

M. Roman fait la communication suivante :

« M. Frossard a présenté à la dernière séance une matrice de sceau en bronze trouvée dans la Seine et dont il n'avait pu ni déchiffrer entièrement ni interpréter les légendes d'une façon plausible. Il a bien voulu me confier ce monument et, après un nettoyage, je suis parvenu à rendre la légende déchiffrable et compréhensible. Le type représente un prélat mitré, crossé et bénissant, revêtu d'une chasuble,



d'une tunique très ornée et assis sur un trône de forme orientale; à droite de sa tête est un petit soleil. La légende doit se lire SIGILL[um] BARTHOLOMEI DEI GRA[tia] CIRDICENSIS EPI[scopus]. Sur une petite banderole qui longe la légende sur le côté gauche du personnage, on lit : ET VALESTINEN[sis] ; sur une autre banderole placée au côté droit contre le personnage, on lit : PAX VOBIS. Il s'agit donc d'un Barthélemy, évêque de *Cirdica et de Valestina*. Je me suis livré à des recherches assez nombreuses pour retrouver la trace de ces évêchés et j'y avais à peu près renoncé, lorsque j'ai été

assez heureux pour découvrir l'évêché *Cirdicensis*, c'est celui de Cardica dans la Morée, suffragant de Larisse. J'aurais peut-être hésité à admettre que le mot Cardica eût pu donner naissance à l'adjectif *Cirdicensis*, si, dans la liste des évêques de cette ville, je n'avais trouvé en effet un prélat nommé Barthélemy et vivant de 1208 à 1214, c'est-à-dire à une époque qui cadre parfaitement avec le type et la légende de notre matrice de sceau. Ce Barthélemy est le premier évêque qui occupa le siège de Cardica après la conquête des Latins. Quant à l'évêché *Valestinensis*, c'est Valestino, ville voisine de Cardica et dont le nom ne paraît pas parmi les sièges épiscopaux de la Morée. Le monument communiqué par M. Frossard me paraît très intéressant et à cause du personnage qu'il représente et à cause de sa provenance.

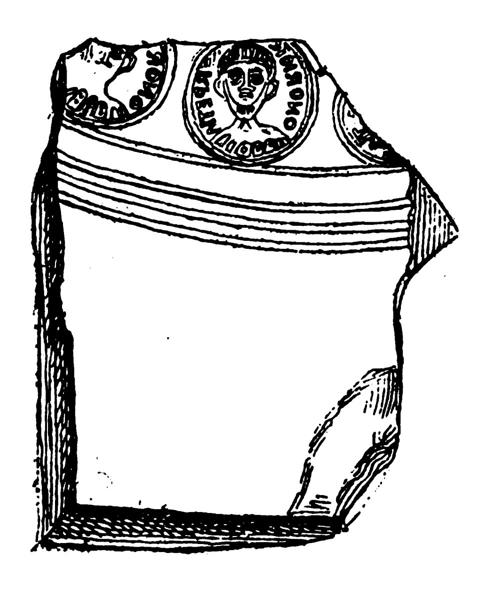
« Je vous demande la permission de vous soumettre un autre sceau d'une époque bien postérieure, mais qui me semble curieux par sa forme et par la délicatesse de son travail. C'est le sceau de Guillaume de Villiers, seigneur du Homet, capitaine du château et de la ville de Carantan; il est suspendu à une quittance conservée dans les pièces originales du Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale et datée du premier septembre 1384, par laquelle ce personnage donne à Jean le Franc, trésorier de Charles le Mauvais, roi de Navarre, une quittance de 125 francs d'or.



« Le sceau est quadrangulaire, forme assez rare; il repré-

sente Guillaume de Villiers debout, de profil, armé de toutes pièces; on distingue toutes les parties de son armure, le heaume à la visière relevée, et orné d'une plume, le gorgerin, la rondelle du coude, les gantelets, la ceinture, etc. Il tient des deux mains la hampe d'un petit drapeau sur lequel sont représentées ses armoiries. A sa droite et à sa gauche sont deux bandes perpendiculaires formées par des rinceaux d'une forme assez élégante; la devise du personnage est gravée à la suite deux fois sur deux bandes également perpendiculaires; elle se compose des mots *En bonne foy*. Enfin vient la légende inscrite sur trois côtés du sceau, mais dont une partie a disparu : † SEEL GUILL[aume]..... HONMET. Ce sceau est un des plus jolis que je connaisse; il est de la fin du XIVe siècle et je le crois inédit. »

M. Schlumberger présente un fragment de poterie rouge



qui lui a été envoyé de Sayda de Syrie, et sur le pourtour

duquel sont disposées, en guise d'ornement, des empreintes monétiformes d'un type étrange. On n'en aperçoit plus que trois, mais la manière dont elles sont disposées démontre clairement qu'il devait en exister un cercle complet tout autour de la circonférence de l'objet, coupe ou vase. Les trois empreintes visibles, dont l'une presque disparue et une autre presque complète, sont en tous points identiques ; elles présentent un buste de face d'un dessin assez barbare, à cheveux courts, imberbe, avec la légende ONOЯIO··· [ꟼƎ]ЯꟼƎTVA (*sic*) *pour* ONORIO..PERPETVA. Il est assez difficile de se rendre compte par quels procédés ces empreintes monétiformes, avec leurs légendes en relief à caractères renversés, ont été obtenues. Il n'existe du reste aucune monnaie de l'empereur Honorius présentant ce type, et ce ne sont point en tout cas des empreintes de monnaies véritables. M. Héron de Villefosse a fait voir à M. Schlumberger une lampe en terre cuite d'époque byzantine, donnée au Louvre par M. de Saulcy qui l'avait trouvée dans un tombeau à Tyr, et qui porte des ornements de forme circulaire que l'éminent archéologue considérait comme pouvant être le produit d'empreintes monétaires.

M. Rayet observe à ce propos qu'on a trouvé en Campanie des vases décorés d'empreintes rappelant les monnaies de Syracuse.

M. Ramé signale une curieuse façade en bois provenant de l'abbaye de Saint-Amand, transportée de Rouen à Paris et exposée actuellement dans la cour d'une maison de l'île Saint-Louis.

M. Ramé relève ensuite un certain nombre de dates erronées, constatées par lui dans les étiquettes explicatives des objets au Musée de l'Union centrale des arts décoratifs. Ces étiquettes étant destinées à instruire le public, les erreurs y sont absolument regrettables.

A cette occasion, M. Mowat rappelle que, dans une précédente réunion, il a signalé la fausseté d'une inscription latine soi-disant trouvée à Pompéi et exposée au même Musée.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 2 Avril.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les *Mémoires* du travail de M. J. de Baye intitulé : *Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise.* Les conclusions de ce rapport sont approuvées.

M. Bertrand, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Chauvet, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Chauvet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Ruffec (Charente).

M. Bertrand, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Pierre de Goy, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Pierre de Goy, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Bourges (Cher).

M. Mowat communique deux fragments de tuiles légionnaires découverts, à la fin du mois de mars dernier, par M. Ferdinand Rey, à mi-chemin entre Bezouotte et Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), dans un champ appartenant à Mme Perret, à proximité du lieu dit *Champ au Carreau*. Ces tuiles portent une estampille renfermée dans un encadrement qua-

drangulaire de 45 millimètres de hauteur. Sur la première on lit :

VEXIL · LEGI ////
I · VIII · XI · X ////////

Vexil(lationes) legi(onum) primae, octavae, undecimae, [*quartae decimae, vigesimae primae.*]

Une cassure a emporté le côté droit de l'estampille.

Sur la deuxième, mutilée au contraire à gauche, on lit :

////// EXIL · LEGIONVM (ligature de V M.)
//////// VIII · XI · XIIII · XXI

[*V*]*exil(lationes) legionum* [*primae*], *octavae*, *undecimae*, *quartae decimae, vigesimae primae.*

Les deux estampilles paraissent du même type, sans cependant être sorties du même moule, car de part et d'autre les lettres numérales de la deuxième ligne correspondent à des lettres de la première ligne respectivement différentes. Elles nous font connaître avec certitude les vexillations réunies de cinq légions, à savoir la Ire, la VIIIe, la XIe, la XIIIIe et la XXIe. Celles de la VIIIe, de la XIe et de la XIIIIe étaient connues par des découvertes antérieures[1] ; celles de la Ie et de la XXIe sont absolument nouvelles et donnent à la récente découverte une grande importance. Trois légions portaient le numéro I et se distinguaient entre elles par les surnoms de Italica, Adjutrix et Germanica. Les deux premières n'ont jamais fait partie des armées du Rhin ; la Ire Germanica était de l'armée de Germanie Inférieure, et avait été conduite en Italie par les généraux de Vitellius avec la XXIe Rapax de Germanie Supérieure, puis cantonnée comme celle-ci dans l'Illyricum par les Flaviens victorieux. Si on les retrouve

1. Communications de M. Mowat à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 28 septembre 1883 ; cfr. *Bulletin épigraphique*, t. III, 1883, p. 221-232.

ensemble à Mirebeau, c'est nécessairement parce qu'elles ont été comprises dans le mouvement de retour des légions Vitelliennes vers leurs anciens cantonnements de Germanie et de Bretagne, à l'occasion de la révolte du Batave Julius Civilis, en l'an 70 de notre ère. On sait donc maintenant de façon certaine que Mirebeau a été le point de rassemblement d'un corps d'observation chargé de tenir en respect les Lingons soulevés par Julius Sabinus et composé de détachements de la Ire Germanica, de la IIe Augusta, de la VIIIe Augusta, de la XIe Claudia, de la XIIIIe Gemina et de la XXIe Rapax. Des découvertes ultérieures révéleront peut-être d'autres numéros légionnaires. Le camp des vexillations se trouve sur la gauche de la voie romaine de Langres à Genève par Mirebeau, à un kilomètre de ce bourg. Bezouotte est une petite commune dont le territoire est très restreint, à ce point que les terres de Mirebeau s'avancent d'un côté jusqu'à ses murs; le camp romain, bien que très proche de Bezouotte, n'en est pas moins tout entier sur le territoire de Mirebeau.

M. Mowat termine sa communication en présentant le croquis d'une inscription encastrée dans le mur de la maison d'un habitant de Mirebeau, M. Belot, et relevée par M. l'abbé Bourgeois. Ce n'est qu'un fragment d'un texte funéraire dont l'autre partie est actuellement noyée dans la maçonnerie de la même maison. Tel qu'il est ce fragment, large de 0m40, haut de 0m24, porte quatre lignes dont les lettres ont une hauteur de 0m145, entre des rainures réglées. Quelques lettres sont dénaturées par des traits parasites.

//////////I S M/////
///EPARATAE · MA////
////I·FILI·SANVACAE////
/////RINAE · FII/////////

...[*R*]*eparatae*, *ma*[*tris*;]... [....]*i*, *fili*(*i*); *Sanuacae*, [*filiae*;] ... [*? Ma*]*rinae*, *fil*[*iae*].

C'est l'épitaphe d'une famille dont les membres sont : la mère appelée *Reparata ;* le fils dont le nom est détruit, sauf le *i* final ; une fille, *Sanuaca*, et une autre fille appelée d'un nom terminé en *rina*, comme *Carina*, *Severina*, *Marina*. Ce texte est intéressant à cause du nom gaulois de femme *Sanuaca*, connu d'ailleurs au masculin par deux inscriptions, l'une au Musée de Bordeaux[1], l'autre au Musée de Langres[2], dont le catalogue donne la lecture fautive *Sanucus*, ainsi que par des estampilles de potier[3].

M. Ed. Saglio lit, au nom de M. G. Lafaye, associé correspondant national à Aix, un mémoire sur *la Voie Aurélienne dans Aquae Sextiae ;* ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat communique une liste de noms de potiers relevés sur des fragments trouvés à Reims. Ces fragments lui ont été prêtés par M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc.

Sauf indication contraire, toutes ces marques sont sur poteries rouges.

AIIIOIIIX On peut se demander si les traits verticaux intercalés dans cette marque doivent être considérés comme en faisant partie. Il est probable que nous avons ici les initiales A O X. On trouve d'autres exemples de marques de potiers dans lesquelles on rencontre des I qui semblent être parasites : OXIII[4]; IIII NORMSNL[5]; III FAVNIVS[6]. Ces I, intercalés entre les lettres ou placés avant, ser-

1. Sansas, *Notes sur diverses sépultures antiques au musée de Bordeaux*, 1863, p. 53.

2. H. Brocard, *Catalogue du Musée de Langres*, édit. 1873, p. 23, n° 79.

3. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 4925 ; Héron de Villefosse, dans *Bull. des Antiq. de Fr.*, 1882, p. 323.

4. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 4069.

5. Ibid., n° 3931.

6. Ibid., n° 2175.

vaient peut-être à distinguer les produits de différentes époques. Le A n'est pas barré, de telle sorte que, si on retourne le vase, on peut lire XIIIOIIIV.

AVIT *Avit(us)*. — Ce nom est inscrit dans un cartouche rectangulaire ; marque commune.

AVNEDO *Aunedo*. — Je n'ai pas encore rencontré ce nom. Il est gaulois et intéressant en ce qu'il a servi à former un nom géographique mentionné dans l'*Itinéraire d'Antonin*[1] : *Aunedonnacum*, ville de l'Aquitaine, sur la route de Bordeaux à Autun, à 16 milles de *Mediolanum Santonum* et à vingt de *Rauranum* ; aujourd'hui Aunay. Le nom d'*Aunedonnacum* est écrit de différentes manières dans les manuscrits de l'*Itinéraire*, entre autres : Q *Aunidonacum*, U *Aunedunacum*. Ce fragment de poterie confirme la leçon adoptée par Parthey et Pinder. Les noms de lieu en *acum* sont d'origine celtique[2].
Autre exemplaire de la même marque avec les lettres N et E liées.

BOVDILLVS *Boudillus*. — Ce nom barbare est imprimé sur le rebord extérieur d'un vase. Il est peu commun. M. Nicaise l'a trouvé sur une stèle funéraire du cimetière de la Fosse-Jean-Fat, également à Reims[3]. On rencontre dans Tacite le nom *Boudicca* porté par une reine des Bretons[4]; ce dernier nom se voit aussi, mais avec l'orthographe *Bodicca*, sur une inscription rhénane[5]. La forme *Boudica*[6] et le nom

1. Édit. Parthey et Pinder, 459, 4.
2. Cf. J. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 41.
3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, p. 152, n° 10.
4. *Annales*, l. XIV, c. 31, 35, 37 ; *Agricola*, c. 16.
5. Brambach, *Corp. inscr. Rhen.*, n° 745.
6. *C. I. L.*, t. II, n° 455.

Boudinna[1] se lisent sur des inscriptions d'Espagne. Toutes ces formes dérivent du nom *Boudus* qui se trouve, sous sa forme masculine, sur une inscription du musée de Langres

D M
BOVDOCA
TINIFILI
O

D(iis) m(anibus). Boudo Catini filio[2] et, sous sa forme féminine, sur une inscription du Norique[3].

CARILLIF	Marque connue.
CAVA////NF	*Cava[n]n(us) f(ecit)*. Marque connue.
SvMoↃ	*Comus*, rétrograde. Marque connue, déjà signalée à Reims par M. Loriquet[4].
CRACISA F	*Cracisa f(ecit)*. Marque connue.
DISETO FE	*Diseto fe(cit)*. Marque connue. Suivant Vincent de Vit[5], *Diseto* se rencontre, comme cognomen féminin, sur une inscription latine. Je ne l'ai pas trouvée à la référence indiquée.
DOVI⊳ICO	*Dovivico*. Marque connue.
...ESVAD F	VAD sont liés. ...*Suad(us)? F(ecit)*.
FACILLIMV	*Facillimu(s)?* Peut-être, avec un A retourné à la fin, *Facilis m(anu)*.
OFFEIC	Peut-être *Of(ficina) Fel(i)c(is)*[6].
GIAMO	*Giam(i) o(fficina)*. On connait les noms Giamius, Giamillius, Giamillus, Giamissa. — Fond d'un vase en terre noire.
MANSVIIF	*Mansue(tus) f(ecit)*.
MARTIA....	*Martia[lis]*. Marque connue. Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[7].

1. *C. I. L.*, t. II, n° 625.
2. *Catalogue du musée de Langres*, n° 69. Lecture fautive.
3. *C. I. L.*, t. III, n° 5477.
4. *Reims sous la domination romaine*, p. 298, n° 10.
5. *Onomasticon totius latinitatis*, verbo Diseto.
6. Cf. Schuermans, *op. cit.*, p. 119, n° 2185.
7. *Bulletin des Ant. de France*, 1881, p. 246.

MODEST·F	*Modest(us) f(ecit)*. Marque connue.
MOM	*Mom(monis)*. Marque connue.
...MORISA	Peut-être [*A*]*moris* [*m*(*anu*)] ?, marque connue.
NA..ANTo	*Na*[*m*]*ant*(*i*) *o*(*fficina*). Marque connue.
	Même marque, incomplète à la fin.
OFNC	*Of*(*ficina*) *N C*.
PAST	*Past*(*or*). Marque connue.
PONTIOIIIC	*Ponti offic*(*ina*). Marque connue.
PRIMVS	Marque connue. Déjà signalée par MM. Mowat[1] et Nicaise[2] comme trouvée à Reims.
OFPVDE	*Of*(*ficina*) *Pude*(*ntis*). Marque connue.
R·I·G·I·N·V·F	*Riginu*(*s*) *f*(*ecit*).
OIIRIMOSI	*Off*(*icina*) *Rimosi*. Le O est muni d'un trait vertical qui lui donne l'apparence de la lettre Q.
OFRVFI	*Of*(*ficina*) *Rufi*. Marque connue. Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[3].
OFSARRVT	R et V liés. *Of*(*ficina*) *Sarrut*(*i*). Marque connue. Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[4].
SOLIIMNI	*Solemni*(*s*). Marque connue.
TVLLVS FE	*Tullus fe*(*cit*). Marque connue.
TOCCA F	*Tocca f*(*ecit*). Marque connue.
OF VITA	*Of*(*ficina*) *Vita*(*lis*). Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[5].
VIISVCA F	Les deux premières lettres sont incertaines. *Vesuca* (?) *fecit*. Ce nom rappelle le surnom de Mercure *Visucius*[6].
·X·X·X·	

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, loc. cit.
2. *Bulletin du Comité des travaux historiques ; section d'archéologie*, 1883, p. 202.
3. *Loc. cit.*
4. *Loc. cit.*
5. *Loc. cit.*
6. Brambach, *Corp. inscr. Rhen.*, nos 1581, 1704, 1696.

Séance du 9 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza; *Transunti*, t. VIII, fasc. 7 e 8. Roma, 1884, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat; 1er avril 1884, n° 7.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 166, mars 1884. *Procès-verbaux*. Chartres, 1884, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1883. In-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1883, n° 4. Amiens, in-8°.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun, t. IX. Verdun, 1884, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 2e série, t. III, 14e, 15e et 16e livr. Saintes, in-8°.

Travaux.

M. le Président communique une lettre qui lui a été adressée par notre confrère M. Ed. Le Blant, directeur de l'école française d'archéologie à Rome et qui renferme deux intéressantes notes :

« 1° Le zèle qu'apporte notre Compagnie aux études iconographiques m'engage à vous entretenir d'un monument existant chez un marchand de Rome, M. Scalambrini, via del Babuino. C'est une tête en marbre du cardinal de Richelieu, dont le nez a été brisé et refait; elle est ajustée sur un buste moderne dont les faces portent les inscriptions suivantes que je reproduis fidèlement :

CETTE TÊTE	HOMMAGE
EN MARBRE DU CARDINAL	FAIT A SA SAINTETÉ



DE RICHELIEU MUTILÉE PAR LES ICONOCLASTES DE 1793 A SERVI DE POIDS AU TOURNEBROCHE D'UN IMPIE EXALTÉ (HISTORIQUE)	LE PAPE GRÉGOIRE XVI PAR J.-F. DELAROY-DELORME DE NIORT. DIOCÈSE DE POITIERS EN FRANCE L'AN 1840

« Vous m'excuserez, monsieur le Président, si le fait est déjà signalé.

« 2° Tout le monde connaît les coupes dites *amatorie* destinées à contenir les présents que l'on offrait aux dames du XVI° siècle. Le portrait de la personne y était peint, accosté d'une banderolle où son nom se lisait avec l'épithète de *bella* souvent représentée par un seul B : IULIA BELLA ; CASSANDRA BELLA ; LUISA B; PACIFICA B. Le hasard m'a fait rencontrer un grain de collier, probablement de Faenza, portant cette légende de même nature : RAMODINA B. Si je note ce très petit fait, c'est seulement parce que les hommes spéciaux, et notamment le savant conservateur du Louvre, M. Molinier, que j'ai consulté à ce sujet, n'ont encore rencontré, ni en nature, ni dans les tableaux, les colliers de faïence à inscriptions galantes dont l'existence se trouve maintenant démontrée. »

Au sujet de la première communication de M. Le Blant, M. Ramé rappelle qu'un fragment du crâne de Richelieu, volé pendant la Révolution et retrouvé depuis, a été, sous le second Empire, replacé dans la tombe de Richelieu.

M. An. de Barthélemy lit un mémoire intitulé : *Étude sur une vie inédite de saint Tudual attribuée au VI° siècle*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Mowat, rappelant la description de la monnaie hispanique qui porte la légende BÆSVRI[1], démontre que le paragraphe de l'Itinéraire d'Antonin (édit. Parthey et Pinder, p. 205, n° 431-4), *Item ab Esuri per compendium Pace Iulia*

1. De Laurière, dans *Bull. des Ant. de Fr.*, 1883, p. 101 ; Mowat, *ibid.*, p. 174.

mpm lxxvi, doit désormais être lu *Item a Besuri per compendium*, etc., par un simple déplacement de la lettre *b* qui, au lieu d'être la finale de la préposition *ab*, doit être prise pour l'initiale du nom de lieu *Besuri*. Le prétendu désaccord entre la légende monétaire et le texte de l'Itinéraire n'existe donc pas; il suffit de lire ce dernier comme l'indique le nom inscrit sur la monnaie.

Le même membre communique :

1° Une note de M. Schmitter qui pense que la station Κάστρα Γερμανῶν, à 16 kil. ouest de Ἰὼλ Καισάρεια (Cherchell), a été ainsi nommée parce qu'elle a servi de lieu d'internement à la garde germaine d'Auguste, licenciée après le désastre de Varus; on a effectivement trouvé à Cherchell[1] l'épitaphe d'un décurion de ces gardes du corps.

2° L'inscription d'un sceau de bronze copiée par M. Schmitter; les lettres sont rétrogrades et en relief, et donnent, à l'empreinte, la lecture :

T FAVRIAR
I STOBOLI

Le sceau appartient à Mme Lobre, à Alger; longueur, 0m054 ; largeur, 0m026; il est surmonté d'une poignée.

M. Gaidoz lit une lettre de M. le comte de Marsy relative à l'inscription française de la cloche de Galway (Irlande), communiquée dans la séance du 30 janvier.

« Il s'agit sans hésitation de Cavron, canton d'Hesdin (Pas-de-Calais), dont la seigneurie avait été donnée par le comte Melgaud à l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil-sur-Mer dont elle était voisine. Wallois ou Walloy est le nom d'un saint dont les reliques avaient été apportées à l'abbaye par des moines bretons et qui y étaient particulièrement vénérées. Dès lors l'abbé de Saint-Sauve, donnant une cloche à l'abbaye de Cavron et en étant parrain, prend, dans cette

1. Schmitter, dans *Bull. épigraphique*, t. IV, 1884, p. 65, n. CXLII.

circonstance, le titre de seigneur du lieu, et lui donne le nom d'un des saints patrons de l'abbaye.

« Maintenant comment la cloche est-elle arrivée en Irlande? J'avais pensé d'abord à une vente sous la Révolution, mais M. Langrishe paraît croire qu'elle y est depuis 1684 : il faut donc supposer ou qu'elle a été prise par les Anglais dans les guerres du XVII[e] siècle et que, les habitants n'ayant pu la racheter, elle a été prise en vertu du droit que les officiers d'artillerie ont réclamé jusqu'à ces derniers temps; ou que, par suite d'une modification dans le jeu des cloches de Cavron, elle a été revendue par le fondeur et comprise dans la série de six cloches de Galway. — En tous cas, la proximité de la mer rend facile le transport au delà de la Manche de la cloche de Cavron. »

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« M. Morel, associé correspondant national à Carpentras (Vaucluse), m'adresse le dessin d'un cippe en pierre qu'il vient d'acquérir pour le Musée de Carpentras et qui a été trouvé dans cette ville avec 45 urnes en terre cuite soutenant un pavé. Ce cippe porte une petite inscription funéraire ainsi conçue :

LOC · S
L · THORI
EVTYCHI
IAPXVIN
FPXV

Loc(us) s(epulturae) L(ucii) Thori(i) Eutychi. I(n) a(gro) p(edes) XV; in f(ronte) p(edes) XV.

« Le cippe a une forme assez fréquente dans la contrée; on la rencontre souvent à Vaison et aux environs. La face antérieure est orbiculaire et repose sur une petite base qui manque dans ce monument.

« L'emplacement de la sépulture, comme l'indique le texte, avait une forme carrée, XV pieds en long (*in agro*) et XV pieds en large (*in fronte*).

« Le nom de famille *Thorius* n'est pas fréquent. On le trouve avec l'orthographe *Torius* dans une inscription de Cazlona, l'antique Castulo, en Espagne[1]. »

M. P. Nicard communique une inscription qu'il a relevée sur le manteau d'une cheminée de la cuisine actuelle de Mme Guillemin, à Corbigny (Nièvre). Cette inscription est ainsi conçue :

Dicas *scis*
facias *potes*
ne o(mn)ia quae
judices *vides*
credas *audis*

M. de Montaiglon pense que cette inscription a été composée à l'époque de la Réforme.

Séance du 16 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, t. I, 1882; t. II, 1883 ; t. III, 1884. Paris, in-8°.
Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza. *Transunti*, t. VIII, fasc. 9. Roma, 1884, in-4°.
Bulletin d'archéologie chrétienne de M. le comm. J.-B. de Rossi, édition française publiée par M. l'abbé Duchesne, 4e série, 2e année, livr. 1-2. Paris, 1883, in-8°.
— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. V, 6e livr., 1884. Saintes, in-8°.
Cartulaire sénonais de Balthasar Taveau, publié par G. Julliot. Sens, 1884, in-4°.
Journal des Savants, mars 1884, in-4°.
Royal Society of Edimburgh. List of members council; alpha-

1. C. I. L., t. II, n. 3270, Q·TORIO·Q·F·CVLLEONI. — Cf. l'inscription de Rome, publiée par Gruter, p. 924, n. 9 : L·THORIO || EVTYCHE || V·A·I·M· VI·D·XII.

betical list of ordinary fellows; list of honorary fellows, at november 1883. In-4°.

Chauvet et Lièvre. *Les tumulus de la Boixey*. Angoulême, 1878, in-8°.

Travaux.

M. le vicomte J. de Rougé offre, au nom de M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une *Notice sur la vie et les travaux de François-Auguste-Ferdinand Mariette-Pacha.* Cette notice a été lue à la séance publique de l'Académie du 23 novembre 1883. M. Wallon a su, dans ces quelques pages, condenser les renseignements les plus nouveaux et les plus intéressants, non seulement sur l'œuvre scientifique de Mariette, mais encore sur les différentes étapes de sa vie. Il a été d'ailleurs singulièrement aidé dans cette tâche par les documents inédits qui lui ont été fournis par notre confrère M. Arthur Rhoné : ce dernier avait à plusieurs reprises vécu en Égypte dans l'intimité de Mariette, qui lui avait voué, à juste titre, une amitié toute particulière.

Mariette, comme archéologue, était connu de tout le monde savant; l'énumération de ses travaux scientifiques nous entrainerait trop loin. La résurrection du Sérapéum de Memphis, qu'un trait de génie lui fit découvrir sous les sables du désert, ses fouilles de Sakkarah, qui ont révélé l'art merveilleux du premier empire égyptien, son exhumation des ruines de la ville de Tanis, avec ses monuments étranges des rois Pasteurs, auraient suffi pour illustrer son nom; et cependant ce ne sont là que des épisodes dans la longue série de découvertes qui a signalé les recherches de Mariette en Égypte.

Mais le public connaissait moins l'homme privé avec son esprit si vif et si éminemment français : on n'avait entendu que vaguement parler des luttes entreprises au début de son séjour en Égypte contre le mauvais vouloir de l'administration locale; et, ce qui était tout à fait inconnu, c'était le Mariette diplomate, usant, dans l'intérêt de la politique française, de la haute situation qu'il avait su conquérir par ses

mérites. Ces points de vue nouveaux ont été remarquablement mis en lumière par M. Wallon. Il faut lire les pages émouvantes qui retracent l'histoire de la découverte du Sérapéum, pour connaître la pénétration et la ténacité de Mariette, et pour se rendre compte des difficultés à première vue insurmontables qu'il a dû vaincre pour arriver au but. Notions historiques, récits des fouilles, anecdotes intimes, tout se réunit pour donner à cette notice un attrait qu'il est rare de rencontrer à un pareil degré dans ces sortes de panégyriques.

M. Héron de Villefosse, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les mémoires du travail de M. de Barthélemy intitulé : *Études sur une vie inédite de saint Tudual, attribuée au VIe siècle.* Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. le docteur Plicque, associé correspondant national à Lezoux (Puy-de-Dôme), met sous les yeux des membres de la Compagnie un très beau vase à reflets métalliques, décoré à la barbotine blanche et d'une forme particulière, ainsi que plusieurs fragments de poteries rouges découverts dans ses fouilles de Lezoux, fouilles dont la Compagnie a été plusieurs fois entretenue. Il rappelle que dans son vaste champ d'explorations il a retrouvé les ruines de plus de soixante officines de potiers différents et recueilli environ dix mille estampilles de fabricants et d'ouvriers.

M. Cagnat fait la communication suivante :

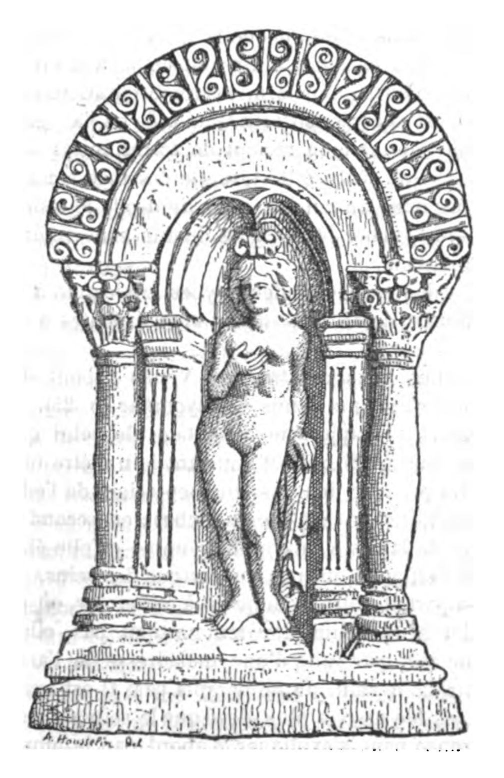
« Parmi les quelques terres cuites que possède le Musée de Douai, il en est une assez curieuse que je demande à la Société la permission de lui communiquer.

« Elle représente un petit édicule haut de 0m17, qui mesure 0m10 dans sa plus grande largeur, et 0m75 dans sa partie la plus étroite. Elle est en argile blanche et a été trouvée à Gien[1].

« Cet édicule se compose de deux colonnes avec bases et

1. L'épreuve que je soumets à la Société a été tirée par M. Gosselin, attaché au musée, qui a bien voulu m'aider à photographier l'original.

chapiteaux. Ces colonnes soutiennent une arcade demi-circulaire agrémentée d'ornements en S. Entre ces deux colonnes



se voit une niche, formée par une voûte avec rainures, reposant sur deux pilastres cannelés. Dans la niche, large de $0^{m}035$ et haute de $0^{m}11$, est une Vénus debout, la main gauche posée sur un support invisible qui est recouvert d'une draperie tombant à terre. Elle semble appuyée elle-même par derrière sur ce support, ce qui donne au ventre une certaine proéminence et à la hanche droite une grosseur exagérée. Une partie des cheveux est relevée sur le sommet de la tête

où ils forment deux coques; l'autre partie retombe en boucles de chaque côté de la figure.

« Tout l'intérêt de ce petit monument, assez joliment exécuté, consiste dans ce fait que, de la main droite, cette Vénus semble se presser le sein comme pour en faire jaillir du lait. Cette attitude bien connue parmi les représentations cypriotes de Vénus n'est pas fréquente en Gaule. Je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois dans le recueil de terres cuites de Tudot (p. 29, n. xxxviii). Encore la statuette dessinée à cet endroit n'est-elle pas dans un édicule, et se tient-elle le sein gauche avec la main gauche. Mais, si les détails sont différents, le fait reste le même.

« Tudot a donné ailleurs deux types analogues à la terre cuite du Musée de Douai, moins bien exécutés à ce qu'il semble.

« Le premier nous montre une Vénus debout dans un édicule, mais c'est une Vénus Anadyomène (p. 25).

« Le second se rapproche davantage de celui qui nous occupe (planche XVII) ; il est pourtant loin d'être identique au nôtre. En premier lieu, les ornementations de l'édicule et ceux des chapiteaux sont moins riches ; en second lieu, la Vénus tient de la main droite une pomme qu'elle élève à la hauteur de l'estomac, un peu au-dessous des seins.

« En comparant notre monument à ce dernier, on pourrait se demander si la Vénus de Gien ne tient pas, elle aussi, une pomme qui, par suite d'une maladresse de l'artiste, se confondait avec le sein. Je ne le crois pas. Il est vrai que le sein droit semble un peu plus élevé que le sein gauche ; mais cette différence peut s'expliquer d'abord par le mouvement général de la figure, qui tend à remonter toute la partie droite du corps, puis aussi par la pression de la main qui élève forcément le sein qu'elle soutient.

« Il m'a semblé que cette petite terre cuite ne devait pas rester plus longtemps inédite ; il doit en exister d'autres spécimens dans nos musées de France. Il sera intéressant de les comparer avec elle. »

M. Auguste Nicaise, associé correspondant national à Châ-

lons-sur-Marne, présente quelques objets trouvés dans une sépulture à char à Sept-Saulx (Marne).

Cette sépulture mesurait 3 mètres environ en longueur sur 2 mètres 20 en largeur. Sur le côté gauche et au-dessus on a constaté l'emplacement d'une autre tombe gauloise complètement violée.

La sépulture à char a donné notamment :

1° Un squelette placé sur un char. Le fond intérieur du char était doublé d'une armature en fer composée de plaques métalliques, sillonnées de profondes rainures parallèles qui empêchaient le guerrier de glisser en combattant ou en conduisant l'attelage.

2° Un mors en fer du type appelé mors de filet ou bridon, portant à chaque extrémité un large anneau. D'un côté de ce mors, entre l'anneau et l'extrémité de la tige ou barre, est placée une belle phalère en bronze ciselée et découpée reproduisant une sorte de guipure métallique et mesurant 12 centimètres de diamètre ; un secteur mobile s'enlevant de cette phalère permet d'amener à un centre la tige du mors.

3° Une rosace-applique composée de huit lambrequins en fer forgé en forme de S affrontés, ornés de clous-cabochons en bronze. Elle mesure 15 centimètres de diamètre. Le milieu est orné d'un bouton en forme d'umbo saillant avec cabochon en corail, au fond de la partie concave. Ce bouton central mesure 4 centimètres de diamètre à la base sur 2 centimètres de hauteur.

4° Un casque formé de feuilles de bronze estampé et dont il ne reste plus que des fragments, les deux boutons latéraux et les crochets avec cabochon de corail servant à attacher la jugulaire. Il reste encore l'extrémité extérieure du casque ou bouton terminal formant umbo évasé par le haut avec cabochon de corail au centre.

La cocarde, qui probablement ornait le devant du casque, forme une petite phalère ou bouton de 2 centimètres et demi de diamètre avec cabochon de corail au centre. Cet objet est en bronze découpé et imite la plus fine dentelle ou plutôt le tulle. C'est le travail le plus fin en ce genre qu'aient jamais offert les sépultures gauloises de la Marne.

5° Une bague en bronze trouvée à la main droite de l'inhumé, formée d'une tige ronde, ornée d'un chaton circulaire accosté de chaque côté de trois cabochons groupés en feuille de trèfle.

6° Une oenochoë en bronze à bec tréflé et à anse fixée au corps du vase par une palmette. Ce vase mesure 32 centimètres de hauteur sur 52 de circonférence. D'origine étrusque, ce vase vient, comme ceux du même genre déjà découverts dans la Marne au nombre de trois, affirmer encore les rapports qui ont existé entre les Gaulois de notre région et les peuples de la Haute Italie.

7° En avant de la roue droite du char était placé le corps d'un sanglier dont le squelette montrait encore, passé entre les côtes, un long couteau ou coutelas qui mesure 45 centimètres de longueur et dont la poignée en os sculpté est longue de 15 centimètres.

Elle est arrondie en forme de fuseau pointu et se recourbe légèrement à son extrémité, forme très usitée aujourd'hui pour les couteaux-poignards.

Tels sont les principaux objets recueillis dans cette remarquable sépulture.

M. Nicaise montre ensuite quelques-uns des objets les plus remarquables découverts dans le cimetière gaulois des Varilles, commune de Bouy (Marne). Ce cimetière a donné près de trois cents sépultures dont plusieurs sépultures à char en partie violées. L'une d'elles renfermait trois squelettes inhumés sur le même char, un homme entre deux enfants.

Il signale notamment :

1° Une grande sépulture renfermant quatre squelettes inhumés sur le même plan. Elle a donné pour armes un poignard et une petite épée ou dague ornée sur le fourreau de cabochons en pâte de verre d'un beau rouge. Les fourreaux de ces armes sont en bronze d'un côté et de l'autre en fer.

2° Un collier composé de cent perles de corail, d'une fusaiole en terre cuite, une coquille, une perle d'ambre, une canine de sanglier et une amulette humaine, la table externe d'une vertèbre lombaire.

3° Un torque en bronze finement ciselé, orné de cabochons en pâte de verre rouge.

4° Un mors de cheval avec branche montante, différant des mors trouvés jusqu'à présent dans les sépultures gauloises, qui tous s'attachaient à la rêne par un large anneau à chaque extrémité.

5° Un torque ciselé avec cabochon en corail.

6° Deux mors de cheval, terminés à chaque extrémité par un large anneau et, dans le même gisement, trois appliques de harnachement en bronze découpé avec cabochon en corail.

7° Un bouclier en bois entouré d'une garniture en fer avec deux manipules et deux umbo de même métal surmontés d'un cabochon en corail. Ce bouclier, de forme ovale, mesurait environ 71 centimètres de longueur sur 40 centimètres de largeur.

M. Nicaise présente enfin une belle épée découverte à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) dont le fourreau, mi-partie fer et bronze, est orné de cabochons en pâte de verre rouge.

Une hache à ailerons en fer, semblable à celles qui ont été découvertes dans quelques palafittes de la Suisse et trouvée dans une sépulture gauloise à Saint-Jean-sur-Tourbe.

Une pointe de flèche à barbelures recurrentes, d'un type encore inédit dans l'armement gaulois, découverte avec deux autres semblables dans une grande sépulture à char, auparavant violée, située sur le territoire de Vaudemanges (Marne).

Enfin une remarquable sépulture de femme du cimetière gaulois récemment découvert sur le mont Coutant, commune de Fontaine-sur-Coole (Marne).

Cette sépulture a donné sept larges anneaux ou bracelets dont six en bronze. Quatre d'entre eux étaient placés deux par deux aux jambes de l'inhumée. Elle portait à chaque bras un large et gros bracelet à oves, et, au bras droit, au-dessus du bracelet, un grand brassard en bois d'if. Ces beaux ornements en bronze fondu et ciselé, à oves et à renflements très prononcés, reproduisent les types de bijoux rencontrés dans le cimetière de Halstatt.

M. Mowat annonce la découverte, à Nimes, d'une nouvelle mosaïque : elle représente un personnage nu, couché; près de lui un Eros; à ses pieds un petit quadrupède. C'est peut-être un Endymion.

M. Héron de Villefosse serait disposé à voir sur cette mosaïque la représentation de Ganymède.

Séance du 23 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés par J.-C. Chapellier, P.-E. Cheuvreuse et G. Gley, t. VIII. Paris, 1884, in-8°.

Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens Manadsblad, 1872 à 1883, 6 années. Stockholm, in-8°.

Hildebrand (Emil). *Svenska sigiller fran Medeltiden*, 1862-1867-1878, 3 fasc. in-fol.

— *Antiquarisk tidskrift för Suerige*, 1864-1882, 14 fasc. Stockholm, 1864, in-8°.

— *Sveriges och svenska konungahusets minnespenningar praktmynt och belöningsmedaljer*. Stockholm, 1874-1875.

Hildebrand (Emil et Hans). *Teckningar ur svenska statens historiska museum*, séries IV et V. Stockholm, 1873-1883, in-fol.

Parrocel (Étienne). *L'art dans le Midi; des origines et du mouvement artistique et littéraire jusqu'au XIXe siècle.* Marseille, 1882, in-8°.

— *Monographie du palais de Lonchamp*. Marseille, 1882, in-18.

— *Monographie de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde*. Marseille, 1883, in-18.

— *L'art dans le Midi*. Marseille, 1881-1884, 4 vol. in-18.

Tornberg (C.-J.). *Numi cufici regii numophylacii Holmiensis, omnes in terra Sueciae reperti.* Upsal, 1848, in-4°.

Correspondance.

La Société est informée de la mort de M. Louis Suchot,

associé correspondant national à Vesoul. Le président exprime, à cette occasion, les regrets de la Compagnie.

Travaux.

M. Julien Sacaze, associé correspondant à Saint-Gaudens, lit la note suivante sur une inscription antique des Pyrénées qu'il est parvenu à déchiffrer :

« Le village de Prat est situé dans le voisinage de Saint-Lizier, l'ancien chef-lieu de la *civitas Consoranorum*. Une plaque de marbre blanc, encastrée dans le mur qui clôt le jardin du presbytère de ce village, porte une inscription en huit lignes assez difficiles à lire :

TI · IVL · ITTIXONIS · F · NIGRO ·
CENTVRIONI · CHORT · AQVIT
QVART · EX · TESTAMENTO
FIERI · IVSSIT · DVNOMACIVS
TOVTANNORIGIS · F · FRATER
HERES · EIVS · FACIENDVM
CVRAVIT · ARBITRATV · LEPIDI
DANNONI · F

Ti(berio) Jul(io), Ittixonis f(ilio), Nigro, centurioni c(o)hort(is) Aquit(anorum) quart(ae). Ex testamento fieri jussit. Dunomagius, Toutannorigis f(ilius), frater, heres ejus, faciendum curavit, arbitratu Lepidi, Dannoni f(ilii).

« A Tiberius Julius Niger, fils d'Ittixon, centurion de la « IVe cohorte des Aquitains. Fait en exécution de son testa- « ment. Dunomagius, fils de Toutannorix, son beau-frère et « son héritier (a fait élever ce tombeau) par les soins de « Lepidus, fils de Dannonus. »

« Le défunt avait servi, avec le grade de centurion, dans une cohorte auxiliaire, la *IIIIa Aquitanorum*. On sait, par d'autres inscriptions, que cette cohorte était attachée, du temps de Vespasien, à l'armée de la Germanie supérieure, et qu'elle y était encore sous le règne de Septime Sévère, à la fin du IIe siècle.

« Les inscriptions militaires sont rares dans les Pyrénées.

Celle que j'ai l'honneur de communiquer à votre savante Compagnie contient plusieurs noms nationaux, tous ou presque tous de physionomie gauloise. Sur un marbre d'Ardiège, village voisin de Saint-Gaudens, on lit le nom de ***Dannonia***, et, sur un marbre de Luchon, celui de Cassia ***Touta***, Segusiave, noms qu'il faut rapprocher le premier de ***Dannonus***, et le second de ***Toutannorix***, qui figurent dans l'inscription de Prat. »

A l'occasion d'une fibule en argent publiée par M. Ramé dans le dernier bulletin (1883, p. 298) et représentant « un quadrupède à tête peu distincte », M. Gaidoz fait remarquer que cette tête est un phallus, et qu'il y a là un de ces animaux fantastiques comme en représentait quelquefois l'art licencieux des anciens. Il ajoute que la représentation du phallus était regardée comme prévenant du mauvais œil et des maléfices.

M. Ramé répond que la figure de l'animal est moins distincte sur le monument que dans la gravure. Il ne croit pas du reste qu'on puisse trouver un phallus sur un monument qui porte en outre une croix et qui, par sa fabrication, lui paraît appartenir à l'époque mérovingienne.

M. Gaidoz remarque que l'emploi d'images du phallus comme amulettes s'est conservé jusqu'à notre époque et dans notre pays même.

Sur la proposition de M. Nicard, la Société décide que M. le président écrira à M. le préfet de la Seine pour demander la conservation sur place des fresques et objets d'art ornant la chapelle de l'Assomption dont la désaffectation a été récemment décidée.

M. Flouest, rappelant sa communication du 25 avril 1883 relative à un autel de l'époque romaine conservé dans l'église d'Aubignosc (Basses-Alpes), présente un estampage de l'inscription gravée sur la face principale de cet autel. Il le doit, comme la photographie offerte l'année dernière à la Société, à l'obligeance de M. Eysseric.

Cette inscription n'est pas inédite, mais la lecture en était

incertaine. Dans ses *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, publiées à Forcalquier, en 1818, Henry la mentionne de la manière suivante :

SILVANO
C · IVL ·
F HALLVS
EX VOTO

Laplane la reproduit sous la même forme, en 1843, dans son *Histoire de Sisteron*, ainsi que Long dans son *Mémoire sur les antiquités romaines du pays des Voconties* (1849). A partir de ce moment elle figure sans modification aucune dans divers recueils.

La formule en serait cependant anormale.

Le dédicant ne serait désigné que par un prénom et un *cognomen* entre lesquels serait irrégulièrement intercalée la filiation indiquée par le *gentilicium* du père. En outre, le surnom HALLVS est sans précédent et n'a aucun sens, contrairement aux *cognomen* d'origine grecque si fréquemment employés dans le midi de la Gaule.

Aussi M. Allmer, énumérant dans ses *Promenades d'un épigraphiste*, en 1876, les dieux honorés par les Voconces, fait-il pressentir une lecture fautive de l'inscription d'Aubignosc. Le *cognomen*, dit-il, doit être THALLVS[1]. On sent que M. Allmer n'a pas vu l'inscription et n'obéit, en en critiquant la lecture, qu'à son instinct d'épigraphiste. Quelque crédit que l'on puisse faire à une intuition se fondant sur une expérience approfondie des inscriptions lapidaires, le besoin d'une démonstration subsiste et appelle une confirmation positive.

L'excellent estampage de M. Eysseric satisfait à ce desideratum :

SILVANO
G · IVL ·
THALLVS
EX VOTO

1. *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 10e vol., p. 87.

Il rend d'abord à l'initiale du prénom son véritable caractère quelque peu méconnu : l'adorateur de Silvain avait pour prénom *Gaius*.

En donnant raison à la sagacité de M. Allmer, il fait évanouir cette apparence de la mention d'une filiation qui aurait été d'ailleurs assez incorrectement exprimée. La réalité du mot THALLVS n'étant plus douteuse, tout rentre dans l'ordre et la formule dédicatoire fait régulièrement intervenir, après l'hommage au Dieu, le *praenomen*, le *gentilicium* et le *cognomen* de l'auteur du vœu avec cette concision de bonne latinité qui, d'accord avec le style distingué de l'autel, permet de faire remonter celui-ci au temps du haut empire et, probablement, au siècle des Antonins.

M. Ch. Read lit, au nom de M. Ch. Liotard, membre de l'Académie de Nimes, la note suivante sur les dernières mosaïques découvertes à Nimes :

« Pour peu que l'on fouille le sol antique de la ville de Nimes, à une profondeur de 1m30 à 1m50, on est à peu près sûr d'y rencontrer quelques vestiges de sa splendeur passée : les travaux considérables que fait exécuter en ce moment l'édilité Nimoise ont confirmé les nombreux précédents à cet égard.

« Auguste Pelet, dans une publication spéciale (*Les mosaïques de Nîmes*, 1864), avait décrit ou énuméré trente-quatre spécimens de ce genre dans lesquels se rencontraient rarement des personnages, — il faudra ajouter à cette nomenclature le fragment signalé par Germer-Durand en 1868, qui paraît se rattacher à la découverte de 1883, et les trois mosaïques qui viennent de se rencontrer dans les fondations des maisons aux abords de la halle centrale et du nouveau lycée.

« Nous ne dirons rien de la dernière (sous-sol du lycée), elle n'est formée que de dessins géométriques et composée de cubes blancs et noirs.

« Les deux autres (rue des Halles, et prolongement de la rue de la Banque) se distinguent par des sujets intéressants :

« La première, découverte en décembre 1883, se présente

dans des conditions exceptionnelles de dimension et d'ornementation. Elle mesure dans son ensemble environ 50 mètres carrés.

« Un tableau central, entouré d'une large torsade, comprend cinq personnages : sa composition, rapprochée de celle qui fait le sujet d'un bas-relief en stuc découvert à Rome en 1861, décrit et dessiné dans le dictionnaire d'antiquités de MM. Daremberg et Saglio, à l'article *Admetus*, ne laisse pas de doute sur un fait historique ou légendaire auquel il est emprunté : c'est le *mariage d'Admète*. On peut voir dans les fables d'Hyginus, affranchi d'Auguste, et dans les récits mythologiques de Fulgence, évêque de Carthage, les détails relatifs à cet événement accompli dans des conditions singulières.

« La mosaïque représente sur un trône, à droite, Pelias, roi d'Iolcos, et sa fille Alceste, debout à ses côtés et à peu près nue ; à gauche, Admète, roi de Phères (en Thessalie), son futur gendre, amenant, attelés à un char, un lion et un sanglier ; derrière le char, deux guerriers de la suite d'Admète. C'est par l'intervention d'Apollon, reconnaissant du bon accueil qu'il avait reçu pendant son exil sur la terre, dans les états du roi Admète, que ce dernier a pu accomplir la bizarre et difficile opération que le roi Pelias avait imposée aux prétendants à la main de sa fille[1].

« Dans le bas-relief de Rome, le sculpteur a placé, derrière le char, Apollon et sa sœur Artemis (Diane) ; Admète, au lieu de tenir les deux bêtes féroces subjuguées, est debout et les montre de la main droite.

« Cette légère variante aura été commandée par les différences de grandeur et de forme de la mosaïque et du bas-relief : la mosaïque est carrée et le bas-relief est un rectangle allongé. Chacun des artistes aura disposé les personnages suivant son goût particulier et suivant les conditions d'exercice de son métier.

« Le tableau est entouré sur les quatre côtés de seize compartiments ou cartouches carrés, quelques-uns avec cercle

1. Si quis duas feras sibi dispares suo curru junxisset.

inscrit dans leur périmètre; ils sont ornés de dessins géométriques, de formes et de couleurs variées et *tous différents*. Ces 16 compartiments sont distribués dans deux bandes latérales, une à droite, une à gauche, deux bandes dans le bas, une seule dans le haut. Les quatre cartouches de la bande supérieure ont au milieu un petit génie ailé, un seul assez bien conservé, les autres très détériorés ou détruits. Une grecque continue sépare les seize compartiments. Une baguette noire en dents de scie enveloppe le tout.

« Enfin, au-dessus des quatre cartouches formant la bande supérieure, se développe une frise dans laquelle se révèle la plus grande richesse d'imagination et d'ornementation.

« On y découvre, distribués dans des entrelacs de feuilles d'acanthe, une foule d'animaux de toutes sortes :

« Un tigre dévorant une antilope, ou tout autre animal cornu, — un léopard attaqué par un serpent, — un lion enfonçant ses griffes dans les flancs d'un ennemi dont le corps a été détruit, — un chien poursuivant un lièvre, — un lézard, — une grenouille, — un escargot, — un perroquet, — un vautour, — une perdrix et divers autres oiseaux qui volent ou qui perchent, etc...

« L'espace compris dans le périmètre encadré par la baguette noire mesure en longueur 7^{m}71, en largeur 5^{m}32; en y comprenant le remplissage qui devait occuper le vide jusqu'aux murs latéraux, la mosaïque atteignait une longueur de 8^{m}89, une largeur de 5^{m}93. Il est probable qu'elle servait d'ornement au *tablinum* de l'habitation; ni l'*atrium*, ni le péristyle, recevant les eaux pluviales, ne comportaient ce genre de pavement.

« La seconde mosaïque découverte, en février 1884, dans le prolongement de la rue de la Banque, est beaucoup plus petite. Les cubes, plus menus que dans celle d'Admète (4 millimètres au lieu de 5), donnent un dessin plus serré. Elle forme, y compris l'encadrement, un carré de 1^{m}50 de côté.

« Le tableau représente, endormi au pied d'un arbre à feuillage très grêle, un berger qui ne saurait être qu'*Endymion*. A côté de lui son bâton recourbé; au-dessous un chien, d'un dessin très incorrect. L'amour ailé se dresse en élevant

les bras au-dessus du dormeur et paraît émerveillé de sa beauté[1].

« L'encadrement n'est formé que d'une guirlande très sobre d'ornement. »

Séance du 30 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Academia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza. Roma, 1884, in-4°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Supplément de janvier, février, mars 1884. Mulhouse, in-8°.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, n° 43, août 1883, in-4°.

Revue de l'art chrétien, t. II (XXXIV de la collection), 2° livr., avril 1884, in-4°.

Buhot de Kersers (A.). *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II. Bourges, 1883, in-4°.

Gilliodts-van-Severen. *Coutumes des pays et comtés de Flandre*, t. Ier. Bruxelles, 1883, in-4°.

Pagart d'Hermansart. *La Ghisle ou la coutume de Merville*, 1451. Saint-Omer, 1884, in-8°.

Correspondance.

La Société est informée du décès de M. Leguay, associé correspondant national à la Varenne-Saint-Maur (Seine), et de celui de M. Gariel, associé correspondant national à Vassy-les-Avallon (Yonne). Le président exprime les regrets que ressent la Compagnie à l'occasion de ces deux pertes.

Travaux.

M. Ed. Saglio lit, au nom de M. G. Lafaye, associé cor-

1. On dirait, si cette supposition était possible, que Girodet s'est inspiré de cette disposition.

respondant national à Aix (Bouches-du-Rhône), un mémoire sur *les antiquités de la Roque d'Anthéron* (Bouches-du-Rhône). Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau un cachet d'oculiste trouvé à Vertault (Côte-d'Or), et présente à ce sujet les observations suivantes :

« Ce cachet appartient au Musée de la Société archéologique du Châtillonnais. M. Cailletet, membre de l'Académie des sciences et président de cette Société, a bien voulu me le communiquer par l'obligeante entremise de notre confrère M. Flouest. Il est en schiste grisâtre, de forme carrée, mesurant 0m056 sur chaque côté; son épaisseur est de 0m01. Il a été recueilli à Vertault (Côte-d'Or) dans les fouilles que dirige avec tant de soin et de succès la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine[1].

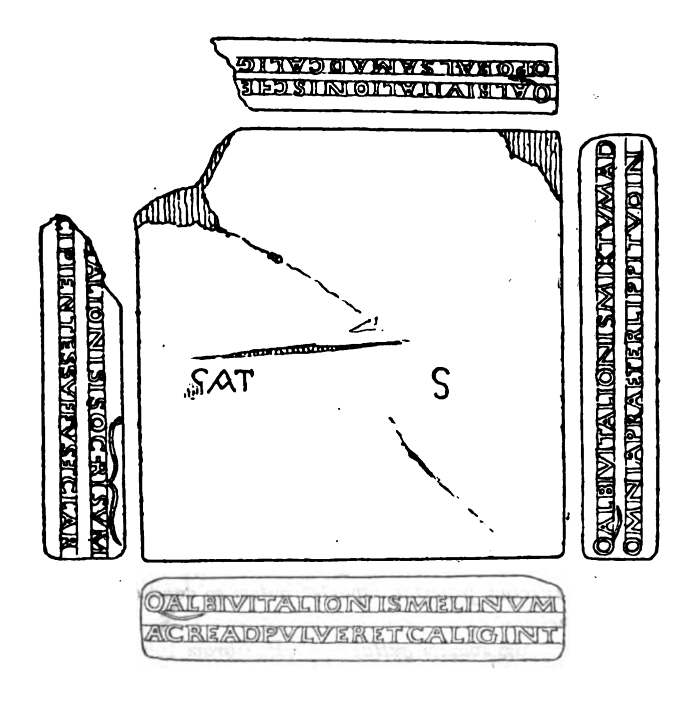
« Il a été découvert dans l'intérieur d'une chambre dont le sol se trouve à 0m60 au-dessous du niveau actuel. Dans la même chambre, on a trouvé « une pierre de forme allongée et « polie en biseau à ses extrémités, employée pour écraser des « substances diverses, et un instrument en fer, en forme de « couteau[2]. » On y a recueilli également une pièce en argent de Constantin, trois pièces en bronze, une boule en cuivre, deux garnitures de coffret en bronze, une paire de ciseaux appelés forces, un fragment de marbre, une boucle en bronze, deux défenses de sanglier et un plat en terre rouge à peu près complet[3].

« L'un des côtés plats du cachet porte un grafitte : on reconnaît les lettres SAT.....S, restes peut-être de *Sat*[*urnu*]*s* ou de *Sat*[*urninu*]*s* (voir le dessin ci-joint). Sur le plat opposé le schiste est boursouflé. — La cassure d'un coin a enlevé une partie des légendes sur deux des tranches.

1. Sur les découvertes faites à Vertault, voir les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. III, p. 97 ; t. IV, p. 1 ; t. VI, p. 191, 202.

2. Détails transmis par M. Flouest.

3. Détails transmis par M. Lorimy, de Châtillon-sur-Seine.



1) QALBIVITALIONISMELINVM
ACREADPVLVERETCALIGINT

Q(uinti) Albi(i) Vitalionis melinum acre ad pulver(em) et caligin(em) t(ollenda).

2) QALBIVITALIONISMIXTVMAD
OMNIAPRAETERLIPPITVDIN

Q(uinti) Albi(i) Vitalionis mixtum ad omnia praeter lippitudin(em).

3) QALBIVITALIONISCHE*lidon* (CH liés)
OPOBALSAMADCALIG*inem*

Q(uinti) Albi(i) Vitalionis che[lidon(ium)] opobalsam(atum) ad caliginem

4) *q. albi vit*ALIONIS ISOCHRYSVM (CHR liés)
*ad in*CIPIENTES SVFFVS ET CLAR (ET liés)
[*Q(uinti) Albi(i) Vit*]*alionis isochrysum* [*ad in*]*cipientes suffus*(*iones*) *et clar*(*itates*).

« Le nom de l'oculiste est *Quintus Albius Vitalio ;* il n'avait point encore été rencontré.

« Les noms des maladies, *pulvis, caligo* (obscurcissement de la vue), *lippitudo* (ophtalmie), *suffusio* (cataracte), sont connus.

« La plupart des remèdes indiqués ont été l'objet d'explications détaillées. Pour le *melinum*, mon ami H. Thédenat et moi nous avons réuni tous les textes des médecins anciens[1]. Le mot *acre* (piquant) qui suit *melinum* se rencontre rarement à la suite des remèdes employés pour les yeux ; on trouve plus souvent *lene*[2]. *Acre* se lit cependant sur trois cachets, l'un de Lyon, le second de Besançon[3], appartenant à notre confrère M. R. Mowat, et le troisième de Contines (Tarn-et-Garonne)[4]. Scribonius Largus nous a laissé les détails suivants sur la composition d'un *collyrium acre : « Collyrium « acre ad extenuandas cicatrices quamvis veteres caliginemque « et aspritudinem oculorum*, *quod semel inunctum plurium « dierum effectum praestat. Oportet autem eo aquato uti*, *diu « enim tenet :*

ammoniaci guttae	*P. libram*
aeruginis	*P. libram*
gummis	*P. quadrantem*

« Pluviali aqua teritur aerugo, *postea cetera adjunguntur « macerata aqua*[5]. »

« Le *mixtum*, collyre formé par la combinaison de différents ingrédients, a été également expliqué[6], ainsi que le *chelidonium*[7] *opobalsamatum*[8]. Quant à *isochrysum*, c'est un de ces

1. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 179.
2. *Lene* a été rencontré 33 fois sur les cachets.
3. Grotefend, *Die Stempel der roemischen Augenaerzte*, n. 11 et 28.
4. R. Mowat, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 122.
5. Scribonius Largus, *De composit. medic.*, c. 4, 35.
6. Héron de Villefosse et Thédenat, *Bulletin monumental*, 1883, p. 357-359.
7. Jos. Klein, *Stempel roemischer Augenaerzte*, n. 113, p. 13.
8. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 141 et suiv.

noms de collyre emphatiques comme on en rencontre assez souvent[1].

« M. Molinier, attaché au musée du Louvre, m'a obligeamment signalé, dans les papiers de Montfaucon, à la Bibliothèque nationale[2], un autre cachet d'oculiste, encore inédit, qui appartenait, au xviii[e] siècle, à la cathédrale d'Orléans. En voici le texte, d'après la copie de Montfaucon :

1) SENNI·VIRILIS·MI
XTVM ADCALIC

Senni(i) Virilis mixtum ad cali[g](inem).

2) SENNI·VIRILIS·DIA
MYSVS·ADDIATHS

Senni(i) Virilis diamysus ad diath(e)s(es).

3) SENNI·VIRILIS·CRo
CODES ADASPRIT

Senni(i) Virilis crocodes ad asprit(udinem).

4) SENNI·VIRILIS LE
NEMADOMNLIQS (NL liés)

Senni(i) Virilis lenem ad.....

« La fin de la seconde ligne de la tranche 4 a dû être copiée inexactement. Les remèdes employés par Sennius Virilis sont tous connus. »

M. Nicard s'adresse à la Compagnie pour lui demander s'il ne serait pas possible de déterminer quelque part, et en quelque sorte sous son patronage, une exposition publique des vitraux français, que le temps et les iconoclastes ont respectés. Si Ferdinand de Lasteyrie, notre regretté confrère, existait encore, on peut être certain qu'il eût applaudi très vivement à ce projet et en eût de tout son pouvoir facilité l'exécution. Il existe à Paris quelques collections particulières qui renferment plusieurs précieux monuments du grand art de la vitrerie française, autrefois et longtemps cultivé avec

1. *Op. cit.*, p. 96 et passim.
2. *Mélanges*, fonds latin 11917, f° 38.

succès, et même avec une supériorité incontestable sur toute la surface de notre pays; Paris en conservait de nombreux restes à la fin du siècle dernier. Ils ont en partie disparu, détruits ou non; personne ne peut ignorer qu'en 1790, au moment de la suppression des monastères et de la sécularisation des églises les plus intéressantes de la capitale, un homme zélé, dont il n'est pas besoin de rappeler le nom, avait sauvé de la destruction les plus anciennes et les plus remarquables de nos verrières françaises. Dans son histoire de la peinture, il parle successivement des vitraux réunis dans le Musée des P. Augustins, et notamment des verrières de l'église du Temple, peintes par Albert Dürer; il ne faut pas attacher une importance plus grande qu'elle ne le mérite à cette attribution ; il cite les vitraux de la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus, en l'église du Grand-Prieuré, faite au XVIII[e] siècle par Montjoie; des verrières de la chapelle dite Marie-Égyptienne, plus connue sous le nom de La Jussienne des Célestins, dont il avait recueilli quelques débris, celles de la chapelle de Vincennes, au nombre de 79, abîmées par la grêle, les vitraux du cloître des Chartreux, des Minimes, du château d'Ecouen, de la chapelle de Saint-Médéric, de Saint-Gervais, peints par Pinaigrier, ceux du temple de Saint-Paul, de Saint-Étienne-du-Mont, etc.

Séance du 7 Mai 1884.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1884, 1[re] livr. Copenhague, in-8°.

Archiv für Osterreichische Geschichte, 64 vol. et 2 liv., in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, n° 9, 1[er] mai 1884.

— *de la Société archéologique et littéraire de Béziers (Hérault)*. Béziers, 1883, in-8°.

Journal des savants, avril 1884, in-4°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, t. III, in-4°.

Sitzungsberichte der kaiserliches Akademie der Wissenschaften philosophische historische classe, vol. 101, 102, 103. Vienne, 1883, in-8°.

Demaison (L.). *Date de l'église de Saint-Remi de Reims*, in-8°.

Sauvage (L'abbé). *Note sur les manuscrits Anglo-Saxons et les manuscrits de Jumièges conservés à la bibliothèque municipale du Havre*, 1883. Rouen, in-4°.

— *La question d'Augusta*. Amiens, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. Julien Gréau, présenté par MM. Aubert et A. de Barthélemy, écrit pour solliciter le titre de correspondant national à Troyes (Aube). Le président désigne MM. Héron de Villefosse, Courajod et d'Arbois de Jubainville pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Flouest entretient la Société d'armes en fer trouvées dans une sépulture gauloise, près de Langres. M. Flouest les compare à d'autres armes déjà connues et les rattache à l'art spécial des populations celtiques de la vallée du Danube.

MM. Saglio et Mazard expriment des réserves sur cette théorie.

M. l'abbé Thédenat présente le manche d'une romaine en bronze trouvée en Asie Mineure et qui lui a été obligeamment communiquée par M. Feuardent.

L'anneau de suspension et le crochet destiné à supporter l'objet que l'on voulait peser sont encore en place. Le manche est en entier, mais la tige sur laquelle étaient gravés les différents degrés est brisée. Il n'en reste que l'amorce sur laquelle on distingue encore les premières divisions.

Ce fragment porte deux noms, inscrits chacun d'un côté, et en sens inverse l'un de l'autre.

D'un côté on lit ΓΕΡΟΝΤΙΟΥ entre deux palmettes.

De l'autre + ΜΑΡΕΟΥ + entre deux croix, dont la seconde, plus grande que la première, est cantonnée de quatre points.

On possède, en assez grand nombre, dans les différents musées, des romaines de ce genre. Une entre autres, conservée au musée de Naples, et dessinée dans le *Museo Borbonico*[1], est de même forme que la nôtre. Elle porte, à la place correspondante, une inscription qui se compose du nom de l'empereur et de la formule indiquant que l'instrument est conforme à l'étalon légal :

IMP·VESP·AVG·IIX·
T·IMP·AVG·F·VI·COS
EXACTA·IN·CAPITO

Si la romaine que je présente ici appartenait à une époque moins basse, je n'hésiterais pas à sous-entendre le mot ἐπί devant les noms qui y sont gravés, et à lire

Ἐπὶ Γεροντίου Μαρέου.

Nous aurions alors le nom du magistrat sous l'autorité duquel cette balance a été déclarée conforme au type légal. Mais, à une époque si basse, il est permis d'hésiter.

En effet, outre la croix, qui attribue ce monument à l'époque chrétienne, la forme des lettres appartient au plus tôt au ve siècle; elle rappelle les lettres des bulles byzantines et des inscriptions chrétiennes de cette époque.

Μαρέου est le génitif du nom Μαρέας; on connaît un évêque de ce nom[2].

Le nom Γερόντιος est assez fréquent au temps où remonte notre monument. Il était porté par un célèbre général romain qui vivait sous Honorius; on le rencontre sur plusieurs inscriptions païennes[3] et chrétiennes[4], dont l'une a été trouvée en Asie Mineure[5].

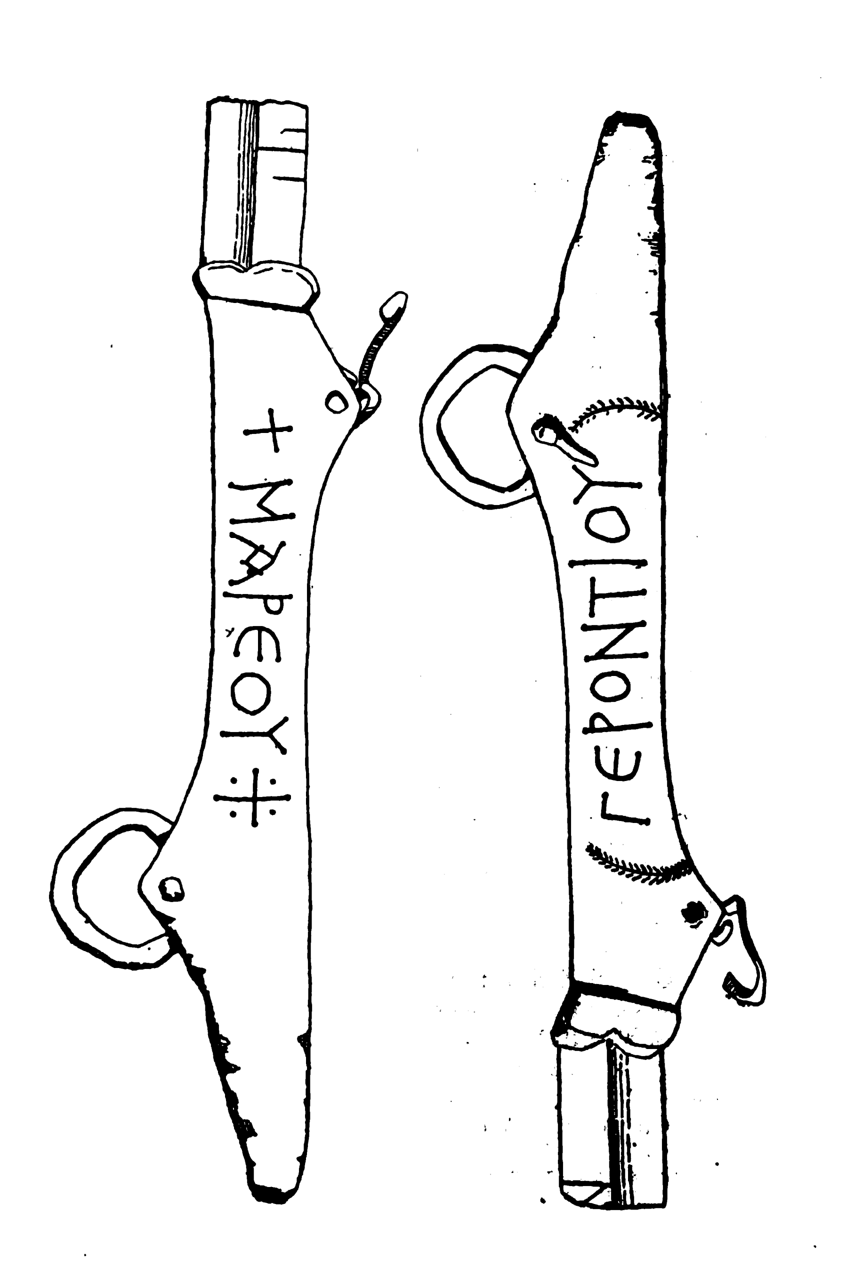
1. *Real museo Borbonico*, t. I, pl. LV; C. I. L., t. X, n° 8067, 3; cf., *ibid.*, 8067, 1 et 2.

2. Sozom. *Hist. ecc.*, l. II, c. 13.

3. C. I. L., t. III, n° 5785.

4. C. I. Gr., n°s 9148, 9804.

5. Ibid., n° 9804.


+ ΜΑΡΕΟΥ +
ΓΕΡΟΝΤΙΟΥ

Il existait, dans la collection Castellani, une balance dont le balancier portait, comme le nôtre, un nom au génitif, gravé au pointillé :

HERMETIS

Outre le nom, cette balance porte les lettres PL et NT en ligature.

Le poids a la forme d'une tête de femme de beau style, les yeux évidés pour recevoir des incrustations d'argent. Longueur, 0m 31 [1].

Le nom Μαρέου ayant été rapproché du suffixe gaulois *mareos*, M. Gaidoz fait remarquer que le Gaulois *Litoumareos* serait en gallo-romain *Litumarius* (non *Litumarus*) et signifie « le fils de *Litoumaros*. » Les noms gaulois en -εος correspondent étymologiquement aux gentilices romains en -ius. Il remarque aussi que le nom de *Gerontius* pourrait également être gaulois : il correspond absolument au mot irlandais *gérat* « héros. »

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine très intéressante découverte à Makteur (Tunisie) par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique. Elle mentionne un fonctionnaire dont on connaissait l'existence, mais dont on n'avait pas encore trouvé le titre exact dans les documents épigraphiques. C'est le délégué impérial chargé de juger les nombreuses contestations qui s'élevaient entre les négociants et les chefs des bureaux de douane. Celui qui est mentionné dans cette inscription était appelé à trancher les différends entre les commerçants et les agents de la quadragésime des Gaules.

C · SEXTIO · C · F · PAPIR*ia*
MARTIALI · TRIB · MIL · LEGIONIS · I*iii*
SCYTHICAE · PROC · AVG · AB · ACTIS · VRBIS · *proc*
AVG · INTER · MANCIP · XL · GALLIARVM · ET · N*e*
5 (*sic*) GOTIANTIS · PROC · MACEDONIAE · QVI
OB MEMORIAM · T · SEXTI · ALEXANDRI

1. *Collect. Alessandro Castellani*, n° 339. Paris, 1884, in-4°.

FRATRIS · SVI · INLATIS · HS · L̄ · MIL · REIPVB
CoL · SVAEMACTARITANAE · EPVLATICIVMEX
VSVRIS CVRIALIBVS DIE NATALI FRATRIS SVI
QVOD ANNIS DARI IVSSIT OB QVAM LIBERALITATEm
EIVS STATVAMVNIVERSAE CVRIAEDDPEC·SVAPOSVER

G(aio) Sextio, G(aii) f(ilio), Papir[ia] (tribu), Martiali, trib(uno) mil(itum) legionis I[III] Scythicae, proc(uratori) Aug(usti) ab actis Urbis, [proc(uratori)?] Aug(usti) inter mancip(es) quadragesimae Galliarum et n[e]gotiantes, proc(uratori) Macedoniae, qui, ob memoriam T(iti) Sexti(i) Alexandri fratris sui, inlatis sestertium quinquaginta mil(libus nummum) reipub(licae) col(oniae) suae Mactaritanae, epulaticium ex usuris curialibus die natali fratris sui quod annis dari jussit.

Ob quam liberalitate[m] ejus statuam universae curiae d(ecurionum) d(ecreto) pec(ùnia) sua posuer(unt).

Quelques fragments des l. 7 à 11 de ce texte ont été publiés dans le *Bulletin des Antiquités africaines* (III[e] année, fasc. VIII, 1884, p. 213, n° 484), d'après le quatrième rapport de M. Tissot sur les missions archéologiques envoyées en Tunisie, mais l'intérêt particulier de l'inscription réside dans les l. 3 à 5 qui n'ont pas été transcrites par le savant épigraphiste.

Après avoir servi comme tribun légionnaire, C. Sextius Martialis est entré dans la carrière des *procuratores Augusti*. Sa première fonction dans cette carrière a été celle de *procurator Augusti ab actis Urbis*. Les renseignements concernant les *acta Urbis* ont été réunis par M. Hübner, mais, en l'absence de documents certains, il n'a pu dire quel était le magistrat chargé de rédiger et de publier ces *acta*[1]. Le texte découvert à l'henchir-Makteur par M. Letaille fait connaître pour la première fois ce magistrat : c'était un procurateur impérial[2]. Il avait sous ses ordres des sous-officiers, *optiones*,

1. *De senatus populique romani actis*, p. 65.

2. Pour les *acta senatus*, on possède un certain nombre d'inscriptions mentionnant le *curator actorum senatus* ou, plus souvent, le *ab actis senatus* ; M. Hübner en a donné la liste (p. 32 à 34) ; ce sont ordinairement d'anciens questeurs et par conséquent des sénateurs. Les *acta Urbis*, au contraire, dépendant de la maison de l'empereur, étaient dirigés par un personnage de l'ordre équestre.

des cohortes urbaines dont les inscriptions mentionnent ainsi l'emploi : OPTIO·AB·ACTIS·VRBI[1] ou OPTIO·AB·ACTIS[2].

La seconde fonction exercée par C. Sextius Martialis apparaît également pour la première fois. Il fut chargé de juger les contestations qui s'élevaient entre les commerçants et les agents de la Compagnie à laquelle était affermée la quadragésime des Gaules. Malheureusement une cassure de la pierre ou un défaut de l'estampage, à la fin de la l. 3, ne permet pas de lire le titre exact de cette fonction. Ce titre était indiqué par une abréviation de 3 ou 4 lettres au plus. Cette remarque, jointe à la présence du mot AVG qui suit, fait songer à remplir la lacune par l'abréviation PROC, quoiqu'il n'y ait pas encore d'exemple connu du *procurator Augusti inter*[3]...

Ces contestations entre les marchands et les publicains étaient très fréquentes. Sous le règne de Marc-Aurèle elles étaient devenues si nombreuses à Rome qu'on prit le parti de dresser à toutes les entrées de la ville, à des distances fixées, des bornes en pierre indiquant les limites dans lesquelles pouvaient se mouvoir, sans acquitter de nouveaux droits, les marchandises transportées dans la capitale pour y être vendues. Une de ces bornes existe encore à la villa Albani[4].

Un tarif bilingue récemment découvert à Palmyre et publié par le marquis de Vogüé nous apprend que les contestations ou les fraudes dont l'application de la loi et du tarif pouvait être l'objet étaient soumises à une juridiction locale[5]. Or, dans une inscription de Palmyre découverte et publiée par M. Waddington[6], on trouve mentionné un δικαιοδότης τῆς

1. C. I. L., t. VIII, n° 4874.

2. C. I. L., t. IX, n° 1617.

3. Mispoulet, *Les institutions politiques des Romains*, t. II, p. 290, a très bien indiqué le rôle judiciaire du procurateur dans les contestations entre le fisc et les particuliers. Ici il s'agit d'un procurateur spécial.

4. Marini, *Iscrizioni Albane*, p. 28. C. I. L., t. VI, n° 1016 ; cf. Mommsen, *Epigraphische Analekten*, n° 15.

5. *Inscriptions palmyréniennes inédites ; un tarif sous l'empire romain* (Extrait du *Journal asiatique*), 1883, p. 34.

6. *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, p. 602, n° 2606 *a*.

μητροκολωνείας qui doit avoir été le juge chargé de trancher ces différends. Il faut remarquer qu'avant de devenir juge de la ville, Septimius Vorodes, auquel se rapporte cette inscription et qui est un affranchi impérial, avait été, comme C. Sextius Martialis, procurateur de l'empereur. M. Waddington a conjecturé que « ce juridicus était nommé directement par l'empereur et spécial à la ville de Palmyre, fait qui doit s'expliquer par la position isolée de Palmyre et par son importance comme ville frontière où venait aboutir le commerce d'une grande partie de l'Orient et où les procès entre gens de nationalité différente devaient être fréquents. » Cette hypothèse se trouve confirmée par l'inscription de Makteur, qui mentionne un juge *impérial* appelé à s'occuper d'affaires analogues en Gaule, sans doute à Lyon, où était vraisemblablement le centre administratif de la *quadragesima Galliarum*[1]. Le rôle de ce juge procurateur impérial a été entrevu, il y a près de vingt ans, par M. Ch. Révillout, dont je transcris ici l'opinion : « Il est facile d'entrevoir quel devait être le rôle du procurateur dont la résidence paraît avoir été Lyon. Avec les intérêts du prince dont il avait la garde, il devait probablement défendre ceux du public et décider des contestations qui s'élevaient entre les publicains et les marchands ou les voyageurs[2]. »

Il est inutile d'insister davantage sur l'intérêt exceptionnel de ce document épigraphique qui nous fait connaître deux nouvelles fonctions de la carrière équestre.

Voilà donc une inscription africaine qui nous apprend le nom d'un fonctionnaire de la Gaule. C'est une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il faut porter à tous les textes épigraphiques, quelle que soit leur provenance. On ne saurait trop réagir contre le système de ces esprits étroits qui veulent

1. C'est l'opinion de M. Ch. Révillout, *Mémoire sur le quarantième des Gaules*, Montpellier, 1866, in-4°, p. 26, et de M. O. Hirschfeld, *Lyon in der Rœmerzeit*, 1878, p. 12; cf. R. Cagnat, *Les impôts indirects chez les Romains*, p. 65.

2. La fréquence de ces contestations détermina sans doute l'empereur à en confier l'examen à un procurateur spécial, car, au premier siècle, elles n'étaient pas portées devant un juge particulier; voir les textes cités par R. Cagnat, *Op. laud.*, p. 135; cf. Mispoulet, *loc. cit.*

se borner à étudier l'épigraphie d'une contrée et rejettent absolument tout ce qui vient des autres pays. C'est inintelligent. Pour la quadragésime des Gaules, par exemple, les inscriptions d'Afrique nous fournissent presque tous les noms de procurateurs connus jusqu'ici. Ce sont :

L. Titinius Clodianus (Cuiculum)[1].

L. Egnatuleius Sabinus (Thysdrus)[2].

C. Attius Alcimus Felicianus (Henchir Buscha)[3].

C. Sextius Martialis (Mactaris).

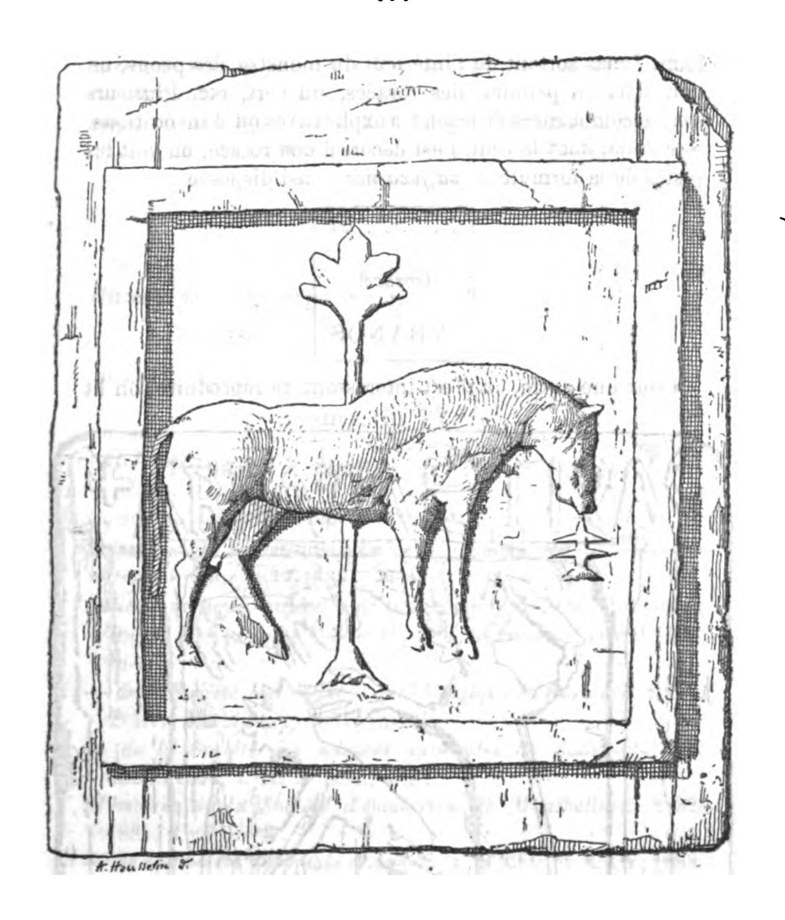
Il faut y ajouter le nom de *Q. Julius Maximus Demetrianus* (Zama), *fisci advocatus quadragesimae Galliarum*[4].

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau plusieurs briques provenant de Tunisie :

« La première a été trouvée à Sfax (Taphrura) dans un tombeau ; elle a été offerte au musée du Louvre par M. Annibal Mattei, vice-consul de Belgique dans cette ville. On y voit, en relief, dans un encadrement rectangulaire, un cheval au repos devant un palmier. Cette représentation rappelle d'une manière frappante le type analogue des monnaies de Carthage[5]. Le cheval est, du reste, fréquemment répété sur les monuments antiques du nord de l'Afrique ; on le retrouve sur les monnaies des rois de Numidie et sur celles des villes de l'intérieur de ce pays. Cette brique, qui, par son style, dénote une haute époque, mesure 0m30 de hauteur sur 0m27 de largeur.

« La fabrication de ces briques avec des sujets en relief parait s'être perpétuée dans le nord de l'Afrique jusqu'à une époque assez basse. Récemment, M. le baron de Saint-Didier, capitaine au 9e dragons, a découvert, à 4 kilomètres au nord de Kasrin (l'antique Cillium), un monument isolé, de forme rectangulaire, dans lequel il a recueilli un certain nombre de

1. *C. I. L.*, t. VIII, n. 8328.
2. *Ibid.*, n. 10500.
3. *Vice procuratoris*, *Ibid.*, n. 822.
4. Voir plus haut, p. 70.
5. Cf. le cippe de Marchena (Andalousie), publié dans la *Gazette archéologique*, 1877, t. III, p. 122-123.



briques analogues, mais portant des sujets chrétiens. La disposition des sujets en relief est la même que sur la brique de Sfax; ils sont placés dans un encadrement rectangulaire, mais, comme on peut en juger sur les originaux qui ont été gracieusement mis à ma disposition, le style est très différent. Ces briques servaient de dallage dans l'angle d'une chambre

carrée ; elles portent des sujets divers : le sacrifice d'Abraham, Jonas sortant de l'intérieur du monstre, des paons, un lion sous un palmier, des rosaces, un cerf, etc. Plusieurs sont accompagnées de légendes explicatives ou d'invocations. Sur l'une, dont le centre est décoré d'une rosace, on voit les restes de la formule... [*ad*]*juva nos*, ainsi disposée :

. . . . . . *ad*

(*rosace*)

IVBANOS

« Sur une autre, qu'il est intéressant de reproduire, on lit



la légende : † ABRAM ET ISAC, rétrograde, et au-dessous on voit Abraham tenant la tête de son fils et élevant le glaive prêt à le frapper. La main de Dieu sort d'un nuage pour arrêter le sacrifice ; on aperçoit un bélier au-dessus de la tête d'Isaac, et un autel allumé est figuré au premier plan. Le style est d'une barbarie absolue. Cette brique est carrée ; elle mesure 0m26 dans les deux sens, hauteur et largeur. »

M. Rayet lit en communication un fragment de son *Histoire de la céramique grecque*.

Séance du 14 Mai.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy pour 1832-1833. Le Puy, 1833, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, n° 8, 5e année, 15 avril 1884, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XI, 2e livr. Périgueux, 1884, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, année 1883, t. II, 3e fasc., 1884.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 1882-1884, 2 vol. in-8°.

— *de la Société nationale d'Angers*, t. XXIV et XXV, 1883. 1883-1884, in-4°.

— *de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. II. Blois, 1884, in-8°.

Revue africaine, 27e année, n° 162, novembre-décembre 1883. Alger, 1884, in-8°.

BEAUVOIS. *L'autre vie dans la mythologie scandinave*. Louvain, 1883, in-8°.

— *Critique de la mythologie scandinave*. In-8°.

— *L'élysée transatlantique et l'éden occidental*. Paris, 1884, in-8°.

— *La grande terre de l'ouest dans les documents celtiques du moyen âge*. Madrid, 1882, in-8°.

— *La magie chez les Finnois*. Paris, 1881, in-8°.

— *La vendette dans le nouveau monde au XI° siècle*. Louvain, 1882, in-8°.

Bloch (G.). *De decretis functorum magistratuum ornamentis. De decreta adlectione in ordines functorum magistratuum usque ad mutatam Diocletiani temporibus rempublicam.* Lutetiae Parisiorum, 1883, in-8°.

— *Les origines du Sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien*. Paris, 1883, in-8°.

— *Recherches sur quelques gentes patriciennes*. Rome, 1882, in-8°.

Demaison. *Recherches sur la soie que les anciens tiraient de l'île de Cos*. Reims, 1884, in-18.

Fallières. *Discours prononcé à la séance générale du congrès des Sociétés savantes,* le samedi 19 avril 1884, in-4°.

Gay (Victor). *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, fasc. 3, chap-cout. Paris, 1884, in-4°.

Taillebois (Émile). *Numismatique; variétés inédites*, 2° liste. Dax, 1884.

Vallette (René). *Notice sur le comte de La Boutelière*. Fontenay-le-Comte, 1882, in-8°.

— *Une excursion archéologique dans le canton de Pouzauges*. Fontenay-le-Comte, 1883, in-8°.

— *Profils vendéens. Le vice-amiral comte d'Hector*, 1722-1818, in-8°.

— *Les Sables d'Olonne et ses environs*. Les Sables d'Olonne, 1882, in-18.

— *Silhouettes d'amis*, 1877, in-18.

— *Vallette (Anselme), lieutenant au 1er bataillon des mobiles vendéens, blessé mortellement à Buzenval-Montretout, le* 19 *janvier* 1871. Fontenay-le-Comte, 1875, in-8°.

Correspondance.

M. René Vallette, présenté par MM. de Barthélemy et

Aubert, et M. G. Bloch, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, présenté par MM. Müntz et Duchesne, sollicitent le titre d'associé correspondant national, le premier à Fontenay-le-Comte (Vendée), le second à Lyon. Sur la désignation du président, les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats sont composées, pour M. Vallette de MM. de Montaiglon, Courajod et R. de Lasteyrie, et pour M. Bloch de MM. Thédenat, Heuzey et Rayet.

Travaux.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, fait la communication suivante :

« M. J. Pilloy, associé correspondant à Saint-Quentin, qui a naguère eu l'heureuse chance de découvrir un vase chrétien en verre, dont la *Gazette archéologique* doit sous peu donner la représentation, vient d'explorer méthodiquement le cimetière d'Abbeville, situé sur le territoire d'Humblières, canton de Saint-Quentin (Aisne). Il y a fait une riche moisson d'objets antiques et de monnaies romaines qui datent, en quelque sorte, les ustensiles en bronze, en fer et en terre, dont notre confrère publiera bientôt un inventaire complet et raisonné.

« Je n'ai point à entrer dans les détails de ces fouilles si habilement conduites, si fertiles en enseignements du plus haut intérêt ; qu'il me suffise de dire que ce cimetière antique présente, comme particularité remarquable, un champ assez restreint où les sépultures sont disposées par zones régulières ; leur exploration a permis à notre confrère de suivre, pour ainsi dire, d'années en années, les inhumations successives qui y ont été faites pendant environ un siècle. Presque toutes les sépultures ayant procuré une pièce de monnaie généralement à fleur de coin, placée dans la bouche ou dans la main : il est, je crois, permis d'en conclure que ce cimetière a duré du commencement du IVe siècle aux premières années du Ve. Dans les tombes dont le mobilier funéraire indiquait un personnage riche, la pièce de monnaie était un

denier d'argent ; dans celles des individus appartenant à une classe moins aisée, et qui ne renfermaient rien de curieux, M. Pilloy n'a jamais rencontré que des petits bronzes. Les premières pièces recueillies dans la zone extrême appartiennent au règne d'Honorius (393-423) ; en avançant, on rencontra successivement des monnaies de Gratien, de Valentinien Ier, puis de Valentinien II, de Magnence, de Constance II, et enfin, dans la partie la plus reculée, un petit bronze, frappé peu après la mort de Constantin le Grand, à la légende DIVO CONSTANTINO.

« Cette remarque de notre confrère relative à l'ordre suivi dans les ensevelissements est confirmée par la découverte des objets en terre et en verre qui y ont été recueillis. A mesure que l'on avançait dans l'exploration méthodique de ce champ de sépulture, la céramique se modifiait, les formes étaient plus parfaites, les vases en verre devenaient plus abondants et les dernières tombes ont présenté de la poterie à couverte rouge luisante, généralement désignée sous le nom inexact de samienne, avec la marque de l'officine où elle avait été fabriquée. S'il était bien constaté, comme le croit M. Pilloy, qu'on se soit attaché dans ces inhumations à déposer, comme obole à Caron, une monnaie de l'empereur régnant, on aurait alors un renseignement précieux pour le classement par époques des différents objets qui ont été découverts dans le cimetière d'Abbeville.

« L'obligeance avec laquelle notre confrère me tenait chaque semaine au courant de ses trouvailles en m'adressant ses notes et les croquis des objets principaux recueillis dans ses fouilles me permet aujourd'hui de faire connaître à la Compagnie non toutes les richesses découvertes dans les quatre-vingt-dix sépultures du cimetière d'Abbeville, mais bien l'inventaire du mobilier funéraire de quatre d'entre elles. J'extrais de la correspondance de M. Pilloy les renseignements suivants, que je suis autorisé à communiquer, en mettant sous les yeux de mes confrères les principaux objets recueillis dans chacune de ces sépultures.

« *Extrait du procès-verbal des fouilles ; sépulture* n° 14.

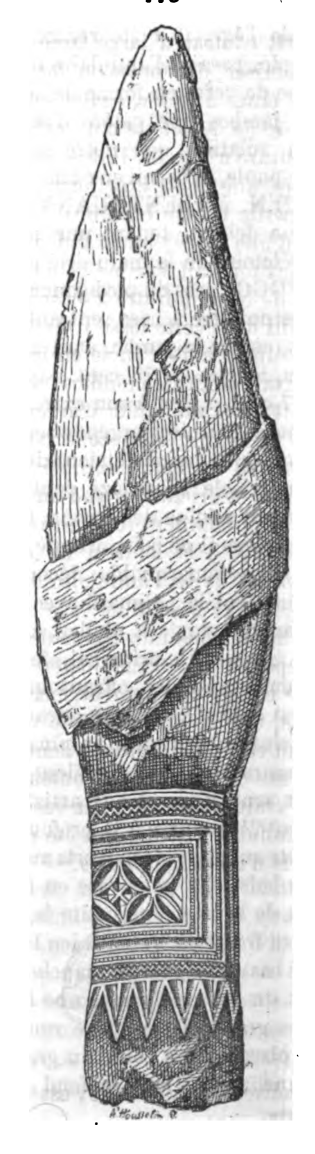
« Dans cette fosse, qui a reçu la dépouille d'un homme dans

« toute la force de l'âge, il a été rencontré un anneau de « bronze très simple, passé à l'annulaire de la main gauche, « une petite coupe de verre en forme de bol à la hauteur du « bassin, sur les jambes une patère d'étain contenant les « ossements d'un volatile, que notre correspondant croit « être ceux d'une poule, et parmi eux une monnaie de Valen- « tinien jeune : D.N. VALENTINIANVS IVN PF AVG. « Au revers, Rome debout, tenant une palme de la main « gauche et une Victoire de la main droite, avec la légende : « VICTORIA AVGGG ; près du pied gauche il a été recueilli « un vase de terre noirâtre à base rentrante.

« Au côté droit, contre la jambe, était une énorme épée à « deux tranchants, longue de 75 cent., ayant dans sa plus « grande largeur 7 cent. 1/2 et à son extrémité 6 cent.; sous « l'épée, un poignard à virole d'argent et sous les jambes une « hache en fer. Contre la hanche étaient des forces en fer, et « près du pied une boucle en bronze dont les courbes inté- « rieures se terminent en tête de serpent. Le défunt avait été « enterré dans un cercueil de bois, orienté du sud au nord. »

« La pièce la plus remarquable découverte dans cette sépulture est assurément le poignard avec manche en bois, dont la douille d'argent, dorée et niellée, est une petite merveille de ciselure. Le dessin principal, formé de rosaces à quatre compartiments lancéolés, offrant au centre une croix de saint André, est enfermé dans un encadrement de lignes perlées et de dentelures en zig-zag du plus heureux effet, et dont les motifs très caractéristiques devaient offrir des éléments de décoration aux sculpteurs et aux artistes mérovingiens.

« La sépulture n° 24, creusée à la profondeur de 1 m. 75, « a donné les objets suivants découverts au milieu des débris « d'un cercueil en bois : un petit vase en terre rouge, placé « sur le côté droit de la tête, une petite boucle en bronze et « un moyen-bronze fruste de Valentinien Ier, à la hauteur de « la ceinture ; plus bas un poignard à manche de bois, trois fers « de javelots, puis un peu au-dessous une hache en fer. Sur « les pieds était un grand plat en terre rouge, contenant les « ossements d'un oiseau, et, à côté, un grand vase de terre « grise, muni d'une anse. Dans le fond de la fosse on a



« recueilli un petit couteau à large lame et à manche d'os,
« une pierre à aiguiser, des forces en fer, une forte aiguille
« en bronze, une pince à épiler, également en bronze, enfin
« tout le nécessaire de la toilette d'un soldat. »

« Dans la sépulture n° 70, M. Pilloy a rencontré, à la hauteur de la poitrine, une fibule cruciforme en bronze creux, à la ceinture une petite boucle en bronze, et sur le côté droit de la tête le fer d'une lance; un grand plat en terre rouge aux bords obliques reposait sur les genoux, et aux pieds se trouvait un vase de terre noirâtre à base rentrante. Il a été également recueilli dans cette fosse trois fers de javelots, un couteau en fer et une grande boucle en bronze avec son ferret; le défunt n'avait point de monnaie, mais dans la bouche de son voisin était placé un denier d'argent de Valens.

« La sépulture n° 80, qui était celle d'une femme, ensevelie dans un cercueil de bois assemblé avec des clous de 13 cent. de longueur et orienté du sud au nord, a procuré à notre confrère un mobilier funéraire fort intéressant. M. Pilloy a rencontré à la hauteur du crâne une épingle d'argent à tête sphérique; à l'annulaire de la main gauche une bague en or; sur le bassin un vase en bronze à bords godronnés; puis au-dessous une coupe de verre à fossettes; sur les genoux reposait une grande patère d'étain avec ossements de volatile et une cuillère d'argent à tige aiguë; vers les pieds, à droite, une grande coupe de verre, en forme de calotte, décorée au col d'une bordure dentelée en verre noirâtre et sur la panse de disques de couleurs bleue et jaune; dans cette coupe était placé un petit vase de terre grise à base rentrante. Enfin, à gauche, il a été recueilli des forces en fer et les débris d'un peigne en os.



« La bague découverte par M. Pilloy est une pièce curieuse,

dont la meilleure description serait impuissante à donner une idée exacte. Le chaton, de forme rectangulaire, garni sur ses côtés d'une torsade en filigrane, renferme une fausse émeraude; il est rattaché au jonc aplati par des enroulements en spirales délicatement exécutés et si gracieusement disposés que le dessin seul de notre collègue peut nous édifier sur la valeur artistique de cet objet, dont jusqu'à ce jour je n'ai point rencontré de similaire. »

M. le vicomte Jacques de Rougé présente les photographies de peintures murales existant au château du Lude (Sarthe), et, à leur sujet, il fait la communication suivante :

« L'année dernière, M. Duplessis signalait à la Société des Antiquaires la découverte faite à Gisors de peintures murales datant du XVIe siècle, et faisait en même temps remarquer combien les peintures murales civiles de cette époque sont rares dans notre pays[1]. La description qui était faite de cette découverte me rappela des peintures murales que j'avais vues quelques années auparavant au château du Lude; autant qu'une visite faite un peu à la hâte avait pu fixer mes souvenirs, ces peintures devaient être de la même époque. Sur ma demande, des photographies de quelques-uns de ces tableaux ont été faites et m'ont été gracieusement envoyées : ce sont celles que je soumets aujourd'hui à la Société. L'œuvre est bien en effet du XVIe siècle : je n'ai pas la prétention d'être le premier à les signaler; je ne crois pas qu'elles aient jamais été reproduites.

« Ces peintures ont été découvertes dans la tour du midi du château du Lude, lors des premiers travaux de restauration entrepris en 1853 par le propriétaire, M. le marquis de Talhouët : un enduit épais dissimulait la peinture, mais heureusement n'adhérait pas au gros mur. On y voit représentés tantôt des sujets allégoriques, comme le triomphe de la chasteté, tantôt des sujets bibliques, tels que Joseph vendu par ses frères, l'arche de Noé, Joseph chez Putiphar, etc. La scène la plus intéressante peut-être a malheureusement été

1. M. G. Le Breton a donné dans le Bulletin, 1883, p. 153, une notice intéressante sur les peintures de Gisors.

détruite dans le percement qui a donné lieu à la découverte. M. de Talhouët fit autant que possible reconstituer la scène du panneau détruit et, d'après ces indications, un panneau nouveau a été refait : mais on peut voir de suite qu'il a été plutôt interprété que copié. Cette scène représentait une dame du Lude se lamentant de la mort d'un parent ; un messager lui remet un manteau couvert de sang. Nous rechercherons tout à l'heure à quels personnages il faut rapporter cette scène.

« L'historique abrégé de la construction du château du Lude nous donnera, même en dehors des questions de style et de costumes, l'époque approximative de ces peintures murales.

« Ce fut Jean de Daillon, élevé avec le Dauphin devenu depuis Louis XI, qui commença les constructions du Lude ; ce qui en reste sert aujourd'hui d'écurie. Jean de Daillon mourut en 1483 laissant deux fils. L'aîné, Jacques de Daillon, épousa Magdeleine d'Illiers : il commença le château actuel sous Louis XII, après 1498. Sa devise : « Qui s'y frotte s'y pique, » et le porc-épic de ses armes, qui se retrouvent à chaque pas, indiquent bien sa part dans les constructions. Jacques de Daillon fut blessé mortellement à la bataille de Pavie (1525), mais ne fut enterré au Lude qu'en 1533. Sa veuve continua les travaux du château.

« Une autre dame du Lude a embelli sa demeure ; elle se nommait Jacqueline de La Fayette et était femme de Guy de Daillon ; elle vivait en 1559 et fut longtemps abandonnée de son mari, qui mourut en 1585, tranquillement, dans son lit, à Briançon. Les tourelles du château, portant la date de 1577, et les peintures de certaines poutres sont dues à Jacqueline de La Fayette.

« Comme on le voit, à cette époque, un seul Daillon est mort de ses blessures à la guerre, c'est Jacques de Daillon ; le panneau détruit devait donc représenter le messager apportant à Magdeleine d'Illiers le manteau teint du sang de son mari frappé mortellement à la bataille de Pavie. D'ailleurs le style de ces peintures murales, le costume des personnages placent aussi l'exécution de cette œuvre vers 1530. Dans les encadrements on remarque les écussons des d'Illiers, des Daillon et des Beaumanoir, mais ils paraissent d'une

exécution postérieure. Il existe encore d'autres peintures très intéressantes sous les faux plafonds de la bibliothèque et des deux salles à manger ; elles sont dans le même style que celles du cabinet dont nous venons de parler ; lorsqu'elles seront mises au jour, toute cette décoration offrira un ensemble remarquable.

« Il serait à désirer que toutes ces peintures murales fussent reproduites dans une publication d'ensemble ; outre leur rareté, certaines de ces représentations offrent un caractère artistique réel : *le triomphe de la chasteté*, entr'autres, est remarquable de naïveté et d'exécution. En tout cas, je suis heureux de pouvoir signaler ces peintures aux historiens de l'art de la Renaissance, qui y trouveront certainement des sujets d'études intéressants. »

M. l'abbé Thédenat communique d'après un estampage de M. Schmitter une inscription métrique latine découverte à Cherchell (Algérie).

QVISQVIS · ES · EN · HOSPES · QVAE
SO · LEGE · SEIC · BENE · VIVAS · QVAE
FVERIM · QVOVE · IN · SPATIO · MORS
ME · INVIDA · TRAXIT · VIXI · EGO · BIS · DENOS
ANNOS · TRES · AT · QVE · SEIMITVM · CO
NIVGIS · OBSEQVIO · SEMPER · PLACVISE
IVABAT · FATORVM · CVRSVM · PROPE
RANS · ME · ORBAVIT · AB · ILLO · SEIC · TAM
EN · VT · PIGNVS · DEDERIM · PRO · CORPOR
CORPVS · FILIVS · EST · NOBIS · NATVS
QVEM · IVPPITER · ALTVS · DILIGAT
ET · NATOS · IVBEAT · GENERARE · FVT
VROS · TV · QVI · LEGISTI · NE · SIC · GR
AVE · DICERE · QVAESO · CRISPINAE
VT · NVLLVM · TERRAE · SIC · PON
DVS · GRAVATVM

Quisquis es en, hospes, quaeso, lege, seic bene vivas,
Quae fuerim quove in spatio mors me invida traxit.
Vixi ego bis denos annos tres atque seimitum ;

Coniugis obsequio semper placuis[s]e iuvabat ;
Fatorum cursum properans me orbavit ab illo,
Seic tamen ut pignus dederim pro corpor[e] corpus.
Filius est nobis natus quem Iuppiter altus
Diligat et natos jubeat generare futuros.
Tu qui legisti, ne si[t] grave dicere quaeso
Crispinae ut nullum terrae si[t] pondus gravatum.

Cette inscription renferme quelques particularités orthographiques intéressantes ; on y remarque, malgré la faiblesse de la versification, deux ou trois vers harmonieux.



M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau une plaque en

bronze, estampée, découpée et reciselée, de style archaïque, représentant deux chasseurs qui se disputent un bouquetin. Un homme barbu, coiffé d'un large bandeau qui fait deux fois le tour de la tête, et armé d'un arc, vient à la rencontre d'un jeune homme qui emporte sur ses épaules un bouquetin lié; il l'arrête par le bras. Tous deux sont vêtus de tuniques très courtes.

Ce monument n'est pas inédit, mais pour l'histoire de l'art il est d'une importance capitale. Aussi notre confrère est-il très heureux d'annoncer que le Musée du Louvre vient d'en faire l'acquisition aujourd'hui même à la vente de la collection Castellani[1].

Cette plaque en bronze a été découverte dans l'île de Crète; elle a été l'objet d'un mémoire de M. A. Milchhœfer, qui croit reconnaître dans le sujet représenté le type primitif de la *dispute d'Apollon et d'Hercule*, et s'appuie sur ce monument pour exposer une ingénieuse théorie sur les origines de la décoration des vases peints à figures noires[2]. François Lenormant pensait que le sujet représente deux chasseurs crétois et rapprochait heureusement ce groupe d'une monnaie d'Eleutherna, de Crète, de style archaïque[3].

Appliquée sur un objet mobilier, cette plaque devait servir à sa décoration; elle était sans doute incrustée dans du bois.

En même temps que cette plaque, le Musée du Louvre a acquis un fragment du même style, mais d'une patine différente, représentant le buste d'une déesse diadémée aux longs cheveux bouclés, étendant le bras droit. Ce fragment provient aussi de l'île de Crète.

M. Gaidoz communique une lettre inédite de M. Guizot relative aux théories celtiques de M. Henri Martin et l'accompagne de quelques commentaires.

1. *Collection Alessandro Castellani; objets d'art antiques, du moyen âge et de la renaissance*, n. 433. Paris, mai 1884, in-4°.

2. *Annali dell' Instituto*, 1880, t. LII, p. 213-222, *Bronzi arcaici di Creta*; A. Milchhœfer, *Die Anfange der Kunst in Griechenland*, p. 169.

3. Fr. Lenormant, *L'archer crétois*, dans la *Revue numismatique*, 3e série, t. I, p. 129-132.

Séance du 21 Mai.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, t. XI, 1883. Toulon, in-8°.

— *critique*, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, n° 10, 5e année, 15 mai 1884, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 33e année, nouvelle série. Saint-Omer, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, n° 118, 3e trim. de 1883. Orléans, 1883.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, publié sous la direction de M. Ed. Saglio, fasc. 9, cae-con. Paris, 1884, in-4°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, année 1882, t. XIV. Alais, 1883, in-8°.

— *de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, t. XII-XIII. Versailles, 1880-83, in-8°.

Verslag der handelingen van het Friesch genootschap van geschied oudheid en taalkunde te Leeuwarden, année 1882-1883. In-8°.

Babeau (Albert). *Deux collectionneurs de province au XVIIe et au XIXe siècle : Nicolas Bonhomme; l'abbé Coffinet.* Troyes, 1884, in-8°.

Chauvet (G.). *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de La Rochelle*, 1882. Paris, in-8°.

— *Deux sépultures néolithiques près de Fouqueure (Charente)*. Angoulême, 1882, in-8°.

— *Notes d'archéologie préhistorique : canton de Mareuil-sur-Belle (Dordogne)*. Angoulême, 1881, in-8°.

— *Notes sur la période néolithique dans la Charente*. Angoulême, 1878, in-8°.

De Vrije Fries. Mengelingen vitgegeven door het Friesch

genootschap van geschied oudheid en taalkunde te Leeuwarden. Leeuwarden, 1883.

VALLETTE (René). *Paysages et monuments du Poitou; photographies par J. Robuchon*, 4, 5, 6. In-fol.

Correspondance.

M. Henri de Montégut, ancien vice-président du tribunal de Limoges, présenté par MM. Flouest et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Limoges. Le président désigne MM. R. de Lasteyrie, Ulysse Robert et Longnon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Bertrand annonce qu'il vient d'acheter pour le Musée de Saint-Germain l'anneau en bronze portant l'inscription DEO MARTI VOROCIO (voir le *Bulletin* de 1883, p. 261 et suiv. et p. 323); il met cet objet sous les yeux de la Société.

M. Bertrand annonce ensuite, d'après une communication de M. Villette, juge au tribunal civil d'Avesnes, la découverte de clous-fiches en fer qui semblent indiquer l'existence d'un mur gaulois au Catelé d'Avesnelle, près d'Avesnes (Nord). Cela constituerait le *neuvième* oppidium gaulois connu actuellement. Les huit autres sont : Vertault, Murseins, Mont-Beuvray, Saint-Marcel-de-Félines, Boviolles, La Ségourie, Conlounieix et l'Impernal, près Luzech.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« M. Henri de Montégut, ancien vice-président du tribunal de Limoges, a eu l'obligeance de me remettre le moulage d'un fragment d'inscription romaine récemment découvert dans cette ville. Ce fragment est engagé dans le soubassement de la tour d'entrée de la cathédrale, pilier N.-E. La pierre semble être un reste de borne reposant sur une base carrée qui n'a pas été entièrement dégagée. On distingue sur le moulage les caractères suivants ainsi disposés :

. . . ANIC . . .
. . .NENC. . .
. . . AVST . . .
. . . NSI . . .

« Les lettres ont 0,06 de hauteur.

« A la fin de la l. 4 on voit confusément les traces d'un E après le I, mais cette lettre n'est pas certaine.

« Je crois que ce fragment n'a pas encore été signalé. Millin[1], Allou[2], Texier[3] et Fl. Vallentin[4] ne paraissent pas l'avoir connu. Texier indique deux autres fragments d'inscriptions romaines, engagés, le premier dans l'abside de la cathédrale de Limoges, le second dans le dallage de la terrasse qui recouvre le collatéral sud de la nef du même édifice[5]. »

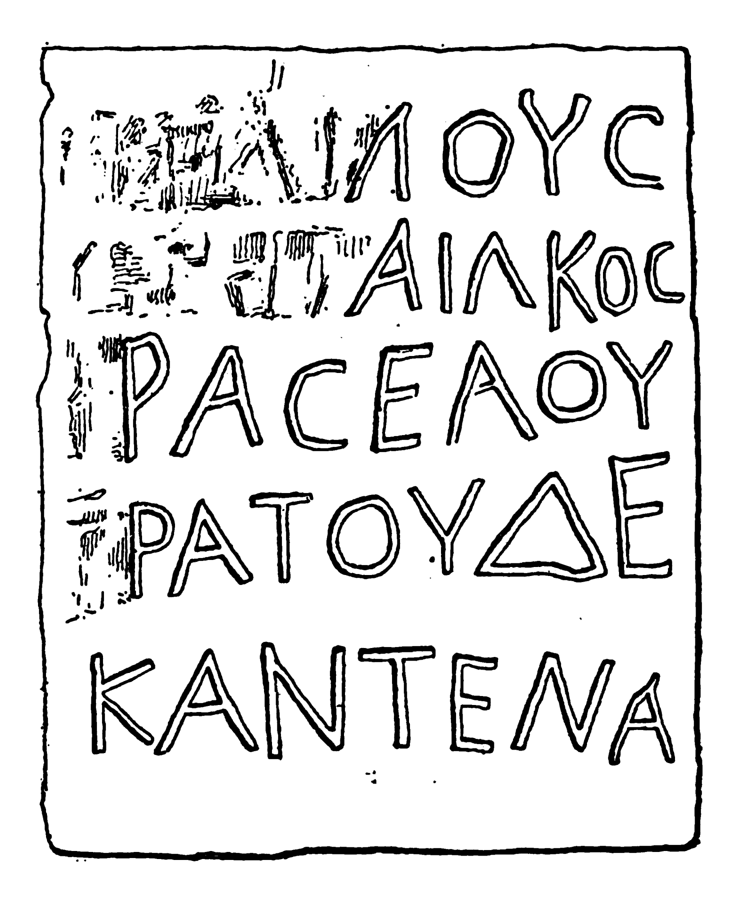
M. Héron de Villefosse présente ensuite le moulage d'une inscription découverte près de Malaucène (Vaucluse). Elle est gravée sur une pierre servant de piédestal à une croix voisine de la source *du Groseau* dont les eaux étaient portées à Vaison par un aqueduc antique :

« Ce moulage a été adressé par M. le chanoine Ferdinand Saurel à notre confrère M. d'Arbois de Jubainville, lequel m'a prié de l'étudier. Voici ce que j'ai pu déchiffrer :

//////////ΛΟΥC
///////ΛΙΛΚΟC
//PACЄΛOY
ϸPATOYΔE
KANTENA

« Le texte est très fruste; la lecture des trois premières lignes n'est pas certaine (surtout pour les deux premières),

1. *Lettre de A.-L. Millin, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, à M. Juge de Saint-Martin sur quelques inscriptions nouvellement découvertes à Limoges* (extr. du *Magasin encyclopédique*). Paris, 1808, in-8°.
2. *Description des monuments de la Haute-Vienne.* Limoges, 1821, in-4°.
3. *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin.* Poitiers, 1851, in-8°.
4. *Le Musée épigraphique de Limoges.* Vienne. 1882, in-8°.
5. P. 86-88, n°s 14-15.



Inscription gauloise en caractères grecs, *servant de piédestal à une croix*, *à la fontaine* du Groseau, *près de Malaucène* (*Vaucluse*).

mais on peut supposer, par analogie avec d'autres textes connus, que ces premières lignes contenaient des noms propres. On reconnaît dans les dernières lignes les expressions [B]PATOYΔE et KANTENA, qui sont considérées comme celtiques, et dont la première a été relevée déjà trois fois sur des inscriptions de Nîmes également rédigées en caractères grecs; le second terme KANTENA est connu par deux autres exemples aussi de Nîmes[1]. Il est donc très probable que l'inscription du Groseau est gauloise.

« J'ai eu l'occasion, il y a six ans, de publier la liste des inscriptions gauloises connues[2], en divisant ce petit recueil en deux sections : 1° *Inscriptions en caractères grecs*; 2° *Inscriptions en caractères latins*. Depuis cette époque, le nombre des textes considérés comme gaulois et rédigés en caractères grecs s'est notablement accru. On n'en connaissait alors que 6; aujourd'hui on peut en citer au moins 15. En voici l'indication sommaire :

« 1. *Nîmes* (Gard). — Inscription découverte en 1742, à Nîmes, près du temple de Diane; elle est gravée sur le tailloir d'un chapiteau en beaux caractères grecs[3].

« 2. *Nîmes* (Gard). — Inscription découverte le 24 janvier 1876; elle est gravée sur un cube en pierre dure[4].

« 3. *Vaison* (Vaucluse). — Inscription conservée au Musée d'Avignon; elle est gravée sur une petite dalle de pierre blanche à peu près carrée[5].

« 4. *Saint-Remy* (Bouches-du-Rhône). — Inscription découverte en 1836 dans un champ inculte, au nord du coteau de la Galline, sur la voie romaine (territoire de Saint-Remy); gravée sur une stèle à fronton, elle est conservée à l'hôtel de ville de cette commune. Elle ne contient que des noms[6].

1. Voir à ce sujet la note de M. R. Mowat dans le *Bulletin* de 1881, p. 284.
2. *Inscriptions de Saint-Remy et des Baux* (dans le *Bulletin monumental*, 1878-1879).
3. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1re pl. des inscriptions gauloises.
4. A. Bertrand, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1876, p. 95 et 203; F. Germer-Durand, *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, t. III, 1876, 1, p. 37; d'Arbois de Jubainville, *Ibid.*, IV, 1876, 2, p. 266.
5. *Dict. archéol. de la Gaule*, 1re pl. des inscriptions gauloises.
6. Héron de Villefosse, *Inscriptions de Saint-Remy et des Baux*, n. 25.

« 5. *Saint-Remy* (Bouches-du-Rhône). — Inscription trouvée vers le même temps que le nº 4, au sud du même coteau ; gravée sur une stèle à fronton, elle est conservée au même endroit. Elle ne porte que des noms[1].

« 6. *Saint-Remy* (Bouches-du-Rhône). — Inscription qui paraît analogue aux précédentes ; aujourd'hui perdue[2].

« 7. *Nîmes* (Gard). — Fragment d'inscription découvert en 1739, près de la Fontaine de Nîmes, et disparu peu après[3].

« 8. *Nîmes* (Gard). — Fragment d'inscription gravée en caractères grecs sur un morceau de grès rouge. Il a été découvert par M. Germer-Durand au fond d'une armoire de la bibliothèque de Nîmes, sans qu'il ait été possible de déterminer sa provenance[4].

« 9. *Nîmes* (près de) (Gard). — Inscription qui existait autrefois au quartier des Garrigues, nommée Cattinée. Elle ne contenait que des noms[5].

« 10. *Gargas* (Vaucluse). — Inscription gravée en une seule ligne sur une grosse pierre, découverte en 1880, à six kilomètres d'Apt. Elle ne contient que des noms[6].

« 11. *Saignon* (Vaucluse). — Inscription gravée sur une pierre quadrangulaire oblongue, sans ornements, trouvée il y a une quinzaine d'années à Saignon, près d'Apt, dans le jardin du presbytère, et perdue depuis[7].

« 12. *Saint-Saturnin-lez-Apt* (Vaucluse). — Inscription gravée sur un autel en pierre calcaire terminé en forme de pyramide et qui a été découvert en 1870. Elle est conservée au Musée d'Avignon et ne contient que des noms[8].

1. *Ibid.*, n. 26.
2. *Ibid.*, n. 27.
3. R. Mowat, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 284.
4. R. Mowat, *Bulletin*, 1879, p. 292-293 ; Allmer, *Revue épigr. du midi de la France*, t. I, n. 201.
5. R. Mowat, *Bulletin*, 1880, p. 245 ; *Explication d'une inscription céramique gauloise renfermant un nouveau verbe*, p. 10.
6. R. Mowat, *Bulletin*, 1880, p. 245 ; *Explication*, p. 10-11 ; Allmer, *Rev. épigr. du midi*, t. I, n. 209 et p. 256.
7. Allmer, *Rev. épigr. du midi*, t. I, n. 409.
8. Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires*, 1879, p. 128, avec un facsimilé.

« 13. *Apt* (Vaucluse). — Inscription gravée sur l'extrémité supérieure d'une colonne cylindrique; elle a été découverte en novembre 1882, à 1,100 mètres d'Apt[1].

« 14. *Alleins* (Bouches-du-Rhône). — Inscription gravée sur une pierre quadrangulaire encastrée à l'angle d'une maison située près d'Alleins, qui appartient au sieur Talon. Elle ne contient que des noms[2].

« 15. *Le Groseau* près de *Malaucène* (Vaucluse). — Inscription dont le texte a été donné ci-dessus[3].

« On voit que tous ces textes gaulois en caractères grecs appartiennent à une région bien déterminée, comprise dans les départements actuels des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Gard. Les n[os] 4, 5, 6, 10, 12, 14 ne contiennent que des noms et doivent être des inscriptions funéraires. »

Depuis que cette communication a été faite, deux nouvelles inscriptions gauloises en caractères grecs ont été signalées, toujours dans la même région; ce qui porte leur nombre à 17.

16. *Ermitage de Notre-Dame de Laval*, près *Colias* (Gard). — Sur une pierre oblongue encastrée dans le mur méridional de la chapelle, l'inscription se termine également par les mots ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝΑ[4].

17. *L'Isle* (Vaucluse). — Petite colonne cylindrique en pierre blanche, servant de banc devant une ferme au bord de l'ancien chemin de Villeron. L'inscription ne contient que des noms[5].

M. Héron de Villefosse signale ensuite, d'après un article du *Journal de Genève*, signé Ch. M.[6], le texte d'une inscrip-

1. Allmer, *Rev. épigr. du midi*, n. 370 et 384, avec un fac-similé.

2. G. Lafaye, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II, p. 127; Gilles, *Les voies romaines et massiliennes dans le département des Bouches-du-Rhône*, p. 117.

3. Je n'ai pas cité une inscription d'Uzès (Gard) qui appartient peut-être à la même série. Cf. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques faites dans le Gard en* 1869, 1[er] semestre, p. 9; Aurès, *Rev. des soc. sav.*, 4[e] série, t. IX, 1869, 1, p. 384.

4. F. Germer-Durand, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. IV, p. 253.

5. Rochetin-Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, t. II, n° 483.

6. [Charles Morel.]

tion romaine qui vient d'être découverte à Genève, dans le lit du Rhône. Cette inscription est gravée en beaux caractères sur un autel votif qui gisait au milieu du fleuve parmi d'anciens pilotis :

DEO·N·EPTVN (*sic*)
C·VITALINIVS
VICTORINVS
MILES
LEG · XXII
ACVRIS
V · S · L · M

Deo Neptun(o) G(aius) Vitalinius Victorinus miles legi(onis) XXII, a curis, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) [1].

Le terme *a curis* qui apparaît ici pour la première fois indique que ce soldat avait été détaché pour un service spécial qui n'est malheureusement pas déterminé d'une façon précise. N'étant accompagné d'aucun qualificatif, ce terme devait indiquer des fonctions bien connues et qui n'avaient pas besoin d'être autrement désignées dans le lieu où l'inscription a été découverte. Il ne serait pas étonnant que ces *curae* puissent se rapporter à la surveillance des travaux nécessités par le cours du Rhône ou le déplacement de son lit, sans parler de ceux que devait amener le voisinage du lac. On peut penser aussi à un poste de secours sur le bord du fleuve.

On a déjà trouvé à Genève une inscription mentionnant un autre soldat de la même légion XXII [2].

M. R. de Lasteyrie communique une croix en cuivre émaillé de travail limousin.

« Cette croix mesure 0m45 de hauteur ; la longueur totale de ses deux bras est de 0m21. Elle est formée d'une lame de cuivre large de 0m05, sur laquelle se détache la figure du Christ, émaillée d'après le procédé dit à taille d'épargne ou

1. Je donne le texte d'après la copie que j'ai prise moi-même au Musée de Genève sur le monument original [A. H. de V.].
2. Allmer, *Inscr. ant. de Vienne*, n. 103, t. I, p. 395.

champlevé. Il s'agit bien ici d'un émail champlevé, car ce n'est pas, comme dans beaucoup d'émaux limousins, le champ qui a été creusé pour recevoir des ornements d'émail, tandis que les figures sont réservées dans le métal ou forment des appliques en relief; ici le champ a été réservé, il est resté tout uni, sans autre décoration qu'une mince application de dorure, c'est la figure du Christ qui a été creusée dans le métal et ornée d'émail.

« Tout le travail a une apparence archaïque, à laquelle il est peut-être prudent de ne pas trop se fier pour déterminer la date véritable de l'objet, car on sait que dans les ateliers de Limoges, plus que partout ailleurs peut-être, les formes et les procédés anciens ont persisté longtemps côte à côte avec les formes et les procédés nouveaux que les progrès de l'art avaient pu y introduire. Aussi doit-on probablement rapporter cette croix à une époque voisine du XIII[e] siècle, quoique par sa technique et son aspect général elle fasse penser aux œuvres de l'époque romane bien plus qu'à celles de l'époque gothique.

« Le Christ, comme dans tous les crucifix romans, a les deux pieds cloués séparément sur un *suppedaneum* de forme très irrégulière et de couleur verte. Le linge qui lui ceint les reins est d'assez grande dimension; il lui cache complètement les cuisses et couvre même une bonne moitié de la jambe gauche. Il est en émail bleu; ses plis, d'un dessin élégant, sont formés par de minces filets de métal réservés par l'artiste dans la plaque même qui sert d'excipient à l'émail. Des filets du même genre accentuent le modelé du corps du Christ, les traits de son visage et les ondulations de son abondante chevelure. Malgré les imperfections du dessin, on est frappé du soin que l'orfèvre a mis à modeler le torse du Christ, qui décèle un souci de la vérité anatomique, trop rare chez la plupart des artistes de cette époque.

« Les parties nues sont formées d'un émail couleur chair, dont la nuance rosée s'est transformée avec le temps en une teinte bistrée. Les cheveux et la barbe du Christ sont noirs. Son nimbe crucifère est formé d'un mince filet d'émail bleu, les bras de la croix qui en orne le fond sont en émail rouge.

« On remarque au-dessous de la figure du Christ un petit personnage entièrement nu, dont le bas du corps jusqu'à la naissance des cuisses est caché par un objet de forme peu distincte, émaillé en blanc, et qui me paraît être un sarcophage. Ce personnage a la tête levée vers le Sauveur, les mains jointes dans une attitude suppliante. Il a une jambe levée, comme s'il voulait sortir de son sarcophage.

C'est Adam, dont la tombe, suivant une tradition fort ancienne, était placée au sommet du Calvaire, au point même où la croix du Seigneur fut plantée. Il n'est pas très rare, en effet, de voir sur les ivoires et les miniatures du XI[e] et du XII[e] siècle Adam dans son tombeau au pied de la croix [1].

« Enfin, et c'est là le détail le plus important à relever, au sommet de la croix, au-dessus des lettres IHS · XPS en émail bleu clair, qui forment le titulus du crucifix, on lit une inscription en sept lignes [2], ainsi conçue :

IOHANN
IS : GARN
ЄRIVS : LЄ
MOVICЄN
SIS : MEFE
SIS : FRAT
RIS : MEI

« Il est inutile de chercher à pénétrer le sens des deux derniers mots de ce petit texte. Ils font sans doute partie d'un membre de phrase que l'artiste, aussi illettré que la plupart des émailleurs ses compatriotes, aura tronqué par négligence ou faute de le comprendre. Mais la partie intelligible de cette inscription suffit à éveiller l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'orfèvrerie limousine. Elle nous

1. M. de Lasteyrie a récemment publié un dessin inédit d'une des plus curieuses miniatures de l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsperg, où l'on voit Adam au pied de la croix, et l'artiste qui a exécuté le dessin y a joint cette légende : « Jheronimus refert quod Adam sepultus fuerit in Calvarie loco ubi crucifixus est Dominus. » — Voir la *Gazette archéol.* de 1884, pl. 9.

2. Les lettres sont en émail noir; ce sont des capitales romanes tirant sur le gothique. Les lignes sont séparées par des filets rouges. Un filet d'émail blanc encadre toute la croix.

donne en effet le nom et l'origine de l'artiste qui a fabriqué cette croix; or, si l'on songe à la rareté des œuvres d'orfèvrerie limousine de cette date, portant des signatures d'artistes, si l'on remarque que les plus anciennes qui aient été signalées jusqu'ici sont certainement postérieures de plusieurs années à celle-ci, on reconnaîtra que cette croix, malgré son peu d'apparence extérieure, offre un intérêt archéologique véritable, et on ne pourra s'empêcher de regretter qu'elle nous soit parvenue aussi mutilée. Il est à croire, en effet, qu'elle est bien loin de se présenter à nous sous sa forme primitive. C'était probablement une croix processionnelle; son revers est resté brut, preuve certaine qu'une autre face plus ou moins ornée y était appliquée. Des échancrures en segment de cercle se remarquent au bout de chaque bras : il est bien probable que des médaillons ou des fleurons à plusieurs lobes venaient s'y emboîter. Un nœud plus ou moins riche devait relier son pied à la douille; de tout cela malheureusement il ne reste rien.

« M. de Lasteyrie n'a pu savoir le nom du possesseur actuel de cette croix. Il paraît que c'est un propriétaire du département de la Manche, qui l'aurait recueillie dans l'ancienne abbaye de Savigny-le-Vieux. »

Séance du 28 Mai.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Johns Hopkins University studies in historical and political science, second series, 1-11. *Methods of historical study.* Baltimore, 1884.

Demaison (L.). *Document inédit sur une assemblée d'états convoquée à Amiens en* 1424. In-8°.

Correspondance.

M. Joseph de Rémusat, présenté par MM. R. de Lasteyrie et Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Marseille. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, A. de Barthélemy et Saglio pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Schlumberger fait la communication suivante :

« J'ai acquis à la vente Castellani, qui s'est faite ces jours derniers à Paris, le couvercle d'un petit reliquaire d'or, de forme allongée, portant l'inscription suivante : ΛΕΙΨΑΝΟΝ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΣΤΕΦΑΝΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΥ, *Relique de saint Étienne le jeune.* Les caractères de la légende, soigneusement niellés, ressortent en noir sur le fond métallique du champ.



Un anneau de suspension est fixé au reliquaire par une charnière que maintiennent encore deux perles. Ce bijou est intéressant à plus d'un titre, d'abord parce que les objets du moyen âge byzantin sont toujours d'une extrême rareté, puis parce que celui-ci nous rappelle le nom d'un personnage considérable du IXe siècle. Saint Étienne le jeune, de Constantinople, dont l'Église grecque célèbre la fête le dix-huitième jour de mai, était fils d'empereur et fut patriarche de Constantinople. Il était fils de l'empereur Basile le Macédonien et frère de l'empereur Léon VI, lequel, à son avènement, en septembre 886, le désigna pour succéder sur le trône patriarcal au fameux Photius qui venait d'être déposé. Étienne se trouve donc avoir été le propre oncle de Constantin Porphyrogénète. Il mourut peu après son élection, dès le mois de mai 889, étant en odeur de sainteté, et fut enterré au monastère de Sycæ. Il fut canonisé peu après,

probablement dès le règne de son neveu, le Porphyrogénète.

« Les caractères de la légende du reliquaire sont en tous points semblables à ceux des inscriptions des nombreux sceaux byzantins du xe siècle que je possède. Nous avons donc très probablement ici un échantillon de l'orfèvrerie byzantine de cette époque. »

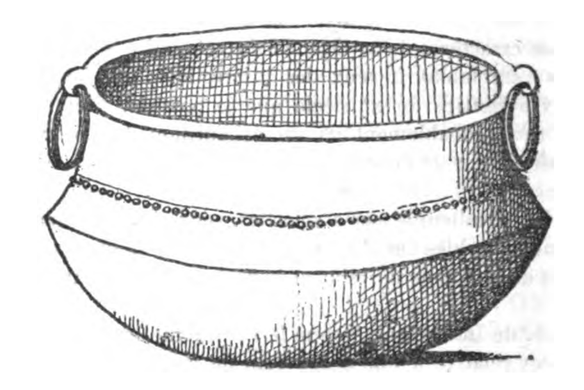
M. Ed. Guillaume place sous les yeux de la Compagnie des photographies des fouilles exécutées au Louvre sous la galerie de la Vénus de Milo et sous la salle des Cariatides.

M. A. de Barthélemy donne lecture d'une lettre de M. P. de Farcy relative à une découverte de vases en terre et de bijoux en or et en argent, faite dans une tombe, à Argentré près de Laval.

M. Héron de Villefosse donne lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée, à la date du 3 mars 1884, par M. Vincent Durand, associé correspondant national à Allieu (Loire) :

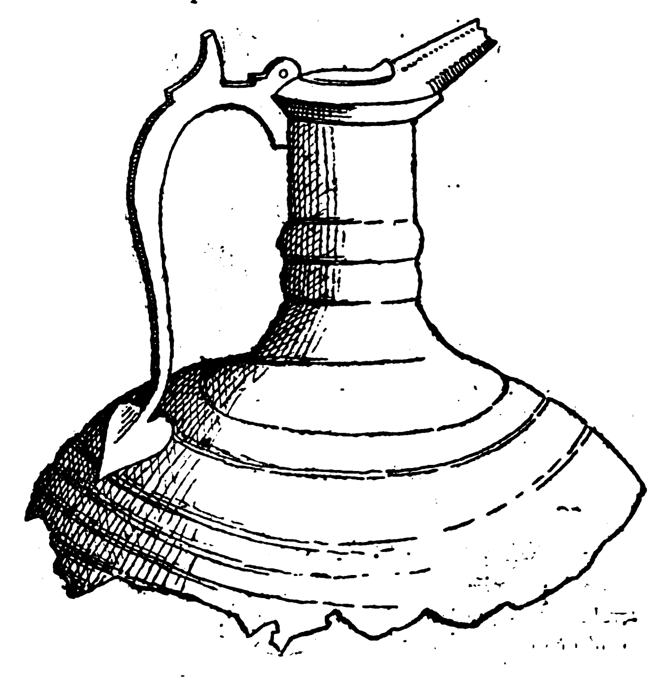
« Un cultivateur du hameau de Limes, commune de Saint-Sixte (Loire), lieu qui est indiqué sur la feuille 167 de la carte du dépôt de la guerre à la longitude de 1°38′ E. et à la latitude d'environ 45°47′, était en train de niveler un terrain au-dessous et à proximité de ce hameau. A la profondeur de 0m60, il a rencontré un chaudron de bronze soigneusement recouvert de tuiles à rebords et rempli d'objets du même métal. Le tout a été presque immédiatement vendu par l'inventeur, M. Gaumon, à M. Coiffet fils, négociant en farines à Leignieu, commune limitrophe de Saint-Sixte, et je dois à l'obligeance de celui-ci d'avoir pu examiner à loisir les pièces que je vais vous décrire, en appuyant mes explications de petits croquis.

« La chaudière servant de cachette a 0m45 de diamètre sur 0m30 de hauteur. Elle est en cuivre battu très mince et travaillé avec une grande perfection. Le fond, embouti d'une seule pièce, est ajusté par une rangée de petits rivets à la partie supérieure cylindrique. Le bord s'enroulait sur un cercle de fer aujourd'hui séparé du corps du vase qui était muni de deux forts anneaux, aussi de fer.



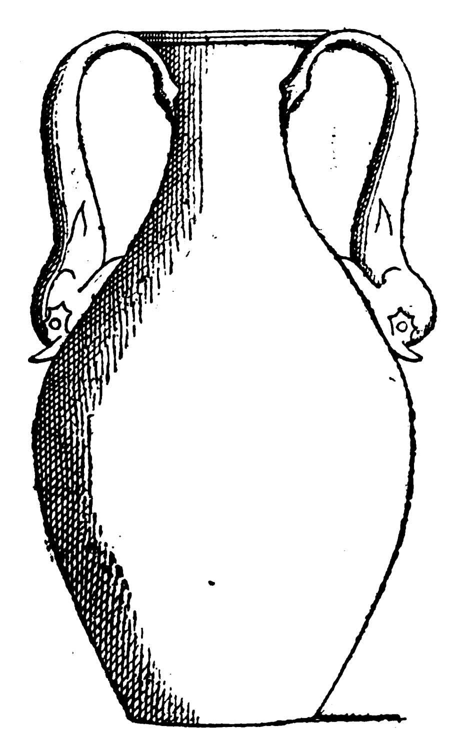
« Cette chaudière contenait :

« 1° Partie supérieure d'une œnochoé travaillée au mar-



teau. Le goulot se termine par un anneau fondu qui fait corps d'une part avec l'anse, et de l'autre avec un bec ou fistule à pans, guilloché sur ses arêtes et qui a perdu son extrémité. Un couvercle, mobile sur une charnière à la naissance de l'anse, fermait l'extrémité libre du goulot. La panse du vase est détruite; le fond a été retrouvé, mais il est déformé. Son diamètre était de 0m10 environ. La partie supérieure reproduite ci-contre a 0m11 de hauteur sur 0m18 de diamètre.

« 2° Vase pourvu de deux anses représentant 2 dauphins;



les anses ont été fondues à part. Haut. 0m23; diamètre à l'orifice 0m065; à la panse 0m13; au fond 0m06. Ce vase, qui est fondu, est recouvert d'une patine vert violacé clair.

« 3° et 4° Deux terrines à bords simplement évasés et sans aucun ornement. Toutes deux ont été au feu. Diamètre 0m215, creux 0m04 et 0m03.

« 5° Grand plat, peut-être jadis argenté, d'un diamètre de 0m32. Les bords semblent en avoir été rabattus au marteau.

« Au-dessous, cette inscription est gravée à la pointe :



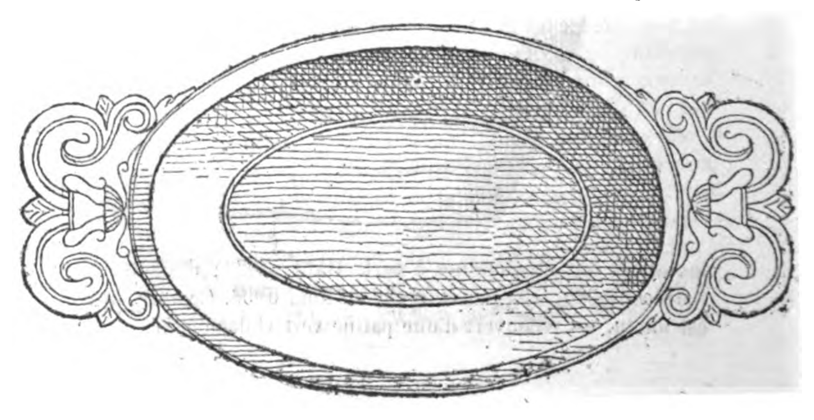
Sesti Iuli(i) Basi[li].

« 6° Autre plat de 0m23 de diamètre ; même forme et même fabrication.

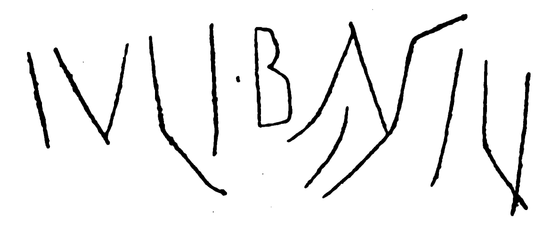
« 7° Autre plat de 0m20 de diamètre ; même forme ; fondu et tourné. Sous le rebord, la lettre X a été gravée à la pointe.

« 8° Autre plat de 0m195 de diamètre ; même forme et même fabrication.

« 9° Plat ovale ayant conservé de fortes traces d'argenture,



muni de deux oreilles plates sur lesquelles sont gravés au burin des espèces de calices d'où s'échappent des rinceaux. Au-dessous, inscription gravée à la pointe. On lit :

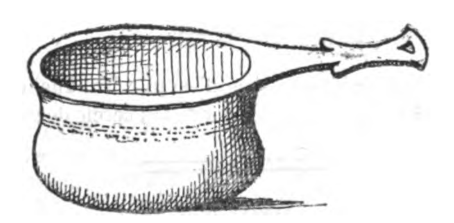


Iuli(i) Basili.

« Longueur 0m33; largeur 0m16.

« C'est le même nom que dans la 1re inscription.

« 10° Patère (?) fondue, dont le fond, très mince, est orné de cinq doubles filets creux concentriques et d'un simple

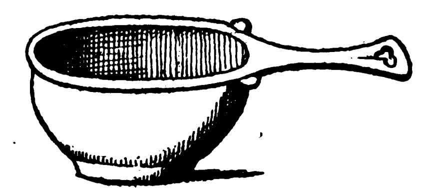


filet plus extérieur. Un triple filet cercle le haut du vase. Diamètre 0m17; hauteur 0m10. La queue plate est percée d'un trou triangulaire.

« 11° Autre patère; même forme et même décoration, mais le vase est plus aplati. Diamètre 0m14; longueur avec la queue 0m28; hauteur 0m05 (ce vase est peut-être allé au feu).

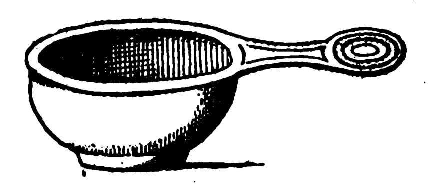
« 12° Autre patère, fondue, à parois épaisses. Le manche est percé d'un trou en forme de trèfle. La panse se profile selon la double courbure d'un talon. Le dessous du vase est orné d'un bouton saillant et de plusieurs moulures concentriques. Il est à remarquer que les moulures ne sont pas de

dépouille. Le vase a donc été fondu à cire perdue, ou remis

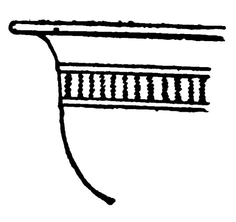


sur le tour après la fonte. Diamètre 0m15; longueur avec le manche 0m25; hauteur 0m07, diamètre du fond 0m09.

« 13° Autre patère, aussi fondue, et à parois épaisses, très



analogue à la précédente, si ce n'est que le manche, de forme différente, est percé d'un trou rond. Un cercle de guillochures



entoure le vase au-dessous de sa lèvre. Le fond est orné, comme celui du n° 12, de moulures concentriques d'une forte saillie. Ces deux vases sont de la plus belle exécution. Diamètre 0m14; longueur avec le manche 0m25; hauteur 0m06; diamètre du fond 0m09.

« 14° Autre patère, fondue, ayant beaucoup moins de creux que les précédentes. Le manche, terminé par une

petite boule, est percé d'un trou allongé qui affecte la forme



d'une entrée de serrure. Le vase repose sur une base peu élevée dont le dessous est décoré d'élégantes moulures concentriques. Diamètre 0m15; longueur avec la queue 0m27; hauteur 0m035; diamètre du fond 0m07.

« 15° La chaudière renfermait un dernier vase de bronze, vu par M. Coiffet, mais qu'il ne possède pas. C'était, m'a-t-il dit, une espèce de petit pot à panse renflée avec goulot muni de part et d'autre de deux appendices qu'il n'a pas su me décrire très exactement. Ce vase, qui devait avoir 6 à 8 centimètres de hauteur, paraît avoir été perdu ou détourné.

« J'ai constaté depuis longtemps la présence de tuiles à rebords à l'ouest et à côté du hameau de Limes, et je possède un fer de lance ou de *pilum*, très allongé, qui y a été recueilli il y a quinze ou vingt ans. Ce hameau, dont le nom rappelle celui du célèbre *oppidum* illustré par M. Féret, est ordinairement appelé *Limen* sur les vieux titres. Il est situé sur le parcours d'un chemin probablement ancien, ou même antique, qui, partant de Trelins, mettait en communication la voie venant de Moind et Montbrison à Bussy-Albieu avec la grande route de Feurs à Clermont, qu'elle atteignait entre Allieu et Saint-Martin-la-Sauveté. »

M. Héron de Villefosse rappelle qu'il existe au Musée de Lyon un plat ovale en bronze, portant des traces très apparentes d'argenture et dont les oreilles sont décorées de la même façon que celles du plat décrit sous le n° 9. Le plat du Musée de Lyon est toutefois beaucoup plus petit que celui de la trouvaille de Limes; il a tout au plus 0m07 à 0m08 de longueur. Il ajoute que notre zélé confrère M. Vincent Durand lui a envoyé la description de la trouvaille de Limes au commencement du mois de mars, et que depuis il a bien voulu

compléter cette communication par de nouveaux renseignements. Dans une récente visite au lieu de la découverte, M. Vincent Durand a pu recueillir plusieurs autres fragments provenant de la panse du vase à bec, et deux ou trois anneaux d'une chainette en bronze. Il a constaté qu'il n'y avait aucune trace de cendres ou de matières organiques et que, par conséquent, c'était une cachette et pas autre chose. Les vases étaient arrangés avec soin à l'intérieur du chaudron, les plus petits placés dans les plus grands. Le vase à bec n'avait pu trouver place avec les autres et il était enfoui à côté du chaudron, en contact immédiat avec le terrain; c'est ce qui explique son moins bon état de conservation. Le lieu précis de la trouvaille est à 600 mètres à peu près au nord du hameau de Limes; ce quartier s'appelle *le Haut du Motin*. Après un nouvel examen des objets, il a paru à M. Vincent Durand que les plats et la plupart des patères, sinon toutes, avaient été argentés; il pense que le métal précieux a été déposé par un procédé chimiqne. Une des deux plus grandes casseroles porte à l'intérieur un bouton central en saillie. Dans le champ où la découverte a été faite on a recueilli un grand bronze de Faustine avec le revers DIANA LVCIFERA (Cohen, t. II, p. 595, nº 156).

Séance du 4 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Archaeological Institute of America; fifth annual report of the executive committee, 1883-84.

Bulletin de la Diana, février-mai 1884. Montbrison, 1884, in-8º.

— *de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, liv. 2. Liège, 1883, in-8º.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, t. XXXIX. Cambrai, 1883, in-8º.

Rapports sur la situation de l'Institut pendant les années 1878 *à* 1883. Liège, 1884, in-8º.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 4. Paris, 1883, in-8°.

Aubertin (Charles). *Nécrologie de Jules Chevrier*. Beaune, 1884, in-8°.

Maxe-Werly (L.). *Trouvaille d'Autreville (Vosges); monnaies inédites d'Adhémar de Monteil*. In-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité;* t. III, *Phénicie, Cypre, Judée*. Paris, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. G. Lafaye, associé correspondant, écrit pour signaler un article qu'il vient de publier dans le *Magasin pittoresque*, sur le *Palais des comtes de Provence, à Aix*.

M. le Président donne lecture d'une circulaire du ministre de l'Instruction publique invitant la Société à proposer des questions pour le Congrès des Sociétés savantes qui se réunira à la Sorbonne en 1885.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Julien Gréau, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Julien Gréau, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Troyes (Aube).

M. O. Rayet lit un rapport sur les mesures proposées afin d'améliorer la situation financière de la Compagnie. Ce rapport donne lieu à une discussion à la suite de laquelle on adopte les résolutions suivantes :

1° Les associés correspondants nationaux ne recevront plus, à partir de l'année 1884, qu'un seul exemplaire du Bulletin. L'envoi leur sera fait par fascicules séparés ; le double exemplaire qui leur était servi en même temps que les Mémoires sera supprimé.

2° La cotisation des membres résidants sera portée à 60 fr. par an et celle des associés correspondants nationaux sera

portée à 12 fr. Pour ces derniers, l'augmentation de la cotisation ne sera applicable qu'à ceux dont la candidature se produira à partir du 1er juillet 1884.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau l'estampage d'une inscription romaine conservée dans le domaine de Chàne, commune de Vaumeihl, canton de la Motte-du-Caire, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes). Cet estampage lui a été communiqué par notre confrère M. Flouest, qui le tient lui-même de M. Eysseric, ancien magistrat.

L'inscription est gravée sur un autel en marbre rougeâtre du pays, muni d'une base et d'une corniche. La hauteur de la surface inscrite entre la base et la corniche est de 0m53; la largeur est de 0m35.

Le texte est ainsi conçu :

MARTI
CARRO·
CICINO·
L·POMP·MY
RISMVS
V·S·L·M

Marti Carro Cicino L(ucius) Pomp(eius) Myrismus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Il faut remarquer les surnoms du dieu Mars, *Carrus* et *Cicinus*. Mars est le dieu romain dont le nom est le plus souvent associé à ceux des dieux locaux de la Gaule. Le cognomen *Myrismus* est très rare en Gaule.

Notre confrère M. J. de Laurière, qui a déjà signalé cet autel [1], a établi un rapprochement entre ce Mars Carrus des contrées Alpines et un dieu des Pyrénées portant un nom analogue, connu par une inscription conservée au musée de Toulouse [2].

Le second surnom de Mars, *Cicinus*, fait penser aux

1. *Bulletin monumental*, t. XLIV, 1878, p. 784-785.
2. E. Roschach, *Catalogue des antiquités et des objets d'art du Musée de Toulouse*, n. 158.

CICINENSES d'une inscription de Rome[1]. Ce mot, qui jusqu'ici n'a pas été expliqué d'une façon satisfaisante, indique peut-être des membres d'une confrérie religieuse qui, comme le Mars du Châne, pouvaient tirer leur nom d'une désignation topique.

M. An. de Barthélemy, au nom de M. Lièvre, associé correspondant national à Angoulême, lit la note suivante sur la poterie romaine de Jarnac :

« Un ancien chemin qui, venant du nord, aboutit à la Charente un peu au-dessous de Jarnac, pour prendre de l'autre côté de la rivière la direction du sud-ouest, indique la place qu'occupait originairement cette petite ville. Le long de la voie, le sol, depuis longtemps nivelé par la culture, recouvre des vestiges de toute sorte, dont quelques-uns portent à croire que dès les temps les plus reculés cette partie de la vallée a été la station momentanée ou permanente de quelques familles, tandis que d'autres débris, en plus grande abondance, témoignent de l'importance que prit cette localité sous l'administration romaine.

« Il s'y établit alors diverses industries, dont la plus considérable, celle du moins qui a laissé le plus de traces, était une fabrique de poterie. Depuis vingt-cinq ou trente ans, les carriers, en défonçant le terrain pour extraire le gravier du sous-sol, ont mis au jour et détruit un assez grand nombre de fours, et j'ai pu moi-même, depuis quelques années, en reconnaître plusieurs.

« L'installation en était des plus simples. Pour obvier au danger d'écartement des parois, c'est dans le sol même qu'on établissait le four, qui se trouvait ainsi naturellement contrebuté. Le plus entier de ceux que j'ai vus avait l'aire de son foyer à deux mètres soixante centimètres de profondeur. L'alandier mesurait 0m30 de large sur 0m25 de haut. Le foyer, formant un ovale de 2 mètres 30 sur un mètre, avait au fond 0m85 de haut et, par un ressaut, s'élevait à un mètre dans la partie antérieure. Le pourtour était revêtu d'argile

1. *C. I. L.*, t. VI, n. 9013.

cuite en place. La voûte, faite aussi en terre et épaisse d'environ 0^m20, ne paraît avoir été percée que d'un trou, vers le fond, pour faire arriver la chaleur au laboratoire, dont la longueur dépassait à l'arrière celle du foyer, en sorte que la bouche de chaleur, tout en étant vers l'extrémité de celui-ci, ouvrait presque au milieu de la chambre supérieure. Le laboratoire était carrelé de briques à rebords, disjointes et brisées, et avait, lui aussi, ses parois faites d'argile rapportée. Sa base se trouvait à une profondeur d'un mètre quarante centimètres ou à peu près. Il est probable que la toiture, qui seule s'élevait au-dessus du sol, était posée après l'enfournement des pièces et ôtée pour les retirer après la cuisson.

« En avant de l'alandier, il y avait un espace vide d'environ trois mètres de long, où se tenait le chauffeur. J'ai remarqué trois fours contigus, disposés en éventail devant une aire de ce genre, qui leur était commune et d'où le même homme pouvait les surveiller tous trois à la fois.

« Les terres employées à la fabrication devaient provenir soit de la couche tertiaire de Gardépée, à quelques milles en aval, du même côté de la Charente, soit du banc d'argile existant sur l'autre rive, en face de Jarnac.

« Près des fours, il y avait des retraits à l'usage des ouvriers et dans l'un d'eux on avait jeté, comme hors de service, un certain nombre de petits pots d'une forme toute particulière. Ce sont des creusets de la grosseur et de la forme d'un œuf, destinés vraisemblablement à fondre les matières colorantes qui entraient dans la composition des couvertes. J'en ai recueilli une douzaine, tous brisés. Ils avaient, soit à une extrémité, soit sur la circonférence, une ouverture de cinq millimètres. La pâte en est grise, et, sauf un qui ne paraît pas avoir été au feu, ils ont été portés à une température assez élevée pour que la silice, qui se trouvait en forte proportion dans la terre, se soit vitrifiée en se boursouflant sur la surface. M. Decloux a retiré d'une fosse quelques creusets d'un plus gros volume ; M. Chauvet en possède également deux ou trois, et l'un d'eux, qui atteint la grosseur du poing, porte sur le flanc une petite protubérance ou un

rudiment de queue destinée à le maintenir sur un réchaud ou à en faciliter la préhension.

« Chaque four paraît avoir été réservé à un genre de poterie. Dans les environs de celui que j'ai décrit se trouvaient, en assez grand nombre, des fragments d'amphores et de vases épais, qui me portent à croire qu'il était destiné à la grosse poterie.

« Un autre, dont je n'ai pu voir que l'alandier, fait de tuiles à rebords, en guise de briques, doit avoir servi exclusivement à cuire de la vaisselle grise, comme en témoignaient plus de quarante kilogrammes de tessons entassés dans un trou ou fossé voisin et provenant de vases de rebut. Ce sont des écuelles, des bols, des pots de grandeurs et de formes variées, qui ont en général la panse ornée d'une ou plusieurs bandes de dessins géométriques obtenus à la roulette ou par la pression d'un galon ou d'une tresse spéciale. La pâte, blanchâtre dans l'épaisseur, est extérieurement d'un gris tantôt mat tantôt lustré.

« Les deux ou trois fours ou groupes de fours reconnus et dont le voisinage a pu être ainsi exploré donneraient de la fabrication de Jarnac une idée d'autant plus insuffisante qu'ils étaient précisément affectés aux genres de poterie les plus vulgaires. Heureusement, les puisards voisins nous ont rendu des spécimens plus variés et mieux conservés, quoique déjà hors de service quand on les y a jetés. Ces fosses, où, entre autres choses, s'accumulaient tous les déchets et débris de la cuisine, ainsi que le produit du nettoyage de la maison, et qui, par suite, s'emplissaient assez vite, sont devenues à la longue fort nombreuses. Elles datent incontestablement du même temps que les fours, puisqu'on y a trouvé parfois de petites mottes d'argile, les unes crues, les autres ressuyées ou cuites, provenant des ateliers.

« Les poteries recueillies dans ces trous doivent, pour la plupart, avoir été fabriquées dans le lieu même. L'identité de pâtes et de formes entre les rebuts trouvés près des fours et les vases des puisards ne laisse à cet égard aucun doute pour les poteries grises et rougeâtres, qui, du reste, sont des ustensiles vulgaires : pots, cruches, assiettes, écuelles, bols

sans couverte, vaisselles, réchauds, de trop peu de valeur pour avoir été apportés de loin dans un lieu de fabrication.

« Mais, parmi les vases sortis des fosses, il y en a beaucoup qui sont de types tout à fait différents de ceux que nous venons de décrire, et qui, au premier abord, semblent avoir une autre origine. La pâte en est rougeâtre, fine, compacte; ils portent une couverte d'un rouge plus ou moins vif et brillant, généralement très adhérent; ce sont des vases dits Samiens. Les ornements montés sur leur pourtour, assez souvent empâtés et mal venus, accusent des matrices fatiguées et peut-être obtenues par surmoulage. Il y a des coupes, des bols, des tasses, des soucoupes. Les bols sont, sur le rebord, ornés de feuilles, toujours les mêmes, appliquées en barbotine. Quelques vases n'ont aucun ornement, et ce ne sont pas toujours les moins élégants.

« La vaisselle de ce genre, trouvée dans les fosses et qui a servi, est-elle, comme les autres poteries qu'elles contiennent, sortie des ateliers établis à côté? Je n'oserais l'affirmer, mais je suis porté à le croire, parce que, dans le nombre, il y a des pièces défectueuses, déformées, et peu propres à la vente au loin.

« Plusieurs de ces vases portent un nom imprimé intérieurement dans le fond. Les fosses ont fourni, tant à MM. Decloux, Ph. Delamain et Chauvet qu'à moi, une quarantaine de ces marques. Il en est qui sont incomplètes; d'autres dont la lecture est impossible ou douteuse. Voici le relevé de celles que nous avons lues : ALBVS, AMPIO, ARDA, ATEI, FAM F, FELICIO, FRONI (rétrograde), INOC, IVCVNDI, IVILI, MALCIO, METIS, NEBOIN, OFIACVTI, OFICIVI, PACONIVS, PRIMVS, RVFVS RVFVS, VERIO, VEREC, VERECVNDI; auxquelles il faut ajouter AVITV, qui figure sur une anse de pot en terre jaune.

« Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que presque tous les noms inscrits sur ces vases, trouvés au même endroit, sont différents. Il n'est pas supposable dès lors que ce soient ceux des maîtres potiers qui possédaient les fours de Jarnac et qui n'ont pas dû être si nombreux. Cette même variété se remarque partout où on rencontre de la vaisselle

à couverte rouge, même là où on a la certitude qu'elle était fabriquée. A Montans, près de Gaillac, M. Rossignol « a « examiné des vases de poterie de rebut, soudés entre eux « par la cuisson, tels qu'ils avaient été empilés dans le four, « et où il a vu des noms différents. Ainsi, dit-il, AMANDUS « cuisait avec CRISPUS » (*Bulletin monumental*, XXV, 695).

« Il est évident que dans ce cas, tout au moins, le nom n'est pas celui du patron; il ne peut être que celui d'un ouvrier travaillant à ses pièces.

« C'est, du reste, ce qu'indique l'initiale du mot *fecit*, qui parfois suit le nom, ou celle de *manu*, qui plus souvent accompagne ce nom mis au génitif. Je ne crois pas même qu'il faille faire d'exception pour les cas où le nom est précédé ou suivi du mot *officina*, qui ne doit pas alors être pris dans le sens d'atelier, mais dans celui de travail, ouvrage, et est l'équivalent de *manu* et de *fecit*.

« Le nom que porte le vase est donc celui de l'ouvrier qui l'a tourné ou moulé et qui, avant de le livrer au fournier, y a appliqué sa marque.

« Mais le même nom se retrouve souvent en différents endroits, parfois très éloignés les uns des autres. Pour nous en tenir à quelques-unes des marques de Jarnac, ALBVS a été rencontré à Poitiers, à Rezé, à Nimes et dans l'Allier; AMPIO, à Montans; ARDA, à Poitiers, à Douai, à Nimes, à Orange; ATEVS, à Poitiers, à Limoges, à Paris, à Amiens, à Die, à Autun, à Orange, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Suisse; AVITV, à Douai; FAM, à Poitiers et à Montans; FELICIO, à Lyon, à Montans et en Vendée; FRONTO, à Orange; IVCVNDVS, dans l'Allier; VERECVNDVS, en Poitou, à Montans, à Périgueux; PRIMVS est comme Ateus très répandu; ACVTVS se présente sous toutes ses formes; OFIACVTI, en Auvergne, comme à Jarnac; OFACVTI, en Auvergne; ACVTI OF, en Poitou et en Anjou; OFACV, à Poitiers et en Auvergne; ACVTIM, en Auvergne; ACVTIO, à Poitiers; ACVTI OF, en Anjou et en Poitou; ACVTI, à Poitiers, à Montans, en Bretagne, etc.

« Quelle qu'eût été la province où eût travaillé Ateus ou sa famille, il n'est pas admissible, alors que les transports

étaient peu faciles et qu'il y avait partout des fours, en Poitou, en Saintonge, en Quercy, en Languedoc, en Normandie, dans le Bourbonnais, etc., qu'on ait fait venir d'un même endroit, distant de plusieurs centaines de lieues, la vaisselle, parfois très médiocre, qui porte sa marque.

« On peut admettre que plusieurs potiers du même nom ont en différents temps ou simultanément travaillé dans diverses provinces ; mais ce cas n'a dû être qu'une exception.

« Pour résoudre la difficulté résultant de la présence du même nom sur des points si divers, il faudrait non seulement rapprocher des listes de potiers, mais comparer les estampilles elles-mêmes ; car il est des noms qui se reproduisent et qui ne viennent pas du même timbre. C'est même le cas le plus fréquent. A Jarnac, par exemple, il s'est trouvé sept marques d'ATEVS et toutes proviennent de poinçons différents. Si, par la comparaison des empreintes, on arrivait à constater, non seulement le même nom, mais une estampille identique à Jarnac, à Poitiers, à Gaillac, etc., on pourrait se trouver sur la voie d'une solution toute différente de celle qui consiste à rechercher les centres de fabrication au moyen du groupement des noms de potiers. J'estime qu'il serait alors plus rationnel de faire voyager le potier avec son poinçon et ses moules que de chercher l'endroit d'où il a pu expédier sa fragile marchandise d'un bout de la Gaule à l'autre et même en dehors.

« Au premier siècle de notre ère, du temps de Pline, il y avait en Italie des collèges de potiers, et l'art de terre devait se transmettre dans certaines familles, qui peut-être y étaient attachées par des privilèges particuliers, comme plus tard les verriers à leur industrie, et qui devaient conserver les procédés de fabrication, notamment la composition des couvertes. La péninsule expédiait alors ses produits céramiques dans tout l'empire. Peut-être les provinces ont-elles continué depuis à en faire venir exceptionnellement de la vaisselle de luxe. Mais il est bien établi aujourd'hui que, dès le second siècle, on fabriquait en Gaule de la poterie rouge dans le genre italien. Il est probable qu'aussitôt après la conquête,

des Romains vinrent d'abord exercer chez nous leur métier et que bientôt les industriels du pays adoptèrent les formes et les procédés étrangers pour une partie de leurs produits, tout en gardant les anciennes traditions pour la vaisselle commune.

« A Jarnac, on reconnaît de prime abord deux genres de fabrication : d'une part des vases grisâtres, pâles ou noirs, aux profils largement arrondis, procédant de l'art gaulois ; de l'autre des vases dont la couleur voyante, les courbes souvent brusques et presque anguleuses, le genre et le mode d'ornementation, la mythologie qui s'y étale accusent une tradition étrangère et méridionale.

« Le patron, croyons-nous, avait ses ouvriers ordinaires, gens sans doute sédentaires et du pays, plus ou moins fidèles aux types traditionnels. Mais il employait en même temps des étrangers italiens ou gaulois des autres provinces, initiés aux procédés romains, allant d'un atelier à l'autre, comme nos compagnons d'autrefois, et portant avec eux leurs moules et leurs usages, parmi lesquels celui de signer leur œuvre. De là le mélange de produits qui, pour être contemporains et avoir passé par les mêmes fours, n'en procèdent pas moins de deux arts différents, l'un importé, l'autre national.

« La fabrique de Jarnac a dû fonctionner longtemps, comme l'atteste le grand nombre de fours découverts, bien que plusieurs aient chauffé à la fois. Établie après la conquête romaine, elle paraît avoir duré au moins jusqu'au IVe siècle, à en juger par des inscriptions à la pointe que portent quelques tessons, dont aucune n'est complète et n'offre un sens, mais dont les caractères indiquent cette époque. D'un autre côté, si certains vases accusent une époque de décadence, aucun ne descend jusqu'à l'art mérovingien. C'est donc au moment des invasions que les fours ont dû s'éteindre, en même temps que les autres établissements de Jarnac ont été abandonnés. »

Séance du 11 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXIX, n° 1, 1883, in-4°.

— *critique*, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 1er juin, 1884, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, 9e année, 1883-1884, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 1-3, 1884, in-8°.

Compte-rendu de la commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, pour l'année 1881. 1883, in-4° et atlas in-folio.

Journal des savants, mai, 1884, in-4°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXXI, nos 1-16, t. XXXII, nos 1-2, 1883-1884, in-4°.

The twenty-fifth annual report of the trustees of the Cooper union for the advancement of science and art. 1884, in-8°.

Babeau (Albert). *Les galeries des anciennes maisons de Troyes.* Troyes, 1884, in-8°.

Barthélemy (A. de). *Études sur les monnaies gauloises découvertes à Jersey en* 1876. In-8°.

Cardevacque (A. de). *Les places d'Arras.* Arras, 1881, in-8°.

— *Le canton d'Acheux, Somme.* Amiens, 1883, in-8°.

— *Notice historique sur le château de la Buissière.* Arras, 1874, in-8°.

— *Notice historique et archéologique sur la citadelle de Cambrai*, 1553-1876. Cambrai, 1879, in-8°.

Linas (Charles de). *Gourde antique en bronze émaillé.* Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. Julien Gréau écrit pour remercier la Compagnie de

l'avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. G. Bloch, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, au titre d'associé correspondant; on procède au vote, et M. G. Bloch, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Lyon (Rhône).

M. A. Bertrand annonce que le Musée de Saint-Germain vient d'acquérir la riche collection de figurines en terre cuite blanche, formée par M. Esmonnot, de Moulins.

M. A. Bertrand communique ensuite une lettre de M. Béquet, conservateur du musée de Namur :

« A 25 kilomètres au nord de Louette-Saint-Pierre, commune de Sinsin, on a découvert une caverne à sépulture par inhumation appartenant au bel âge du bronze. Cette caverne, située sur une montagne, près du sommet, est, le 2 février de chaque année, le but d'un pèlerinage superstitieux. On y a trouvé des ossements humains et des objets en or et en bronze, analogues à ceux qui ont été décrits par M. Desor dans son ouvrage sur l'âge de bronze des habitations lacustres de la Suisse. »

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. de Laigue, vice-consul de France à Livourne et associé correspondant national, une note sur un vase grec peint, avec dessins à l'appui :

« Ce vase est en terre cuite; il mesure 0m51 ; il a la forme d'une amphore. Il a été découvert vers 1848 sur le territoire de Capoue, Santa Maria Capua vetere, localité dite *Curti*. Les figures rougeâtres sont ménagées sur fond noir. Sous les anses sont tracées des palmes d'ornement. Au bas des anses et à l'endroit où le goulot rejoint la panse règne un cordon de feuilles d'olivier; au dessous des sujets figurés court une ligne de flots de la mer.

« Le sujet principal représente une Néréide couverte d'un vêtement traité en blanc ; elle est assise sur un hippocampe qui nage à gauche. Deux poissons se jouent autour de l'animal marin ; au-dessus de l'un de ces poissons se voit une fleur à quatre pétales. Sur le goulot est figurée la tête de Pallas coiffée du casque grec ; ce casque est peint en blanc jaune, rehaussé de brun clair. »

M. Héron de Villefosse fait observer que le vase appartient à l'époque de décadence des vases peints : le sujet représenté, la façon dont il est agencé, les détails d'ornement, la place d'une figure sur le goulot, les couleurs employées, la forme même du vase, tout le porte à exprimer cette opinion.

M. Courajod communique, de la part de notre confrère M. Letrône, associé correspondant à Ceton (Orne), une photographie du rétable de la chapelle de Kerdevot, commune et paroisse d'Ergue-Gabéric, près de Quimper. C'est une sculpture en bois de l'école flamande et du commencement du xvie siècle.

« Le rétable du maître-autel de la chapelle de Kerdevot est composé de quatre scènes en haut-relief. Les figures en ronde bosse ont environ 0^m60 de hauteur ; elles sont en bois peint et doré.

« Deux scènes ont été ajoutées au xviie siècle et sont du même temps que l'autel sur lequel est posé le rétable.

« Vers 1860, un vicaire d'Ergue entreprit de rafraîchir la délicate peinture des mains, des têtes, et de certaines parties des vêtements. Ce rafraîchissement, trop radical, fut heureusement arrêté à temps. »

Séance du 18 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. VI, liv. 1. Brive, 1881, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n. 167, avril 1884. Chartres, 1884, in-8°.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, 4e année, 1 à 3. In-8o.

Crahay (Louis) et Bormans (Stanislas). *Coutumes du pays de Liège*, t. III. Bruxelles, 1884, in-4o.

Danicourt (Alf.). *Notes sur deux cachets d'oculistes romains trouvés à Amiens en* 1884, *et à Lyon en* 1880. Paris, 1884, in-8o.

Héron de Villefosse (A.). *Feuille de diptyque consulaire conservée au Musée du Louvre* (extr. de la *Gazette archéologique*, 1884). Paris, 1884, in-4o.

Port (Célestin). *Questions angevines*, 1re série. Angers. Paris, 1884, in-8o.

Correspondance.

M. Ramé écrit pour exprimer le regret que l'état de sa santé l'empêche pendant quelque temps d'assister aux réunions de la Compagnie.

A l'occasion du vœu émis par la Compagnie au sujet de la conservation sur place des œuvres d'art existant dans l'église de l'Assomption, dans le cas où cet édifice recevrait une affectation nouvelle, M. le Préfet de la Seine écrit que, « en ce qui le concerne, l'administration municipale ne « négligera rien pour qu'il soit donné toute satisfaction aux « désirs légitimes de la Société. »

Travaux.

M. de Cardevacque, présenté par MM. Aubert et Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Arras. Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, Corroyer et Prost pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Gaidoz fait hommage, au nom de l'auteur, M. Cerquand, d'une brochure intitulée : *Copia; étude de mythologie romaine.* Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département de Vaucluse, est une divinité

sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand au point de vue de la mythologie.

M. Ed. Corroyer présente le dessin d'une tête en vermeil dont il montre l'original demi-grandeur nature.

Cette tête a été faite en deux coquilles, — face et partie postérieure, — repoussées au marteau et soudées ensuite latéralement; les oreilles ont été rapportées après coup en dissimulant une partie de la soudure. Les yeux, vides aujourd'hui, étaient autrefois en émail ainsi que le prouvent les menus fragments recueillis dans les cavités orbitaires.



La forme de ce chef ne permet pas de supposer qu'il a été disposé pour servir de reliquaire; il provient très probablement d'une de ces somptueuses châsses ou d'un de ces riches rétables en métaux précieux exécutés aux XIe et XIIe siècles, dont on possède encore quelques exemples.

Ce monument a été trouvé l'année dernière en Dalmatie,

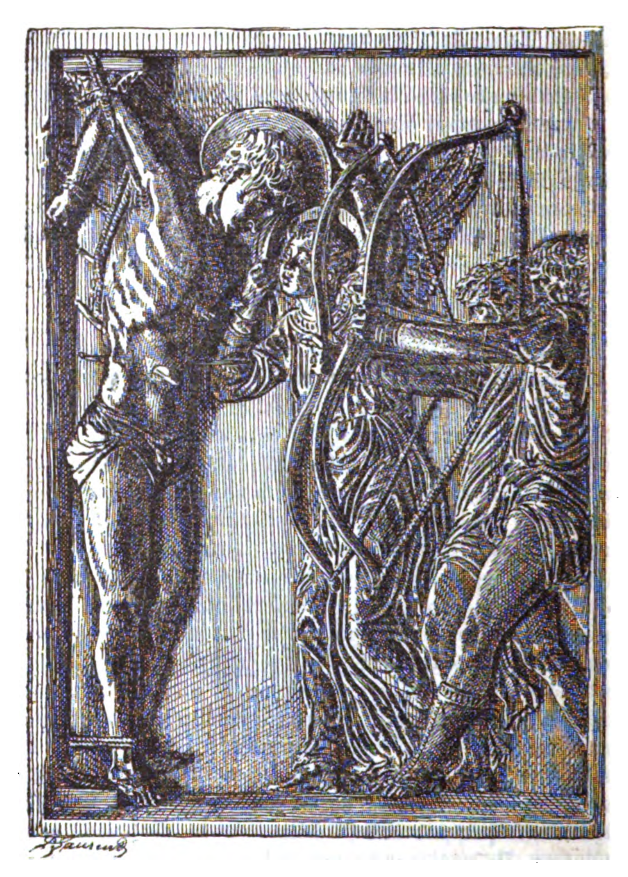
près de Zara, sur les bords de l'Adriatique; cependant le style hiératique de la figure, les particularités du modelé rappellent beaucoup certaines sculptures provenant du cloître de Saint-Sernin, bâti vers 1140 ; ces sculptures sont conservées au Musée de Toulouse. Un des chapiteaux représente Salomé obtenant d'Hérode la tête de saint Jean-Baptiste ; la ressemblance entre la figure du roi et celle qui nous occupe est frappante, aussi bien par le caractère plastique de l'ensemble que par la manière dont sont compris et rendus les détails de la barbe et des cheveux.

Par ces motifs, il est permis de supposer que le fragment soumis à l'examen de la Société est un spécimen de l'orfèvrerie fabriquée par des artistes formés aux belles écoles toulousaines si florissantes au milieu du XIIe siècle.

M. Louis Courajod fait la communication suivante :

« L'histoire de l'art étant presque exclusivement écrite non pas par des archéologues, mais par des historiens, il s'ensuit que la personne des artistes est beaucoup plus étudiée que leurs œuvres. Tel maître est doté trop libéralement d'ouvrages imaginaires ou disparus, tandis qu'un grand nombre d'ouvrages remarquables et subsistants attendent encore un nom. Pour remédier à cet état de choses, il serait utile de renverser nos habitudes en matière d'attribution et de ne pas continuer à descendre uniquement du maître vers l'œuvre, mais de remonter de l'œuvre vers le maître. L'ouvrage aussi bien que son auteur est digne d'avoir une histoire. Un objet d'art nous frappe-t-il par sa beauté ou par son caractère? Enquérons-nous de ses provenances, recherchons par quelles mains il a passé et, pour parvenir jusqu'à l'atelier dont il est sorti, recueillons tous les renseignements que peuvent nous fournir ceux qui l'ont vu ou possédé avant nous. Ces renseignements peuvent être de deux natures, pittoresques ou littéraires. Ils nous seront transmis par des reproductions graphiques ou par des descriptions d'inventaire. Pour donner un exemple de ce qu'on doit demander au premier mode d'information, citons un très remarquable bas-relief de bronze attribué avec toute vraisemblance à Donatello et exposé en

1878 au Trocadéro, par M. Édouard André, son propriétaire. Nous manquons absolument de traditions sur cette superbe œuvre d'art, mais voici qu'un dessin rencontré par nous à



Plaquette de bronze de la Collection de M. Édouard André.

Hambourg, au cabinet des estampes et dessins de cette ville, nous montre un artiste de la fin du xve siècle ou du com-

mencement du XVIe occupé à la copier en compagnie d'un grand nombre d'autres pièces et de quelques plaquettes bien connues. Ce lot d'objets groupés alors par le dessinateur sur la feuille de son album faisait vraisemblablement partie d'une collection. Je ne doute pas que ce point de repère ne nous mette bientôt sur les traces de la provenance du bronze de la collection André.



Fac-similé du dessin de Hambourg.

« Comme exemple du secours que le second moyen d'information signalé plus haut est capable de procurer, la Société des Antiquaires n'a peut-être pas oublié qu'une description contenue dans l'*Anonyme de Morelli* nous a permis d'établir un rapprochement entre un groupe en bronze de la collection impériale d'Ambras à Vienne et le *Bellérophon arrêtant Pégase*, modelé par Bertoldo. »

M. Courajod, à propos de la seconde édition de l'*Anonyme*



de Morelli, récemment parue, cite ensuite quelques passages d'un catalogue de la collection de Marco Mantova Benavides, célèbre jurisconsulte de Padoue et grand amateur d'objets d'art, vivant dans la première moitié du XVIe siècle. Ce catalogue, rédigé en 1605, par un neveu du collectionneur, contient la description de plusieurs œuvres conservées actuellement dans quelques musées publics ou dans certaines collections particulières. L'abbé Morelli, bibliothécaire de la *Marciana*, a démontré que six petites pièces de bronze sculptées par Vellano et par Tiziano Aspetti ont passé de la collection inventoriée en 1605 dans celles du Palais ducal de Venise. M. Courajod propose de reconnaître, dans nos collections contemporaines, deux des objets possédés au XVIe siècle par Mantova Benavides.

Ce sont : 1° *L'Adorazione de Magi*, *bronzo di basso rilievo di Andrea Riccio*, sculpture de la collection Davillier, léguée au Musée du Louvre et gravée dans la *Gazette des beaux-arts* en septembre 1883, dont une autre épreuve se trouve à Berlin chez M. le comte Pourtalès; 2° *La Flagellazione di N. S.*, *basso rilievo in bronzo*, œuvre très remarquable connue par le bas-relief donné au Louvre par M. His de la Salle et par la reproduction du même bas-relief conservée aujourd'hui au Musée de Berlin.

La collection de Marco Mantova Benavides formée à Padoue devait naturellement être riche en œuvres de Donatello et de Riccio. On sait que c'est à Padoue et à Venise que se fabriquaient principalement les candélabres, les vases, les coupes, les sonnettes et les encriers, les bas-reliefs et les plaquettes, tous ces petits monuments récemment remis en honneur. Plus d'une pièce justement admirée, mais dépourvue encore d'un nom de baptême et de la preuve généalogique de ses quartiers de noblesse, retrouvera les traces de son état civil dans l'inventaire judicieusement interprété du vieil amateur padouan.

M. Courajod communique ensuite à la Société une statuette en pierre grise achetée à Florence pour le Musée du Louvre. Cette œuvre porte quelques-uns des caractères de l'école de Donatello. Elle représente un enfant dans l'attitude connue du Menneken-piss de Bruxelles.

M. Héron de Villefosse communique diverses antiquités découvertes à l'Henchir-Makteur, l'antique *colonia Aelia Aurelia Mactaris*, par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie :

« M. Letaille a relevé dans les ruines de Makteur le texte de deux inscriptions votives ainsi conçues :

a)

BONE DEAE
AVGVST · SACR
IVLIA · CASTA · FE
LICITAS · VOTVM
SOLVIT · L · A ·

Hauteur des lettres 0m04.

Bone Deae August(ae) sacr(um). Julia Casta Felicitas votum solvit l(ibens) a(nimo).

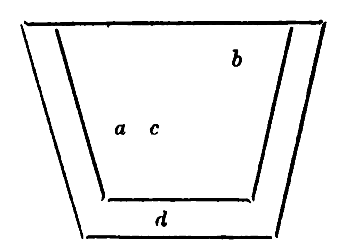
b)

M · M · EI
I · P · AVG

Hauteur des lettres 0m07.

M(atri) M(agnae) .... I(daeae) p(arenti) Aug(ustae).

« Ces deux inscriptions sont gravées sur de petits autels disposés dans un édifice dont le plan affecte la forme d'un trapèze. M. Letaille les a trouvées encore en place, celle de la *Bona Dea* au point *b*, celle de la *Magna Mater* au point *a*. Au point *c* était un troisième autel anépigraphe. Vis-à-vis



de ce dernier autel et à l'entrée de la pièce, au point *d*, étaient incrustées dans le dallage deux sandales en plomb ou plutôt

deux formes de pied de grandeur naturelle, dont je dépose les originaux sur le bureau. Il semble que ces deux formes de pied aient été placées à l'entrée de ce petit sanctuaire pour indiquer d'une façon exacte la position que devaient occuper le dévot ou l'initié pour faire certaines prières ou pour accomplir une cérémonie déterminée. On remarquera que la personne placée sur ces formes en plomb regardait l'autel anépigraphe posé au point *c*. La *Bona Dea* s'appelait aussi *Maïa* et était regardée comme une déesse de l'agriculture. Dans les campagnes son culte était resté pur et avait conservé son caractère primitif. »

M. Flouest demande à rappeler que l'on ne rencontre pas seulement des empreintes de pas affirmant une pensée religieuse; le pied humain nu, ou plus souvent chaussé, apparaît lui-même, assez fréquemment, à l'époque romaine, à titre d'ex-voto, et probablement aussi à titre de talisman. M. de Villefosse vient de faire très opportunément intervenir les sculptures représentant des pieds, ou d'autres parties de la région inférieure de la jambe, que l'on a exhumées en abondance, notamment dans la Côte-d'Or, de ces temples où l'hydrothérapie était pratiquée, mais ces représentations, généralement en pierre et de grandeur naturelle, forment un groupe à part relativement à une série de petites représentations similaires procédant sans doute d'une idée de même ordre, mais se présentant sous un aspect très différent. On rencontre dans plusieurs de nos collections françaises de petits pieds en bronze, munis d'une chaussure, qui paraissent avoir été suspendus à une armille ou à un collier. Ils sont en effet pourvus d'une belière. Leur taille, n'excédant pas deux centimètres en hauteur ou en longueur, leur permettait aisément de prendre rang parmi ces pendeloques si nombreuses et si variées, dont certaines femmes en Gaule surchargeaient la parure de leur cou ou de leurs bras. Les symboles priapiques en sont les exemples les plus connus, et l'on s'explique aisément l'hommage rendu par leur emploi au principe de fécondité qui entretient et propage la vie dans l'univers. On ne saisit pas aussi facilement à quelle croyance

ou superstition correspondait une amulette en forme de pied. Il n'en est que plus désirable de voir l'attention des archéologues se porter de ce côté. Les lecteurs de la *Revue archéologique* n'ont certainement point oublié le petit pied en bronze, avec anneau de suspension et chevron décoratif, dont notre confrère M. Cournault a constaté l'existence dans un tumulus de la forêt de Lunkofen, dépendant du canton d'Argovie, en même temps que celles d'amulettes phalliques (*Rev. arch.*, livraison de juillet 1879, p. 52 et pl. I). M. Flouest en avait dejà figuré un en 1869, à la pl. VIII, fig. 3 de sa *Notice archéologique sur le camp de Chassey* (*Saône-et-Loire*).

M. Héron de Villefosse présente ensuite un petit autel orné de sculptures, mais malheureusement très mutilé, recueilli également à l'Henchir-Makteur par M. Letaille. On y voit une curieuse représentation de Mercure. Le dieu,



figuré de face, est reconnaissable aux deux petites ailes qui surmontent sa tête et au caducée qu'il tient de la main gauche. Ce qui est tout à fait particulier c'est qu'il semble assis sur un cheval dont on distingue très bien la tête. Sur une autre face du même autel, on remarque une figure fémi-

nine dont la tête parait entourée d'une sorte de nimbe; la coiffure est rehaussée par plusieurs ornements; il n'est pas



possible de reconnaître l'objet qu'elle tient dans la main droite.

M. Gaidoz présente la photographie d'un petit monument de la collection Esmonnot, aujourd'hui à Saint-Germain. Ce monument représente un personnage tenant une roue de la main droite levée. M. Gaidoz y voit un dieu gaulois du soleil, et, à cette occasion, étudie le symbolisme de la roue dans la mythologie ancienne et dans les traditions et usages populaires encore existants.

Des observations sont présentées à cette occasion par MM. Héron de Villefosse, Flouest et Mazard.

Séance du 25 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de correspondance africaine, 1884, nos 1-2. In-8°.
— *critique* publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 15 juin 1884, in-8°.
— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1884, no 1, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XXXVIII. Auxerre, 1884, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts de Douai, 1882, in-8°.

CERQUAND (J.-F.). *Copia. Étude de mythologie romaine.* Avignon, 1884, in-8°.

GASTÉ (A.). *Tables chronologique, méthodique et alphabétique des travaux insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, depuis* 1754 *jusqu'à* 1883 *inclusivement.* Caen, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. le comte Bégouen, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Compiègne. M. le Président désigne MM. Thédenat, Mowat et Courajod, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Millon, vice-président du tribunal de première instance à Dijon, présenté par MM. Héron de Villefosse et R. Mowat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Dijon (Côte-d'Or). M. le président désigne MM. Flouest, A. de Barthélemy et A. Bertrand, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

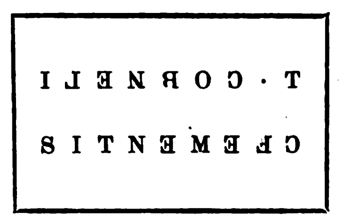
M. Bloch, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Mowat propose à la Compagnie d'émettre un vœu analogue à celui que, sur l'invitation de M. Ch. Robert, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres a émis pour la conservation et la protection des monuments historiques dans les possessions françaises. MM. Héron de Villefosse et Flouest appuient cette proposition et sont chargés par le président de rédiger, avec M. Mowat, le texte de ce vœu.

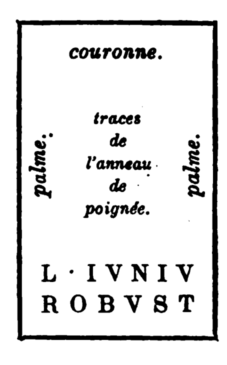
M. Mowat présente une petite tablette quadrangulaire de bronze qui lui a été confiée par M. Feuardent, longueur 0^{m}054, largeur 0^{m}025, épaisseur 0^{m}04.

Sur l'une des faces on lit en lettres rétrogrades et saillantes :



T(iti) Corneli(i) Clementis.

Sur la face opposée, on remarque les traces de l'anneau-poignée qui a été rasé de manière à réduire le sceau à une simple plaque ; le long des grands côtés, une palme gravée ; entre les extrémités des palmes, une couronne également burinée, près de l'un des petits côtés. Le long de l'autre



petit côté, une inscription gravée en deux lignes, ***L(ucius) Iuniu(s) Robust(us).***

M. Courajod fait la communication suivante :

« Le Musée du Louvre expose dans la salle de Houdon un bas-relief de marbre blanc, datant du XVIIe siècle et représentant un homme en costume ecclésiastique. Cette sculp-

ture n'est pas portée au catalogue et n'a jamais été désignée par une étiquette. Fixée d'une manière trop complète à la muraille, elle n'a pas été déplacée quand la salle, qui la contient, a été plus spécialement consacrée à recevoir les monuments du XVIIIe siècle. Il serait à désirer que cette œuvre fût rendue à son milieu chronologique, et, comme sa valeur au point de vue historique domine de beaucoup sa valeur au point de vue de l'art, qu'elle fût transportée à sa



TOMBEAU DE MICHEL DE MAROLLES AUTREFOIS DANS L'ÉGLISE SAINT-SULPICE.

(Fac-similé et réduction du dessin de Gaignières.)

véritable place qui est le Musée de Versailles. Essayons de justifier les prétentions de notre inconnu, de faire valoir ses droits et de préparer son entrée dans le Musée ouvert à nos gloires nationales.



Portrait de Michel de Marolles.
(Musée du Louvre.)

« Les iconophiles, qui professent si justement tant de respect pour la mémoire du célèbre amateur auquel la France doit les plus grandes richesses de son cabinet d'estampes, savent tous que l'abbé de Marolles, mort en 1681, fut enterré à Saint-Sulpice et qu'il y avait reçu un tombeau sculpté. Trois ans après sa mort, Germain Brice, dans la première édition de sa *Description de Paris*[1], s'exprimait ainsi en parlant de la sépulture de Michel de Marolles :

« A un des pilastres, entre deux chapelles, est l'épitaphe du « fameux Monsieur de Marolles, abbé de Villeloin, le plus « grand traducteur que nôtre langue ait jamais eu, et qui l'a « enrichie d'un grand nombre d'auteurs qui n'avoient point « esté mis en français. M. l'abbé de la Chambre, son intime « ami et son exécuteur testamentaire, l'a fait mettre en cet « endroit pour en conserver la mémoire. C'est une médaille de « marbre blanc, où est son portrait, sur lequel un Amour « pleurant est appuié, qui tient son flambeau renversé. Voici « ce qui est au bas :

MICHAELI DE MAROLLES,
ABBATI DE VILLELOIN,
GENERIS NOBILITATE,
MORUM CANDORE
RELIGIONE SINCERA
VARIA ERUDITIONE
CLARISSIMO
QUI OBIIT OCTOGENARIO MAJOR PRID.
NON. MAR. AN. 1681.
PETRUS DE LA CHAMBRE MARINI FILIUS
TESTAMENTI CURATOR
AMICO OPTIMO MONUMENTUM POSUIT. »

« La dernière édition du même ouvrage, donnée en 1752 et revue par Mariette, décrivait ainsi le même monument :

« Michel de Marolles, abbé de Villeloin, avoit de l'érudi- « tion, et il étoit estimé des gens de bien, à cause de la pureté « de ses mœurs. Il s'étoit attaché à faire des traductions fran-

1. *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, par M. B.***, 1684, tome II, p. 174.

« çaises de plusieurs anciens auteurs, dans lesquelles il n'a « pas réussi. Mais ses Mémoires sont curieux, parce qu'on y « apprend plusieurs faits qui regardent l'histoire, les belles-« lettres et les sciences. Il avoit ramassé une grande quantité « d'estampes, dont la plus considérable partie a passé dans la « Bibliothèque du Roi; il en avoit fait imprimer des cata-« logues qui sont devenus rares. On voit l'épitaphe de cet abbé « entre deux chapelles, sur un pilastre du grand corridor, où « il est représenté dans un grand médaillon de marbre blanc, « sur lequel s'appuye un Génie pleurant, qui tient son flam-« beau renversé. C'est un ouvrage de Barthélemy de Melo, « sculpteur de l'Académie, qui a longtemps travaillé à Rome « sous les maîtres les plus renommés. »

« On lit au bas cette épitaphe : MICHAELI DE MAROLLES, etc., comme ci-dessus[1].

« On peut contrôler l'exactitude de la description de Germain Brice en lisant dans la *Description de Paris* par Piganiol[2] :

« Sur un pilastre du grand corridor ou bas côté qui est au « nord, auprès de la chapelle de Saint-Charles, on voit le por-« trait en buste de marbre blanc de Michel de Marolles, posé « sur une représentation de tombeau de marbre jaspé, et sou-« tenu par un génie pleurant, qui, d'une main, tient un flam-« beau renversé et de l'autre essuie ses larmes. Ce portrait est « décoré d'une mître et d'une crosse et accompagné de beau-« coup de livres épars. Au-dessous, sur une table de marbre « noir, posée dans une bordure de marbre est gravée l'épi-« taphe suivante : MICHAELI DE MAROLLES, etc.

« Ce monument est de l'invention et de l'exécution de « Barthélemy de Melo, sculpteur de l'Académie royale de « peinture et de sculpture. »

« ... Michel de Marolles embrassa l'état ecclésiastique et passa sa vie à cultiver les sciences et les arts. Depuis l'an 1619 qu'il donna la traduction de Lucain jusqu'en 1681 qu'il mourut, il s'occupa, sans relâche, à composer des ouvrages et à les donner au public. Il a traduit presque tous les

1. *Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, par Germain Brice: 1752, tome III, p. 452 et 453.

2. Édition de 1765, tome VII, p. 342, 343, 344.

auteurs classiques et les plus difficiles ne l'effrayèrent point. On peut dire qu'il a travaillé pour des ingrats, car ses traductions sont peu estimées par ceux mêmes qui en profitent tous les jours et qui souvent les redonnent au public avec quelques corrections et avec les changements qui se sont faits dans notre langue depuis la mort de cet abbé.

« D'un autre côté, Roger de Gaignières, l'ami éclairé de notre histoire et le collectionneur bien connu aujourd'hui, s'était gardé, au XVII[e] siècle, d'oublier le monument élevé dans Saint-Sulpice en souvenir de son respectable prédécesseur. Il avait fait dessiner, pour son recueil, le tombeau de l'abbé de Marolles, et on peut voir actuellement la reproduction de ce monument au folio 166 d'un volume acheté de M. Albert Lenoir par le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Ce dessin, dont je présente une photographie à la Société, est absolument conforme aux descriptions littéraires précédemment citées.

« Quand arriva la Révolution, le mausolée de Michel de Marolles subit le sort des œuvres d'art conservées en ce moment dans les églises de Paris. La partie du monument qui était de bronze disparut, mais le médaillon de marbre ne fut pas brisé. Il put être recueilli par Alexandre Lenoir. C'est ainsi que le portrait de l'abbé de Marolles fut classé aux Petits-Augustins sous le n° 500 du catalogue à partir de l'an VIII. Après 1816, le bas-relief vint au Louvre. Il fut destiné sinon porté à Versailles en 1834 et inscrit sur l'inventaire de Louis-Philippe sous le n° 556.

« Depuis, le médaillon de marbre blanc encastré dans une salle du pavillon de Beauvais, devenue aujourd'hui la salle de Houdon, n'a pas quitté le Louvre. Mais les traditions s'étant rompues, notre médaillon passe pour inconnu dans le dernier asile qu'il a trouvé. La photographie, exécutée d'après ce bas-relief et qui sera gravée pour le *Bulletin*, démontre d'une manière indiscutable, quand on la rapproche du dessin de Gaignières, que le portrait d'abbé conservé dans la salle de Houdon est l'ancien médaillon du tombeau de Saint-Sulpice, qu'il est identique au médaillon n° 500 du catalogue Lenoir et qu'il représente les traits de Michel de Marolles, abbé de Villeloin. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 2 Juillet.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 1er juillet 1884. In-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1884, 1er trimestre. In-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, novembre 1883, mars 1884. Toulouse, 1884. In-4°.

— *de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, t. XXII, 1883. In-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, avril-juin 1884. In-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. VII, 1882-1883. Beauvais, 1883. In-8°.

Girard (Paul). *Institutions politiques et religieuses d'Athènes*. Paris, 1884. In-8°.

Michel (Edmond). *Les Audran peintres et graveurs*. Orléans, 1884. In-8°.

Correspondance.

M. Duhamel-Decéjean, présenté par MM. A. de Barthélemy et Aubert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Amiens (Somme). M. le président désigne MM. Bertrand, Flouest et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, des rapports sont lus :

1° Par M. l'abbé Thédenat, sur la candidature de M. le comte Bégouen au titre d'associé correspondant à Compiègne (Oise) ;

2° Par M. Héron de Villefosse, sur la candidature de M. Joseph de Rémusat au titre d'associé correspondant national à Marseille ;

3° Par M. A. de Barthélemy, sur la candidature de M. Cardevacque au titre d'associé correspondant national à Arras ;

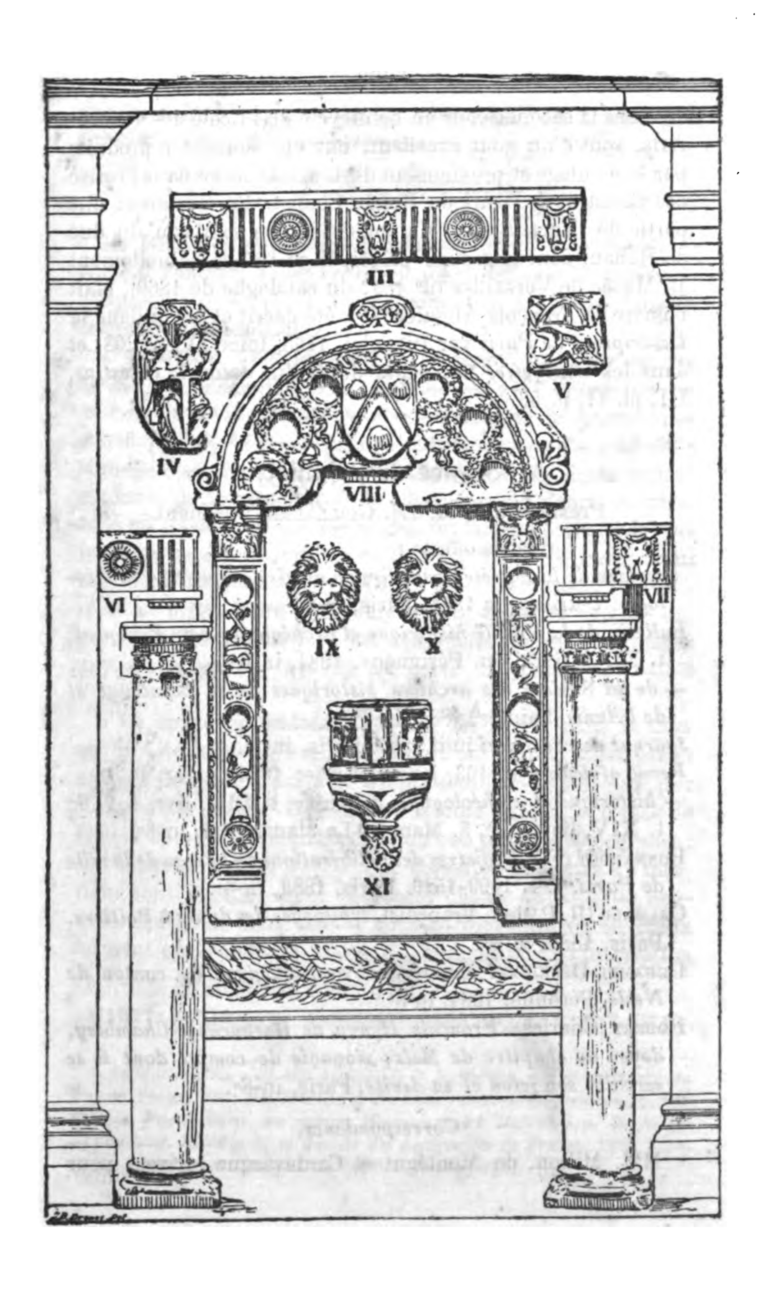
4° Par M. Flouest, sur la candidature de M. Millon au titre d'associé correspondant national à Dijon ;

5° Par M. de Lasteyrie, sur la candidature de M. de Montégut au titre d'associé corespondant national à Limoges.

Les différents scrutins ayant donné à chacun de ces candidats le nombre de suffrages exigé par le règlement, ils sont proclamés associés correspondants nationaux.

M. Courajod rappelle que, dans un livre publié à la fin de 1883, offert en don à la Société des Antiquaires et intitulé *Les Della Robbia, leur vie et leur œuvre*, MM. Cavallucci et Molinier ont établi, p. 160, un rapprochement très ingénieux entre deux petits monuments de terre cuite conservés au Musée de South-Kensington et un bas-relief de marbre sculpté par Antonio Rossellino, dans une chapelle de l'église de Monte-Oliveto, à Naples. C'est donc avec étonnement qu'il vient de voir, dans une correspondance anglaise insérée par la *Chronique des Arts* du 28 juin 1884, signaler, comme une découverte récemment faite à Londres, les rapports démontrés depuis longtemps par les auteurs des *Della Robbia* entre les divers monuments énumérés ci-dessus.

M. Courajod appelle ensuite l'attention de la Compagnie sur deux longs bas-reliefs décorés chacun d'une guirlande de lauriers entourée de bandelettes et munie d'un culot à l'une de ses extrémités (voir le bas de la planche ci-contre). Ces deux remarquables fragments de sculpture décorative, conser-


III
IV
V
VIII
VI
IX
X
VII
XI

vés dans la seconde cour en hémicycle de l'École des Beaux-Arts, sont d'un goût excellent, ont été souvent reproduits par le moulage et proviennent du tombeau érigé dans l'église des Célestins à Henri de Rohan-Chabot. Ils formaient une partie de l'encadrement du mausolée. Le tombeau du duc de Rohan, dont le groupe principal se trouve actuellement au Musée de Versailles (nº 1892 du catalogue de 1860), était l'œuvre de François Anguier. Il a été décrit et gravé dans la *Description de Paris* par Piganiol, 1765, tome IV, p. 208, et dans les *Antiquités nationales* de Millin, tome I, *Celestins*, III, pl. 11, p. 53.

Séance du 9 Juillet.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, 2e trimestre 1884. Paris, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XI, 3e livraison. Périgueux, 1884, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. Saintes, 1884, in-8°.

Journal des Savants, juin 1884. Paris, in-4°.

Revue africaine, nº 163, janvier-février 1884. Alger, in-8°.

— *historique et archéologique du Maine*, t. XIII, livr. 1, 2, 3; t. XIV, livr. 1, 2, 3. Mamers-Le Mans, 1884, in-8°.

Bonnardot (F.). *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. I, 1499-1526. Paris, 1883, in-4°.

Chamard (R. P. dom François). *L'hypogée des dunes à Poitiers*. Paris, 1884, in-8°.

Duhamel-Décéjean. *Description archéologique du canton de Nesle*. Péronne, 1884, in-8°.

Robert (Charles). *François Henry de Haraucourt-Chambley, doyen du chapitre de Metz; monnaie de compte dont il se servait; son jeton et sa devise*. Paris, in-8°.

Correspondance.

MM. Millon, de Montégut et Cardevacque écrivent pour

remercier la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le docteur Plicque; associé correspondant national à Lezoux, le croquis d'une coupe en argent conservée à Lezoux dans la collection Constancias :

« Vers 1825, un cultivateur de Taragnat, sur la rive gauche de la Dore, entre Thiers et Courpières, à 14 kilomètres est de Lezoux à vol d'oiseau, trouva au-dessous de larges tuiles plates qui la protégeaient assez mal une *coupe d'argent* dans laquelle était déposé un *anneau d'or*. Ces deux objets étaient entourés de terre noirâtre, de charbons, de débris de vaisselle et d'ossements. La découverte fut faite au point où la voie romaine venant de Vollore et allant à Aulteribe franchissait la rivière. La coupe fut vendue à M. Constancias; l'anneau resta au propriétaire du champ et il est conservé aujourd'hui par ses héritiers. Le jonc est demi-cylindrique; il supporte une cornaline sur laquelle est gravé un joueur de double flûte.

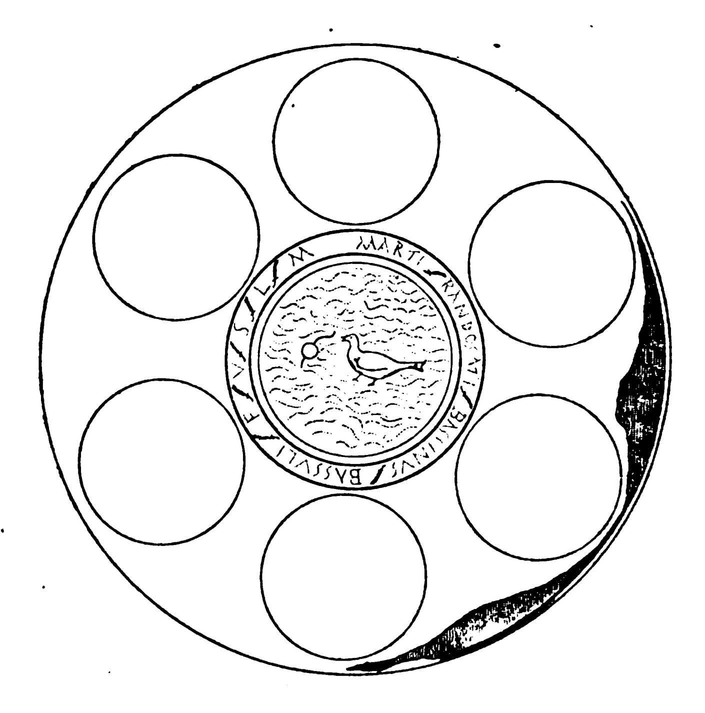
« La coupe est endommagée sur les bords, dans le tiers environ de sa circonférence, ainsi qu'on peut en juger par le croquis ci-joint. C'est une simple feuille d'argent un peu sulfurée par places, façonnée au refoulé en forme d'assiette creuse. Elle paraît moins épaisse qu'une pièce de 50 centimes; son diamètre est de 0m165. Six bossettes saillantes à l'intérieur sont régulièrement disposées autour de la partie centrale. Au fond, deux cercles concentriques gravés en creux forment une bande circulaire, sur laquelle on lit l'inscription suivante, tracée au pointillé :

MARTI · RANDOSATI · BASSINVS · BASSVLI · F · V · S · L · M[1].

1. Cette inscription a été déjà signalée par P. P. Mathieu, *Société littéraire du Puy en Velay*, 1831; *Des colonies et des voies romaines en Auvergne*, p. 296-297; *Le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et les Matrones*, p. 39; et par A. Chassaing, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1872, p. 75. Cf. les différents ouvrages de J.-B. Bouillet sur l'Auvergne.

« Chaque mot et sigle, sauf la dernière, est suivi d'un rameau dont la tige seule est gravée au trait continu.

« Au centre de ce bandeau inscrit sont gravées une colombe et une pomme, emblèmes de Vénus. »



M. Héron de Villefosse fait remarquer l'intérêt de la communication du docteur Plicque. Cette coupe, conservée avec un soin jaloux dans une collection particulière de Lezoux, avait été vue à peine par trois ou quatre privilégiés. Le croquis envoyé par le docteur Plicque permet de se rendre un compte exact de la forme du vase et de la place occupée par l'inscription. Par sa décoration et sa forme la coupe de Taragnat peut être rapprochée d'une coupe analogue qui fait

partie du trésor d'argenterie de Notre-Dame d'Alençon (Maine-et-Loire) conservé au Musée du Louvre [1].

Le surnom topique du dieu Mars, *Randosas*, fait penser à des surnoms analogues également terminés en *as* comme *Dumias* [2] et *Clavarias* [3], surnoms de Mercure, *Baginas*, surnom de Jupiter [4], *Dunas*, surnom de Mars Segomon [5], *Sinquas* [6] et *Edelas* [7], noms de deux divinités locales, l'une de Géromont (Belgique), l'autre de Saint-Bertrand-de-Comminges, etc.

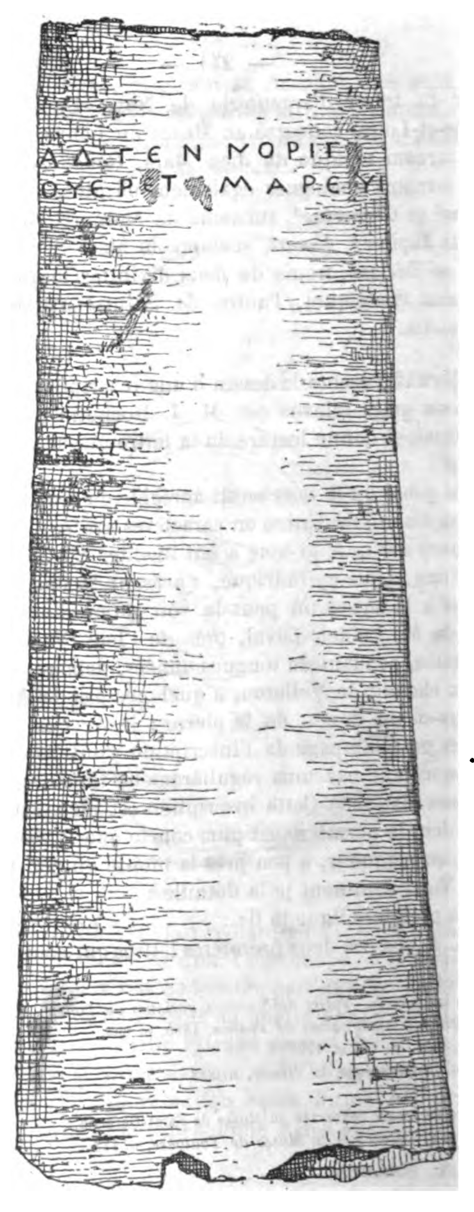
M. Mowat présente le dessin d'une inscription gauloise en caractères grecs relevée par M. J. Rochetin près de l'Isle (Vaucluse), et donne lecture de la lettre qui accompagne cet envoi :

« J'ai pensé qu'il vous serait agréable de recevoir communication d'une inscription en caractères grecs, d'origine probablement celtique, et tout à fait inédite. Elle est gravée en haut d'une pierre cylindrique, s'évasant insensiblement du sommet à la base ; on peut la voir aujourd'hui devant la ferme de M. Lucien Laval, près de l'Isle (Vaucluse). Elle était restée, pendant de longues années, debout au bord de l'ancien chemin de Velleron, à quelques pas de là. J'ai pris, ces jours-ci, un dessin de la pierre : je vous en envoie une copie, et un estampage de l'inscription dont les caractères, quoique n'étant pas tous régulièrement tracés, sont cependant assez distincts. Cette inscription est disposée sur deux lignes, dont la première est plus courte que la seconde. Elle occupe, en longueur, à peu près la moitié du pourtour de la pierre. Voici comment je la détaille :

« A la première ligne je lis :

« Α Δ. Après ces deux premières lettres qui sont très appa-

1. A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n. 550.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1880, p. 234.
3. *Ibid.*, 1881, p. 165 et 179.
4. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, n. 528.
5. *Ibid.*, n. 721.
6. Plaque de bronze conservée au Musée de Saint-Germain.
7. Roschach, *Catalogue du Musée de Toulouse*, n. 123.



Inscription celtique de l'Isle (Vaucluse).

rentes, il semble qu'il y ait un petit point, à moins que ce ne soit un trou accidentel de la pierre. On distingue ensuite assez nettement Γ E N ; moins nettement et assez fruste un caractère qui pouvait être un autre N mal gravé ; après et nettement O P I Γ. Là, semble se terminer la première ligne.

« A la seconde, on lit distinctement O Υ E P; après, vient une lettre dont la partie inférieure manque et dont le haut assez peu distinct semble être le restant d'un E, et après, un T surélevé. La pierre est ensuite dégradée sur une longueur de 0m09, et je me demande s'il ne manque pas une ou deux autres lettres. Après ce petit espace inoccupé, on lit encore distinctement M A P E; puis la pierre est assez largement et profondément écaillée, et, enfin, ces deux lettres distinctes qui terminent la seconde ligne : Υ I. »

M. Héron de Villefosse fait remarquer l'analogie qui existe entre ce monument et les deux grandes stèles portant également des inscriptions gauloises en caractères grecs, conservées à la mairie de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône). — M. Mowat cite d'autres exemples de cette disposition du texte à la partie supérieure de la stèle. — M. Gaidoz fait observer que les inscriptions funéraires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, soit en caractères romains, soit en caractères oghamiques, figurent aussi sur des sortes de stèles ou de pierres debout.

M. Mowat communique, de la part de M. R. Cagnat, l'estampage et le fac-similé d'un fragment d'inscription décou-



vert par M. Riquier, dans son champ, au Pont-de-Metz, près d'Amiens (Somme). C'est un morceau de tablette sur lequel

on lit quelques lettres de forme grêle et allongée, à extrémités pattées ; apparemment un débris de texte chrétien de basse époque.

M. Mowat présente une tablette de bronze précédemment communiquée par lui à la Société (séance du 12 avril 1882) avec l'obligeante autorisation de son propriétaire, M. Dutuit, de Rouen, qui l'a acquise à Rome. Cette tablette, de forme quadrangulaire, mesurant 10 centimètres en largeur sur 4 en hauteur, porte une inscription gravée en creux qui se laisse déchiffrer ainsi :

ORCEVIA · NVMERI////////
NATIONV · GRATIA
FORTVNA·DIOVO·FILEIA
PRIMO · ƆENIA
DONOM · DEDI

La transcription de ce texte archaïque en latin classique serait : *Orcevia, Numeri(i)* [*filia* ou *uxor*, probablement avec perte d'un cognomen féminin], *nationis gratia, Fortunae, Diovis filiae, donum dedi.*

C'est l'indication d'un don offert par une femme nommée Orcevia à la déesse prénestine Fortuna Primigenia, en reconnaissance de son heureux accouchement, ou peut-être en vue d'obtenir une heureuse délivrance. Cicéron nous apprend en effet que l'acte de l'enfantement, *natio*, était personnifié à Ardée sous la figure d'une divinité de ce nom, *Natio quoque dea putanda est cui... rem divinam facere solemus ; quae quia partus matronarum tueatur a nascentibus Natio nominata est* [1]. Ailleurs, il rapporte que la Fortuna Primigenia était l'objet de la dévotion particulière des mères, *Is est hodie locus septus religiose propter Iovis pueri, qui lactens cum Iunone Fortunae in gremio sedens, mammam appetens, castissime colitur a matribus* [2]. Du rapprochement de ces deux passages, on peut conclure que la Fortune prénestine avait un culte analogue à celui de la déesse

1. *Nat. deor.*, III, 8.
2. *Divinat.*, II, 41, 81.

ardéate, Natio. Ce qui est curieux à constater, c'est que Cicéron représente la Fortuna Primigenia comme allaitant Jupiter et Junon enfants, tandis que l'inscription de la tablette la représente comme fille de Jupiter; le mythe, dans sa partie théogonique, a donc subi une remarquable interversion entre la date à laquelle la tablette a été gravée et l'époque de Cicéron.

Parmi les figurines en terre cuite provenant des fouilles de Préneste, M. Fernique[1] a signalé celle d'une « femme « allaitant un enfant, peut-être la Fortuna Primigenia, « mère de Jupiter. » En France, sur presque tous les points du territoire, et particulièrement dans le bassin de l'Allier, on a trouvé d'innombrables figurines en argile blanche représentant une femme assise dans une sorte de fauteuil et allaitant tantôt un enfant, tantôt deux. Quelques archéologues y avaient d'abord cru reconnaître Latone nourrissant Apollon et Diane; d'autres y ont vu la représentation de divinités gauloises qu'ils ont dénommées *Déesses-Mères*. Il est maintenant permis de se demander s'il ne convient pas plutôt d'attribuer ces figurines à la déesse de la nativité, Fortuna Primigenia ou Natio.

Nationu est une forme archaïque de génitif pour *nationis*, comme ailleurs *Caesaru*, *praevaricationus; Diovo(s)*, avec chute de *s* de la désinence, est pour *Diovu(s)*, lui-même pour *Diovis* et celui-ci pour *Iovis*, comme *Dianus*, *Diana* pour *Ianus*, *Iana*.

Un autre exemple du datif féminin *Fortuna* pour *Fortunae* ou *Fortunai* se trouve dans une inscription prénestine du *Corp. inscr. latin.*, t. I, nº 1133. Enfin, la forme *fileia* pour *filia* se compare aux noms tels que *Anneius*, *Proculeius*, *Crepereius* pour *Annius*, *Proculius*, *Creperius*. On notera aussi les détails paléographiques du C, rétrograde ou direct, pour G, et du L, à angle aigu.

M. Courajod lit la note suivante sur le sculpteur Simone Bianco :

1. *Rev. Arch.*, t. XXXV (1878), p. 240.

Simone Bianco est un sculpteur italien, florentin suivant Vasari, qui passa presque toute sa vie à Venise et travailla dans le goût de l'École vénitienne pendant la première moitié du XVIe siècle. Ce froid imitateur de la statue antique n'est point un artiste de premier ordre. Ce qui le distingue de ses contemporains c'est qu'il conserva pendant la seconde période de la Renaissance, au moment où l'École allait en s'affadissant, une partie de la rudesse, de la naïveté et de l'âpreté du style du XVe siècle. Quelques-unes de ses œuvres (nous en connaissons quatre), qu'il signait ordinairement en toutes lettres de son nom traduit en grec, sont assez défectueuses et d'une exécution brutale. Simone a joui cependant aux yeux de ses contemporains d'une grande réputation. Non seulement Vasari en a parlé dans sa vie de Vittore Carpaccio (éd. Lemonnier, tome VI, p. 105), mais encore l'Arétin, dans une lettre datée de mai 1548 (*Lettere artistiche*, t. III, p. 117, éd. de Rome, 1759), en a fait un pompeux éloge à propos d'un portrait de femme. L'*Anonyme de Morelli* signale en 1532 l'existence de deux de ses œuvres dans le Cabinet d'un amateur de Venise, A. Odoni[1].

Nous n'aurions pas, au XIXe siècle, à nous occuper en France de cet artiste, si un fait de sa biographie ne le rattachait à l'histoire de nos arts et de nos collections. Vasari, dans la première édition des *Vite*, dit que quelques-unes des têtes de marbre qu'il sculptait furent envoyées en France par des marchands vénitiens. Vasari était bien informé. Il reste des traces de cet envoi. On peut voir actuellement dans le Palais de Compiègne un buste d'homme en costume antique appartenant aux collections du Louvre (M. R. 2598), sur lequel se lit l'inscription suivante :

ΣΙΜΩΝ ΛΕΥΚΟΣ
῾Ο ῾ΕΥΕΤΟΣ ΕΠΟΙΕΙ

Notre confrère M. Héron de Villefosse a signalé précé-

1. « El piede marmoreo intiero sopra una base, fu de mano de Simon Bianco..... La statua marmorea del Marte nudo che porta l'elmo in spalla, de dui piedi, tutto tondo, fu de man de Simon Bianco. » (*Anonyme de Morelli*, édition de 1884, p. 156 et 162.)

demment (*Bulletin monumental*, 1880, p. 379) la présence au Louvre d'une œuvre de Simone Bianco, qui, à cause du costume du personnage représenté, a longtemps fait partie de la collection des Antiques. Il a fait connaître en même temps un autre buste de personnage antique qui était à vendre à Paris, en provenance de Hongrie, au mois de mai 1880. Outre le buste d'homme en marbre dont M. Héron de Villefosse a publié la signature, le Louvre possède un troisième buste du même sculpteur, portant également la même inscription grecque. Actuellement, ce sont là les seules œuvres certaines d'un artiste qui a laissé un nom célèbre dans les annales de la sculpture italienne.

Il est donné communication par M. Mowat du vœu suivant :

« La Société des Antiquaires de France, reconnaissant que les dispositions prises jusqu'à présent pour la préservation des monuments de l'antiquité, particulièrement dans l'Afrique française, sont restées inefficaces, parce qu'elles manquaient d'une sanction légale, émet le vœu que le gouvernement prenne auprès du Parlement l'initiative d'un projet de loi destiné à assurer la protection des monuments anciens dans toute l'étendue du territoire national et des possessions françaises, et charge son bureau de transmettre l'expression de ce vœu à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

« Elle décide, en outre, qu'un pressant appel sera adressé aux Sociétés savantes en vue d'obtenir leur adhésion.

« A cet effet, M. Héron de Villefosse donne lecture d'un projet de lettre aux Sociétés savantes de province pour les prier de s'associer à la démarche faite par la Société des Antiquaires auprès du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans le but d'obtenir une réforme utile de la législation en matière de monuments historiques. »

Séance du 16 Juillet.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1884, 1er trimestre. In-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drutzva, t. VI, n° 3. Zagrel-Agram. In-8°.

AURÈS (Auguste). *Essai sur le système métrique assyrien*. Paris, 1884, in-8°.

RIVETT-CARNAC. *On stone inplements from the north western provinces of India*. Calcutta, 1883, in-8°.

TAMIZEY DE LARROQUE. *La Messaline de Bordeaux*. Bordeaux, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. le comte A. de la Guère, présenté par MM. A. Bertrand et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Claye-Souilly (Seine-et-Marne). M. le président désigne MM. A. de Barthélemy, Flouest et Demay pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. de Goy, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le 8 mars 1884, au lieu dit la Traste (domaine du petit Vilatte, commune de Neuvy-sous-Barangeon), le nommé Fournier, laboureur, mit au jour une quantité considérable de bronzes gaulois. Ces objets furent achetés par le sieur Eugène Martin, qui, par deux lettres successives, informa de la découverte le Comité des travaux historiques. M. Bertrand pria MM. de Goy et Alphonse de la Guère, membres de la Société des Antiquaires du Centre, d'aller à Neuvy, examiner les objets. Ces Messieurs, après avoir obtenu, par une

enquête minutieuse, la certitude de l'authenticité du trésor, l'acquirent sous leur propre responsabilité le 10 juillet dernier, se proposant de le céder au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, si le Comité le désirait.

« Le trésor pèse environ 50 livres.

« Il contient un très grand nombre d'objets, dont plusieurs intacts. Ce sont :

« De nombreux bracelets fermés et non fermés, fragments de lames et d'âmes d'épée, une poignée d'une forme nouvelle, des haches à douilles et à ailettes recourbées avec anneau de suspension, un moule en bronze pour hache à ailettes, des pointes de lances et de javelots, une bouterolle de lance, des faucilles, ciseaux à douilles et à soie, burins, poinçons, couteaux, tranchets, phalères et pendeloques de toutes dimensions, boutons d'ornements, spirales d'ornements, tubes, grelots en forme d'anneaux, débris de vase, paquets de fils et d'anneaux préparés pour la fonte.

« Cette trouvaille, qui offre les plus grandes analogies avec les découvertes de Larnaud (Jura), Vaudrevanges (Province rhénane), Réallon (Hautes-Alpes), Notre-Dame-d'Aur (près Poitiers), draguages de la Seine, stations lacustres, etc., etc., a une importance capitale pour l'histoire de l'introduction du métal en Gaule, et pour l'histoire particulière du pays des Bituriges. »

M. A. Bertrand félicite MM. A. de Goy et de la Guère, et fait ressortir l'intérêt de cette trouvaille.

M. R. de Lasteyrie présente à la Compagnie un calendrier portatif latin du XIVe siècle, provenant du midi de la France, et signale quatre calendriers analogues. M. Courajod en indique plusieurs autres.

M. Gaidoz communique la photographie d'une statue gallo-romaine qui se trouve dans le communal de Gerzat (Puy-de-Dôme), et que les gens du pays désignent sous le nom de Saint-Condieu. Cette statue représente un personnage debout, vêtu de la toge, dont la tête et les bras ont disparu. Il est difficile d'en déterminer le caractère.

Séance du 23 Juillet.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de correspondance africaine, 3e année, 1884, fasc. 3, 15 mai. Alger, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXI, livr. 1 et 2. Limoges, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, 3e série, t. I. Niort, in-8°.

— *de l'Académie de Nimes*, 7e série, t. V, année 1882. Nimes, 1883, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société archéologique de Saintes, 2e série, t. III. Saintes, 1884, in-8°.

Société Jersaise pour l'étude de l'histoire et de la langue du pays, la conservation des antiquités de l'île et la publication des documents historiques, fondée le 28 *janvier* 1873. Premier bulletin annuel.

— *Rapport des commissaires envoyés à Jersey l'an* 7 *du règne de Henri VIII*. Jersey, 1878, in-4°.

— *Extenta de l'île de Jersey*.

BARTHÉLEMY (An. DE). *Étude sur une vie inédite de Saint-Tudual attribuée au VIe siècle*. Paris, 1884, in-8°.

JADART. *Victor Duquénelle, antiquaire rémois*, 1807-1883. Reims, 1884.

LALLEMAND (Marcel) et BOISSETTE (Alfred). *Jean Errard de Bar-le-Duc*. Paris, 1884.

Correspondance.

M. E. Renan sollicite le titre de membre honoraire. MM. P. Nicard, de Montaiglon et Michelant sont désignés pour former la Commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Travaux.

MM. A. Bertrand et A. de Montaiglon, au nom des commissions nommées à cet effet, lisent deux rapports favorables; l'un, sur la candidature de M. Duhamel-Decéjean; l'autre, sur celle de M. René Vallette. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Amiens, et le second à Fontenay-le-Comte.

M. de Lasteyrie entretient la Société des dernières découvertes de M. l'abbé Hamard, au mont de Hermes (Oise). L'exploration de l'antique cimetière qui existait en ce lieu n'est pas terminée, et l'on peut espérer voir encore sortir de terre bien des objets intéressants. Les tombes que l'abbé Hamard a visitées cette année n'ont pas, il est vrai, fourni une aussi abondante moisson qu'on eût pu l'espérer. On n'y a guère récolté que des spécimens assez ordinaires de ces divers objets mobiliers que l'on renfermait dans les tombes de l'époque barbare, et dont les cimetières, explorés par l'abbé Cochet, M. Frédéric Moreau, M. Baudot, et tant d'autres archéologues, ont peuplé en si grande abondance beaucoup de collections publiques et privées. Une seule de ces tombes mérite une mention spéciale, car elle a fourni une inscription chrétienne, et l'on sait combien il est malheureusement rare de retrouver des épigraphes dans nos cimetières mérovingiens.

Cette inscription est grossièrement gravée sur une pierre dont la surface est fort rugueuse : aussi offre-t-elle d'assez grandes difficultés de lecture. Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Hamard, qui a consenti à lui confier ce petit monument, M. de Lasteyrie a pu tenter de la déchiffrer; il soumet sa lecture à la Société, et, pour en faciliter le contrôle, il communique en même temps la pierre elle-même. Voici comment elle doit être lue :

INXRS HIC
REQVISCIT

RADOG//////
///VSFIDELIS

On doit, sans doute, reconnaître à la première ligne la formule *In Christi nomine*, qui est si fréquente sur les marbres chrétiens de la Gaule[1]. Seulement il faut supposer qu'elle était gravée en abrégé comme on l'a fait souvent[2], et que le graveur a omis le mot *nomine*, car il ne reste sur la pierre après le mot XPS[3] que la place de trois ou quatre caractères au plus.



Un éclat de la pierre a mutilé la fin de la 3e ligne, ce qui est regrettable, puisque cet accident jette quelque incertitude sur le nom du défunt. Toutefois les cinq premières lettres sont incontestables, il n'y a place après elles que pour trois ou quatre lettres, et l'on trouve au début de la ligne suivante une finale en us qui ne peut être que la fin du nom propre. En tenant compte de l'étendue des lacunes, on voit qu'il s'agit d'un nom comme RADOG*isi* ‖ *l*US.

1. Voir Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, nos 29, 322, 375, 463.

2. Ainsi une inscription trouvée à Mandurel (Aude) commence par les mots : IN · XPI · NE.

3. La suppression de l'I dans le mot *Christus* se retrouve dans une inscription de Lyon aujourd'hui perdue : IN NOMINE CRSTI (Le Blant, n° 49).

Ce petit monument doit donc être restitué ainsi :

In Christi [*nomine*] *hic requiescit Radogisilus fidelis*[1].

Les caractères paléographiques, le Q carré et ouvert du haut, le D, dont la forme se rapproche du *d* oncial, le L en forme de λ indiquent un monument de basse époque. On ne s'éloignera sans doute pas beaucoup de la vérité en l'attribuant à la fin du VIe siècle.

Séance du 30 Juillet.

Présidence de M. L. Courajod, vice-président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1884, andet hefte. Copenhague, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza. *Transunti*, vol. VIII, fasc. 11-12. Rome, 1884, in-4°.

Johns Hopkins University studies in historical and political science, second series, III à VII. Baltimore, 1884, in-8°.

Jadart (Henry). *Robert de Sorbon, fondateur de la Sorbonne*. Reims, 1877, in-8°.

— *Les églises du diocèse de Reims; aperçu sur leur intérêt historique et artistique*. Reims, 1877, in-8°.

— *Les traditions de charité dans le Rethelois; recueil de documents inédits sur les fondations, les hôpitaux, les écoles et les bienfaiteurs du pays*. Rethel, 1878, in-8°.

— *Dom Jean Mabillon* (1632-1707); *étude suivie de documents inédits sur sa vie, ses œuvres et sa mémoire*. Reims, 1879, in-8°.

— *Du lieu natal du pape Urbain II*. Reims, 1879, in-8°.

— *L'église des dominicains de Revin; sa construction, ses œuvres d'art, ses souvenirs de Billuart et des frères Labye*. Reims, 1880, in-8°.

— *Saint-Lié, Villedommange, Jouy; notices sur les curiosités*

1. Sur l'usage du mot *fidelis*, voyez Le Blant, t. I, p. 350.

historiques et artistiques de leurs églises. Reims, 1881, in-8°.

— *La population de l'arrondissement de Rethel* (*Ardennes*). Rethel, 1882, in-8°.

— *La population de Reims et de son arrondissement*. Reims, 1882, in-8°.

— *Jean de Gerson* (1363-1429); *recherches sur son origine, son village natal et sa famille*. Reims, 1882, in-8°.

— *Edmond de Boullay, historiographe et poète du XVI*e *s., hérault de France et de Lorraine*. Reims, 1883, in-8°.

— *Le bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps; sa description et son histoire* (1570-1883). Reims, 1883, in-4°.

— *Travaux de l'Académie de Reims; compte-rendu de l'année* 1883-1884. Reims, in-8°.

— *Le monument du chancelier Gerson dans l'église de Barby* (*Ardennes*). Reims, 1884, in-8°.

— *L'épitaphe de la mère du chancelier Gerson dans l'église de Barby* (*Ardennes*). Tours, in-8°.

Liénard (Félix). *Archéologie de la Meuse*, t. II, texte et planches. Verdun, 1884, in-f°.

Correspondance.

M. Henry Jadart, juge suppléant au tribunal civil de Reims, présenté par MM. A. de Barthélemy et H. Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Reims. M. le président désigne MM. Flouest, Duplessis et Michelant, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Tamizey de Larroque envoie la copie annotée de six lettres inédites adressées à Peiresc par Tristan de Saint-Amant, gentilhomme de la chambre du roi, numismatiste du milieu du xviie siècle. Ces lettres sont renvoyées à l'examen de M. Chabouillet.

M. Eugène Müntz communique la première partie d'un

travail intitulé *Jacopo Bellini; ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna,* d'après des documents inédits.

A propos de la lecture de M. Müntz, M. Héron de Villefosse rappelle que notre savant confrère M. L. Heuzey a signalé à la Compagnie, le 22 janvier 1868, une inscription latine employée par Mantegna comme motif de décoration dans le fond d'une des fresques de l'église des Eremitani à Padoue. Or, cette inscription se trouve reproduite dans l'album de Jacopo Bellini dont il vient d'être question. Le 25 juin dernier, M. Courajod l'a montrée à notre confrère avec d'autres inscriptions dessinées en fac-similé sur trois des feuillets de l'album déposé entre ses mains. M. Courajod avait reconnu que cet album était l'œuvre de Jacopo Bellini; on sait que Mantegna était son gendre et son élève. Il est donc très possible que Mantegna ait eu cet album sous les yeux; peut-être avait-il l'inscription elle-même qui semble perdue aujourd'hui. C'est un petit texte funéraire trouvé à Monte-Buso, près d'Este (Ateste) et consacré à un certain *T. Pullius Linus*[1].

M. Mowat signale un autre exemple d'inscription antique employée comme décoration dans un tableau appartenant à M. l'abbé Bernard.

Le mémoire de M. Müntz est renvoyé à la Commission des impressions.

M. A. Héron de Villefosse présente trois inscriptions chrétiennes trouvées à Trèves qui viennent d'être offertes en don au Musée du Louvre par M. Daubrée, membre de l'Institut. Ces trois marbres, qui portent les noms d'*Auspicius*, de *Lupantia* et de *Martiola*, ont été publiés par notre savant confrère M. Edm. Le Blant, dans son *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, sous les n°s 234, 270, 275. Sur l'épitaphe de *Lupantia* le nom du père de la défunte est écrit aux lignes 4 et 5, TREVERI || VS, d'une manière très certaine. Dans l'épitaphe de *Martiola* les points séparatifs n'ont pas été indiqués exactement par les éditeurs.

1. C. I. L., t. V, n. 2528.



Fac-similé d'un dessin de l'album de Jacopo Bellini.



Fac-similé d'un dessin de l'album de Jacopo Bellini.

M. le président annonce la mort de M. Alexandre Pinchart, décédé à Bruxelles en juillet 1884, à l'âge de soixante et un ans. Alexandre Pinchart, membre de l'Académie royale de Belgique, chef de section aux Archives du royaume, était associé correspondant étranger de la Société des Antiquaires de France depuis 1869. Cette mort frappe l'érudition d'un coup bien sensible. Les très remarquables et très consciencieux travaux de Pinchart sur l'art flamand, son excellente méthode, la profonde connaissance qu'il avait des monuments de son pays et des sources diplomatiques de leur histoire feront certainement vivre son nom. Le charme et la dignité du caractère de l'homme qui, chez Pinchart, égalaient les qualités du savant, laisseront à tous ses amis et à tous ses confrères de longs regrets.

M. Courajod lit un mémoire sur un projet de formation au Louvre d'une collection complète de sculptures originales de l'École française. Il entretient la Société des monuments qu'il a déjà réunis dans ce but et qui proviennent tant des salles du Louvre que des chantiers de Saint-Denis et des Palais de Versailles, de Fontainebleau et de Compiègne. Il présente en même temps un monument original qu'il vient de recomposer en rapprochant une tête conservée à Paris d'un corps rapporté récemment de Versailles. Le tout forme une charmante statue d'enfant du xive siècle.

M. Courajod communique ensuite des photographies exécutées d'après le recueil de dessins de Jacopo Bellini qu'il vient de faire entrer au Musée du Louvre.

M. Gaidoz, revenant sur une communication qu'il a faite précédemment, donne des détails sur la présence et l'emploi de *roues de fortune* dans les églises au moyen âge et dans les temps modernes. — Des observations sont présentées par M. Mowat.

Séance du 3 Septembre.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei. Transunti, vol. VIII, fasc. 13, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, nos 15 et 16, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nos 119 et 120, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1884, n° 2, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, n° 46, mai-juin 1884, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XI, 4e livr., in-8°.

— *de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 2e série, XIIe vol., 1re livr., in-4°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, séant à Brive, t. VI, 2e livr., in-8°.

— *et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XVI, 2e partie, in-8°.

— *de correspondance africaine*, 3e année, 4e fasc., in-8°.

Johns Hopkins University studies in historical and political science, 2e série, VIII-IX. Baltimore, in-8°.

Journal des savants, juillet et août 1884, in-4°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, année 1883, 3e série, in-8°.

— *de la Société académique de l'Aube*, t. XLVII, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVIII, in-8°.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, année 1882-1883, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie ; documents inédits concernant la province*, t. X, in-4°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. III, in-8°.
— *de la Société Eduenne*, nouvelle série, t. XII, in-8°.
— *et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXII, in-8°.
Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1882-1883, in-8°.
Proceedings central Ohio scientific association, t. I, 2e partie, in-8°.
— *of the Society of Antiquaries of Scotland*, 1875-1883, in-4°.
Répertoire des travaux historiques, publié par le ministère de l'instruction publique, t. III, n° 1, in-8°.
Revue de l'art chrétien, t. II, 3e livr., in-4°.
BERTHELÉ. *Jules Quicherat et son œuvre archéologique*, in-8°.
— *M. l'abbé Duchesne; ses travaux d'histoire et d'archéologie*, in-8°. Nantes, 1884.
— *Architecture mérovingienne; la date de la crypte de Saint-Léger à Saint-Maixent (Deux-Sèvres)*. Tours, in-8°.
— *Bibliographie des fouilles de Sanxay*. Paris, 1884, in-8°.
— *La date de l'église de Parthenay-le-Vieux et l'influence de l'architecture auvergnate en Poitou et en Saintonge*. Saint-Maixent, 1884, in-8°.
— *Coup d'œil d'ensemble sur les fouilles de M. Frédéric Moreau dans le département de l'Aisne*. Château-Thierry, 1884, in-8°.
DAGUIN (Arthur). *Notice sur les collections et les ouvrages de M. Daguin*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.
— *Généalogie des anciens seigneurs de Nogent et de leur descendance*, par le P. Vignier. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.
— *Inventaire des monuments mégalithiques de la Champagne*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.
— *Bibliographie haute-marnaise. Catalogue d'ouvrages et de pièces concernant le département de la Haute-Marne*. Paris, 1883, in-8°.
— *Généalogie de la famille Petit-de-Lavaux*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.
— *Manuscrits et titres originaux concernant la Champagne et la Brie*. Arcis-sur-Aube, 1882, in-8°.

— *M. Lescuyer de Saint-Dizier et ses travaux scientifiques.* Paris, 1879, in-8°.

— *Notes sur Nogent (Haute-Marne); examen critique de quelques opinions émises sur l'histoire de cette ville.* Paris, 1877, in-8°.

— *Les Prussiens à Nogent (Haute-Marne).* Nogent, 1884, in-8°.

— *Nogent et la coutellerie dans la Haute-Marne.* Id., 1878, in-8°.

— *Bibliographie nogentaise.* Arcis-sur-Aube, in-8°.

— *Le Ninvau.* Nogent, 1883, in-8°.

— *Les évêques de Langres; études épigraphiques, sigillographiques et héraldiques.* Nogent, 1880-1883, in-4°.

— *Registres baptistaires de la Haute-Marne; journal de Nicolas Parisot, curé de Dinteville,* 1709-1741.

Goudard (A.-C.). *Appendice au supplément à la notice sur les médailles dites Pieds de sangliers.* Toulouse, 1884, in-8°.

Meaux (le vicomte de). *Éloge de M. Victor de Laprade, de l'Académie française.* Saint-Étienne, 1884, in-8°.

Mugnier (F.). *Chronologie pour les études historiques de Savoie.* Chambéry, 1884, in-8°.

Perrot (G.) et Chipiez (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité,* livr. 143 à 152. Paris, 1884, in-8°.

Pilloy (J.). *Le trésor de Saint-Quentin.* In-8°.

— *Etude sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne.* Saint-Quentin, 1884, in-8°.

Pricot de Sainte-Marie. *Mission à Carthage.* Paris, 1884, in-4°.

Schuermans (H.). *Les Etrusques n'ont jamais habité Eygenbilsen.* Bruxelles, 1884, in-8°.

Correspondance.

MM. Daiguson, à Châteauroux, présenté par MM. Courajod et Héron de Villefosse, et Daguin, à Nogent (Haute-Marne), présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, posent leurs candidatures au titre d'associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. de Barthélemy, Flouest et Delisle pour former la Commission chargée de faire un rap-

port sur les titres scientifiques de M. Daiguson; et MM. Longnon, Müntz et Demay pour former la commission chargée d'examiner les titres de M. Daguin.

Travaux.

M. le président exprime en ces termes les regrets inspirés à la Société par la mort prématurée de M. Albert Dumont :

« M. Albert Dumont fut élu membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France le 6 décembre 1871. Ses études, ses voyages, la science archéologique qu'il en avait tirée faisaient espérer en lui un membre des plus actifs, dont les travaux devaient enrichir nos bulletins et nos mémoires. Albert Dumont n'y a pas manqué.

« Son mémoire sur un sarcophage chrétien trouvé à Salone, ses études sur les episèmes des Grecs, sur les bas-reliefs grecs, sur les vases, sur les tessères, sur les figurines de Tanagra, sur les découvertes de M. Schliemann à Mycènes, et d'autres, ont été apportés par lui à notre Compagnie.

« Nous pouvions attendre encore des travaux plus nombreux et plus importants, mais les missions successives dont il fut chargé l'emportèrent de nouveau vers Rome, vers Athènes, et il ne revint en France que pour résider à Grenoble, puis à Montpellier; les travaux qu'il nous destinait s'arrêtèrent en 1877. De hautes fonctions l'absorbèrent ensuite et, si elles lui permirent de rendre de grands services, elles l'éloignèrent malheureusement de nos réunions.

« Nous espérions le revoir, un jour, dans toute la maturité de sa science et de son talent; la mort ne l'a pas permis : elle est venue le terrasser au milieu de sa carrière. Que nos regrets et ceux de tous ses amis l'accompagnent; nous n'oublierons pas les grandes qualités qui l'ont fait aimer. Ses œuvres, malgré cette mort cruelle et prématurée, feront revivre sa mémoire. »

M. Gaidoz annonce la mort du célèbre égyptologue Lepsius, correspondant étranger de la Compagnie.

M. Héron de Villefosse présente, de la part de M. Pricot de Sainte-Marie, associé correspondant national, un livre sur Carthage, illustré de nombreux dessins, dans lequel l'auteur a exposé ses découvertes et a fait le récit des différentes missions dont il a été officiellement chargé ; ce travail contient de nombreux documents pour l'histoire ancienne de l'Afrique. — Il offre ensuite, au nom de M. Berthelé, différentes brochures, parmi lesquelles il signale une importante notice sur la vie et les œuvres de notre très regretté confrère Jules Quicherat.

M. Müntz lit un travail sur des fresques, encore inédites, du palais des papes, à Avignon, de la cathédrale de Notre-Dame-des-Doms et de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Ce travail est renvoyé à la Commission des Impressions.

M. Gaidoz revient sur une communication faite dans une séance précédente au sujet du personnage représenté sur les monuments figurés, tenant une roue et assimilé à Jupiter par les Romains. Il explique pourquoi, selon lui, le dieu gaulois du Soleil a été assimilé à Jupiter et non à Apollon qui était un dieu de la santé et de la médecine; il expose enfin par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe le symbole classique du foudre se trouve quelquefois associé à la roue sur les autels romains.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 5 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. In-8°.

Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa; album heliografico del cabinete de objetos artisticos de D. Jose Ferrer y Saler. In-8°.

Beitraege zur Kunde Steiermaerkirscher Geschichtsquellen. In-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, nos 17 à 21, 1884, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commandatore G. B. de Rossi, 5e série, 2e année, in-8°.

Bulletin d'archéologie chrétienne, édition française par l'abbé Duchesne, 4e série, 2e année, livr. 3 et 4, in-8°.

— *de correspondance hellénique*, 8e année, nos 1 à 7, in-8°.

— *de l'Académie d'Hippone*, n° 20, fasc. 1, in-8°.

— *de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, t. XXIX, feuilles 15 à 29, in-4°.

— *de la Diana*, t. II, n° 13, in-8°.

— *de la Société archéologique de Nantes*, t. XXIII, 1er sem., in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XI et XII, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, Ve vol., 2e livr., in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XXXVIIIe vol., in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juillet à septembre 1884, in-8°.

— *de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, 3e livr., in-8°.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, 4e année, livr. 22 à 25, in-8°.

— *des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique*, 21e année, livr. 9 à 12; 22e année, livr. 1 à 12, in-8°.

Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, 4e fasc., in-8°.

Geschichtsfreund (der), 39e livr., in-8°.

Journal des Savants, septembre 1884, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 3e série, t. I, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXXII, nº 3, in-4°.

— *de la Société académique de Saint-Quentin*, 4e série, t. V, in-8°.

— *de la Société des antiquaires du Centre*, XIe vol., in-8°.

— *de la Société historique, littéraire, etc., du Cher*, 4e série, Ier vol., in-8°.

— *de l'Académie des sciences, lettres et arts de Modène*, 2e série, IIe vol., in-4°.

Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark, XXIIIe vol., in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, vol. XXI, nos 114 et 115, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, 2e série, t. III, livr. 19, in-8°.

Revue africaine, mars à juin 1884, in-8°.

Cloquet (L.). *Notice sur l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Tournay*. Tournay, in-8°.

— *Les jubés des églises de Tournay*. Tournay, in-8°.

— *Monographie de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Tournay*. Lille, 1884, in-8°.

— *Notice sur l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine, à Tournay*. Tournay, in-8°.

Guillaume (Georges). *La porte Tournaisienne, à Valenciennes*. Valenciennes, 1884, in-8°

Héron de Villefosse (Ant.). *Note sur un diptyque consulaire jadis conservé à Limoges*. Paris, Impr. nat., in-8°.

— *Note sur deux inscriptions de Besançon*. Tours, in-8°.

— et Thédenat (l'abbé H.). *Inscriptions romaines de Fréjus*. Tours, 1883, in-8°.

Lièvre (A.-F.). *Exploration archéologique du département de la Charente*. Angoulême, 1880-1884, in-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, livr. 153 à 162, in-8°.

Thédenat (H.) et Héron de Villefosse (A.). *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, 1er fasc. Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. Cloquet sollicite le titre d'associé correspondant étranger à Tournay (Belgique). Le président désigne MM. Ramé, Ulysse Robert et de Lasteyrie pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. le ministre de l'instruction publique écrit pour demander l'envoi du Bulletin de la Société à l'École française du Caire. Cette demande est accordée.

M. Calvary, libraire à Berlin, sollicite un exemplaire du Bulletin pour en publier le compte-rendu dans une revue qu'il édite. Cette demande n'est pas accueillie, mais la question d'échange est réservée.

Travaux.

M. Nicard lit un rapport favorable, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Renan à l'honorariat. On procède au vote et M. Renan, ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre honoraire.

MM. Flouest et A. de Barthélemy, au nom des commissions nommées à cet effet, lisent des rapports sur les candidatures de MM. Jadart et Alphonse de la Guère. On procède au vote et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Reims, et le second à Bourges.

M. Mowat communique, de la part de M. F. Germer-Durand, le texte d'une inscription inédite, présumée gauloise, en caractères grecs, et provenant de l'ermitage de Notre-Dame-de-Laval, près Colias (Gard). On remarque qu'elle se termine par une formule bien connue d'autre part ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝ(α). Voici le texte :

ΕΚΟΛΙΟ
CΡΙΟΥ
ΜΑΝ
ΕΥΑΝ
ΑΟ///ΨΛ
ΝΛ//ΟΔΕ
ΔΕ ΒΡΑΤΟ
ΥΔΕ ΚΑΝ
ΤΕΝ//

M. Mowat présente ensuite deux bagues antiques en or trouvées à Amiens et appartenant à M. Feuardent. Sur le chaton de l'une est gravé en creux un buste qui présente une certaine analogie avec les effigies monétaires des princes de la dynastie constantinienne. Sur le chaton de l'autre, on lit en creux le mot FIDEM suivi de CONSTANTINO, sur le pourtour de l'anneau.

M. A. de Barthélemy dépose, pour être lu ultérieurement, un mémoire de M. le baron J. de Baye sur des carreaux émaillés.

Séance du 12 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1884, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XI, 5e livr., in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 131e livr., in-8°.

Journal des Savants, octobre 1884, in-4°.

Revue celtique, t. VI, n° 2, in-8°.

Table analytique des matières contenues dans le bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, de 1874 à 1883, in-8°.

AUBERTIN (Charles). *Les sépultures de l'église des Minimes, à Beaune*, 1884, in-8°.
BERTRAND. *Anneau votif et statue de bronze découverts à Vichy dans un puits antique.* In-8°.
GUÉRIN (Victor). *Rapport au ministre de l'instruction publique sur une nouvelle mission scientifique récemment accomplie en Palestine.* Paris, 1884, in-8°.
JANVIER (A.). *Petite histoire de Picardie; dictionnaire historique et archéologique.* Amiens, 1884, in-4°.
MAXE-WERLY (L.). *Numismatique gauloise; de la transformation des types monétaires.* Tours, in-8°.
— *Les vitraux de Saint-Nicaise de Reims.* In-8°.
QUARRÉ-REYBOURBON (L.). *Jean-François Le Petit; biographie béthunoise.* Béthune, 1884, in-18.

Correspondance.

M. Jadart écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

M. Lecoy de la Marche, archiviste aux Archives nationales, présenté par MM. Demay et Delisle, écrit pour poser sa candidature à l'un des deux sièges vacants de membre résidant. M. le président désigne MM. Michelant, de Boislisle et Longnon pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Lecture est donnée d'une note de M. de Laigue, consul de France à Livourne, associé correspondant, sur deux vases en émail, conservés à Livourne. Des photographies sont jointes à cette note.

MM. Saglio et de Montaiglon émettent des doutes sur l'authenticité de ces vases.

M. L. Courajod fait la communication suivante :

« C'est un milieu social très étrange et très curieux à examiner que celui de la France à la fin du xve siècle et au com-

mencement du XVIe. L'art traversait alors chez nous une crise d'où est sortie notre Renaissance française, dans laquelle l'élément classique a fini par prédominer. A un certain moment et dans certaines provinces, on voit distinctement les courants d'art les plus différents affluer en même temps de la Flandre, de l'Allemagne, de l'Italie, ou jaillir du cœur même de la France, et nos écoles provinciales, simultanément pénétrées de ces divers éléments, affecter une sorte de caractère international. Nulle part peut-être les tiraillements en sens divers ou même en sens contraires subis alors par l'art français ne sont plus faciles à distinguer qu'en Bresse, grâce aux documents qui nous sont parvenus sur les projets de construction et de décoration de l'église de Brou, monument dans lequel l'élément italien, à cause des retards de l'exécution, a fini par avoir le dessous après avoir semblé, au début, prendre l'avance sur ses concurrents. Je crois donc utile de signaler l'existence d'un document capable d'ajouter quelque lumière aux notions que nous possédons déjà sur l'état des esprits en matière d'art et de lettres et sur celui de la société au moment de la construction de l'église de Brou.

« Le manuscrit 2625 de la Bibliothèque impériale de Vienne nous a conservé un traité rédigé en français par un Italien et orné de peintures françaises. C'est un commentaire élogieux et ampoulé de la devise de Marguerite d'Autriche : FORTUNE, INFORTUNE, FORT UNE. Ce traité intitulé : *Changement de fortune en toute prospérité faite pour madame Marguerite, archeduchesse d'Autriche*, est dédié à la princesse dans les termes suivants : « A très haulte, très noble et très « excellente dame la duchesse de Savoye Marguerite d'Au- « triche, Michel Riz[1], napolitain, docteur ès drois, conseiller « du Roy très crestien en sa court de Parlement à Paris et « en son grant Conseil. »

« L'auteur s'exprime ainsi, folio 7, en énumérant les vertus cardinales dont il reconnaît l'inspiration dans les actes de

1. On trouvera une biographie de Michel Riz en tête de ses œuvres publiées à Naples, en 1645, par Ottavio Ricci. Cette biographie a été écrite par Carlo de Lellis. Je dois ce renseignement à l'obligeance de mon confrère M. François Delaborde, archiviste aux Archives nationales.

Marguerite : « L'acteur : N'est pas bien ayse, très cher sei-« gneur et amy, de compter particulierement les vertuz qui « sont assamblées en la personne de ma dicte dame et « requiert bien plus grant entandement que je n'ay et élo-« quence, dont j'en suis bien povre, et mesmement de la « langue françoyse...? »

« Peut-être paraitra-t-il intéressant de voir un Napolitain abandonnant sa langue maternelle pour s'adresser à une princesse à laquelle l'italien n'était pas, comme on a le droit de le croire, suffisamment familier. Ensuite je pense qu'il n'est pas indifférent de constater que les rois de France ne s'étaient pas bornés à ramener seulement des artistes d'au delà des monts, mais qu'ils étaient rentrés chez nous accompagnés également par des savants ou même par de simples fonctionnaires italiens. Enfin l'illustration ajoutée au texte est due à des mains françaises et mérite, comme on va en juger, d'être remarquée en passant.

« En effet on lit au fol. 10 : « Regardons aussi à la vertu de Fortesse qu'on a trouvé et treuve en ma dicte dame. » Au-dessus, une miniature représente la Force sous les traits d'une femme couverte d'une armure tenant d'une main une tour et de l'autre un dragon qu'elle en a arraché. Cette manière toute spéciale de représenter la force fait penser à la figure sculptée par Michel Colombe à l'un des angles du tombeau du duc François II de Bretagne et constitue une variante à peine sensible de l'admirable type consacré par le grand artiste breton. C'est encore le même type qu'on retrouve sur les fragments du tombeau du maréchal de Chabannes, seigneur de La Palisse, conservés actuellement au Musée d'Avignon. La Justice, fol. 13 du manuscrit de Vienne, tient une balance et une épée ; la Tempérance a pour attribut une horloge, comme dans le monument de Nantes.

« Pendant que je suis à Vienne, je désire encore signaler à la Société un très beau manuscrit de la Bibliothèque impériale portant le n° 2538, provenant de la collection du prince Eugène, et rempli d'admirables miniatures. C'est une traduction française de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, attribuée par erreur à un auteur imaginaire dont il est urgent de débar-

rasser notre histoire littéraire. Sans cela, en notre temps d'encyclopédies universelles, d'érudition superficielle et de seconde main, on serait exposé à voir bientôt classer parmi les auteurs français un homme qui n'a jamais existé.

« On lit au folio 172 verso du manuscrit 2538 de la Bibliothèque impériale de Vienne : « Ceste translation fut parfaite « le samedi, veille de Pasques flories, XXIIIIe jour de mars l'an « Mil CCCC soixante trois, entre six et sept heures au « matin. » Puis l'ouvrage se termine par une épître en vers adressée au lecteur par l'auteur qui parle ainsi :

Les lisants je *requier* pour tout rétributoire
Avoir mon esperit en devote memoire, etc.

« Le mot *requier* (je requiers, je demande) a été pris pour un nom d'homme, l'abréviation du mot *pour* pour celle du mot *poëte*, et on a supposé l'existence d'un certain moine Requier, regardé actuellement dans la science comme l'auteur de cette traduction de Josèphe. »

M. Bertrand dépose sur le bureau les photographies d'objets antiques appartenant au Musée de Laybach (Carniole), et provenant des anciens cimetières de Sanct-Margarethen et de Watsch, près Laybach. Le plus remarquable de ces objets est une ciste ornée de bas-reliefs représentant des scènes de la vie réelle ; on y reconnait un art semblable à l'art ancien de la Haute-Italie, et M. Bertrand y voit la preuve d'un courant de civilisation remontant la vallée du Danube dans la direction de l'ouest.

A propos de cette communication, M. Flouest fait ressortir l'intérêt qui s'attache à l'étude des collections locales formées dans les contrées ayant participé à la même civilisation que la Gaule autonome. Il doit en résulter de très utiles indications, notamment en ce qui concerne l'industrie et le commerce durant ces temps reculés, dans les régions devenues françaises de l'ancienne Gaule. A un point de vue général et dans une certaine mesure, on peut, jusqu'à nouvel ordre, considérer comme étant de fabrication indigène ce qui ne s'y rencontre guère que dans le pays de la découverte. Au contraire, les produits de même type, apparaissant sur

différents points sensiblement éloignés les uns des autres, ont plus de chance d'avoir été importés chez nous par le commerce de colportage.

A ce titre, M. Flouest fait remarquer la similitude existant entre des bracelets et des plaquettes en bronze représentées sur quelques-unes des planches soumises par M. Bertrand à la Société et des objets de même nature recueillis dans des tumulus sur le territoire de l'ancienne *civitas Lingonum*.

Ces bracelets en bronze massif affectent la configuration d'une chaîne de grosses perles traversées à leur centre par un lien rigide, qui les maintient à quelque distance les unes des autres. Les deux extrémités du bracelet, très rapprochées l'une de l'autre, mais non contiguës, ressemblent à des cupules plus ou moins moulurées, se renversant l'une vers l'autre et d'un diamètre sensiblement plus grand que celui des perles. Des bracelets de ce type ont été rencontrés dans les arrondissements de Bar-sur-Seine, Châtillon et Langres.

Quant aux plaquettes de bronze, elles se présentent sous la forme de bandes, larges en moyenne de cinq à six centimètres, longues de dix à quinze, empruntées à une feuille de bronze très mince, et ornementées, le plus souvent par le procédé du repoussé, de quelques traits ou dessins de style géométrique.

De gros boutons verticalement alignés sont généralement figurés aux deux extrémités. Ces plaquettes étaient adaptées soit au moyen de la couture, soit par de menus rivets aux extrémités des lanières en cuir ou en étoffe épaisse qui ceignaient les reins et constituaient, bien fourbies et luisantes, un ornement de quelque valeur sur le devant du corps. Elles appartiennent, sous le double rapport de la conception génératrice et de la fabrication, au système d'éléments décoratifs dont font partie les grandes plaques qui ont été particulièrement en faveur dans le pays des Séquanes et des Helvètes et dont les musées de Besançon et de Berne possèdent de si remarquables spécimens. Elles s'en séparent toutefois assez nettement par leur ornementation plus sobre et leurs proportions beaucoup plus restreintes. Les pièces d'applique, hel-

vêtes ou séquanes, pouvaient garnir la plus grande partie de la poitrine; celles du musée de Laybach, dont quelques échantillons ont été recueillis aux environs de Langres, ne pouvaient garnir que l'extrémité des ceintures, ou le bord des vêtements. Elles constituent, pour ainsi dire, une *espèce* dans le *genre*, ou, au moins, une *variété* bien caractérisée.

En dehors de ces bracelets et de ces bandes, M. Flouest ne remarque rien dans les antiquités de Laybach qui puisse favoriser d'utiles rapprochements. Il demeure très frappé, en ce qui concerne le grand groupe des fibules, partout si considérable, de la grande dissemblance existant entre les spécimens de l'ancien Norique et ceux de l'est de la France. Il constate en outre, une fois de plus, combien les œuvres de la céramique, tout en comportant certains traits communs et en laissant reconnaître des velléités certaines d'imitation des produits étrangers, conservent cependant partout, dans leur ensemble, une physionomie locale qui les spécialise.

Séance du 19 Novembre.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir; procès-verbaux, n° 168, 1884. In-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1884, n° 3, 1884. In-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 7-9, 1884. In-8°.

Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft, t. XII, n° 1, 1884. In-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, année 1883, n° 2, et 1884, n° 1. In-8°.

Revue de l'art chrétien, nouvelle série, t. II (27e année), 4e livr. In-4°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drutsva, t. VI, n° 4. Zagrel-Agram. In-8°.



CHARMASSE (Anatole DE). *Les Jésuites au collège d'Autun.* Autun, 1884. In-8°.

LECOY DE LA MARCHE (A.). *Les manuscrits et la miniature.* Paris, Quantin. In-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de diverses Sociétés savantes à la circulaire de la Société des Antiquaires de France relative à la conservation des objets d'art et monuments antiques.

M. Max. Collignon, professeur suppléant à la Faculté des Lettres, présenté par MM. A. Bertrand et Saglio, écrit pour poser sa candidature au siège laissé vacant par la mort de M. A. Dumont. M. le président désigne MM. Perrot, Héron de Villefosse et Rayet pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. E. Molinier, présenté par MM. A. de Barthélemy et Saglio, écrit pour poser sa candidature au siège laissé vacant par la promotion de M. E. Renan à l'honorariat. Le président désigne MM. Courajod, E. Müntz et Ulysse Robert pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Rivett-Carnac, présenté par MM. A. de Barthélemy et Gaidoz, sollicite le titre d'associé correspondant étranger à Allakabad (Indes anglaises). Le président désigne MM. A. Bertrand, Flouest et Mowat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Mowat donne lecture de deux lettres de M. Germer-Durand, associé correspondant national à Mende :

« Florac, 16 octobre 1884.

« Dans mes tournées du côté de Florac, je n'ai pas été très heureux ; le pays est pauvre en antiquités romaines et je

n'ai pu trouver qu'un bénitier dans l'église de Florac, lequel n'est autre chose qu'un petit autel retaillé et transformé, mais sans trace d'inscription.

« A Sainte-Énimie, dans le jardin de l'ancien couvent, il existe un cippe funéraire en forme d'autel, avec base et couronnement retaillé sur les quatre faces, mais sans vestige appréciable d'inscription, sauf peut-être un D à la première ligne. L'exécution accuse d'ailleurs une époque de décadence ou un artiste inhabile.

« En revanche, j'ai pu copier en partie l'inscription du tombeau de sainte Énimie sur la base d'une colonne engagée, par suite de remaniements modernes, dans un angle de chapelle (xie ou xiie siècle).

« Voilà mon butin épigraphique des vacances. »

« Mende, 26 octobre 1884.

« J'ai été assez heureux pour me procurer la lecture de la partie de l'inscription tumulaire de Sainte-Énimie copiée au moment où la base de la colonne fut déplacée, il y a de cela quelques années, lorsque les Frères des Écoles chrétiennes bâtirent leur pensionnat sur ce qui restait d'une partie de l'ancien couvent et de la chapelle. D'après la copie, il y aurait, au commencement de l'inscription, *In hac aula requiezcet ;* ce dernier mot a un *z* ou un *s* en forme de *z*. En comparant ces caractères avec ceux d'inscriptions tumulaires de la Provence qui sont connues et datées, on peut les attribuer au xie siècle, d'autant plus que les anciens documents historiques sur Sainte-Énimie fixent à 951 la restauration de ce monastère par Delmace, abbé de Saint-Chaffre. En outre, vers 1060, dans une chronique, il est question d'une église nouvelle où son corps avait été transporté. C'est entre 951 et 1060 que doit être fixée la date de cette curieuse inscription qui, par les ligatures et l'emploi de *e* pour *i* dans *requiescet*, semble pouvoir remonter à trois ou quatre siècles plus haut.

« Il y a plus, le style de la base de la colonne, de son socle et du chapiteau accuse nettement le style roman du XIe siècle. Le mot *aula* veut sans doute dire ici *chapelle* ou monument particulier, en bas latin.

« L'inscription complète serait donc : *In hac aula requiescet corpus beatae Enimie.* »

Après cette lecture, M. Longnon fait remarquer qu'au XIIIe siècle le mot *aula* désignait un lieu de réunion en général.

M. Courajod lit un mémoire sur *le Buste de la femme de Nicolas Braque,* conservé en original à l'École des Beaux-Arts. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. A. de Barthélemy, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'impression dans le vol. XLV des Mémoires des trois dissertations suivantes : 1° *le Palais pontifical de Sorgues*, par M. E. Müntz ; 2° *Note sur la voie aurélienne à Aix et sur les antiquités de la Roque d'Anthéron* (*Bouches-du-Rhône*), par M. G. Lafaye ; 3° *De quelques gravures en bois de l'école de Martin Schongauer*, par M. G. Duplessis. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Séance du 26 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Archaeologia, t. XLVIII. Londres, 1884. In-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, n° 22, 1884. In-8°.

Mémoires de l'Académie de Metz, 62e année, 3e série, t. X, 1880-1881. Metz, 1884. In-8°.

Proceedings of the royal Society of Edinburgh, sessions 1881-1882 et 1882-1883. In-8°.

Revue africaine, 28e année, n° 166, juillet-août 1884. Alger, 1884. In-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. VIII, n° 3. Bordeaux, 1881. In-8°.

Transactions of the royal Society of Edinburgh, t. XXX, part. II et III, session 1882-1883, et t. XXXI, part. I, session 1882-1883. In-4°.

Chauvet (Gustave). *Le Gros Quignon; tumulus de la commune de Savigné (Vienne)*. Angoulême, 1884, in-8°.

Molinier (Émile). *Dictionnaire des émailleurs*. Paris, Rouard, 1885, in-18.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de différentes Sociétés savantes à la circulaire de la Compagnie, relative à la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. G. Bapst, présenté par MM. L. Delisle et A. Bertrand, écrit pour poser sa candidature aux sièges vacants de membre résidant. M. le président désigne MM. de Vogué, G. Perrot et A. Maury, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Bertrand communique de la part de M. Bulliot un fragment de poterie provenant du mont Beuvray, qui pourrait être un gaufrier gaulois.

M. Bertrand fait ensuite hommage d'un numéro de *La Nature* (22 novembre 1884) contenant un article du marquis de Nadaillac sur la question de l'homme tertiaire. M. Bertrand déclare s'associer aux conclusions de l'auteur relativement à l'existence de l'homme tertiaire : « Ce sont des conceptions purement fantaisistes, destinées à faire un peu de bruit autour de leurs auteurs, et à disparaître avec la rapidité qui a présidé à leur enfantement. La science vraie repose sur des faits dûment établis et non sur des hypothèses où l'imagination seule joue un rôle. »

M. Mazard fait la communication suivante :

« La place importante que les poteries rouges romaines, dites improprement « poteries samiennes », occupent dans la céramique antique, m'autorise à entretenir la Société de quelques observations techniques que j'ai pu faire à leur sujet, aidé des lumières d'un chimiste éminent et de praticiens les plus compétents, dans un grand centre de productions céramiques.

« La belle glaçure dont sont revêtues ces poteries a jusqu'ici donné lieu à des appréciations très diverses. Ainsi, on a pensé que cette couverte d'une excessive minceur était étendue sur les vases par immersion. Dans ce cas, le trempage, par suite de l'absorption de l'eau, plus forte sur les épaisseurs plus grandes, devant laisser sur ces surfaces un dépôt plus épais des matières solides tenues en suspension, eût donné à la glaçure des épaisseurs variables, ce que l'examen, même à la loupe, ne constate pas. Du reste, dans les applications actuelles de ce procédé si suivi dans la fabrication de la porcelaine, l'immersion ne permet pas d'obtenir une glaçure aussi mince et aussi régulière. C'est donc généralement au pinceau que la couverte a été étendue sur les pièces, ce qui est indubitable pour celles qui ne sont glacées que sur une de leurs faces.

« On a également émis l'opinion que cette mince vitrification était le résultat de la projection, à la fin de la cuisson, du sel marin dans le four. Ce procédé, toujours en usage, produit une glaçure vitreuse, blanche, transparente, qui ravive les tons de la pâte. Il ne peut avoir été employé que très exceptionnellement pour les poteries rouges antiques, parce que la pâte est fort rarement d'une couleur aussi rouge que les surfaces; elle passe du jaune rosâtre au rose plus ou moins franc, ainsi qu'il est facile de le constater sur la cassure des nombreux tessons si communs dans les collections. Ces tons, toujours assez pâles, seraient bien ravivés par la vitrification superficielle, mais ne sauraient prendre de ce seul procédé la vive coloration coraline qui fait surtout le mérite de cette céramique. En outre, cette vitrification ne serait pas aussi régulière, le salage ne pénétrant pas ou péné-

trant mal dans les parties des pièces protégées contre son action, notamment la tranche des piédouches qui, malgré l'usure, ont souvent conservé des traces du vernis. Enfin, avec le salage, le ton de la coloration ne serait pas uniforme sur le même vase par suite du dégagement de la fumée produite par l'ignition des matières mouillées destinées à fournir l'oxygène au chlorure de sodium.

« En raison des considérations qui précèdent, il n'est donc pas douteux que la coloration rouge des vernis qui revêtent les poteries romaines, dites à tort samiennes, est due à l'introduction dans la solution siliceuse très liquide, étendue sur leurs surfaces, d'une matière colorante : le péroxyde de fer, selon toute probabilité.

« Le mérite de ces poteries, en tant que fabrication, ne se borne pas à leur brillante glaçure; le céramiste constate qu'indépendamment du traitement des terres, elles ont reçu une cuisson très supérieure à celle des autres poteries antiques, tout en appartenant à la grande division des pâtes tendres, c'est-à-dire rayables par la pointe d'acier.

« Il était donc intéressant de se rendre compte du degré de chaleur développé dans cette fabrication antique.

« A cet effet, un fragment de poterie rouge a été introduit dans le laboratoire supérieur d'un four à porcelaine, autrement dit le globe, dans lequel la porcelaine se cuit en biscuit à une température de 800 à 900 degrés centig.; ce fragment n'a pas subi d'altération sensible, si ce n'est que la pâte et le vernis ont pris une teinte plus foncée.

« Un autre tesson, placé dans le laboratoire inférieur du four qui, en contact direct avec les foyers, développe un calorique qui peut être évalué de 16 à 1,800 degrés (140° du pyromètre de Wedgwood), nécessaire pour vitrifier l'émail feldspathique des porcelaines dures, n'a pu supporter pendant plusieurs heures le grand feu ; la matière s'est fondue, elle s'est liquéfiée, a pris son niveau d'eau, formant une masse brun foncé qui n'est plus rayable et fait feu au briquet, mais reste opaque sans être vitrifiée par suite de la présence du fer.

« On doit présumer d'après cette expérience que les pote-

ries rouges romaines ont été cuites à une température approchant de celle du globe des fours à porcelaine, puisqu'elles résistent à son feu. Cette température a pu cependant être plus basse, quoique toujours assez élevée pour ne pas laisser d'eau dans la pâte, ces poteries n'étant pas hydratées. »

M. Mowat propose de donner à ces poteries le nom de *pseudo-samiennes;* M. Mazard rappelle que Brongniart les appelait poteries romaines.

Séance du 3 Décembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de la Charente*, 5ᵉ série, t. VI, année 1883. Angoulême, 1884. In-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, nᵒ 121. Orléans, 1884. In-8°.

Johns Hopkins university stones in historical and political science, 2ᵉ série, t. XI. *Rudimentary society among boys, by John Johnson.* Baltimore, 1884. In-8°.

Marsy (le comte de). *Cueilloir numismatique.* In-8°.

— et E. Travers. *Excursion de la Société française d'archéologie à l'île de Jersey.* Tours, in-8°.

— *L'Ordre asiatique de morale universelle.* In-8°.

— *La peste à Compiègne*, xvᵉ, xviᵉ et xviiᵉ siècles. Amiens, 1884. In-8°.

Martres (Léon). *Deux autels votifs découverts à Aire-sur-l'Adour.* Dax, in-8°.

Nadaillac (marquis de). *L'homme tertiaire.* In-8°.

Taillebois (Émile). *Quelques observations sur deux autels votifs découverts à Aire.* Dax, in-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de diverses Sociétés savantes à la circulaire de la Société des Anti-

quaires de France, relative à la conservation des objets d'art et monuments antiques.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du Bureau et des Commissions pendant l'année 1885.

Sont élus :

Président : M. L. Courajod.
1er *vice-président* : M. Ed. Saglio.
2e *vice-président* : M. Ant. Héron de Villefosse.
Secrétaire : M. R. Mowat.
Secrétaire-adjoint : M. R. de Lasteyrie.
Trésorier : M. Ed. Aubert.
Bibliothécaire-archiviste : M. Pol. Nicard.

M. H. Bordier est élu membre de la Commission des impressions à la place de M. Héron de Villefosse. M. Ed. Guillaume est élu membre de la Commission des fonds à la place de M. Prost.

Travaux.

M. Ramé, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport sur la candidature de M. Cloquet. On procède au vote, et M. Cloquet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Tournay (Belgique).

M. A. Longnon, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport sur la candidature de M. Daguin. On procède au vote, et M. Daguin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Nogent-le-Roi (Haute-Marne).

M. L. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, soumet à la Compagnie les inscriptions gravées sur deux bagues d'or trouvées dans le Barrois. La première, de

forme heptagonale et sans chaton, porte des caractères qui permettent de la faire remonter au IVe siècle ; on y lit :

ADIA X NTVN X NENI X EXVE X RTIN X INAP
PISET X V

La seconde est un simple jonc garni d'un saphir, qu'il convient de classer au XIIIe siècle ou au commencement du XIVe ; la légende, formée de noms d'apparence grecque, se trouve tracée ainsi en lettres gothiques :

+ GVTG AGLA + ADRIOS

M. Gaidoz communique trois inscriptions romaines récemment découvertes à Aix-les-Bains (Savoie), ce sont les inscriptions funéraires de *Titia Dorcas, Titia Sigenes* et *Catinia Moschis*. La première est élevée en hommage public par les propriétaires d'Aix (*possessores*) ; M. Gaidoz la rapproche d'une inscription analogue déjà publiée. Il étudie le caractère de ce groupe d'inscriptions, les noms des personnages qu'elles contiennent, et esquisse un tableau de la station thermale d'Aix au IIIe siècle de notre ère.

M. Mowat annonce, à cette occasion, que ces inscriptions lui ont été communiquées par des correspondants aixois pour être publiées dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, et il ajoute que l'inscription de *Catinia Moschis*, trouvée en morceaux, a été reconstituée par M. Loustau.

M. Gaidoz déclare qu'il ignorait que cette inscription eût été reconstituée avec des fragments, et il reconnait que c'est là un fait important ; mais, ajoute-t-il, cette inscription n'est déjà plus inédite, car elle a été publiée dans le *Journal d'Aix-les-Bains* du 21 septembre 1884, qui lui-même la reproduisait d'après le journal *Les Alpes* de Chambéry.

Le mémoire de M. Gaidoz est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod communique à la Société une statuette de bronze de la Renaissance italienne, appartenant au Cabinet de M. Charles Pulszky, à Pesth (Hongrie). Cette statuette représente *David vainqueur de Goliath.* M. Courajod, après avoir successivement rapproché ce monument d'un dessin du musée du Louvre, de la réduction du *David* de l'Académie des Beaux-Arts de Florence, faisant partie du Cabinet Thiers, de deux planches de Ducerceau et d'une figure de marbre du jardin du Luxembourg, établit que la statuette de M. Pulszky reproduit le fameux *David* de bronze modelé par Michel-Ange, « *col Golia sotto*, » dont parle Condivi. Cette dernière sculpture commandée en 1502 à Michel-Ange par la République florentine, offerte en don d'abord au maréchal de Gié, ensuite à Florimond Robertet, conservée longtemps au château de Bury, a complètement disparu depuis la fin du XVIIIe siècle et son image elle-même, sous sa forme plastique définitive, nous échappait jusqu'à présent.

M. E.-G. Rey fait la communication suivante :

« L'étude de l'intéressant volume de chartes récemment publié par notre confrère M. Delaville Le Roulx, sous le titre d'*Archives de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte*, m'a mis à même de faire quelques additions et corrections aux listes des casaux de l'époque des Croisades dont j'ai donné les identifications dans mon livre sur les *Colonies franques de Syrie.*

« Algie, casal du territoire d'Ascalon, donné à l'Hopital le 19 janvier 1126[1], par Barisan, connétable de Japhe, est, je crois, le village nommé, aujourd'hui, El Djyeh au N.-E. de Bourbarah.

« Dans la seigneurie de Césarée, le casal de Mondisder[2] cédé à l'Hopital en 1246 par Peregrin, abbé de la Latine, me semble devoir se retrouver, sans hésitation, dans le village ruiné de K^et Madd-ed-Deir, situé sur la rive gauche du Nahar Iskenderouneh, dans lequel nous devons voir alors la

1. Delaville Le Roulx, *Arch. de l'Ordre de Saint-Jean*, n° II, p. 70.
2. *Cod. Dipl.*, t. I, p. 358.

rivière de Monder ou Mondisder, nommée aussi par le Continuateur de Guillaume de Tyr[1] rivière de Mondidier et qui coulait entre Arsur et Césarée.

« Le n° LXXXII du livre de M. Delaville Le Roulx est le résumé d'une charte de Jean l'Aleman, seigneur de Césarée, par laquelle il vend, en 1255, aux Hospitaliers le casal de Chatillon moyennant une rente de cinquante besants. Ce casal, nommé aussi la Mezrâa, était situé, dit l'acte[2], entre celui de Cafarlet au nord et le fleuve Saluh au sud. Or, en admettant, pour bonne, l'identification que j'ai faite de Cafarlet avec le village de Keferlam, Chastillon se retrouve dans le village ruiné nommé aujourd'hui El Mezrâa qui se voit au pied d'un tertre couronné des restes d'une grosse tour médiévale, origine présumable du nom que portait au moyen âge cette bourgade. Le fleuve Saluh se retrouve, aussi facilement, dans le Ouady Keradjeh qui coule au sud d'El Mezrâa.

« Ce casal paraît avoir formé, au temps de la domination latine, un des petits fiefs du comté de Césarée, puisque nous voyons, en 1145 et 1146[3], Symon de Chatillon, et, en 1200, Roger de Chatillon souscrire, avec d'autres feudataires, divers actes des seigneurs de Césarée. Il est dit dans l'acte de vente que ce casal avait appartenu à Gautier de Chatillon qui en portait le nom. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que le sceau de Gautier de Chatillon, publié par M. Gustave Schlumberger dans le t. I des *Archives de l'Orient latin*[4], fût celui du personnage mentionné dans l'acte.

« Pour le casal d'Abelie qui se trouvait sur la route d'Acre à Nazareth, il ne doit point être confondu avec Ambelie comme l'a fait Strehlke[5]. Il s'identifie avec le village nommé, aujourd'hui, Abilin.

« On doit identifier avec le village de Yanouhieh situé au sud de Kasr Hadji Salem le casal de Lanoye ou Lanahie, qui fut cédé en 1139[6] aux chevaliers Teutoniques par l'Hopital.

1. *Cont. de G. de Tyr*, p. 373.
2. Delaville Le Roulx, n° LXXXII, p. 185.
3. *Cart. Saint-Sep.*, p. 144, et *Cod. Dip.*, t. I, p. 289.
4. *Arch. de l'Orient latin*, t. I, p. 669.
5. Strehlke, *Tab. Ord. Teut.*, n° 10, p. 10.
6. Delaville Le Roulx, n° LXXIII, p. 175, et Strehlke, n° 87, p. 69.

« Sous le nº LXXXVII (p. 192-193), M. Delaville Le Roulx publie une charte de Julien, seigneur de Sagette et Beaufort, par laquelle il cède à l'Hopital plusieurs casaux.

« Dans cet acte se trouvent mentionnées la *Clym Essomar* et la *Clym el Karroub,* noms portés par certains cantons du territoire de Sidon. Notre savant confrère aurait pu élucider ce passage en citant en note le passage suivant de Faustus Naironus (Evoplia Fid. Cathol., p. 85) : « Circa Sidonem « tres numerantur partes : Aqlim el Charrob hoc est Clima « Siliquarum ad septentrionem, Aqlim El Teffâah id est « Clima Pomorum ad ortum et Aqlim el Sciumar Clima « videlicet Fœniculorum ad meridiem. »

« Les localités suivantes doivent être ajoutées à la liste de celles que j'ai retrouvées dans le comté de Tripoli : le casal de Sumessa[1] s'identifie, sans peine, avec le village de Soumissa, à sept kilomètres au N.-E. d'Arkas, sur la rive droite du Nahor el Kebir.

« Les restes du château de Tuban ou Toufan, à l'est du Krak des Chevaliers, viennent d'être retrouvés, sur mes indications, par M. Savoye, vice-consul de France à Homs. Ces ruines portent encore le même nom.

« L'identification du casal de Ţheldehep[2], dépendant du château de Mons Ferrandus, avec le village de Tell ed Dahab où se voient des ruines du moyen âge, ne saurait, suivant moi, faire l'ombre d'un doute. Il en est de même pour le château de Latmin dont les ruines se voient encore au sommet du Tell Lathmin, au nord-est de Tell ed Dahab.

« Quant au site de la Resclause[3] que j'avais cru, d'abord, retrouver dans les ruines d'Er Roustan, il est devenu évident, pour moi, qu'il doit être identifié avec le grand barrage du lac de Homs.

« Dans le territoire de l'ancienne principauté d'Antioche on rencontre, à mi-chemin, entre la forteresse de Markab et la ville de Djebleh, un petit cap nommé aujourd'hui par les Arabes Ras-Baldy-el-Melek, *le cap du roi Baudoin.* Cette

1. *Cod. Dip.*, t. I, p. 286.
2. *Ibid.*, p. 9.
3. Rey, *Colonies franques de Syrie*, p. 371.

dénomination qui m'avait frappé, dès 1859, remonte évidemment au temps des Croisades. J'avais vainement cherché, depuis lors, à quel événement elle pouvait devoir son origine, et je crois que je viens, enfin, de le trouver. Nous lisons au t. III des *Historiens arabes des Croisades* (p. 619) qu'au mois de juin 1119, à la suite de la bataille de Belat où périt Roger, prince d'Antioche, le roi Baudouin II, s'avançant au secours de la principauté, fut surpris non loin de Djebleh, par un parti des troupes d'Il Ghazzi, qu'il essuya là un échec et fut obligé de se jeter dans les montagnes pour gagner Antioche.

« Or, à cette époque, Markab était encore au pouvoir d'un émir musulman, et tout donne à penser que le cap qui se voit à l'embouchure du Nahar es Sīn fut bien le théâtre du combat dont parle l'historien musulman et que telle doit être l'origine de la dénomination attribuée, encore de nos jours, par les Arabes à ce petit promontoire. »

Séance du 10 Décembre.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, no 23. In-8°.

— *de la Société scientifique et historique de la Corrèze*, t. VI, no 3. Brive, 1884, in-8°.

Journal des savants, novembre 1884, in-4°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society, may 7, 1883, *with an abstract of the proceedings of the Society*, 1882-1883, *also communications made to the Society*, no XXV, t. V, no 3. Cambridge, 1884, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXIV, 1882-1883, nos 3-4. Reims, 1884, in-8°.

BECKH-WIDMANSTETTER (Léopold VON). *Ein Kampf um's Recht. Enthüllungen über die Leitung im Ausschusse des historischen Vereines für Steiermark*. Graz, 1884, in-8°.

Bertrand (Alexandre). *Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de l'année* 1884. Paris, in-4°.

Grellet-Balguerie. *Origine exclusivement française et aquitanique de la légende des quatre fils Aymon; époque et théâtre de leurs aventures; légende d'Heudon, roi d'Aquitaine.* In-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III. *Phénicie-Cypre.* Paris, 1884, in-8°.

Roman (Joseph). *Le cartulaire de Durbon*, 1116-1216. In-8°.

Correspondance.

M. le Président lit les adhésions de plusieurs Sociétés savantes à la circulaire de la Compagnie, relative à la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. Hettner, secrétaire de la Société des connaissances utiles à Trèves et directeur de la *Westdeutsche Monatsschrift*, demande l'échange de ses publications avec celles de la Société. Sa demande est renvoyée au bibliothécaire-archiviste.

Travaux.

M. le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. de Boislisle, membre résidant, qui vient d'être élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. A. Bertrand lit un rapport favorable sur la candidature de M. Rivett-Carnac au titre d'associé correspondant étranger; on procède au vote, et M. Rivett-Carnac, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Allakabad (Indes anglaises).

M. Ramé lit un mémoire sur l'hypogée mérovingien découvert à Poitiers par le R. P. Camille de la Croix. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

La Compagnie décide qu'elle ne tiendra pas séance le mercredi 31 décembre.

Séance du 17 Décembre.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. IX, 1883-1884. Brest, 1884, in-8o.

Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune, année 1883. Beaune, 1884, in-8e

— *de la Société d'émulation du Doubs*, 5e série, t. VIII, 1883. Besançon, 1884, in-8e.

BAYE (le baron J. DE). *Les instruments en pierre à l'époque des métaux*. Lisbonne, 1884, in-8e.

FROSSARD (Ch.-L.). *Les marbres des Pyrénées ; étude et classement*. Paris, 1884, in-8e.

LAROCHE DE BERNARD. *Scènes historiques ; la flèche mystérieuse*. Limoges, 1885, in-8e.

LEFORT (Louis). *Études sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*. Paris, 1885, in-12.

TARDIEU (Ambroise). *Le Mont-Dore et la Bourboule ; histoire et archéologie de leurs environs*. Clermont-Ferrand, 1884, in-8o.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de plusieurs Sociétés savantes à la circulaire de la Compagnie, relative à la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. Ch. Berthelet, présenté par MM. A. de Barthélemy et Duplessis, sollicite le titre d'associé correspondant national à Arlay (Jura). M. le président désigne MM. Ulysse Robert, Longnon et Guiffrey pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le président adresse les félicitations de la Compagnie à notre confrère M. G. Schlumberger, récemment élu membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. A. Bertrand lit une note de M. Nicaise sur une nouvelle sépulture gauloise découverte à l'Epine (Marne) :

« Une sépulture gauloise découverte à l'Épine (Marne) le 24 novembre dernier m'a donné quelques objets que je crois dignes d'être signalés.

« Elle mesurait 2 mètres 30 de longueur sur 1 mètre 55 de large; elle était protégée en dessus par une couche de craie battue de 6 cent. d'épaisseur, très compacte et très dure, que la sonde ne pouvait traverser.

« La largeur de cette fosse et l'aire compacte qui la recouvrait forment déjà deux caractères intéressants. Bien qu'elle fût très large, elle ne renfermait qu'un seul inhumé qui n'était accompagné d'aucun vase, soit entier, soit en morceaux.

« L'inhumé, qui mesurait encore 1 mètre 85 de taille, était couché, étendu sur le dos, le visage regardant le sud-est; les bras ouverts, et formant avec la poitrine un angle de 20 degrés environ.

« Sur la poitrine étaient placées en croix (en forme d'X) une grande épée en fer, mesurant 80 cent. de longueur, du type gaulois de notre région, et une grande lance longue de 51 cent., large de 6.

« Cette arme est la plus grande de ce genre que j'aie encore rencontrée pour ma part. Elle porte une nervure médiane, tranchante, très accentuée, de 5 millim. environ de hauteur. Cette lance faisait des blessures ayant une ouverture légèrement cruciforme.

« L'extrémité de la hampe portait un anneau resté en place, ce qui a permis de constater la longueur de cette hampe, mesurant 1m10. En y ajoutant les 51 centimètres du fer de l'arme, on voit que cette lance était courte, de 1m60

environ; elle constituait une arme redoutable. Sur la poitrine du guerrier étaient placés trois gros boutons en fer creux ressemblant à des fusaioles, troués au centre. Par cette ouverture passe un ruban en fer faisant le tour des parois de ce bouton, et servant probablement à l'attacher ou à le suspendre. L'un de ces boutons était placé au milieu de la poitrine, à la hauteur des épaules, le second plus bas sur l'estomac, le troisième sur l'ombilic.

« Ces objets étaient-ils des ornements? Servaient-ils à attacher un vêtement? Je ne les ai jamais rencontrés jusqu'à présent dans mes fouilles; je n'en connais point de semblables. L'inhumé portait sur chaque poignet un brassard en fer formé d'une lame de ce métal, large de 7 centimètres, longue de 10 centimètres et demi, de forme incurvée comme une tuile, revêtu à l'intérieur d'une lamelle de bois de mêmes forme et dimensions, dont on voit encore quelques fragments imprégnés et retenus par la rouille.

« Sur ce brassard sont placés deux cabochons en fer ressemblant à des têtes de clou, formant l'extrémité d'une tige terminée sans doute par un crochet qui servait probablement à fixer les deux extrémités d'une cordelette, d'une courroie ou d'une chainette employée pour fixer le brassard sur le poignet et le protéger contre ce qu'on appelle en terme d'escrime du sabre : le coup de manchette.

« Je ne crois pas qu'on ait encore rencontré des armes défensives de cette espèce dans les gisements gaulois de notre région. Cette sépulture était donc intéressante :

« 1° Par ses dimensions et par l'aire en craie battue qui la recouvrait.

« 2° Par la disposition de l'épée et de la lance qui n'étaient point placées à droite et à gauche ou sur les jambes, mais bien sur la poitrine.

« 3° Enfin par les gros boutons en fer et les brassards de même métal qu'on n'a probablement pas encore rencontrés dans les gisements gaulois de notre région.

« Cette sépulture étant intacte, il a été permis de constater qu'aucun vase n'y avait été placé. »

M. Frossard dépose sur le bureau un ouvrage intitulé : *Les marbres des Pyrénées*. Paris, 1884.

Ce travail qui concerne surtout la minéralogie peut cependant intéresser les archéologues. Les marbres, si abondants et si variés, de la région pyrénéenne ont été exploités dès le temps des Romains et ont servi à la décoration des monuments de l'Italie.

Plus tard, à la Renaissance, il est arrivé qu'on a rapporté de Rome en France, sous le nom de marbres antiques (grand antique, griotte d'Italie, etc.), des blocs qui, par le fait, revenaient à leur pays d'origine. Au moyen âge, les églises du midi ont fait de larges emprunts aux carrières des Pyrénées. Il en a été de même au temps des Valois et de Louis XIV. En donnant la caractéristique de 114 variétés de marbres classés sous les noms génériques de blancs statuaires, statuaires colorés, stalactites, stalagmites, compactes, brèches simples, brèches composées, poudingue, amygdaline, coquilliers, variés et calcaire silicifère, l'ouvrage facilitera aux archéologues la détermination du lieu d'origine des marbres qui, en divers temps, ont été extraits de nos montagnes pour orner des temples, des palais ou des églises, en France et à l'étranger.

M. Frossard rappelle une inscription bien connue qui atteste l'antique exportation des marbres de Saint-Béat. Avec feu M. Edw. Barry, on peut la lire ainsi :

SILVANO DEO ET
MONTIBVS NIMIDIS
QIVLIVLIANVS ET PVBLICI
VS CRESCENTINVS QVI PRI
MI HINC COLVMNAS VICE
NARIAS CELA·VERVNT ET
ET EXPORTAVERVNT
V S L M

Silvano deo et Montibus Nimidis Quintus Julius Julianus et Publicius Crescentinus, qui primi hinc columnas vicenarias caelaverunt et (et) *exportaverunt, votum solverunt libentes merito.*

Cette inscription trouvée à Marignac, à 2 kilomètres de Saint-Béat, est actuellement au musée de Toulouse.

M. Gaidoz présente, de la part de M. L. Morel, un fragment de lampe en terre rouge représentant un buste du Soleil radié et enfermé dans un cercle que M. Morel suppose être une roue. — M. Héron de Villefosse fait observer que ce type est très commun.

M. Gaidoz lit ensuite une note, extraite d'un mémoire destiné à la Revue archéologique, sur un nouvel exemplaire du dieu gaulois, assis, les jambes croisées, qui a été trouvé en Auvergne.

A cette occasion, M. Bertrand annonce une prochaine communication sur une statuette de déesse cornue provenant aussi de l'Auvergne.

M. Flouest présente des photographies et des dessins à l'aquarelle reproduisant des antiquités récemment recueillies à Vertault (Côte-d'Or), par la Société archéologique du Châtillonnais. Une inscription découverte au même lieu, en 1863[1], et mentionnant des VICANI VERTILLENSES, permet de considérer les ruines explorées par la Société comme celles du vicus de Vertillum.

On remarque sur l'une des photographies des restes d'une frise de grandes proportions, ayant dû appartenir à un monument considérable. La face antérieure des blocs est couverte de sculptures. Les feuillages becquetés par des oiseaux, les rinceaux formés de fleurs en rosace y sont semés à profusion. Le style en est très médiocre, l'exécution est lourde et le monument dont cette frise faisait partie n'a été certainement élevé qu'aux temps de la décadence.

Une seconde photographie montre plusieurs objets en fer ayant bénéficié de cette singulière immunité que M. Flouest a déjà signalée à la Société (séance du 6 décembre 1882). La conservation en est parfaite ; la plupart de ces objets pour-

1. V. VIe vol. des *Mémoires de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or*, pp. 197 et 202.

raient encore être affectés à la destination pour laquelle ils furent confectionnés. Il en est particulièrement ainsi d'une grande crémaillère, commençant par une courte tige en fer tordu, dont l'extrémité inférieure, aplatie et percée d'un trou, se divise et se recourbe en forme de double crochet évasé. Au trou ménagé dans la tige est fixée une chaine symétriquement composée de neuf anneaux, dont trois sont plus larges que les deux qui les surmontent ou qui les suivent. Du dernier de ces grands anneaux partent deux tiges également en fer tordu, mais un peu moins fortes, permettant de suspendre simultanément deux vases à la crémaillère. Chacune de ces deux branches se continue en une seconde tige qui porte à son extrémité le crochet de suspension et qui est reliée à la précédente par un anneau la rendant mobile. L'ensemble mesure en longueur 1 mètre 16.

A côté de cette crémaillère on aperçoit une *libra*, une balance, du type dit *romaine*. Il a suffi d'un nettoyage sommaire pour rendre à ses anneaux et charnières leur ancienne liberté de fonctionnement. On pourrait s'en servir encore s'il ne manquait au bas de la tige du curseur la figurine en bronze qui y a sans doute adhéré jadis et qui servait d'*équipondium*.

Mais l'objet le plus curieux, parmi toutes ces antiquités, est, sans contredit, la *solea* ou hipposandale que M. Flouest a reproduite au lavis sous trois aspects différents et de grandeur de nature. Elle semble n'avoir jamais servi et sortait probablement de la forge lorsqu'elle a été enfouie. Elle se rapproche, par sa forme générale, de nos fers modernes ; elle dessine exactement la forme du sabot et présente un vide à la partie centrale. Mais le vide ne reste pas ouvert du côté postérieur : il se trouve au contraire fermé par le croisement des deux extrémités de la bande de fer cintrée, que deux forts rivets et un brasement vigoureux ont intimement liées l'une à l'autre. Un autre brasement a fixé de chaque côté de la face plane et externe de la solea, vers le premier tiers antérieur de sa courbe, les deux pièces d'attache coudées à angle droit et constituant à leur partie supérieure un anneau subquadrangulaire, qui étaient indispensables à l'adaptation de l'appareil au pied du cheval.

La surface qui portait sur le sol est entaillée de sillons longitudinaux ou transversaux et présente, à la courbe, une espèce de treillis à éléments triangulaires, alternativement saillants et creux, sur deux rangs contigus.

C'est pour la première fois que de semblables particularités sont constatées. Elles avaient évidemment pour but de concourir, avec le vide intérieur, à empêcher le pied de l'animal de glisser sur les surfaces dangereuses, notamment dans la boue ou dans la neige.

Les archéologues, qui ont fait des hipposandales une étude approfondie, estimant que celles qui ont des oreillettes multipliées et dont la base est pleine et massive ont été les premières en usage, M. Flouest croit pouvoir considérer la solea qu'il fait connaitre comme relativement récente. Elle témoigne d'un sérieux progrès dans la fabrication des objets nécessaires à l'hippiatrie. Elle a dû être forgée dans le cours du ve siècle, époque vraisemblable de la destruction du vicus lingon de Vertillum par les barbares envahisseurs.

M. Mowat fait ressortir toutes les incommodités qui seraient résultées de l'emploi des hipposandales pour des animaux en service et émet l'avis qu'elles n'étaient employées que lorsqu'une altération profonde de la sole condamnait ces animaux à l'inactivité.

M. Héron de Villefosse lit la note suivante au nom de M. Berthelé, associé correspondant national à Niort (Deux-Sèvres) :

« Nous avons remarqué, le 15 novembre dernier, dans le village de Gourgé, près Parthenay (Deux-Sèvres), un chevet d'église extérieurement garni en petit appareil, qui nous a paru pouvoir être mis en parallèle pour son intérêt archéologique avec les curieux monuments en style latin de Saint-Généroux et de Tourtenay ; il les dépasse, à notre avis, par son ancienneté et par son caractère barbare.

« Le chevet de l'église de Gourgé n'a jamais été signalé. Aucun archéologue n'y a fait encore attention. L'église elle-même (XIIe siècle) n'a jamais été décrite. Seules les voûtes des bas-côtés qui sortent complètement des traditions de

l'École romane poitevine ont été mentionnées par M. Bélisaire Ledain[1]; elles se composent d'une série de petits berceaux perpendiculaires à l'axe de la nef centrale.

« Le chevet comprend une abside et deux absidioles, précédées chacune d'un chœur allongé et étroit. Il semble qu'en outre des deux absidioles orientées, il en ait existé deux autres non orientées, démolies aujourd'hui, mais dont nous croyons bien avoir retrouvé les substructions dans un sondage pratiqué à l'extérieur de l'édifice. Les deux arcades par lesquelles elles s'ouvraient sur les chœurs des absidioles sont aujourd'hui murées. Parallèlement à ces arcades, on en remarque deux autres qui font communiquer les chœurs des absidioles avec le chœur de l'abside principale : le tout devait former une sorte de transept analogue à celui que l'on remarque dans les vieux oratoires de Saint-Saturnin et de Querqueville, dans les églises de style carlovingien signalées par M. G. Tholin dans le Lot-et-Garonne, etc. Au-dessus du chœur principal s'élève une lanterne de construction ancienne, qui sert de base au clocher du XII[e] siècle. Tout le chevet a été replâtré et badigeonné, mais on distingue très nettement dans l'arcade placée entre le chœur principal et le chœur de l'absidiole, du côté de l'évangile, des joints saillants entre les claveaux qui doivent être des briques ou des joints de mortier imitant les briques, et qui rappellent le déambulatoire de l'église de la Couture, les fenêtres de la basse œuvre, la porte latérale de Saint-Eusèbe-de-Gennes, etc. Tout le chevet est d'une nudité absolue, on n'y trouve aucun pilastre. Des chanfreins supportent la retombée de l'arc qui ouvre l'abside centrale et les petits arcs qui terminent les berceaux des chœurs latéraux, à l'endroit où commençait autrefois la nef. Cette nef, qui date du XII[e] siècle, et qui a reçu un transept en 1870, s'élève sur le même plan que la nef primitive, mais elle est plus longue d'une travée. A l'extérieur, la partie basse des murs a conservé sa construction en petit appareil.

1. *Séance de la Société des Antiquaires de l'Ouest* du 17 juin 1884 (*Bulletin de la Société*, 2[e] trimestre 1884, p. 281).

« Le chevet est garni extérieurement d'anciens matériaux romains. On n'a employé de matériaux neufs qu'à la hauteur de l'appui de la fenêtre principale. On remarque çà et là des cordons de briques.

« D'après le caractère de la construction et en adoptant comme base de détermination chronologique les règles posées en 1882 par M. Alfred Ramé, que l'on n'accusera pas de vieillir avec excès nos monuments en petit appareil, le chevet de Gourgé daterait au plus tard des environs de l'an mil, plus vraisemblablement de la période carlovingienne.

« Les textes historiques permettent, croyons-nous, de préciser davantage. Il est question de Gourgé dans trois documents de l'époque carlovingienne : un diplôme du roi Eudes de 889 (signalé déjà à deux reprises par M. B. Ledain), un diplôme du roi Louis d'Outre-Mer de 942 et une chronique dont Besly a publié un passage dans les preuves de son histoire des comtes de Poitou. L'examen et le rapprochement de ces trois textes conduisent à la conclusion suivante : 1° il n'existait pas d'église à Gourgé en 889; 2° il en existait une en 942; 3° l'église de Gourgé a été bâtie ainsi qu'un certain nombre d'églises poitevines vers le temps du comte Guillaume-Tête-d'Étoupe[1].

« Donc le chevet de l'église de Gourgé est un monument de la première moitié du xe siècle ou au plus tôt des dix dernières années du ixe. Les édifices en petit appareil à date certaine sont rares. Celui-là nous a paru mériter d'être signalé à la Société des Antiquaires de France et au Comité des travaux historiques.

« Nous avons adressé à notre ancien maître M. Robert de Lasteyrie un mémoire où nous avons exposé en détail les faits que nous venons de résumer. Nous serons reconnaissants à tous ceux qui voudront bien examiner et discuter cette détermination chronologique, qui s'est pour ainsi dire imposée à nous. »

1. Rédet, *Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*, ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIV, 1847, p. 13 et 23-24. — Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 245.

M. de Lasteyrie dit que M. Berthelé lui a effectivement adressé un mémoire fort intéressant sur l'église de Gourgé, avec le plan du monument et une photographie représentant un partie de l'abside.

« La thèse de M. Berthelé est au premier abord assez séduisante. Il semble bien résulter des documents qu'il cite qu'aucune église n'existait à Gourgé avant la fin du IXe siècle, mais qu'il en existait une vers 940. Elle avait donc été bâtie dans la première moitié du Xe siècle. Or, celle qui s'y voit aujourd'hui présentant dans quelques-unes de ses parties des constructions d'aspect fort ancien, M. Berthelé a été conduit tout naturellement à y reconnaître un reste de cet édifice bâti au commencement du Xe siècle.

« Malheureusement, cette conclusion, pour plausible qu'elle puisse être, est loin d'offrir le caractère de certitude que lui attribue son auteur. Pour qu'on dût l'admettre sans conteste, il faudrait que l'église de Gourgé présentât des caractères d'antiquité indiscutables. Or, il est loin d'en être ainsi. M. Berthelé, il est vrai, y trouve des portions de petit appareil ; mais cela ne suffit pas à prouver que l'édifice où on les remarque soit bien celui qui fut bâti au Xe siècle. Ce petit appareil n'est, en effet, qu'une espèce de moëllonage assez grossier, tel qu'on en rencontre dans bien des monuments postérieurs à l'époque carlovingienne. D'ailleurs, il ne faut pas, surtout dans nos provinces de l'Ouest, voir dans le petit appareil un critérium chronologique absolument certain. L'usage de ce genre d'appareil s'est, en effet, perpétué dans cette région de la France pendant toute la première partie du XIe siècle. Or, rien ne prouve que l'église de Gourgé n'ait pas été rebâtie à cette époque. On peut donc, à la rigueur, concéder à M. Berthelé, jusqu'à plus ample informé, que cet édifice remonte à la date qu'il indique, mais c'est aller trop loin que de le considérer comme un édifice *à date certaine*, car son plan et son mode grossier de construction conviendraient aussi bien au XIe siècle. »

M. Héron de Villefosse donne lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée par M. Rochetin, membre de l'Acadé-

mie de Vaucluse, au sujet d'une inscription gauloise précédemment publiée dans le Bulletin (voir plus haut, p. 187) :

« Puisque vous vous êtes occupé de l'inscription celtique du Groseau et que vous en avez donné une lecture, permettez-moi de vous faire part de la restitution partielle, mais cependant importante, que je viens d'y faire. Adoptant pour la troisième ligné la lecture par vous proposée, je reconnais un Ρ dans la première lettre de cette ligne et, suppléant la précédente qui a disparu et qui a été indubitablement un Γ, je lis le mot ainsi restitué : ΓΡΑϹΕΛΟΥ, qui est le génitif du mot grec ΓΡΑϹΕΛΟΝ, lequel correspond exactement au mot latin *Grasello* ou *Grasellum*, par lequel la source du Groseau est désignée dans de très anciennes chartes du moyen âge. C'est donc la paléographie qui m'a puissamment aidé et m'a donné la signification de cette ligne. Ce mot ΓΡΑϹΕΛΟΥ occupe, suivant moi, toute cette troisième ligne, et le B de *bratoude* que vous supposiez la terminer se trouvait au commencement de la ligne suivante, au-dessous du Γ disparu ; en ceci, j'adopte la lecture de M. Allmer ; elle ne me paraît pas douteuse.

« J'ai donc aujourd'hui acquis la certitude que l'inscription du Groseau est votive et dédiée par un dévot Gaulois à la belle source, la plus belle du département de Vaucluse, après celle qui lui a donné son nom et qui, comme elle, a été divinisée à l'époque celtique d'abord, à l'époque romaine ensuite. Le *bratoude kantena* qui termine cette inscription, qui termine aussi celle de Colias trouvée également près d'une source anciennement divinisée, et d'autres également connues, doit être une formule d'inscription votive et correspondre au *votum solvit* des Latins. Seulement, comme cela se produit d'ordinaire dans la phrase celtique, l'inversion latine n'existe pas et le verbe précède le régime. Je crois donc ne pas me tromper beaucoup en donnant à l'inscription du Groseau la physionomie et le sens général suivants :

1re ligne : *Un tel* (le nom du dévot illisible).
2e — *Aux nymphes ou au génie* (illisible).
3e — ΓΡΑϹΕΛΟΥ (*du Groseau*).
4e — ΒΡΑΤΟΥΔΕ (*solvit*).

5e — KANTENA (*votum*).

« M. Deloye croit aussi avoir reconnu le nom du dieu topique (selon moi la source divinisée) de l'ermitage de Notre-Dame-de-Laval, dans l'inscription celtique en caractères grecs trouvée en cet endroit et publiée récemment par M. F. Germer Durand. Ce nom de divinité topique serait le même que celui du village voisin, *Colias*. On lit, en effet, au commencement de ce texte épigraphique : ΚΟΛΙΟ ou peut-être ΚΟΛΙΟΣ, en y comprenant le Σ de la seconde ligne ; il faut reconnaître, si la lecture de M. F. Germer Durand est exacte, que ce mot a la plus grande ressemblance avec le nom de *Colias*, en admettant, ce qui se présente souvent en philologie, que le O final se soit changé en A.

« Je prépare en ce moment une note dans laquelle je rapproche les deux inscriptions de Colias et du Groseau et les lieux où elles ont été trouvées. Les sites ont la plus grande analogie par la source qui les arrose et les débris d'antiquités et de *sacellum* qui y ont été trouvés. Je n'ai pas voulu attendre d'avoir fini mon travail pour vous communiquer le résultat de mes études, et je vous serais reconnaissant de le faire connaître à vos confrères de la Société des Antiquaires, et particulièrement aux celtologues tels que MM. d'Arbois de Jubainville et Gaidoz. »

A la suite de la lecture de la lettre de M. Rochetin, M. Mowat fait observer que le culte des nymphes de la source de Groseau, au moyen âge *Grasellum*, à l'époque antique *Graselou*, peut être mis en rapport avec celui des *Nymphae Griselicae* des eaux de Gréoulx (Basses-Alpes). Le *a* primitif de la forme gauloise, en transcription grecque Γρασελου, en transcription latine *Griselicae*, a subi la même altération qu'on remarque dans le passage de la forme gallo-grecque Μασσαλία à la forme latine *Massilia*, de la forme gallo-grecque Ναμαυσικαβο à la forme latine *Nemausus*.

M. Héron de Villefosse fait remarquer que le texte de l'inscription du Groseau, auquel M. Rochetin fait allusion en commençant sa lettre, est celui qui a été publié dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, p. 141. Ce texte était fautif et notre confrère, à l'aide d'un moulage nouveau qui lui a été

envoyé par M. l'abbé Saurel, a fait faire un fac-similé plus exact qui a été inséré dans notre Bulletin (plus haut, p. 188).

M. Héron de Villefosse présente un estampage qu'il a reçu de M. Georges Guigue, archiviste de la ville de Lyon :

« Profitant de la sécheresse exceptionnelle du Rhône, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a fait faire cette année des fouilles dans le lit du fleuve avec l'espoir d'y trouver quelques monuments antiques. La direction de ces fouilles a été confiée à notre confrère M. M.-C. Guigue, archiviste départemental. Le résultat ne s'est pas fait attendre et, le 26 novembre, l'Académie de Lyon apprenait qu'on venait de retirer du fleuve un beau cippe de 1m80 de hauteur sur 0m98 de largeur et 0m70 d'épaisseur[1]. C'est l'estampage de l'inscription gravée sur ce cippe que je présente à la Compagnie au nom de M. Guigue ; cette inscription est ainsi conçue :

D M
M · SENNI · METILI *t*REVE (NN *liés*)
RI · NEGOTIATORI
CORPORIS · SPLENDI
DISSIMI · CISALPINO
RVM · ET TRANSALPINO
RVM · EIVSDEM COR
PORIS · PRAEF · FABRO TIG
NVARIO · LVG · ET · SENNIAE (NN *liés*)
IVLLAE CONIVGI EIVS DVL
CISSIME VIVAE · PAREN
TIBVS MERENTISSIMIS
FILI · HEREDES · F · C
ET · SVB ASCIA · DEDIC

D(iis) M(anibus) M(arci) Senni(i) Metili(i), [T]reveri.

Negotiatori corporis splendidissimi Cisalpinorum et Transalpinorum, ejusdem corporis praef(ecto), fabro tignuario Lug(uduni),

1. Voir le *Courrier de Lyon* du 27 novembre 1884.

Et Senniae Jullae, conjugi ejus dulcissime, vivae.

Parentibus merentissimis fili(i) heredes f(aciendum) c(uraverunt) et sub ascia dedic(averunt).

« *M. Sennius Metilius*, auquel ce tombeau a été élevé, était originaire de Trèves.

« A Lyon, les étrangers étaient fort nombreux : les uns s'y rendaient attirés par le commerce, d'autres par les fonctions qu'ils avaient à y remplir ; mais ce qui avait fait de Lyon le point central de la Gaule, c'était surtout la réunion religieuse qui amenait chaque année dans ses murs, aux premiers jours d'août, les délégués de toutes les cités.

« Les *Treveri,* fixés à Lyon, paraissent avoir été assez nombreux[1]. Voici ceux dont les inscriptions nous ont conservé le souvenir ; plusieurs avaient acquis dans cette ville une importante situation commerciale :

« 1° *C. Apronius Raptor,* nauta Araricus, patron de la même corporation ; son monument est élevé par les negotiatores vinarii[2].

« 2° *Granius V.....*, qualifié dans son inscription negotiator vinarius et negotiator artis cretariae[3].

« 3° *Secundius Octavus.* Son épitaphe renferme des détails curieux sur sa fin tragique ; il est mort, écrasé par la chute d'un mur, dans un incendie : « ... qui cum ex incendio semi-
« nudus effugisset, post habita cura salutis, dum aliquid e
« flammis eripere conatus, ruina parietis oppressus, naturae
« socialem spiritum corpusque origini reddidit[4]... »

« 4° *Cacuronius Satto*[5].

« 5° *C. Mansuetius Brasus*[6].

« 6° *C. V[ar]ius* (?) *Ingen(uus)*[7].

1. Lyon et Trèves étaient en communication par une route très directe dont les principales stations en partant de Lyon étaient : *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône), *Andematunum Lingonum* (Langres), *Divodurum Mediomatricorum* (Metz).

2. Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, p. 390.

3. Boissieu, p. 400 et 430.

4. Boissieu, p. 477.

5. Boissieu, p. 504-XVII.

6. Boissieu, p. 516-LXXII.

7. Boissieu, p. 519-XC.

« 7° *Quintinius Primanus*[1], vétéran de la légion XXX Ulpia Victrix Alexandriana.

« 8° *M. Sennius Metilius.*

« Ce qui fait l'intérêt principal du texte nouvellement découvert, c'est la mention de la corporation des *negotiatores Cisalpini et Transalpini*, à laquelle appartenait le défunt et dont il avait même été préfet. C'est la première fois qu'on la rencontre à Lyon. Ce *corpus splendidissimum* doit sans doute être rangé au nombre des *corpora Luguduni licite coeuntia*[2].

« On a relevé jadis à Milan[3] un fragment d'inscription, aujourd'hui perdu, qui mentionnait la même corporation :

. . . . *negotiato*
ri · splendidissimi · corpo
RIS · CISALPIN · *e* T · TRANSALPIN
PATR · COLL · NAVT · COMENS
HERED · FAC · CVR

« Il paraît probable que ces *negotiatores Cisalpini et Transalpini* ont été les maîtres du commerce, par terre, entre la Gaule et l'Italie. Les deux mentions qu'on en retrouve de chaque côté des Alpes, l'une à Lyon et l'autre à Milan, dans les deux villes les plus importantes de chaque versant, confirment cette hypothèse. »

M. Eugène Müntz communique la photographie d'un plan inédit de la ville de Rome, inséré dans le célèbre Livre d'Heures du duc de Berry, appartenant à M. le duc d'Aumale. Ce document, antérieur à la mort du duc de Berry (1416), se rapproche beaucoup du plan peint en 1413-1414 par Taddeo di Bartolo dans l'hôtel de ville de Sienne. Les différences que l'on constate autorisent à affirmer que l'un et l'autre procèdent d'un original commun, aujourd'hui perdu. C'est la quatrième découverte de ce genre faite depuis la publication de l'ouvrage capital de M. le commandeur de

1. Allmer, *Rev. épigraphique du midi de la France*, n. 325.
2. Boissieu, p. 160 et 206.
3. C. I. L., t. V, n. 5911. Ma restitution diffère un peu de celle qui a été donnée dans le Corpus.

Rossi, ***Piante di Roma anteriori al secolo XVI***. Deux plans, ceux de Taddeo di Bartolo et de Leonardo da Benozzo, ont été signalés par M. Stevenson et par M. Gregorovius. Le troisième, le plan de Benozzo Gozzoli, a été, ainsi que celui du Livre d'Heures du duc de Berry, signalé par M. Müntz et publié dans le ***Bulletin de la Société des Antiquaires*** de 1880.

A propos de l'inscription de Sainte-Enimie (Lozère), précédemment communiquée, M. Mowat cite l'inscription de la chapelle Saint-Paul, près Eguilles (Bouches-du-Rhône), comme renfermant un autre exemple du mot *aula* avec le sens de *chapelle*, au XIe siècle.

Le même membre présente des estampages exécutés par M. Schmitter sur des briques soi-disant antiques conservées au Musée de Vendôme et provenant, dit-on, des environs de Vierzon. Elles sont couvertes de dessins bizarres et d'inscriptions inintelligibles en caractères grecs et latins mélangés. M. Mowat les signale comme pouvant se rattacher à la fameuse série des fausses inscriptions sur briques de Neuvy-sur-Barangeon.

A cette occasion, MM. Héron de Villefosse, Bertrand et Gaidoz présentent des observations sur la fausseté incontestable des prétendus graffiti de Neuvy-sur-Barangeon, fausseté qui a été établie depuis longtemps à la Société des Antiquaires par le général Creuly et par plusieurs autres membres de la Compagnie.

Séance du 24 Décembre.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 15 décembre 1884. In-8°.

— ***des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville avec***

une table analytique des séances, année 1883. Abbeville, 1884, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1885, XLI[e] année, 1[re] livraison. Bruxelles, in-8°.

DELAVILLE-LE-ROULX. *Jeton de Jacques Gaultier, maire de Tours.* Tours, 1884, in-8°.

JUBAINVILLE (D'ARBOIS DE). *Mort du roi Cairpré et d'Oscar, fils d'Ossian, à la bataille de Gabair.* Louvain, 1884, in-8°.

MOREAU (Frédéric). *Album Caranda ; les fouilles de Chouy.* Saint-Quentin, 1884, in-8°.

NADAILLAC (le marquis DE). *De la période glaciaire et de l'existence de l'homme durant cette période en Amérique.* Paris, 1864, in-8°.

— *Le mouvement démocratique en Angleterre.* Paris, 1881, in-8°.

— *Empreintes de pieds humains découvertes dans une carrière auprès de Carson (Névada).* Paris, 1882, in-8°.

— *L'Amérique préhistorique.* Paris, 1883, in-8°.

— *Les découvertes récentes en Amérique.* Paris, 1883, in-8°.

PHILIPPS. *Notes upon the codex Ramires with a translation of the same.* In-8°.

ROBERT (Ferdinand DES). *Deux codex manuscrits de l'abbaye de Gorze.* Nancy, 1884, in-8°.

SAUREL (l'abbé Ferdinand). *Aeria ; recherches sur son emplacement.* Paris, 1885, in-8°.

Correspondance.

M. E. Molinier écrit pour annoncer qu'il ne se porte candidat qu'au premier siège vacant. La Société décide que, conformément à la tradition, tous les rapports de candidature seront lus avant qu'il soit procédé aux votes successifs pour les deux sièges vacants.

Travaux.

M. Palustre fait d'abord connaître que le petit monument funéraire de Madeleine d'Alesso, dont il a été question à l'une des précédentes séances et que l'on croyait perdu, se

trouve au château d'Ussé, en Touraine, où il a été transporté en 1816, après la destruction du Musée des Petits-Augustins.

M. Palustre parle de deux découvertes récemment faites à Évreux.

La première et la plus intéressante concerne un tombeau gallo-romain dans lequel on a trouvé, entr'autres objets remarquables, une magnifique coupe en verre de 0m20 de diamètre, entièrement couverte d'ornements géométriques.

La seconde découverte est celle du tombeau de Jean de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Évreux de 1244 à 1256. Elle a été faite en creusant le sol du transept méridional de la cathédrale pour l'établissement d'un calorifère. Ce tombeau renfermait des débris de vêtements, une belle crosse en cuivre émaillé, un anneau en or dont le chaton, en forme de quatre-feuilles, ne mesure pas moins de 45 millimètres de diamètre. Il est couvert de filigranes du travail le plus fin et enrichi de pierres précieuses.

Enfin M. Palustre fait passer sous les yeux des membres de la Société une série de photographies consacrées à la reproduction du trésor de Trèves. Il y a là des pièces d'orfèvrerie, des ivoires, des miniatures véritablement hors ligne, et pour la plupart inconnus jusqu'à ce jour. Aussi exprime-t-on le désir qu'un catalogue raisonné de ces précieux objets, accompagné de quelques planches, prenne place dans le prochain volume des Mémoires.

A propos de la première communication de M. Palustre, M. Courajod dit que le tombeau de Madeleine d'Alesso provient des Bons-Hommes de Passy et qu'il est passé par le Musée des Petits-Augustins, où il entra en 1791 ou 1792. Il est ainsi décrit dans le *Journal de Lenoir* sous le nº 41 : « Des Minimes de Passy. — Une épitaphe en marbre noir, « ornée de deux petits génies en marbre blanc, sculptés par « Pilon. » A partir de 1806, il fut classé dans le Musée des monuments français sous le nº 332 et désigné de la manière suivante : « Petit cénotaphe de Mademoiselle Dalesso, en

« marbre blanc, orné de deux génies, par Germain Pilon, « ouvrage du seizième siècle. » On lit enfin dans les papiers de Lenoir, toujours à propos du même objet : « Ce petit « monument a été rendu à Madame la duchesse de Duras. »

M. Courajod lit ensuite un mémoire intitulé : *Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers*, dans lequel il démontre, à l'aide de gravures et de documents anciens, que deux écussons de marbre blanc, d'un goût charmant, entrés récemment au Louvre, proviennent du tombeau de Valentine Balbiani, femme du chancelier de Birague.

M. Héron de Villefosse présente deux objets antiques trouvés à Orléansville (Algérie) dans un coffret, et appartenant à M. Loustau, associé correspondant national à Crépy-en-Valois.

Le premier est un petit médaillon en pâte de verre jaunâtre, muni d'une bélière, destiné à être suspendu, et porté probablement au cou : on y voit en relief deux têtes, celle d'un homme barbu et celle d'une femme, se faisant face. La femme porte une coiffure ondulée. Il est impossible d'identifier ces deux têtes. L'objet appartient à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

Le second objet est une sorte de sceau en terre cuite, de forme ronde, muni d'une petite queue conique qui sert de manche. On remarque au centre une couronne de feuillage autour de laquelle se développe une légende assez embrouillée dont les lettres sont en creux. La confusion des lettres provient de ce que la matrice en relief ayant servi à produire l'empreinte en creux a été appliquée sur l'argile à deux reprises différentes, la seconde empreinte ne correspondant pas exactement à la première. Voici la légende circulaire dont les lettres, par suite de la superposition des empreintes, sont enchevêtrées les unes dans les autres :

M ☘ VALERI SALVI

M(arci) Valeri(i) Salvi.

M. Héron de Villefosse communique ensuite une lettre qui lui a été adressée par le R. P. Camille de la Croix, associé correspondant national à Poitiers :

« Je vous expédie l'estampage d'une inscription latine trouvée, il y a quelques jours, dans notre département (Vienne), à Antigny, village distant de Poitiers d'environ 11 lieues. Cette inscription n'est pas complète, mais offre, je crois, néanmoins, un certain intérêt. Voici ce que j'y lis :

REGALI · GOINITI · T///
ANNOR · XX · HIC · SITV///
ET · CINTVGENVS · DECV///
NIS · ECO . . . S PATRI///

« Elle a été trouvée dans le cimetière de cette commune, que le département exploite en ce moment comme chambre d'emprunt de terres nécessaires à la confection d'un chemin d'accès. Elle faisait partie d'un des murs en pierres sèches constituant un hypogée du moyen âge, au sujet duquel je vous donnerai des renseignements intéressants à la fin des travaux de déblaiement.

« D'ici là, qu'il me suffise de vous dire : 1° que le cimetière *jusqu'ici* ne paraît pas pouvoir remonter au delà du VIIe siècle (il m'a fourni déjà des couvercles intéressants et variés de l'époque mérovingienne, et sur l'un d'eux se trouve le nom VALDO); — 2° que toutes ces pierres romaines, surmontées d'une voûte maçonnée et abritant un squelette du moyen âge, à en juger d'après les éperons et une monnaie, proviennent d'une grande et importante substruction romaine, connue et signalée depuis longtemps, mais restée jusqu'ici *indéterminée*, distante du cimetière d'environ 1,500 mètres; — 3° que cette ancienne construction borde une voie romaine et un gué fort bien reconnus et sur lesquels il ne peut y avoir doute. Servait-elle de mansion ou de villa? c'est ce que des fouilles établiront, je pense, nettement; — 4° que ces murs en *pierre sèche*, surmontés d'une voûte maçonnée, se composaient uniquement de matériaux romains, et que, parmi eux, se trouvaient une base de colonne, des tambours de colonnes et de demi-colonnes, des pierres de soubassements,

une espèce de linteau de porte ou de frise, portant à son centre un bas-relief qui représente deux aigles entourés d'arabesques et accompagnés de deux haches semblables à celles des licteurs, l'inscription incomplète dont je vous adresse l'estampage, enfin une autre pierre sculptée sur deux faces, et ayant été, à n'en pas douter, la seconde assise d'un bas-relief de deux divinités.

« Ces débris de divinités ne semblent pas avoir appartenu à un arc de triomphe, mais plutôt à un monument votif. Je formule ainsi ma pensée, parce que les personnages qui sont représentés (un homme nu, tenant une lyre, et un homme ou une femme, également nus, tenant de la main gauche une *haste*) sont plus petits que grandeur naturelle, et que les pilastres cannelés qui décorent les deux faces de l'angle sont réellement de petites proportions. »

M. Héron de Villefosse, en présentant l'estampage envoyé par le R. P. de la Croix, fait observer qu'il n'est pas absolument d'accord avec lui pour la lecture du fragment d'inscription romaine. A la première ligne, il pense qu'on doit lire COINITI · F. Le graveur avait, par erreur, d'abord mis un G qui a été corrigé et remplacé par un C; on distingue les traces de ce travail. *Coinitus* est un nom nouveau d'apparence gauloise, à rapprocher de *Coinagus* et de *Coipillonus*. Pour la ligne 4, il adopte aussi une lecture différente, de sorte que l'inscription, selon lui, doit être ainsi reproduite :

REGALI · COINITI · F. . . . . . .
ANNOR · XX · HIC · SITV*s est*. . . .
ET · CINTVGENVS · DECV. . . . . . .
NIS · F · CO. . . S PATRI . . . .

La pierre est brisée à droite et il est difficile de dire ce qui manque. Le ET qui précède *Cintugenus* semble appeler à la fin de la ligne 2 un autre nom d'homme également au nominatif. Si cette observation n'était pas juste, on pourrait songer à relier les lignes 3 et 4 par le mot DECV*mo*NIS.

M. Héron de Villefosse donne ensuite lecture d'une note sur les noms gaulois *Coinitus* et *Cintugenus* dont l'auteur est M. Émile Ernault, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers :

« Le P. de la Croix m'ayant fait l'honneur de me demander mon avis sur les deux mots *Coiniti* et *Cintugenus*, contenus dans une inscription gallo-romaine qu'il vient de découvrir à Antigny, j'ai fait à ce sujet une petite enquête dont voici les résultats :

« Le nom propre *Coiniti*, au génitif, n'étant ni latin ni grec, il y a tout lieu de le regarder comme celtique. Il semble dérivé de la même racine que *Coinus* et *Coinagus* (*Grammatica celtica*, 2e éd., p. 30), au moyen d'un suffixe qu'on retrouve dans *Bitu-itos*, etc. (*ibid.*, 797). Le sens du nom en question n'est pas facile à déterminer ; on peut penser au vieil irlandais *câin* « bon, » cf. *Cainonense castrum* (*ibid.*, 29), parce qu'en cette langue *âi* vient quelquefois de *oi* : *mâini*, « objets « précieux, » = v. latin *moenia*, plus tard *munia* (*ibid.*, 30, 31). Mais cette interprétation de *Coinitos* n'est qu'une hypothèse.

« *Cintugenus*, au contraire, s'explique sans difficulté. C'est une forme latinisée du gaulois *Cintugenos*, « aîné, » composé de *cintu-s*, « antérieur, » vieux breton *Kint*, aujourd'hui *Keñt*, et de *genos* « fils. » *Cintugenos* est devenu en vieil irlandais le nom propre *Cetgen*. Cf. en irlandais moderne le substantif *céidghin* « premier-né[1]. » On connait sur diverses poteries l'inscription *Cintugeni*[2] ; la variante moins correcte CENTIGENI vient d'être signalée dans le département du Cher[3]. »

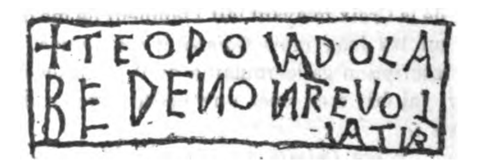
M. Héron de Villefosse annonce enfin que, dans les fouilles de ce même cimetière d'Antigny, le R. P. C. de la

1. Voyez *Gramm. celt.*, 307, 308 ; d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, Paris, 1881, p. 76* ; P. Ch. Robert, *Les étrangers à Bordeaux*, Bordeaux, 1883, p. 66.

2. Schuermans, *Sigles figulins*, Bruxelles, 1867, n° 1393 ; *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. VII, Grande-Bretagne, n° 1336, 314.

3. *Mémoires des antiquaires du Centre*, vol. XI, Bourges, 1884, pl. III, fig. 6 et p. 192.

Croix a trouvé un couvercle de sarcophage, sur lequel il a relevé l'inscription suivante qui paraît appartenir à l'époque mérovingienne.



Teodovaldola pede non revolvatur !

Cette formule de protection du tombeau est curieuse et rare.

M. Flouest, rappelant la communication qu'il a faite à la séance du 11 mars sur le signe symbolique en S, cite de nouveaux monuments sur lesquels ce signe intervient dans des conditions justifiant son opinion. Il signale particulièrement l'édicule en terre cuite du Musée de Douai que M. Cagnat a présenté à la Société dans la séance du 16 avril[1]. Il invoque également plusieurs statuettes reproduites par Ed. Tudot aux planches 17, 25 et 29 de son grand ouvrage sur les figurines gauloises du Musée de Moulins. Le caractère religieux de tous ces monuments et l'adaption exclusive du signe en S à ceux qui se rattachent au culte des divinités en qui s'incarnait l'intarissable pouvoir de rénovation que possède la nature, tend de plus en plus à faire considérer ce signe comme représentatif de l'idée de fécondité et de vitalité.

Cette signification nécessairement corrélative à une idée de puissance, de grandeur, de supériorité éminente, s'était si bien accréditée dans l'antiquité, que le christianisme semble en avoir fait usage dans sa période primordiale. En outre du médaillon byzantin de Konieh, dont il a déjà fait argument à cet égard, M. Flouest signale quelques lampes chrétiennes antiques faisant partie du Cabinet de France et celles que le P. Delattre a exhumées des ruines de Carthage.

1. Voir, p. 145 du présent Bulletin, une reproduction de cet édicule.

Ces lampes, contemporaines des beaux temps de l'Église d'Afrique, sont estampillées du signe en S accostant les symboles eucharistiques qui rappellent la source à laquelle l'âme puise sa vitalité spirituelle.

En terminant, M. Flouest émet une opinion nouvelle sur la destination du disque en or, dont la découverte dans une sépulture gauloise, à Auvers, a été la cause première des observations présentées par lui.

On a généralement proposé d'y voir une de ces phalères ornementales que les Gaulois et les Romains eux-mêmes affectaient à divers usages, mais surtout à la décoration du harnachement de leurs chevaux[1]. Cette attribution n'a rien à priori d'irrationnel en soi. De nombreux monuments, sur lesquels sont gravées des phalères, témoignent des usages variés auxquels elles se prêtaient. Presque tous nos Musées d'ailleurs en possèdent des exemplaires originaux : mais la plupart sont en bronze ou en fer, et l'emploi de l'or n'a certainement pas été usuel pour leur fabrication. La rareté à cet égard du précieux métal m'avait porté à remarquer particulièrement ce fait que la sépulture d'Auvers, quoiqu'ayant livré une certaine quantité de débris métalliques, n'a cependant fourni que l'unique phalère dont il est ici question. Rien d'ailleurs dans les souvenirs de l'auteur de la découverte n'autorise à croire qu'un cheval ait été immolé et enfoui à côté du défunt. Il était dès lors naturel de penser que, si ce défunt n'avait possédé qu'une seule phalère en or, il avait dû la consacrer à sa parure personnelle de préférence à celle du coursier qu'on lui suppose. Je ne savais toutefois quel rôle précis il convenait d'assigner dans le costume à cette phalère, lorsque la récente communication de M. Bertrand sur les collections du Musée de Laybach a dissipé mes incertitudes.

Ce Musée, si richement pourvu de vestiges gaulois recueillis en territoire norique, dans les tumulus de la Carinthie et de la Carniole, possède entr'autres un certain nombre de coif-

1. V. dans le *Bulletin* de la Société, 1883, p. 164, et dans la *Gazette archéologique*, 1883, les notes de MM. G. Bapst et R. de Lasteyrie, illustrées par une très belle reproduction du disque d'Auvers en photogravure.

fures très remarquables. Elles sont classées parmi les casques, un peu ambitieusement peut-être, puisque leur efficacité protectrice semble avoir été assez limitée ; mais elles constituaient à coup sûr des couvre-chefs d'apparat. La partie supérieure en est occupée par une large bossette métallique très ornementée et pourvue à son centre d'une petite douille pour l'adaptation de quelque aigrette ou cimier, ce qui est précisément le cas du disque d'Auvers. Ces coiffures, agencées en forme de grandes calottes et procédant sans doute de la tradition des casques coniques en bronze, de type assyrien, dont les sépultures de la Champagne ont fourni plusieurs specimens, avaient pour armature intérieure un treillis en substance ligneuse sur lequel était tendu un cuir qui en régularisait la surface et qui était lui-même garni, en manière de décoration, de plaquettes métalliques rivées et disposées avec plus ou moins de goût.



M. Flouest présente le dessin d'un de ces casques *sui generis* rencontré dans un des tumulus de Rovische, en Carniole, et conservé au Musée de Laybach. Il dispense de toute description. On remarquera combien le disque d'Auvers, qui est légèrement bombé, s'adapterait naturellement au sommet d'une coiffure semblable. Or, on est autorisé à lui attribuer cette destination par la découverte, dans des tumulus du

pays Lingon, de restes bien caractérisés de coiffures légères, en cuir, ayant dû être soutenues, comme celles du Musée de Laybach, par de minces baguettes en osier, ou substance équivalente.

ADHÉSIONS AU VOEU

CONCERNANT

LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Dans la séance du 9 juillet 1885, la Société des Antiquaires de France a émis un vœu dans le but d'obtenir une réforme utile de la législation en matière de monuments historiques (voir plus haut, p. 247). A la suite de ce vœu, la lettre suivante a été adressée aux Sociétés savantes en vue d'obtenir leur adhésion :

Paris, le 1er novembre 1884.

Monsieur le Président,

La Société des Antiquaires de France me charge de vous transmettre le texte ci-joint d'un vœu qu'elle vient d'émettre sur la proposition d'un de ses membres. Elle espère que la Compagnie que vous présidez voudra bien s'associer à la démarche faite par elle auprès du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le but d'obtenir une réforme utile de la législation en matière de monuments historiques.

Un de nos confrères, membre du Parlement, s'est chargé de réunir, pour les présenter au Sénat, toutes les délibérations prises dans le même sens. Nous serions heureux de voir les Sociétés archéologiques de France, d'Algérie et de Tunisie associées dans une même pensée; nos vœux pourraient, par une action commune, acquérir une force plus grande. Aussi, c'est pour arriver plus sûrement et plus promptement à notre but que nous vous prions de prendre une délibération analogue à celle dont nous vous adressons le texte et de nous en

faire parvenir le plus tôt possible une expédition approuvée au moins par les membres du bureau de la savante Compagnie que vous présidez.

J'ose espérer que vous n'hésiterez pas à reconnaître l'intérêt et l'urgence de notre demande et que vous pourrez nous adresser sans retard, au secrétariat de la Société, le document que nous sollicitons.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président, E. GUILLAUME.

Nous donnons ci-dessous la liste des Sociétés savantes qui ont répondu à cet appel et qui s'associent sans réserves au vœu formulé par la Compagnie :

ALGÉRIE. Académie d'Hippône.
Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran.
Société historique algérienne.
ARIÈGE. Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts.
AUBE. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube.
AUDE. Commission archéologique.
AVEYRON. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
CALVADOS. Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, à Caen.
CHARENTE. Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes.
Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
CHER. Société des antiquaires du Centre.
Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
CORRÈZE. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

Côtes-du-Nord. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

Deux-Sèvres. Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres.

Dordogne. Société historique et archéologique du Périgord.

Doubs. Société d'émulation du Doubs.

Société d'émulation de Montbéliard.

Eure. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Gard. Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-). Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse.

Société archéologique du midi de la France.

Gironde. Société des archives historiques de la Gironde.

Hérault. Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Société languedocienne de géographie de Montpellier.

Société littéraire et artistique de Béziers.

Ille-et-Vilaine. Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

Landes. Société de Borda.

Loire. La Diana; société historique et archéologique du Forez.

Lozère. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.

Maine-et-Loire. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Manche. Société académique de Cherbourg.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.

Marne. Académie nationale de Reims.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

Marne (Haute-). Société historique et archéologique de Langres.

Meurthe-et-Moselle. Société d'archéologie lorraine.

Nord. Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.
Société d'émulation de Cambrai.

Oise. Comité archéologique de Senlis.
Société historique de Compiègne.
Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.

Pas-de-Calais. Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société des antiquaires de la Morinie.

Rhône. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société de géographie de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Saône-et-Loire. Société Éduenne.

Sarthe. Société historique et archéologique du Maine.

Savoie. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-). Société florimontane d'Annecy pour le progrès et l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Seine. Association pour l'encouragement des études grecques en France.
Société bibliographique.
Société de l'École nationale des chartes.
Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
Société des Études historiques.
Société française de numismatique et d'archéologie.
Société libre des beaux-arts.

Seine-et-Marne. Société historique et archéologique du Gâtinais.

Seine-Inférieure. Société normande de géographie.

Somme. Société d'émulation d'Abbeville.
Société des antiquaires de Picardie.

Tarn. Commission des antiquités de la ville de Castres.
Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.

Vendée. Société littéraire, artistique et archéologique de la Vendée.

Yonne. Société archéologique de Sens.

ERRATUM.

Page 80, ligne 32, *au lieu de* national, *lisez* étranger.
— 90, l. 11, *au lieu de* Mercy, *lisez* Mercey.
— 107, l. 28, *au lieu de* le Gros-Guignon, *lisez* le Gros-Quignon.
— 122, l. 10, *au lieu de* temple, *lisez* théâtre.
— 122, l. 11, *au lieu de* 143, *lisez* 63.
— 122, l. 11, *effacez* : ou marbre.
— 122, l. 15 et 16, *effacez :* Voici ceux qui peuvent être lus.
— 122, l. 16, *ajoutez :* Dans les fouilles du temple, le R. P. de la Croix a recueilli les fragments suivants :
— 159, l. 4, *au lieu de* tollenda, *lisez* tollendas.
— 175, l. 17, *au lieu de* Humblières, *lisez* Homblières.
— 186, l. 25, *au lieu de* Conlounieix, *lisez* Coulounieix.
— 191, l. 19, *au lieu de* Colias, *lisez* Collias.
— 191, l. 25, *au lieu de* Villeron, *lisez* Velleron.
— 249, l. 34, *au lieu de* Condieu, *lisez* Coudieu.
— 266, l. 30, *au lieu de* Colias, *lisez* Collias.
— 298, l. 27, — id. — id.
— 299, l. 12, — id. — id.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1884.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

IV.

Index des illustrations.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

PUBLICATIONS

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI[e] volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisé.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1[re] série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834. — I à X.
2[e] série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850. — XI à XX.
3[e] série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868. — XXI à XXX.
4[e] série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879. — XXXI à XL.
5[e] série, 4 vol. in-8°. Paris, 1880-1883. — XLI à XLIV.

Les tomes I à IX, XI à XIII, XV, XIX, XXVII, *épuisés.* Chaque exemplaire des tomes X, XIV, XVI à XVIII, XX, XXI, XXVI, XXX, 5 francs; XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVIII, XXIX, XXXI à XL, 4 francs; XLI et suivants, 12 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part.

Abonnement pour *1885 :* Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.*
Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; 1 fr. 50 chaque année, sauf 1848 et 1850, *épuisées.*

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE.

Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule, 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT

d'après les sceaux du moyen âge, par G. Demay.

In-8° de 56 pages et 26 planches, gravées à l'eau-forte; papier ordinaire, 5 fr.; papier de Chine, 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

